

Plan intégré ThEMatique – PROximitéSOLidarité :
(PITEM PROSOL) – Volet Jeunes

Réalisation d'un diagnostic et de préconisations sur la
prise en charge des jeunes entre 11 et 25 ans sur les
territoires du haut et moyen pays de la Métropole
Nice Côte d'Azur



Interreg
ALCOTRA

Fonds européen de développement régional
Fondo europeo di sviluppo regionale

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR

 **PASSAJ**
PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
1 APPREHENDER LE TERRITOIRE ET DEFINIR LA QUESTION DU DEVELOPPEMENT	4
1.1 PRESENTATION DE LA COMMANDE POLITIQUE ET COMPREHENSION DES ENJEUX.....	4
1.1.1 L'EQUIPE PROJET	4
1.1.2 METHODOLOGIE DE PROJET.....	5
1.2 PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	9
1.2.1 IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	10
1.2.2 AXES D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION	10
1.2.3 PRESENTATION DU SERVICE PASSAJ	11
2 EVALUATION DU CONTEXTE LOCAL	13
2.1 FAMILIARISATION AVEC LE TERRITOIRE	13
2.1.1 LES CONTRAINTES LIEES AU TERRITOIRE.....	15
2.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES	15
2.2.1 DONNEES INSEE.....	15
2.2.2 TENDANCES GENERALES ET SYNTHESE	19
2.3 DONNEES MOBILITE.....	21
2.4 DONNEES GENDARMERIE	22
2.4.1 LES FAITS CONSTATES	22
2.4.2 LES MINEURS VICTIMES.....	22
2.5 DONNEES ET CONTEXTE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DES PARTENAIRES EN LIEN AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	23
2.5.1 LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	23
2.5.2 MISSIONS DE L'EDUCATION NATIONALE.....	26
2.5.3 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS INTERVENANT SUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES.....	28
2.6 DONNEES ET ANALYSE SUITE AU QUESTIONNAIRE JEUNESSE	33
2.7 EMPLOI ET ZONES D'ACTIVITES	53
2.7.1 L'EMPLOI : DONNEES, SOURCE POLE EMPLOI - 2020/2021.....	53
2.7.2 L'EMPLOI : DONNEES, SOURCE MISSION LOCALE- 2020	63
2.7.3 LES BASSINS D'EMPLOI ET DYNAMIQUES TERRITORIALES DU HAUT ET MOYEN PAYS : DONNEES QUALITATIVES SUITE AUX ENTRETIENS MENES AVEC LES ELUS LOCAUX ET PARTENAIRES	64
2.8 LES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SANTE	66
2.8.1 L'OFFRE DE SANTE ET LES DYNAMIQUES INTERCOMMUNALES LIEES A L'ACCES AUX SOINS :	66
2.8.2 LES STRUCTURES PRESENTES SUR LE TERRITOIRE, PROPOSANT DES SERVICES MEDICAUX ET/OU ADMINISTRATIFS.	68
2.9 LES STRUCTURES D'ACCUEIL JEUNESSE	79
2.9.1 ZONE MOYEN PAYS.....	79
2.9.2 ZONE HAUT PAYS	83
2.10 LES EQUIPEMENTS ET ASSOCIATIONS SPORTIFS ET CULTURELS.....	85
2.10.1 LES INFRASTRUCTURES ET ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES PRESENTES SUR LES COMMUNES ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES AUTOUR DES LOISIRS PERIS ET EXTRA SCOLAIRES	85
2.10.2 LES INTERVENANTS LOCAUX ET LEURS ACTIONS AUTOUR DES LOISIRS, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA CULTURE ET DE LA SCIENCE.....	88
3 LA REFORMULATION DES BESOINS PRIORITAIRES PAR THEMATIQUES	90

3.1.1	LA MOBILITE	90
3.1.2	L'ACCES AUX SOINS	92
3.1.3	LES ADDICTIONS	95
3.1.4	LE HARCELEMENT	97
3.1.5	L'IDENTITE SEXUELLE CHEZ LES ADOLESCENTS : LES QUESTIONS DE GENRE ET DE PARITE (RELATIONS FILLES/GARÇONS), D'ORIENTATION SEXUELLE ET DE TRANSEXUALITE	98
3.1.6	LES LIEUX D'ACCUEIL JEUNESSE TYPE FOYER ADO OU MDJ	101
3.1.7	LA PARENTALITE	102
3.1.8	L'ACCES A LA FORMATION ET A L'EMPLOI	103
3.1.9	L'ACCES AUX SERVICES ADMINISTRATIFS	104
4	<u>PRECONISATIONS ET SCENARIO D'EVOLUTION</u>	106
4.1	METHODOLOGIE.....	106
4.2	LES OBJECTIFS ET LES RESULTATS ATTENDUS	109
4.2.1	FAVORISER LA MOBILITE DANS UNE DYNAMIQUE D'INCLUSION.....	110
4.2.2	LIEU RESSOURCE : LA REFLEXION ET LA CREATION DE STRUCTURES DEDIEES A LA JEUNESSE.....	111
4.2.3	ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE ET MESURES MANDATEES (AED, AEMO).....	112
4.2.4	L'ACCOMPAGNEMENT A LA FORMATION ET A L'EMPLOI.....	114
4.2.5	LUTTER CONTRE LE HARCELEMENT ET LE CYBER HARCELEMENT	115
4.2.6	PREVENIR LES ADDICTIONS LICITES ET ILLICITES.....	116
4.2.7	COMMUNIQUER SUR LES REPRESENTATIONS DES SEXUALITES ET DES QUESTIONS IDENTITAIRES	117
4.2.8	UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE D'ACCES AUX SOINS ET AUX SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS	119
4.3	MISE EN PLACE D'UN PROCESSUS D'EVALUATION DE L'ACTION	121
5	<u>EXPRESSIONS DES ACTEURS : RESTITUTION D'ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES.....</u>	122
5.1	FICHES COMMUNES ET ACTEURS INSTITUTIONNELS ET LOCAUX.....	122
5.1.1	RENCONTRE AVEC LES ELUS LOCAUX DE LA ZONE 1	123
5.1.2	RENCONTRE AVEC LES ELUS LOCAUX DE LA ZONE 2	146
5.1.3	RENCONTRE AVEC LES ELUS LOCAUX DE LA ZONE 3	161
5.1.4	RENCONTRE AVEC LES ELUS LOCAUX DE LA ZONE 4	177
5.1.5	RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES GLOBAUX	195
5.1.6	RENCONTRE AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX.....	254
5.1.7	LA RENCONTRE AVEC LES JEUNES DU TERRITOIRE	327
6	<u>ANNEXES :.....</u>	331
6.1	ANNEXE N°1 : DONNEES DEMOGRAPHIQUES INSEE 2017.....	331
6.2	ANNEXE N°2 : ANNUAIRE DES ASSISTANTS SOCIAUX ET DE LEURS PERMANENCES	336
6.3	ANNEXE N°3 : QUESTIONNAIRE REALISE A DESTINATION DES JEUNES	337
6.4	ANNEXE N° 4 : DONNEES DE LA MISSION LOCALE (DONNEES JUILLET 2021)	343
6.5	ANNEXE N°5 : WEBCONFERENCE « JEUNESSE EN LIGNE : DES USAGES AUX RISQUES DU NUMERIQUE »	344

1 Appréhender le territoire et définir la question du développement

1.1 Présentation de la commande politique et compréhension des enjeux

Dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalière franco-italien ALCOTRA (Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière) et plus spécifiquement de son Axe 4 « Inclusion Sociale et citoyenneté européenne », la Métropole Nice Côte d'Azur est partenaire du Plan Intégré ThEMatique - PROximité SOLidarité : Le PITEM PROSOL.

Ce plan vise à améliorer les services auprès des populations fragiles (jeunes, femmes et seniors) dans les zones rurales.

Le service Politique de la ville s'inscrit dans le projet autour de la thématique « Jeunes » en appui des compétences du fonds d'aide aux jeunes et de la prévention spécialisée (jeunes entre 11-25 ans).

L'appel d'offre a été lancée par la Métropole Nice Côte d'Azur, auprès d'associations habilitées en matière de prévention spécialisée, **attribué le 4 décembre 2020 à l'association MONTJOYE pour une durée de 12 mois.**

La prestation consiste à réaliser un diagnostic partagé avec la région frontalière Italienne concernant les besoins d'actions socio-éducatives en direction de la jeunesse des 11/25 ans du moyen et haut pays de la Métropole.

Aussi, dans un premier temps, l'objectif sera d'évaluer les besoins du public et d'établir un diagnostic de l'existant sur ce territoire.

Dans un second temps, le Diagnostic devra également donner des pistes de préconisations d'actions socioéducatives.

La mise en œuvre du diagnostic est basée :

- Sur 27 communes de la Métropole Nice Côte d'Azur.
- Avec un binôme de travailleurs sociaux de l'association MONTJOYE.
- En organisant des rencontres avec les élus locaux, les structures municipales, les acteurs locaux, les jeunes et tout organisme dédié à la prise en charge de la jeunesse.

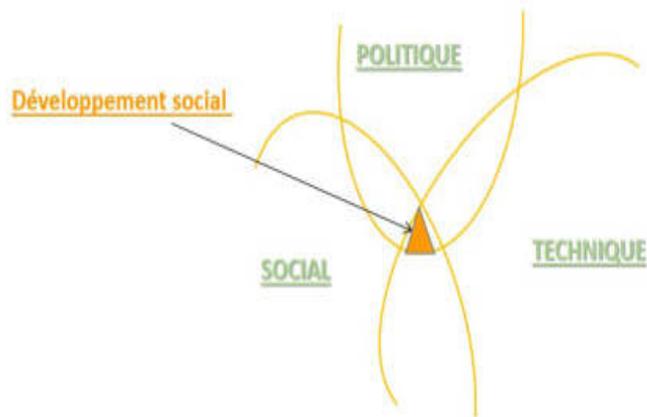
1.1.1 L'équipe projet

Le service PASSAJ, en charge de la conduite de ce projet est organisé de la manière suivante pour l'étude confiée par la Métropole Nice Côte d'Azur.

Mortal YAHY	Directeur du pôle Prévention Educative et Insertion	M. 06 70 79 98 06 m.yahi@montjoye.org
Virginie CAVAILLER	Chargée de mission	M. 06 72 69 53 88 passaj.diag-prosol@montjoye.org
Elodie GHIBAUDO	Chargée de mission	M. 06 29 52 09 48 passaj.diag-prosol@montjoye.org

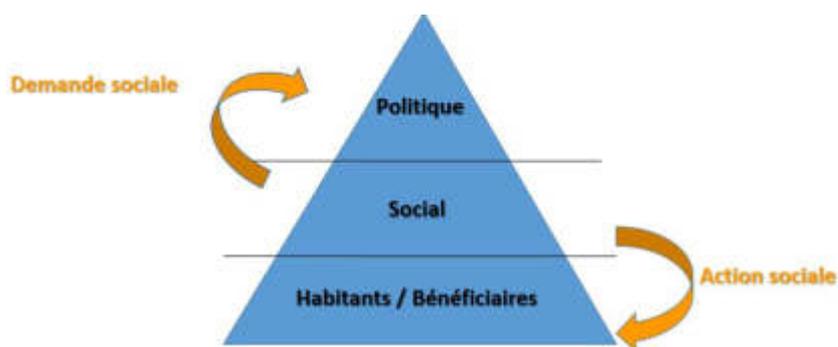
Le développement social est à la croisée de différents enjeux.

Il nécessite de réaliser un **diagnostic partagé** ce qui suppose de franchir plusieurs étapes avec soin dans une dynamique de concertation entre acteurs aux responsabilités diverses.



Dans notre proposition, l'acceptation de la définition du diagnostic partagé est la suivante :

« État des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future ». Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR)

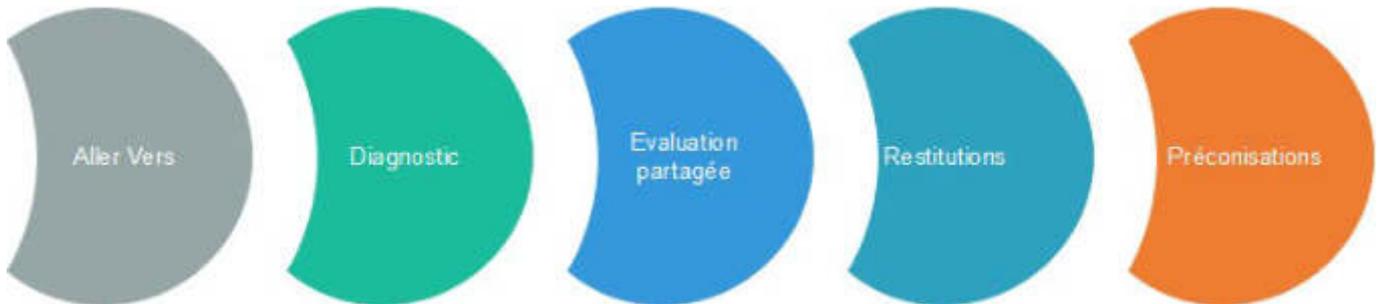


Le développement social demande de sortir d'une logique binaire opposant une démarche « descendante » qui commande au politique de penser l'action sociale, et une démarche « ascendante », reflet de la demande. Entre les deux, le social ne serait qu'une zone tampon...

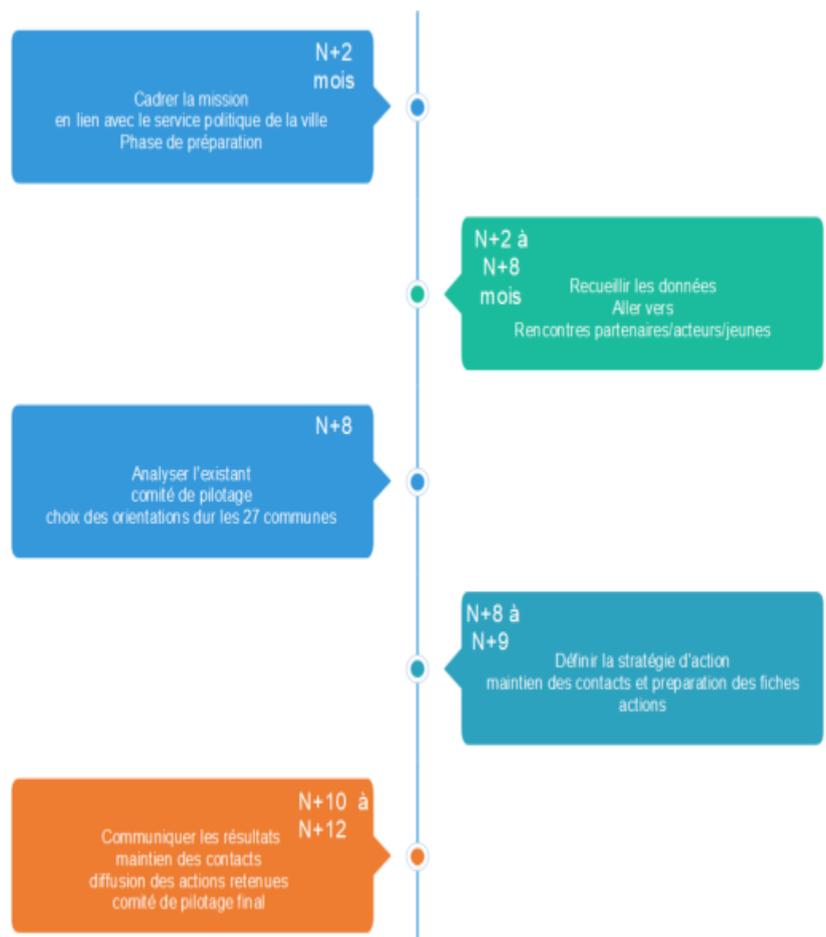
C'est pourquoi il nous semble fondamental de **conduire également ce diagnostic avec les jeunes en lien avec les partenaires repérés.**

Nous distinguons pour chaque commune concernée, 5 phases concernant la méthodologie :

- Aller vers pour mobiliser et conduire l'action : réalisation d'entretiens avec les acteurs du territoire
- Diagnostiquer par le recueil des besoins
- Evaluation partagée des besoins
- Restitution : interactions avec les acteurs rencontrés et de mettre en perspective d'actions les préconisations
- Préconisations d'actions



Méthode de travail envisagé :



Le diagnostic repose sur la participation des acteurs (habitants, partenaires, élus...) sur la confrontation des points de vue et la recherche de solutions communes. Seront associés le public jeune à partir des rencontres « aller vers » en présence sociale sur les différents lieux de regroupements.

Une analyse systémique partagée :

Ce travail se construira avec les habitants, les élus et les professionnels du territoire. En effet, les représentations de chacun mettront en perspective la réalité singulière de chaque acteur. La confrontation du réel de ces derniers permettra d'élaborer une vision partagée des enjeux du territoire.

1.1.2.1 *Cadrer la mission*

Notification +2 mois

Cette phase que nous estimons à deux mois comprend les missions suivantes

- Recrutement des deux ETP – la sélection finale sera effectuée avec le référent politique de la ville
- Travail en concertation avec le service politique de la ville – Direction de la cohésion sociale, handicap et droits des femmes, de la Métropole NCA afin d'organiser le premier comité de pilotage pour échanger sur les attendus et fixer les temps de pilotage de la mission pour l'année ainsi que la validation définitive de ses membres.
- Préparation des visites de terrain par un recensement exhaustif des partenaires
- Validation des supports proposés pour l'analyse de l'existant
- Réalisation des premiers contacts téléphoniques

1.1.2.2 *Recueillir les données*

Notification +2 mois à Notification + 8 mois

Cette phase d'une durée de 5 mois est le cœur de la démarche participative souhaitée. Elle a pour objet le déplacement sur l'ensemble des communes du haut et moyen pays de la métropole.

Objectifs :

- Rencontrer les partenaires et acteurs locaux.
- Organiser le recueil des besoins par des rencontres avec les jeunes.
- Recueillir les préconisations des partenaires/acteurs locaux et des jeunes sur les actions à ce jour non couvertes.
- Transcrire l'existant - le diagnostic de l'existant sera reporté au fur et à mesure des rencontres permettant de présenter les communes rencontrées lors des comités trimestriels.

Nous proposons un lien internet permettant d'observer les résultats en continu sur toute la durée de la mission par le chargé de mission politique de la ville.

Des modalités de recueil de données variées seront proposées. Nous prioriserons le recueil par des nouveaux outils digitaux qui seront proposés aux jeunes équipés d'un smartphone (exemple Wooclap – plateforme interactive qui permet le recueil d'avis via les smartphones) pour dynamiser le recueil des besoins des jeunes. Cette solution ne sera pas proposée dans le cadre des zones blanches ou pour les jeunes ne disposant pas de smartphones.

1.1.2.3 *Analyser l'existant*

Notification + 8 mois – comité de pilotage

Un comité de pilotage nous permettra d'échanger sur les retours de l'ensemble des 27 communes et de l'ensemble des préconisations réalisées.

En fonction des orientations choisies par les membres du comité de pilotage, cela permettra de retenir des idées d'actions innovantes et d'envisager d'essayer des pratiques ayant bien fonctionné sur le littoral en veillant à prendre en compte les spécificités du haut et moyen pays.

1.1.2.4 *Définir la stratégie d'action*

Notification + 8 mois jusqu'à notification +9 mois

- Réalisation de fiches actions
- Actions nouvelles, bonnes pratiques issues d'actions réalisées sur le littoral mais tenant compte des spécificités des territoires.
- Maintien du contact avec les partenaires et acteurs locaux – complément recueil de données
- Maintien du contact avec les jeunes (veille sociale, observation et analyse) Consolidation du diagnostic

1.1.2.5 *Communication des résultats OK*

Notification + 10 mois à Notification +12 mois

Cette phase estimée à trois mois a pour objet :

- Maintien du contact avec les partenaires et acteurs locaux – complément recueil de données
- Maintien du contact avec les jeunes (veille sociale, observation et analyse) Consolidation du diagnostic
- La réalisation du comité de pilotage final.

Les réunions avec le service politique de la ville

Des réunions de travail entre nos deux services (PASSAJ / Politique de la Ville NCA) se sont inscrites en point d'étape de nos interventions.

Nous avons pu faire état des avancées, partager des contacts partenaires, donner des premières lectures du territoire.

Les réunions se sont tenues :

- Le 25 février 2021
- Le 17 mars 2021
- Le 26 mai 2021
- Le 6 juillet 2021
- Le 7 octobre 2021

1.2 Présentation de L'Association



L'Association MONTJOYE trouve son inspiration dans l'attachement aux valeurs initiées par ses fondatrices et fondateurs et dans les mouvements d'éducation populaire. Ces valeurs ne s'expriment plus aujourd'hui dans le même contexte, mais leur esprit constitue le socle de ses convictions présentes : agir dans une démarche d'innovation pour une meilleure inclusion sociale.

Depuis sa création, l'Association Montjoye se développe, se diversifie et s'enrichit de l'apport de professionnels salariés compétents. Elle élargit ainsi son champ d'action dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Dans une société en évolution, qui génère sans cesse de nouveaux besoins d'aides et d'accompagnements, l'Association Montjoye demeure **attentive à l'adaptation de ses activités** ainsi qu'à la gestion de ses services et établissements.

L'Association Montjoye est engagée **dans une dynamique territoriale de proximité** favorisant les partenariats et s'inscrit comme acteur dans les dispositifs législatifs et publics concernant l'ensemble des champs de l'action sociale, de la citoyenneté active et de la lutte contre les exclusions.

L'Association MONTJOYE se fonde sur la **certitude que les capacités, les potentialités, l'éducabilité de l'être humain doivent permettre à chacun de trouver sa place dans la société** en tant que citoyen libre et responsable dans le respect des différences individuelles, il s'agit d'aider chacun à devenir artisan de son propre développement et responsable de son avenir.

qui permettent de renforcer les liens sociaux, de lutter contre l'exclusion, les discriminations et ainsi de contribuer à l'harmonie social

La fraternité, la solidarité, l'ouverture, le progrès et le respect profond des différences sont les valeurs

1.2.1 Identification de la structure

RAISON SOCIALE ASSOCIATION MONTJOYE	
Président	M. Catherine BRETAUDEAU, Présidente
Directeur Général	M. Patrick VALAT, Directeur Général
Adresse	6 Avenue Edith Cavell
Téléphone	04 92 00 24 50
Télécopie	04 92 00 24 51
Adresse e-mail	siege@montjoye.org
Site internet	http://www.montjoye.org
Autorisation de frais de siège	06 Avril 2018

DIRECTION DU POLE PREVENTION EDUCATIVE ET INSERTION	
Directeur de pôle	M. Mortal YAHY
Adresse	ZAC des travaux Chemin des travaux – La Briquèterie A 06800 Cagnes sur mer
Téléphone	06 70 79 98 06 & 04 97 10 20 80
Adresse e-mail	m.yahi@montjoye.org
Site internet	https://passaj.fr/

1.2.2 Axes d'intervention de l'association

Outre son expérience reconnue dans **le champ de la protection de l'enfance**, MONTJOYE bénéficie d'une **expérience dans le champ de l'accompagnement à la citoyenneté, l'insertion par l'emploi le logement et la formation**. S'inspirant des mouvements d'éducation populaire, elle agit dans une démarche d'innovation pour une meilleure inclusion sociale.

Elle s'engage dans une dynamique territoriale favorisant les partenariats et s'inscrit comme acteur dans les dispositifs législatifs et publics concernant l'ensemble des champs de l'action sociale, de la citoyenneté active et de la lutte contre les exclusions.

Nos missions comme nos objectifs font des personnes qui nous sont confiées ou qui nous sollicitent, les premiers acteurs de leur vie, de leur projet, enfants ou adultes de tous âges, quelle que soit leur fragilité.

Pour cela, nous orientons nos actions dans des termes précis qui sont autant d'orientations positives depuis toujours ; l'éducation pour apprendre la vie, l'autonomisation pour assurer la durée, l'accompagnement comme posture, le développement social local pour participer dans la proximité...

Ce sont les orientations concrètes de l'accès à la pratique de la citoyenneté. Nous maintenons notre vocation à poursuivre nos quatre missions principales :

- **La protection de l'enfance et de la famille et du soutien à la fonction parentale,**
- **L'insertion sociale et professionnelle et ses conditions de formation, de logement et d'accès à l'emploi,**
- **L'accompagnement solidaire et la citoyenneté active.**
- **L'aide aux victimes**

L'Association est organisée en **trois pôles** favorisant l'accueil et l'accompagnement de mineurs et de parents et couvrant les champs de la protection de l'enfance et l'entrée dans la vie active

Pôle « Socio-Judiciaire » composé de : Service d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (**A.E.M.O.**), service socio judiciaire **ALTERNATIVE**, service d'aide et accompagnement des victimes (**SAV**), Service d'Investigation Educative (**SIE**), d'un Espace Rencontres Parents Enfants (**ERPE**).

Pôle « Enfants confiés » composé de : **RELANCES** dispositif d'hébergements diversifiés (3 unités collectives, studios et appartements, hébergement à domicile et semi internat), du Service d'Accueil Familial Renforcé et d'Accompagnement Médiatisé 06 (**SAFRAM 06**), d'un Foyer de jeunes travailleurs et d'un Centre Ressources de Quartier (**Espace Soleil**), d'un dispositif d'Accompagnement Renforcé Citoyenneté Hébergement Emploi (**ARCHE**) pour les jeunes de 16 à 18 ans.

Pôle « Prévention Educative et Insertion » composé des services de prévention spécialisée (**PASSAJ**), d'action éducative à domicile (**AED**), du centre social **ISI** à Vence (filiale de l'Association MONTJOYE depuis janvier 2016).

L'association gère également un centre de formation centré sur la formation des bas niveaux de qualification (**CF2M**).

1.2.3 Présentation du service PASSAJ

Le service de prévention spécialisée est créé en avril 1975. Son habilitation date de 1994. PASSAJ dispose d'une autorisation sur les missions de prévention spécialisée depuis janvier 2007.

PASSAJ intervient à ce jour dans les communes suivantes : Cannes, Grasse, Antibes, Vallauris, Valbonne, Drap, Vence, Cagnes sur mer et Carros.

L'**agrément éducation nationale** (depuis 2014) permet au service d'intervenir, dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées du département des Alpes Maritimes, pendant le temps scolaire, en appui aux activités d'enseignement conduites par les établissements et d'organiser des activités éducatives complémentaires en dehors du temps scolaire.

Au niveau du service PASSAJ, pour mener à bien nos missions, nous nous inscrivons dans un réseau de partenaires et de collaborations à différents niveaux :

- Des partenariats institutionnels, structurels et financiers,
- Les partenaires associatifs et autres, accompagnant le même public, avec lesquels une coordination de l'offre de service et le développement de projet partagé est nécessaire,
- Les autres collaborations dans le cadre de projets communs.

Ces partenariats, qui font l'objet de conventions partenariales, et ces collaborations permettent à PASSAJ d'organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions éducatives et préventives (individuelles/collectives) visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes.

PASSAJ est identifié comme pouvant **apporter des réponses diversifiées** permettant de concourir à la **réduction des inégalités et à favoriser l'insertion**.

L'expertise, autour de la connaissance des jeunes, des problématiques de rupture sociale qui se combinent avec un cumul de désavantages sociaux interagissant les uns avec les autres, est travaillée de manière régulière avec les différents réseaux du service.

PASSAJ est particulièrement vigilant à la qualité de ses collaborations. Un des axes du projet de service est de renforcer l'appartenance à ces différents réseaux afin de favoriser la réflexion collective, l'innovation sociale, et la proximité, l'adaptation et la cohérence de la réponse aux publics pris en charge.

Au niveau national, PASSAJ collabore (convention de partenariat) étroitement avec le Professeur de Psychologie Sociale et du Travail, Expert près la Cour d'Appel de Rouen et Vice-Président de l'Association Française de Criminologie, monsieur Sid ABDELLAOUI et son équipe du **Laboratoire PErSeus à l'Université de LORRAINE** sur la validité des outils et méthodes que nous mobilisons sur une problématique aussi sensible que celle des radicalités violentes.

PASSAJ est engagé auprès du **réseau CNAPE** (fédération des associations de protection de l'Enfance) ce qui permet de construire les interventions de demain en s'appuyant sur les problématiques repérées chez les jeunes et de proposer des actions adaptées dans l'ensemble des problématiques envisagées : décrochage scolaire, isolement, marginalisation, retrait social, problèmes d'oisiveté et d'addiction, les problématiques familiales (et parentales pour les mineurs), les problématiques de santé sexuelle ainsi que les problématiques liées à l'insertion professionnelle...

Au niveau local, PASSAJ a un **partenariat privilégié avec les municipalités dans le cadre des dispositifs CLSPD** (Cannes, Grasse, Vallauris, Carros et Vence), des GLTD de Vallauris (Groupement Local de Traitement de la Délinquance), de la GUP de Grasse (Gestion Urbaine de Proximité), de la Cellule Incivilités d'Antibes qui traite des regroupements de jeunes. Sur plusieurs communes, dont cagnes/mer (NCA) PASSAJ est présent au niveau des Groupes de Partenariat Opérationnel (GPO).

Notre vision du partenariat s'inscrit dans un territoire donné en interagissant avec les différents dispositifs et mission, allant de la protection de l'Enfance à la prévention de la délinquance.

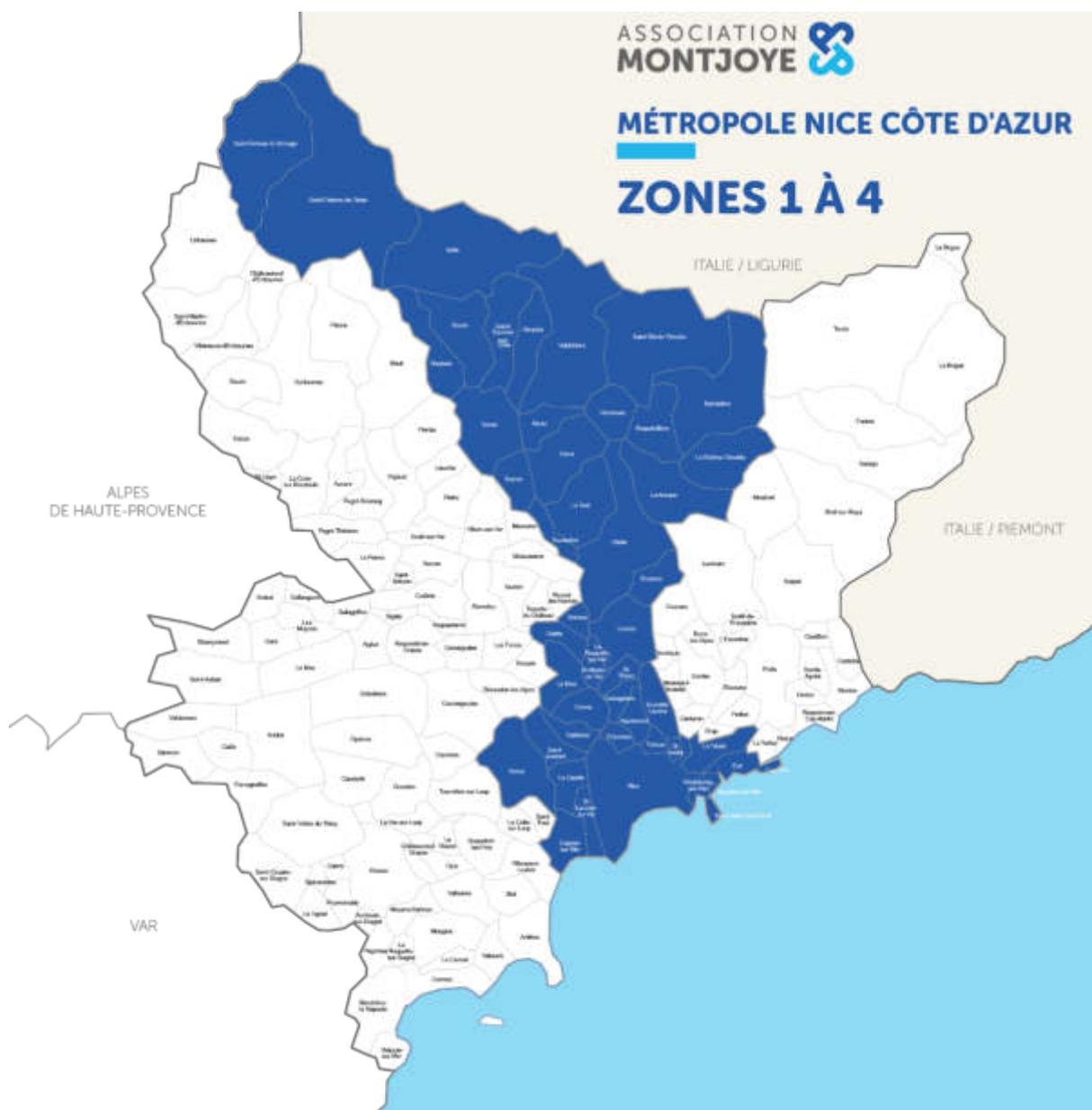
2 Evaluation du contexte local

Cette partie a pour objectif de mettre en lumière les structures et les acteurs présents sur le territoire afin de mieux appréhender les dynamiques territoriales.

Les documents cartographiques et statistiques, la localisation des structures, des équipements et des services ainsi qu'une vision globale de la population et de ses pratiques permettent une meilleure compréhension de l'offre de services en incluant les prestations offertes à ce jour par la mobilité et leur accessibilité ou non aux jeunes et leurs familles.

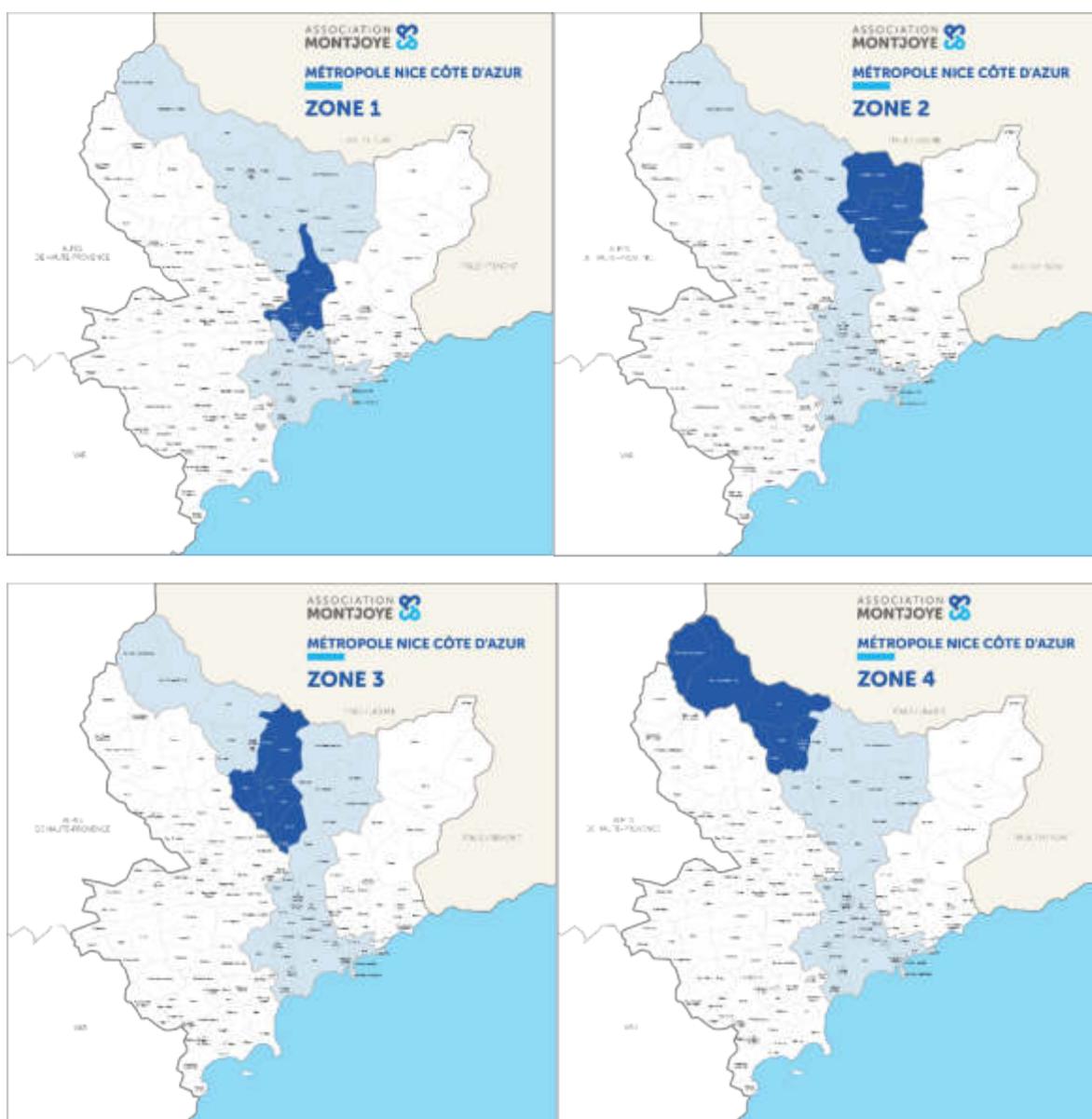
2.1 Familiarisation avec le territoire

Afin d'organiser l'étude en veillant à optimiser les temps de présence sur site et en limitant le temps de trajet, nous avons découpé le territoire des 27 communes en 4 zones d'intervention.



Découpage du secteur à diagnostiquer, avec 27 communes, en 4 zones

ZONE 1	Utelle, Duranus, Bonson, Gilette, Levens, La Roquette sur Var, Saint Martin du Var,
ZONE 2	Saint Martin Vésubie, Belvédère, Venanson, Roquebillière, La Bollène Vésubie, Lantosque,
ZONE 3	Rimplas, Valdeblore, Ilonse, Marie, La Tour sur Tinée, Bairols, Clans, Tournefort,
ZONE 4	Isola, Roubion, Roure, Saint Dalmas le Selvage, Saint Etienne de Tinée, Saint Sauveur sur Tinée



2.1.1 Les contraintes liées au territoire

Une première contrainte repérée est la question de **l’accessibilité de certains villages** à une partie des services et équipements.

Le Haut-Pays est un **territoire montagneux et enclavé** qui se déploie de la Vallée de la Tinée à la frontière Italienne. Ce vaste territoire recouvre les trois quarts de la superficie de la Métropole mais ne regroupe que 12 639 personnes dont 20 % ont moins de 20 ans.

Le Moyen-Pays regroupe une population de 88 750 habitants, qui reste assez jeune, majoritairement des familles (17 %). Les moins de 20 ans représentent 24 %.

Une seconde contrainte plus contextuelle, liée aux **effets du passage de la tempête Alex** sur les Alpes Maritimes, est la fragilité de certaines routes, infrastructures, la destruction d’une partie des vallées et l’impact humain de cette catastrophe.

Il est à noter que du fait de l’étendue de la zone à couvrir par le diagnostic, les déplacements ont été nombreux. Afin d’optimiser les temps de trajet/intervention, nous avons regroupé les entretiens sur les communes. Concernant la zone 4, au vu des distances à parcourir entre les communes elles-mêmes du territoire, nous avons passé plusieurs jours consécutifs sur place.

Ces différents déplacements pour des entretiens physiques nous ont **permis une immersion complète dans la vie locale des communes** pour une meilleure appréhension des modes de vie des habitants et de leurs pratiques. Cela a aussi favorisé la proximité directe avec les jeunes via les questionnaires que nous leur avons distribués. Nous avons également pu dynamiser le lien avec les élus locaux et partenaires territoriaux qui restent excentrés du littoral.

2.2 Données démographiques

2.2.1 Données INSEE

La source des données démographiques du territoire du haut et moyen pays est celle de l’INSEE¹ issue de l’année 2017. Seuls les noms des maires ont été actualisés suite aux nouveaux mandats de 2021.

Il est à noter qu’il existe un **écart entre les données démographiques INSEE et le nombre d’habitants par commune transmis par les élus locaux**. Ceci s’explique par une dynamique familiale propre à chaque commune, à savoir :

- La tranche d’âge des 12-17 ans, souvent en internat dans les établissements scolaires, sont recensés sur les communes d’origine mais ne sont pas présents sur celles-ci à la semaine.

¹ Voir annexe n°1 : Données démographiques INSEE 2017

- La tranche d'âge des 18-25ans, recensés également sur les communes du haut et moyen pays est pour certaine absente du territoire à l'année, pour raison d'études, d'emploi et de logement extérieurs du territoire.

2.2.1.1 Zone 1

Communes de :	Population totale :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utelle ▪ Duranus ▪ Bonson ▪ Gillette ▪ Levens ▪ La Roquette sur Var ▪ Saint Martin du Var 	12024 habitants	
	Population Jeunes :	
	0/14 ans	15/29 ans
	2288	1804

Sur cette zone nous comptabilisons 2288 jeunes sur la tranche d'âge 0-14 (1128 filles et 1159 garçons) et 1804 jeunes (889 filles et 915 garçons) sur la tranche d'âge 15-29 ans.

1467 jeunes sont scolarisés sur la tranche d'âge des 11-24 ans pour un total de 1909 jeunes, pour une moyenne de 80,9%. Alors que le nombre de jeunes non scolarisés sur la tranche d'âge 11-17ans reste à la marge, le nombre de scolarisés sur la tranche d'âge 18-24ans est beaucoup plus faible, oscillant entre 32,6% et 52,5% pour l'ensemble des communes.

403 jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans exercent une activité professionnelle pour 530 actifs sur la même tranche d'âge.

4931 ménages sont recensés sur la zone 1, dont 221 familles monoparentales sur la commune de Saint Martin du Var et 147 sur la commune de Levens.

En moyenne, 8,6% des jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans vivent seuls sur les 4931 ménages recensés sur la zone 1 avec un pourcentage plus élevé à hauteur de 20% pour la commune de Duranus et à la baisse à hauteur de 4,8% pour Levens.

2.2.1.2 Zone 2

Communes de :	
▪ Saint Martin Vésubie	
▪ Belvédère	
▪ Venanson	
▪ Roquebillière	
▪ La Bollène Vésubie	
▪ Lantosque	

Population totale :	
5975 habitants	
Population Jeunes :	
0/14 ans	15/29 ans
852	723

Sur cette zone nous comptabilisons 852 jeunes sur la tranche d'âge 0-14 (399 filles et 452 garçons) et 723 jeunes (333 filles et 387 garçons) sur la tranche d'âge 15-29 ans.

525 jeunes sont scolarisés sur la tranche d'âge des 11-24 ans pour un total de 744 jeunes, pour une moyenne de 73,2%. Alors que le nombre de jeunes non scolarisés sur la tranche d'âge 11-17ans reste à la marge, le nombre de scolarisés sur la tranche d'âge 18-24ans est beaucoup plus faible, oscillant entre 14,3% et 43,5% pour l'ensemble des communes.

176 jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans exercent une activité professionnelle pour 226 actifs sur la même tranche d'âge.

2837 ménages sont recensés sur la zone 2.

En moyenne, 15% des jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans vivent seuls sur les 2827 ménages recensés sur la zone 2 avec un pourcentage plus élevé à hauteur de 25,2% pour la commune de Saint-Martin-Vésubie et à la baisse à hauteur de 8,2% pour La Bollène-Vésubie.

2.2.1.3 Zone 3

Communes de :		Population totale :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Rimplas▪ Valdeblore▪ Ilonse▪ Marie▪ La Tour sur Tinée▪ Bairols▪ Clans▪ Tournefort		2719 habitants	
		Population Jeunes :	
		0/14 ans	15/29 ans
		433	339

Sur cette zone nous comptabilisons 433 jeunes sur la tranche d'âge 0-14 (196 filles et 237 garçons) et 339 jeunes (162 filles et 175 garçons) sur la tranche d'âge 15-29 ans.

285 jeunes sont scolarisés sur la tranche d'âge des 11-24 ans pour un total de 353 jeunes, pour une moyenne de 48,7%. Alors que le nombre de jeunes non scolarisés sur la tranche d'âge 11-17ans reste à la marge, le nombre de scolarisés sur la tranche d'âge 18-24ans est beaucoup plus faible, oscillant entre 0% et 60% pour l'ensemble des communes.

65 jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans exercent une activité professionnelle pour 76 actifs sur la même tranche d'âge.

1133 ménages sont recensés sur la zone 3.

En moyenne, 6,3% des jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans vivent seuls sur les 1133 ménages recensés sur la zone 3 avec un pourcentage plus élevé à hauteur de 20% pour la commune de Rimplas et nul à 0% pour Ilonse, Marie, Bairols, Tournefort et La Tour.

2.2.1.4 Zone 4

Communes de :	
<ul style="list-style-type: none">▪ Isola▪ Roubion▪ Roure▪ Saint Dalmas le Selvage▪ Saint Etienne de Tinée▪ Saint Sauveur sur Tinée	

Population totale :	
2932 habitants	
Population Jeunes :	
0/14 ans	15/29 ans
382	398

Sur cette zone nous comptabilisons 383 jeunes sur la tranche d'âge 0-14 (194 filles et 188 garçons) et 398 jeunes (189 filles et 210 garçons) sur la tranche d'âge 15-29 ans.

229 jeunes sont scolarisés sur la tranche d'âge des 11-24 ans pour un total de 348 jeunes, pour une moyenne de 68,8%. Alors que le nombre de jeunes non scolarisés sur la tranche d'âge 11-17ans reste à la marge, le nombre de scolarisés sur la tranche d'âge 18-24ans est beaucoup plus faible, oscillant entre 0% et 57,1% pour l'ensemble des communes.

116 jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans exercent une activité professionnelle pour 127 actifs sur la même tranche d'âge.

1559 ménages sont recensés sur la zone 4.

En moyenne, 21,4% des jeunes sur la tranche d'âge 15-25 ans vivent seuls sur les 1559 ménages recensés sur la zone 4 avec un pourcentage plus élevé à hauteur de 50% pour la commune de Saint-Delmas-le-Selvage et nul à 0% pour Roure et Roubion.

2.2.2 Tendances générales et synthèse

2.2.2.1 Analyse des données quantitatives INSEE 2017

Nous observons sur l'ensemble du territoire des communes très disparates en termes de population allant de 4738 habitants sur la commune de Levens à 91 habitants pour la commune de Rimplas. Cette disparité entre les communes a forcément pour conséquence **une prise en considération de l'inégalité démographique entre chaque commune dans la projection des besoins et des préconisations.**

Concernant la jeunesse, nous relevons un nombre plus important de non scolarisés sur la tranche d'âge 18-25ans et pour autant un nombre d'inactifs que l'on peut considérer comme conséquent sur la même tranche d'âge et pour l'ensemble des zones. **L'inactivité tant scolaire que liée à l'emploi est également à prendre en compte dans l'élaboration de pistes de réflexion** pour améliorer les conditions de vie de la jeunesse sur le haut et moyen pays.

2.2.2.2 Analyse des données qualitatives via les entretiens avec les élus locaux

A l'issu de l'ensemble des entretiens menés sur le haut et moyen pays, il est à noter qu'une **distinction est aujourd'hui à faire entre les familles dites « autochtones » et les familles dites « nouvelles » dans les compositions familiales.**

En effet, un **phénomène de nouvelles familles s'installant sur le territoire s'explique par des problématiques sociales et économiques** essentiellement liées à l'accessibilité au logement sur le littoral, mais aussi en lien avec « la fuite » des services sociaux. A la marge, nous retrouvons également quelques familles ayant décidé de se reculer de la ville pour un projet plus écologique et en lien direct avec la nature ; observation qui s'est renforcée par la crise sanitaire actuelle.

Ainsi, ces nouveaux foyers prennent ancrage sur ces communes reculées en raison de loyers plus attractifs, **un éloignement des prises en charge socio-éducatives** et une proximité avec un environnement plus naturel.

Ce phénomène a pour conséquence une fracture entre une population rurale qui connaît son territoire et ses coutumes et une nouvelle population néorurale beaucoup moins engagée dans les dynamiques communales, ne favorisant pas la mixité et la démarche participative dans les vies villageoises.

Cela se répercute directement au sein de la jeunesse, notamment repéré dans les établissements scolaires où il est constaté une **disparité entre « ruraux » et « urbains »** (style vestimentaire, langage, mode de vie, pratiques quotidiennes et des réseaux multiples).

Au niveau de la structure familiale, nous relevons une tendance générale **d'augmentation du nombre de familles monoparentales** – plutôt des mères célibataires - et recomposées sur le territoire. Ce qui favorise une certaine précarité économique de ces familles qui peut expliquer la non fréquentation d'activités pour les jeunes et un isolement dans le comportement collectif au sein des dynamiques communales.

2.3 Données mobilité

Suite à la problématique centrale de mobilité rencontrée sur le territoire du haut et moyen pays métropolitain, et la confirmation dans le cadre des éléments recueillis auprès de Pôle emploi, à savoir que **qu'environ 40% de ces jeunes n'ont pas le permis B, n'ont aucun moyen de locomotion motorisé et dépendent des transports en commun**, nous avons trouvé opportun d'étudier la question des transports auprès des services métropolitain.

Cependant, les personnes sollicitées n'ont pas pu répondre favorablement à notre besoin de données essentielles pour nourrir la partie concernée.

Nous avons tout de même pu recenser les éléments suivants selon nos recherches et analyse, qui offrent une visibilité quant à la mobilité réduite de la population sur l'ensemble de la zone étudiée.

Il existe donc sur les deux vallées **deux lignes Azur principales par couloir relatives à la Tinée et à la Vésubie** :

- Sur le couloir de la Tinée, les deux lignes sont la 91 et la 92.
- Sur le couloir de la Vésubie, les deux lignes sont la 90 et la 93.

Il est à noter qu'il n'existe pour l'ensemble de ces lignes **que deux à trois allers-retours sur la journée**, ce qui limite le déplacement des populations et demande une anticipation et une organisation journalière.

Par ailleurs, pour des communes excentrées du couloir routier principal, **un service de bus à la demande est possible** depuis quelques années. Ce dernier doit être demandé au plus tard la veille du besoin, **mais reste toutefois limité** car un nombre effectif doit être rempli pour qu'il soit opérationnel, ce qui s'avère très contraignant au quotidien, en particulier pour les jeunes qui sont parfois soumis à

l'instabilité de leur emploi du temps. Certains se voient alors obligés de trouver des solutions personnelles de type covoiturage ou déplacement à pied pour répondre à leur besoin de mobilité.

Lignes à la Carte du Hauts Pays

 MARIE	 LA TOUR COLOMARS
 ILOISE MARIE	 CLANS ROUSSILLON COLOMARS
 LES BUISSSES ROUBION ROURE ST-SAUVEUR-SUR-TINEE	 CLANS
 ST SAUVEUR SUR TINEE ROURE	 UTELLE COLOMARS
 ST-DALMAS-LE-SERVAGE ST-ETIENNE-DE-TINEE	 UTELLE ROQUEBILLIERE
 ISOLA 2000 ISOLA VILLAGE	 RIMPLAS LA BOLLINE LA COLMIANE ST-MARTIN- VÉSUBIE LA COLMIANE
 BAIROLS CLANS	

Enfin, de **nombreuses lignes réservées aux scolaires** (primaires et secondaires hormis les étudiants) - les « Scolabus » - sont présentes sur le territoire et répondent de manière générale à l'ensemble des besoins de la jeunesse pour se rendre sur leur établissement scolaire en respectant les régimes scolaires : internat, demi-pensionnaires, externes. Néanmoins, **cette organisation est limitée par le nombre de places réservées dans chaque bus**, obligeant parfois à deux allers-retours entre les communes et l'établissement scolaire (principalement vrai pour les écoles primaires).

2.4 Données gendarmerie

Les données de la gendarmerie nationale ont été transmises par le lieutenant-colonel, officier adjoint police judiciaire.

2.4.1 Les faits constatés

Nous entendons par « fait constaté », les données de police judiciaire comptabilisant les faits pénaux bruts (commis ou tentés), retenus à raison des crimes et délits consignés dans un procès-verbal transmis à l'autorité judiciaire, à différencier des faits jugés.

Au total, 1073 faits ont été constatés sur la période du 1 janvier 2020 au 21 août 2021.

Sur les 7 communes du bas de la vallée, la seule commune n'ayant pas connu de fait constaté est Duranus. Au total, 415 faits ont été constatés sur l'ensemble des autres communes avec une grande majorité regroupée sur les communes de Levens et de Saint Martin du Var en lien avec leur nombre d'habitants et l'important brassage de population et d'activités.

Sur les 6 communes du couloir de la Vésubie, 265 faits ont été constatés avec une forte prédominance sur les communes de Saint-Martin-Vésubie et de Roquebillière reliée à une plus forte densité de population sur celles-ci. On constate également un chiffre important sur la commune de Belvédère pour un petit pourcentage d'habitants.

Enfin, sur les 14 communes de la Tinée, 6 communes n'ont pas connu de fait constaté, toutes regroupées sur la basse tinée (Roure, Roubion, Ilonse, Marie, La tour) à l'exception de Saint-Sauveur-sur-Tinée sur la haute tinée.

Au total, 393 faits ont été constatés sur l'ensemble des autres communes, avec une majorité sur les communes d'Isola, de Saint-Etienne-de-Tinée et de Valdeblore, du fait de leur statut de station saisonnière et touristique. Se détache sur la commune de Clans un nombre important de faits constatés au vu du nombre d'habitants sur celle-ci.

2.4.2 Les mineurs victimes

Le nombre de victimes mineurs entre le 1^{er} janvier 2020 et le 21 août 2021 sur le territoire du haut et moyen pays est de 35, concentré sur les communes de Levens, La roquette-sur-var, Roquebillière, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint Martin du Var, Saint-Martin-Vésubie, Valdeblore, Belvédère et Clans :

Plus particulièrement sont comptabilisées :

- Sur la commune de Roquebillière, 10 victimes mineurs pour atteintes sexuelles, coups et blessures volontaires (intra-familial ou extérieur), menaces et chantages et délits divers.
- Sur la commune de Saint Martin du Var, 6 victimes mineurs pour vols simples contre particuliers, coups et blessures volontaires (intra-familial ou extérieur), et menaces et chantages.
- Sur la commune de Valdeblore, 6 victimes mineurs pour coups et blessures volontaires (intra-familial ou extérieur), menaces et chantage, et vols simples contre particulier.
- Sur la commune de Levens, 4 victimes mineurs pour atteintes sexuelles, menace ou chantage, vol de particuliers et vols d'accessoires sur véhicule.

- Sur la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, 3 victimes mineurs pour atteintes à la dignité et à la personnalité, vols simples contre particuliers et coups et blessures volontaires (intra-familial ou extérieur).
- Sur la commune de la Roquette-sur-var, 2 victimes mineurs pour coups et blessures volontaires (intra-familial ou extérieur).
- Sur la commune de Saint-Martin-Vésubie, 2 victimes mineurs pour harcèlement et agression sexuelle.
- Sur la commune de Belvédère, 1 victime mineure pour coups et blessures volontaires intra-familial.
- Sur la commune de Clans, 1 victime mineure pour atteintes sexuelles.

2.5 Données et contexte de l'Education nationale et des partenaires en lien avec les établissements scolaires

2.5.1 Les établissements scolaires

En 2020/2021, **1582 élèves** sont scolarisés dans les 4 collèges et le lycée du haut et moyen pays : le Collège de la Vésubie à Roquebillière, le Collège Frédéric Bréa à Saint Martin du Var, le Collège Jean Franco à Saint-Etienne-de-tinée, le Collège Saint-Blaise de Saint-Sauveur-sur-Tinée et de Lycée de la Montagne à Valdeblore.

Se rajoute à ces jeunes, 33 élèves issus du haut et Moyen pays et scolarisés au Lycée des Eucalyptus à Nice.

2.5.1.1 Le Collège de la Vésubie, Roquebillière

Le collège compte aujourd'hui 260 élèves avec 39 internes pour un effectif maximal de 40 élèves. Une filière SEGPA de 16 élèves est présente mais avec peu de débouchés pour ces élèves.

Les élèves proviennent des communes de Saint-Martin-Vésubie, de Venanson, de Roquebillière, de Lantosque, de la Bollène-Vésubie et d'Utelle.

80% des élèves externes ou demi-pensionnaires sont transportés par bus.

Les intervenants propres à l'établissement :

- Une principale
- Une CPE
- Une infirmière à temps complet qui se partage avec l'école primaire
- Un gestionnaire : volet financier et fonds sociaux.
- Une assistante sociale présente une fois toutes les deux semaines
- Psychologues de l'éducation nationale (EN) : 2 personnes présentes une fois toutes les deux semaines à tour de rôle. Leur rôle est de conseiller sur l'orientation et d'apporter un soutien psychologique.

Les intervenants extérieurs :

- La psychologue PMI
- La présence de l'Association Paje à raison d'une fois par semaine pour une seule récréation.

2.5.1.2 *Le Collège Jean Franco, Saint-Etienne-de-tinée.*

L'établissement compte 200 élèves, 130 internes (soit 65% des effectifs) et 70 externes/demi-pensionnaires.

Sur les externes, les élèves sont issus des petits villages voisins : Saint-Etienne-de-Tinée, Auron, Saint-Delmas-le-Selvage, Isola. Avec un constat de très peu d'élèves du secteur, la plupart provenant de Valberg et Guillaume ou du littoral.

Les intervenants propres à l'établissement :

- 2 psychologues EN : une fois par mois
- 1 Assistant social présent une fois toutes les deux semaines.
- 18 professeurs.

Les intervenants extérieurs

- Des actions de médiation pour les établissements ruraux isolés (financés par le département) : 2 ou 3 médiateurs 1 fois par semaine (association Paje) : le lundi pendant la matinée et sur la pause méridienne.
- Intervention de la Brigade de Prévention et de Délinquance Juvénile (BDPJ) de la gendarmerie pour les classes de 6^{ème} sur les thèmes [des réseaux sociaux : harcèlement, addictions, droit à l'image](#).

2.5.1.3 *Le Collège Ludovic Bréa, Saint Martin du Var*

On compte 537 élèves (233 filles et 300 garçons) qui proviennent essentiellement des communes de Bonson, Castagniers, Gilette, La Roquette-sur-var, La Tour, Lantosque, Le Broc, Levens, Saint Martin du Var, Utelle.

Les intervenants propres à l'établissement :

- La principale
- La principale adjointe
- L'assistante sociale depuis le début d'année, présente sur site 1 jour et demi par semaine.
- L'infirmière (du lundi au jeudi)
- La CPE
- 1 psychologue EN présent une fois par semaine le jeudi.
- Interventions en interne sous forme d'ateliers : [Thématiques sur la contraception, la sexualité, la cyber-sexualité](#) pour les 4^{èmes} avec deux référents par classe : professeurs de SVT, étudiants de médecine, infirmière du Collège.

Les intervenants extérieurs :

- Intervention Association MONTJOYE : [Programme « copains vigilants »](#) dès le 20 septembre 2020 sur deux semaines destinées aux 6^{èmes} en priorité et une exposition PASSAJ A L'ACTE pour les 5^e et 4^e sur les problèmes de harcèlement.
- Intervention de l'ARS : animation de [groupes de parole autour du confinement](#).

- Interventions de la gendarmerie : collaboration qui a commencé avec les 6^{èmes} et qui s'est finalement étendue à l'ensemble des classes jusqu'en 3^{ème} : [Interventions sur le harcèlement et le cyberharcèlement](#) essentiellement.

2.5.1.4 *Collège Saint-Blaise, Saint-Sauveur-sur-Tinée*

Le collège compte 185 élèves dont 60 internes. 2/3 sont issus de la vallée et 1/3 du littoral.

Les intervenants propres à l'établissement :

- Le principal
- 2 CPE : point fort, seul établissement à en bénéficier.
- 8 assistants d'éducation
- Une assistante sociale qui intervient une fois toutes les deux semaines.
- 2 psychologues EN présentes 1 fois par mois.
- Une infirmière

Les intervenants extérieurs :

- Psychologue PMI : 1 fois toutes les deux semaines.
- Une orthophoniste libérale : 1 fois par semaine
- Association Paje : 1 récréation (15min) par semaine.

2.5.1.5 *Le Lycée de la Montagne, Valdeblore*

Accueil de 411 élèves.

70% des élèves sont internes et viennent de la vallée du var et de la Roya.

25% des élèves sont demi-pensionnaires (les locaux et les jeunes de Puget-Theniers).

5% des élèves sont externes et vivent sur place.

Les intervenants propres à l'établissement :

- Un Proviseur
- Un Proviseur Adjoint
- Un assistant social, 1 fois par semaine ou tous les 15 jours.
- 1 infirmière à temps complet
- 2 CPE
- Un Psychologue scolaire tous les jeudis qui assure un accompagnement dont ¾ des séances pour l'orientation.
- Une cellule de veille en interne pour les informations préoccupantes : 4/5 à l'année.

Les intervenants extérieurs :

- La psychologue PMI, une après-midi par semaine mais qui n'assure aucun suivi. Elle propose également une orientation en cabinet libéral ou en CMP (liste d'attente de 6 mois).
- [Actions de prévention santé, sexualité, consommation](#) : Intervention de la Mutualité Française sur les addictions ; venue des services sanitaires y compris à l'internat (étudiants en médecine qui font des interventions de prévention).

2.5.1.6 *Lycée Les Eucalyptus, Nice.*

Sur les 1600 élèves du lycée, **33 élèves sont originaires du haut et moyen pays**, dont une majorité provenant de la commune de Saint Martin du Var, tous externes.

En tout, pour les 14 communes (Belvédère, Bonson, Clans, Duranus, Gillette, La Bollene Vésubie, La Roquette/Var, Lantosque, Levens, Roquebillière, Saint Martin du Var, Saint Sauveur/Tinée, Utelle, Valdeblore) : il y a **9 internes et 24 externes**.

Intervenants propres à l'établissement :

- 2 proviseurs (filière générale et filière professionnelle)
- 2 proviseurs adjoints (filière générale et filière professionnelle)
- 2 CPE (filière générale et filière professionnelle)
- 1 professeur documentaliste
- 200 professeurs

Intervenants extérieurs :

- Intervention de l'association PAJE avec des médiateurs, plusieurs fois par semaine.
- Action de solidarité 06 depuis 3 ans pour les lycéens professionnels, les internes et certaines classes ciblées : sur [les addictions et la consommation](#).
- Intervention de l'association AFEVE : deux services civiques qui accompagnent les jeunes en [décrochage scolaire](#) (C.V., préparation des oraux, etc.).

2.5.1.7 *Un projet de création d'un collège sur la commune de Levens*

A ce jour, les collégiens de la commune de Levens se rendent en majorité sur le collège de Tourrette-Levens. Or, ce dernier est de plus en plus engorgé par un effectif, chaque année, plus surchargé.

La commune de Levens, a donc pour projet, d'ici 2024, la création d'un établissement scolaire accueillant les levensois sur la commune, dans l'objectif de garder sa jeunesse sur la commune, de réduire la mobilité des familles et d'apporter un meilleur encadrement pédagogique et éducatif.

2.5.2 *Missions de l'Education nationale*

2.5.2.1 *Le Service Social en Faveur des Elèves*

Sur le haut et moyen pays est présent un assistant social par établissement scolaire :

- Lycée de la Montagne, Valdeblore
- Collège de la Vésubie, Roquebillière
- Collège Jean Franco, Sant-Etienne-de-Tinée
- Collège Saint-Blaise, Saint-Sauveur-sur-Tinée
- Collège Ludovic Bréa, Saint Martin du Var

Les assistants sociaux² sont présents sur site 1 jour toutes les 2 semaines avec la possibilité d'intervention à distance au besoin.

² Voir annexe n°2 : annuaire des assistants sociaux et de leurs permanences

Ils collaborent en interne avec les CPE, la vie scolaire, les infirmiers, l'équipe enseignante et en externe avec le département et les partenaires sociaux.

L'assistant social prend en charge les situations en lien avec :

- Evaluation de situations dites difficiles
- Absentéisme scolaire
- Décrochage scolaire
- Besoins financiers autour de la scolarité : internat, demi-pension, frais des voyages scolaires.

2.5.2.2 *La Mission de Lutte contre le Décrochage scolaire (MLDS)*

La MLDS s'adresse à **tous les enfants décrocheurs jusqu'à 16 ans**, date limite d'obligation scolaire. Elle a mis en place le **Parcours aménagé en formation initiale (PAFI)** une solution institutionnelle.

Il s'adresse à des élèves avec des difficultés familiales, sociales, scolaires avec une prise en charge dans la durée entre 2 semaines et 3 mois.

Un tuteur de l'équipe pédagogique est repéré et permet de faire le lien : des solutions intermédiaires peuvent être envisagées telles que 2 semaines en entreprise ou changement de classe pour une matière spécifique en cas de difficulté.

Nous n'avons à ce jour connaissance d'aucune mesure PAFI pour les élèves du haut et moyen pays.

En prévention du décrochage scolaire, les établissements scolaires ont mis en place le dispositif « devoirs faits », mais celui-ci n'est possible que par la volonté du corps professoral car assuré par les professeurs sur la base du volontariat. Il existe sur les collèges de Saint-Etienne-de-Tinée et Saint-Sauveur-sur-Tinée.

2.5.2.3 *Dispositifs relais et SEGPA*

Il n'existe qu'une seule classe d'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) pour les élèves en situation de handicap sur Saint Martin du Var qui pose ici la question incontournable de la mobilité pour les communes les plus éloignées.

Il y a également qu'une seule filière de Section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) sur l'ensemble du territoire au collège de Roquebillière, sans principal attiré. Une autre classe SEGPA existe sur la commune de Carros, mais inaccessible faute de transports.

De plus, l'orientation post SEGPA est totalement inexistante sur le haut et moyen pays par l'absence de formations ou filières spécifiques de type CAP sur le territoire.

Aucun dispositif relais n'est mis en place pour la prise en charge des élèves en difficulté, en décrochage ou en échec scolaire sur le territoire. En effet, la seule classe relais existante qui peut prendre en charge les élèves en difficulté du haut et moyen pays se situe au Collège Mistral à Nice. Les élèves y ont accès à partir de la 6^{ème} sous un module périodique de « vacances à vacances ». Cependant, l'horaire des transports n'est pas adapté car il faut compter 1h30 de transport matin et soir avec une arrivée sur site entre deux heures de classe. De plus, une limite s'observe dans ce dispositif : en effet, il n'assure pas de prise en charge et de suivi dans le comportement spécifique de l'élève sur place, avec des protocoles de type « Protocole d'Accompagnement Personnalisé » (PAP).

2.5.3 Partenaires institutionnels et associatifs intervenant sur les établissements scolaires

2.5.3.1 Psychologue et Sage-femme de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) départementale

Les différentes permanences de la psychologue PMI au sein des maisons du département (MDD) :

- 2 permanences/mois sur Saint Martin du Var le mercredi
- 2 permanences/mois sur Saint-Sauveur-sur-Tinée
- 2 permanences/mois sur Saint-Etienne-de-Tinée
- 4 permanences/mois sur Roquebillière

Seuls les collégiens issus de la vallée peuvent bénéficier de la prise en charge psychologique de la PMI. Les personnels des collèges accompagnent et récupèrent les enfants après leurs séances. La psychologue travaille en synergie avec les personnels des collèges (CPE, Principaux, infirmières), les assistants sociaux et les éducateurs mettant en œuvre des mesures administratives (AED).

L'intervention auprès des lycéens est très en marge, car le lycée de Valdeblore est trop haut dans le secteur : il n'existe aucune permanence MDD au-dessus de Roquebillière car l'éloignement géographique ne le permet pas. Par conséquent, le suivi des collégiens se limite à leur passage au lycée et freine l'accompagnement. Seuls les élèves qui poursuivent leur scolarité en lycée sur le littoral continuent leurs séances sur Plan-du-var au sein de la Maison de Solidarité départementale (MSD).

Actions de prévention de la psychologue et de la sage-femme PMI :

- Collège de Roquebillière en lien avec l'infirmière pour les classes de 4^{ème} sur les thématiques du consentement, de la sexualité et de la transformation du corps ; et pour les classes de 3^{ème} sur la contraception.
- Collège de Saint Martin du Var en lien avec l'infirmière sur les mêmes classes citées ci-dessus. De plus, depuis deux ans, davantage pour les classes de 6^{ème}/5^{ème} sur les thématiques de la puberté (changements physiques et physiologiques), du consentement et du rapport à l'autre.

Suivi de la Sage-femme PMI au sein des établissements scolaires :

Suite aux actions de prévention sur les collèges, les élèves rencontrent la sage-femme au lycée de Valdeblore pour des besoins de contraception (+ de 15 ans), mais cette démarche reste ponctuelle.

2.5.3.2 La Gendarmerie

La gendarmerie intervient sur des actions de prévention pour les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}. **Les besoins sont essentiellement repérés au sein des établissements scolaires.**

Les thématiques d'intervention les plus demandées par l'Education nationale :

- **Réseaux sociaux : escroquerie, prostitution**
- **Cyberdélinquance**
- **Cyber harcèlement**

Les chiffres de 2020 montrent l'importance des interventions sur l'ensemble du haut et moyen pays :

- 710 jeunes touchés sur Saint-Sauveur-sur-Tinée, Saint-Etienne-de-Tinée, Roquebillière, Puget-Théniers (hors zone)

De manière particulière, les thématiques abordées dans chaque établissement scolaire :

- **Risque et dangers encourus sur Internet** : 170 élèves sur le Collège de Saint-Etienne-de-Tinée ; 115 élèves au Lycée de la Montagne ; 210 élèves à Saint Martin du Var pour 5 classes de 5^{ème}.
- **Harcèlement et fausse rumeur** : 150 élèves de 5^{ème} du collège de Saint Martin du Var et 120 élèves de 3^{ème} et 4^{ème}.
- **Prévention des addictions** (drogue et alcool) et des **risques en montagne** : sur le Lycée de Valdeblore (intervention du peloton de la gendarmerie haute montagne basé sur Saint Sauveur-sur-Tinée).

2.5.3.3 Addictions 06

Dès 2017, les collèges et les lycées du Haut-Pays sollicitent Addiction 06 afin de mener des évaluations et des orientations qui vont être réalisées par des psychologues vacataires Addiction 06 auprès des élèves rencontrant des problématiques addictives. Le rectorat de Nice a agréé le réseau Addiction 06 pour cinq ans le 13 novembre 2017, puis le retrait de l'agrément a contraint le réseau à cesser leurs actions après plusieurs années d'intervention au sein du Collège Saint-Blaise (Saint-Sauveur-sur-Tinée) et du lycée de la Montagne (Valdeblore).

Une permanence mensuelle au sein de l'établissement scolaire :

- Une matinée par mois de 9h à 13h : accueil individuel des élèves.

Cette permanence a été mise en place avec l'aide de l'infirmière scolaire, en lien avec l'équipe éducative sur les thématiques des conduites addictives de toutes sortes : substances licites, illicites, ou en lien avec des dépendances comportementales (téléphone portable, Internet, jeux vidéo, TCA...).

Suite à une évaluation, une orientation médico-psychologique pour l'élève est possible (CMP, relais vers l'hôpital Lenval si besoin, CJC).

Quelques chiffres issus des permanences Addictions 06 :

- *Chiffres 2018 : 36 jeunes reçus de 14 à 25 ans* (dont 12 élèves reçus au Collège Saint-Blaise sur 3 permanences, les chiffres pour les collégiens sont de mars à mai 2018)

2018													
Age	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	
Nombre de jeunes	1	5	9	8	3	5	1	1	0	0	2	1	

Les lycéens sur la tranche d'âge 16-17ans sont majoritaires.

- *Chiffres 2019 : 35 Jeunes reçus de 13 à 25 ans*

2019													
Age	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Nombre de jeunes	1	3	3	11	3	1	5	0	1	3	0	2	2

Majoritairement, la tranche d'âge des 16 ans est ici représentée comme prédominante ;

- *Chiffres 2020 : 22 Jeunes reçus de 16 à 25 ans* (Pour l'année 2020, le réseau Addiction 06 a reçu tous secteurs confondus, sous forme d'évaluation téléphonique ou présentielle, 22 jeunes de 16 à 25 ans.)

2020													
Age	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Nombre de jeunes	0	0	0	2	2	3	2	3	3	3	0	4	0

Nous relevons un nombre moins important dans la fréquentation et plus homogène dans les tranches d'âge.

A ce jour, en 2021, suite au retrait de l'agrément, Addiction 06 reçoit des élèves mineurs après accord parental uniquement au sein des maisons de Santé du Haut-Pays, ou de la MDD, mais ce public reste minoritaire.

2.5.3.4 *Le Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)*

Interventions du CIDFF à ce jour financées par l'ARS dans le cadre de la prévention des violences sexuelles et sexistes auprès des jeunes :

- **Interventions exclusivement sur le lycée Valdeblore** en collaboration du CEGIDD 06 (Centre gratuit d'information et de dépistage et de diagnostic) dans le cadre des actions hors les murs en santé sexuelle pour les jeunes : [sur l'année 2019 sur la thématique du consentement et de la culture du choix](#) avec un travail sur [les représentations sexistes et l'homophobie](#) (en appui du film « sexe sans consentement : la zone grise »).
- Interventions sur les collèges de Nice et à l'Ecole de la 2^{ème} chance avec pour projet l'extension sur le haut et moyen pays :
 - Support depuis 2018 « # ViolenceJeTeQuitte » pour évoquer les violences au sein du couple : « On en parle ? »
 - Travail autour de la Cyberviolence en particulier et sur les violences sexuelles, physiques, psychologiques ainsi que sur le viol.

2.5.3.5 *Les ouvriers*

150 interventions sur le haut et moyen pays, réparties sur les collèges de Roquebillière et de Saint-Etienne-Tinée :

- 1^{ère} fois en 2017/2018 sur les deux classes de 3^{ème} sur le collège de Saint-Etienne-de-Tinée
- 2018/2019 sur le collège de Roquebillière sur les 3 classes de 3^{ème} (70 élèves) et sur le collège de Saint-Etienne-de-tinée sur les classes de 5^{ème} et les 2 classes de 3^{ème} (130 élèves environ).
- 2019/2020 : 3 classes de 3^{ème} sur le collège de Roquebillière
- 2020/2021 : 3 classes de 3^{ème} sur le collège de Roquebillière.

Thématiques :

- **Sexualités (au pluriel)** : transmettre des informations en lien avec les sexualités.
- **Education sexuelle** : actée dans les programmes scolaires à hauteur de 3 heures par élève et par année.

2.5.3.6 *Compagnie Miranda*

Les interventions se présentent sous forme de spectacle itinérant sur les collèges en classe de 4^{ème} :

- Saint Martin du Var en 2018/2019
- Saint Sauveur sur Tinée le 17 décembre 2020

Le spectacle retenu se nomme « Fragile » : il questionne les **thématiques du harcèlement, des réseaux sociaux, des relations parents -adolescents.**

Il dure 1 heure et suivi d'un débat échange de $\frac{3}{4}$ d'heure, à destination de 5 classes de 4^{ème} généralement regroupées.

L'équipe de Miranda revient sur les établissements 2/3 mois après pour évaluer l'action et faire passer un questionnaire support à de nouveaux échanges.

L'objectif central est de porter un message aux élèves et de proposer un outil pour les professionnels afin de créer ou **renforcer le lien entre l'équipe pédagogique /éducative de l'établissement et les élèves.**

Projets à venir :

- Spectacle « Fragile » programmé sur les collèges de Roquebillière et sur Saint Martin du Var sur l'année fin 2021/2022.
- Spectacle « Green deal » prévu sur le collège de Saint Blaise à Saint Sauveur sur l'année fin 2021/2022.
- Une nouvelle programmation sera proposée fin 2021 par le département dans le catalogue ACEDUC pour l'ensemble des actions Education Nationale.

2.5.3.7 *Les apprentis Pas Sages*

Le corps de métier de l'association est la médiation scientifique.

Interventions sur le Collège de Roquebillière :

- Une fois par an, dans le cadre de la fête de la science, l'association intervient sur 2 jours pleins au sein de l'établissement où dans le gymnase où elle reçoit les classes autour de différents ateliers.
- Chaque année, la journée d'intégration des nouveaux internes : défis scientifiques et physiques (cette année 2021, autour du thème d'Halloween).

Les ateliers/projets proposés :

- Le numérique sur les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème}
- Les mathématiques sur les classes 6^{ème} et 5^{ème}
- La physique chimie pour les classes de 6^{ème} et 4^{ème}
- La zététique (méthode scientifique)

L'association propose également des heures de soutien scolaire et des stages de remise à niveau, en particulier sur les classes de 6^{ème} et 5^{ème} du collège de Roquebillière au sein de ses locaux sur Belvédère.

2.5.3.8 Les petits débrouillards

A l'année, les interventions de l'association se font davantage sur les écoles primaires. Toutefois, des interventions ont été menées sur l'année 2016, à savoir un travail sur la transition écologique et le climat avec l'intervention d'un espace « info-énergie » et un travail de prévention sur les écogestes : panneaux solaires, automobile :

- Collège de Saint-Sauveur-sur-Tinée : 300 élèves concernés sur l'ensemble des classes du collège pendant 1 jour, dans le cadre du « Science-Tour Energie ».
- Collège de Saint-Etienne-de-Tinée : 140 élèves concernés sur l'ensemble des classes du collège pendant 1 jour, dans le cadre du « Science Tour Energie ».

2.5.3.9 Le Parc du Mercantour

Les classes de collège et Lycée sur les deux vallées tinée / Vésubie ont bénéficié du programme pédagogique annuel mis en place tous les trois ans sur des thématiques préalablement définies :

- « Programme Les jeunes ambassadeurs du parc » : sur la base du volontariat des lycéens, avec des journées de formation au siège à Nice et sur le terrain dans les vallées, accompagné d'animation d'événement et de sensibilisation. Les **interventions sur le lycée de Valdeblore** les années précédentes ont mobilisé un groupe de 8 à 9 volontaires.
- Projet « pierre feuille stylo » autour du handicap en partenariat avec le lycée Vauban (avec les classes ULIS et classes relais) : des binômes travaillent ensemble sur l'année : les lycéens rencontrent des élèves en situation de handicap. **Saint-Martin-Vésubie et Saint Etienne-de-Tinée se sont retirés du projet à cause de la tempête Alex et de la crise sanitaire.**
- Projet « vacances apprenantes » (fin 2021/2022) : remobiliser des savoirs pour des élèves en décrochage scolaire ou en situation difficile : accompagner les jeunes en extérieur en lien avec les métiers de la montagne (tranche d'âge 3-17ans).

2.5.3.10 Le Centre d'Accueil, d'Accompagnement à la Réduction des Risques des Usagers de Drogues (CARRUD)

Volonté par le CARRUD et la commune **d'interventions au Lycée de Valdeblore**, où le constat de la **consommation de produits licites et illicites** est prédominant, avec beaucoup de retours, voire d'alertes, de la part des établissements scolaires.

2.6 Données et analyse suite au questionnaire Jeunesse



Afin de donner la parole aux jeunes dans le cadre du diagnostic, nous avons réalisé un questionnaire³ que nous avons fait parvenir à l'ensemble des établissements scolaires et partenaires et qui a été renseigné par **408 jeunes**.



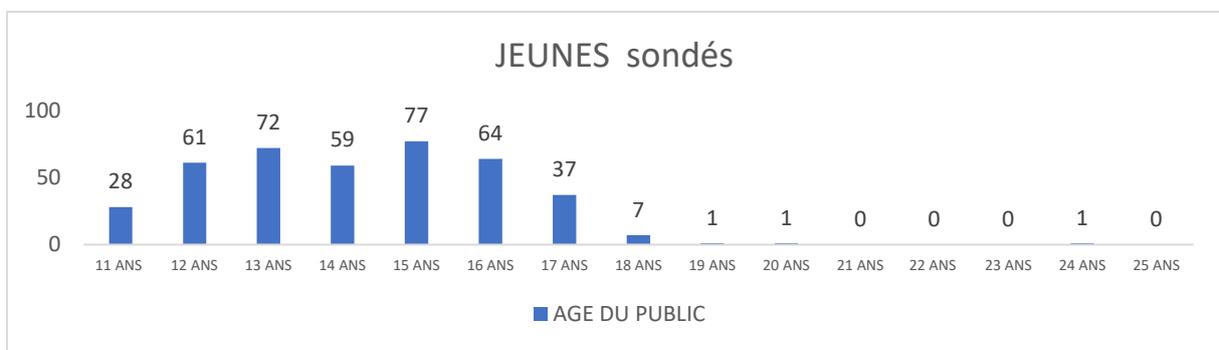
Un profil de ces jeunes s'en est dégagé en lien avec les thèmes du questionnaire :



A la suite de ces composantes, les jeunes se sont exprimés sur leurs besoins et certains ont partagé leurs avis et propositions afin d'améliorer leur condition de vie sur leur commune.

ANALYSE DU QUESTIONNAIRE A DESTINATION DES JEUNES

Typologie des jeunes sondés :



³ Annexe n°3 : questionnaire réalisé à destination des jeunes

Sur les 408 réponses recensées, **la tranche d'âge la plus représentée est celle des 12-16 ans, collégiens et lycéens.**

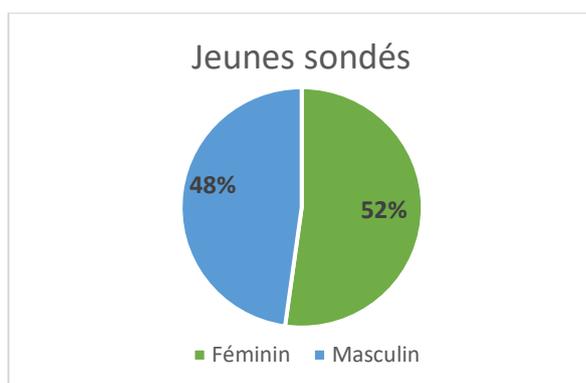
JEUNES sondés	
Collégien/lycéen	399
Etudiant	4
Apprenti	1
Demandeur d'emploi	0
En recherche de formation	0
En formation professionnelle	0
En emploi / intérimaire	3
Autre	1

Ceci s'explique en partie par la participation active des établissements scolaires du territoire, en particulier le collège de Roquebillière et le lycée des Eucalyptus, ainsi que la mobilisation des structures jeunesse de type Maison des Jeunes de Levens et l'Association sportive d'Utelle.

Une tranche d'âge reste quasi-absente, à savoir les 18-25ans.

Ce manque d'éléments relatif à cette tranche d'âge a été soulevé lors de la quasi-totalité de nos entretiens avec les élus et partenaires :

- **Des jeunes absents du territoire pour cause d'études secondaires ou d'emploi sur le littoral.**
- **Des jeunes marginalisés, sans situation, souvent au domicile familial, sans emploi et socialement isolés, et de ce fait difficilement repérables et accessibles.**



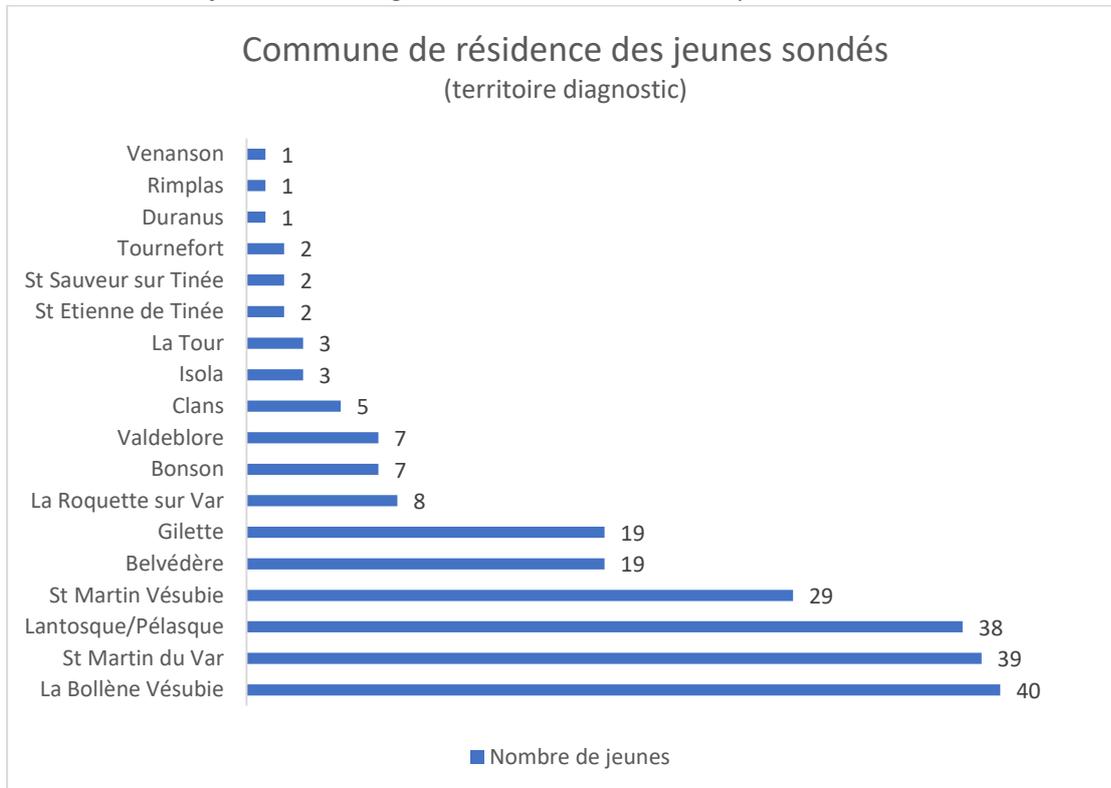
Analyse :

Il est à noter que sur les questionnaires récupérés en version papier auprès des établissements scolaires, 7 jeunes n'ont coché aucun ou les deux items proposés, à savoir « féminin » et « masculin ».

Ce constat fait écho à la problématique du genre et de l'identité sexuelle soulevée par différents partenaires, de plus en plus présente chez la jeunesse et de plus en plus jeune. Cette thématique sera traitée dans la partie dédiée à la reformulation des besoins prioritaires dans le volet prévention lié à la parité.

- **Les communes dont sont issues les jeunes interrogés**

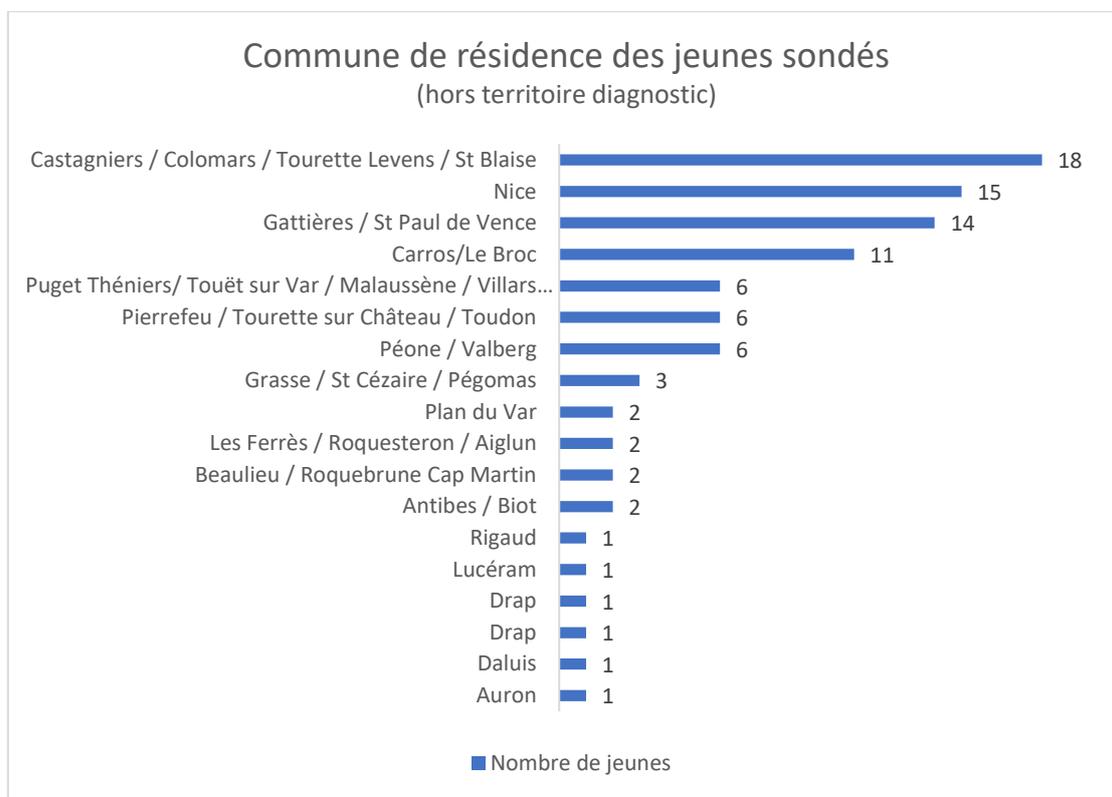
Les communes référentes au diagnostic, soit 21 communes représentées sur 27 communes couvertes.



Au total, 315 jeunes issus majoritairement des communes de la Vésubie (Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie, la Bollène-Vésubie, Lantosque) ainsi que Saint Martin du Var.

GRAPHIQUE :

Les communes représentées hors territoires couverts par le diagnostic



Au total, 93 jeunes, issus essentiellement du SIVoM Val-de-Banquière utilise le territoire couvert par le diagnostic par l'intermédiaire des établissements scolaires et des activités sportives et de loisirs.

- Lieux de résidence



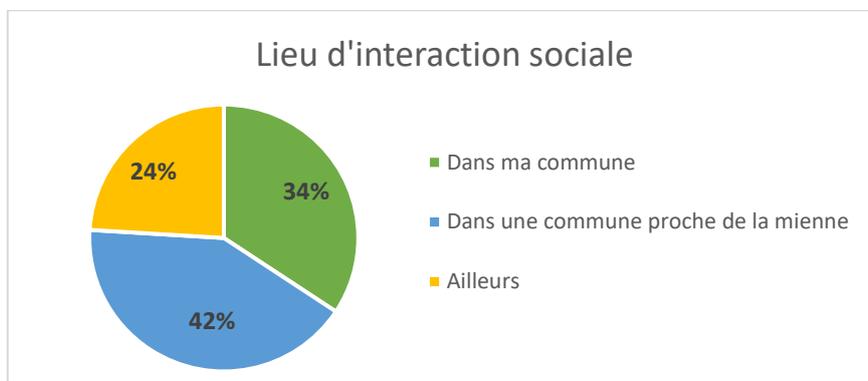
Analyse :

La majorité des jeunes vivent avec leurs parents. Nous dénombrons également une part importante de familles monoparentales.

La proportion des jeunes résidant en internat est faible, alors que dans les faits, le nombre devrait être bien plus important. Cela peut s'expliquer par le fait que les jeunes, même s'ils sont absents de leur domicile en semaine, estiment toujours appartenir à leur foyer familial, et donc se déclarent vivre avec leur(s) parent(s).

- **La localisation de l'entourage et des amis**

A la question : Mon entourage et mes amis se trouvent majoritairement ?



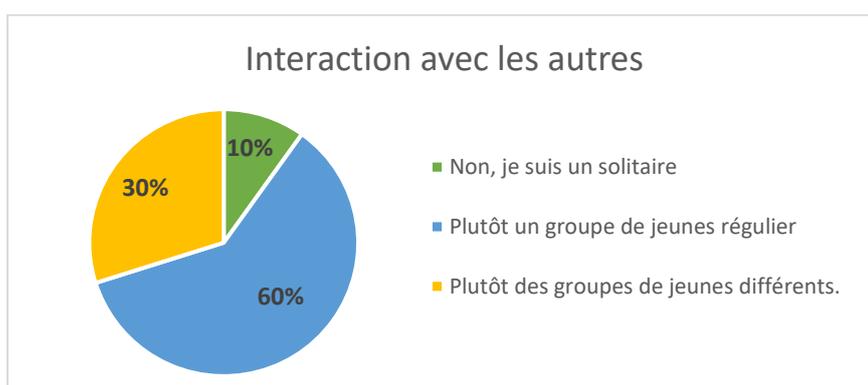
Analyse :

On constate qu'un tiers des jeunes fréquentent leurs amis sur leur commune, village. Cela témoigne du **microcosme rural et de l'attachement aux racines**.

Mais pour les deux autres tiers, les entourages sont présents dans des communes voisines ou plus éloignées. Ceci peut s'expliquer par la **fréquentation des lieux de vie** qui attirent et regroupent des jeunes de différentes communes (établissements scolaires, structures d'accueil jeunesse, activités péri et extra scolaires), ainsi que de la localisation géographique avec des **communes excentrées voire isolées et qui nécessite des mobilités** de la part des jeunes pour fréquenter leur(s) groupe(s) d'amis.

- **La fréquentation des jeunes**

A la question : Fréquentes-tu régulièrement un ou plusieurs groupe(s) de jeunes ?



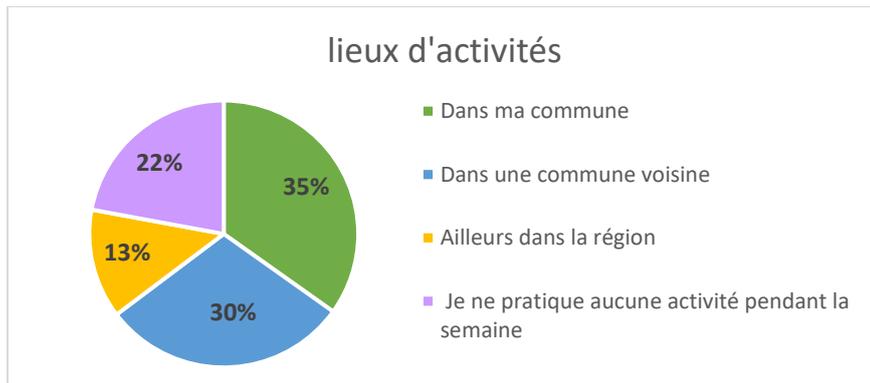
Analyse :

La majorité des jeunes fréquente plutôt des groupes d'amis réguliers.

Une part importante également, 117 jeunes, fréquentent des groupes d'amis différents selon les activités et lieux de vie fréquentés.

Enfin, 41 jeunes préfèrent rester seuls, ce qui témoigne de l'isolement, volontaires ou non (situation sociale, financière, de mobilité) de certains.

- **Les lieux des activités péri et extra scolaires**



Analyse :

Les deux tiers des jeunes pratiquent des activités sur leur commune ou dans une commune voisine selon les activités proposées.

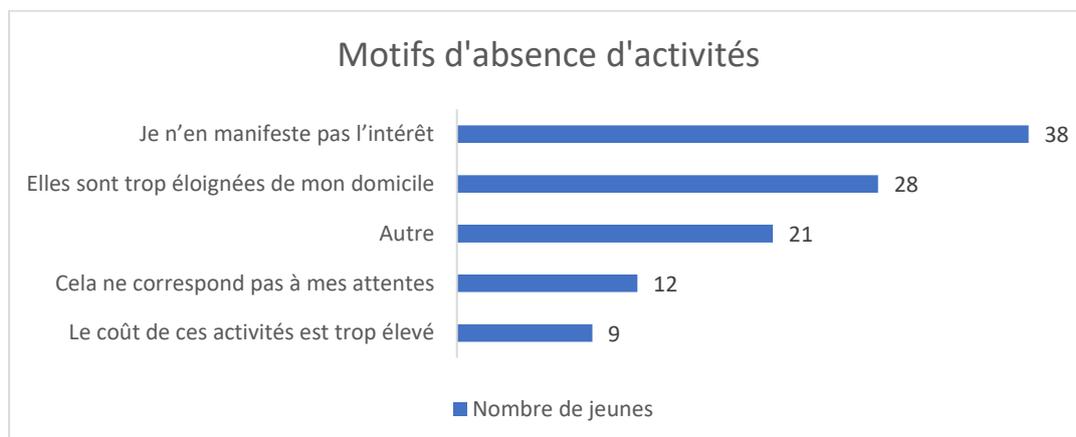
Certaines communes ne proposent aucun loisir et les familles sont obligées de se déplacer pour accéder aux services des communes limitrophes.

Pour des activités plus spécifiques (musique, club de sports) ou pour des questions de praticité pour les parents, **certain se déplacent sur le littoral** (60 jeunes).

Parmi les communes les plus citées, nous retrouvons Nice pour la majorité (34 jeunes), mais aussi par ordre Saint Martin du Var et Valdeblore (communes du diagnostic mais très éloignées de certains villages et qui ont un tissu associatif et sportif dense) et Carros, Antibes, Saint-Laurent-du-Var, Villeneuve-Loubet.

Enfin, 100 jeunes ne pratiquent aucune activité.

- **Les raisons pour lesquelles les jeunes ne pratiquent aucune activité**



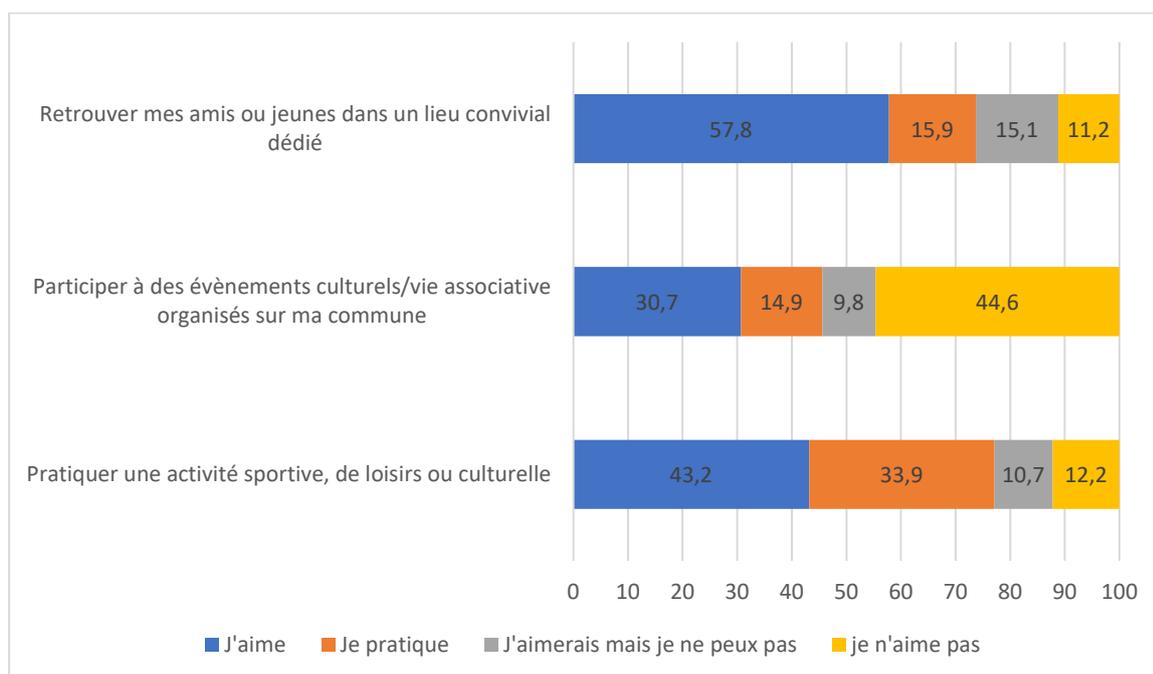
Analyse :

38 jeunes témoignent ne pratiquer aucune activité par manque d'intérêt, en corrélation avec le nombre de ceux préférant rester seuls (41 jeunes).

Pour les autres, il s'agit d'activités trop éloignées des communes d'origines ce qui implique des difficultés de mobilité ; mais aussi des activités qui ne répondent pas aux attentes de la jeunesse soit par l'absence de proposition sur les villages, soit par l'inadéquation des loisirs proposés.

Enfin, certains qui aimeraient pouvoir prendre part à des activités péri et extra scolaires ne le peuvent pas du fait d'un coût trop onéreux.

- **Les activités et les envies**



Analyse :

43,4% des jeunes aiment pratiquer une activité sportive, de loisirs ou culturelle. Or, seuls 34,1% en pratiquent une alors que 10,5% aimeraient le faire mais ne le peuvent pas. Seulement 12% n'aiment pas pratiquer une activité.

30,9% des jeunes estiment aimer participer à des événements culturels ou de vie associative organisée sur la commune. Mais seulement 14,7% ont la possibilité de le faire alors que 10,3% ne le peuvent pas. Toutefois, une majorité, soit 44,6% n'aime pas participer à ce genre d'événements.

Enfin, le plus marquant rester l'envie des jeunes de retrouver leurs amis dans un lieu dédié type maison des jeunes ou centres ados, or seulement 14,9% de la jeunesse ont accès à ces types de lieux conviviaux contre 15,3% qui aimeraient pouvoir y avoir accès estimant que ne n'est pas possible pour eux dans l'immédiat.

Seulement 11,3% ne manifestent pas l'intérêt de fréquenter ces lieux de vie.

- Parmi les activités pratiquées ou que les jeunes aimeraient pratiquer nous retrouvons (réponse libre dans le questionnaire) :

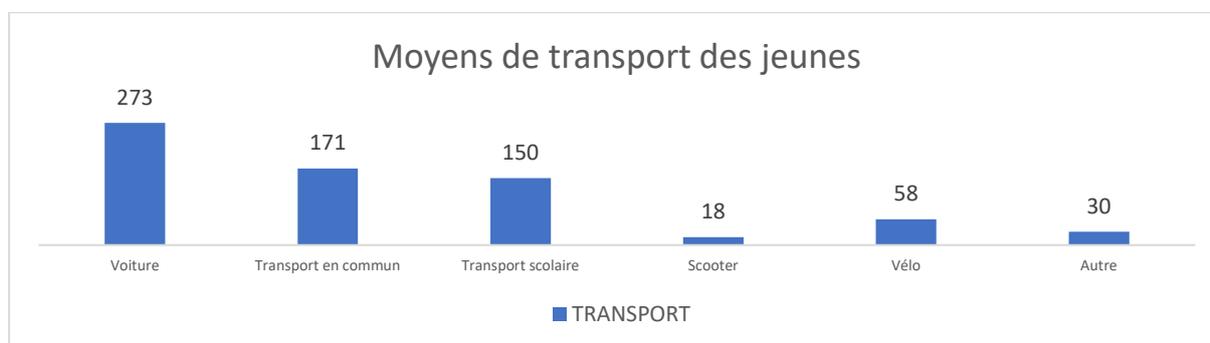
	Pratique	Nombre de jeunes
Activités sportives	Foot	67
	Sport de/en montagne (randonnée, trail, course à pieds, skate, rollers)	54
	Cyclisme (vélo, VTT)	49
	Escalade	36
	Danse/gym	30
	Ski	27
	Sport de combat (boxe, MMA, lutte, Crav maga, arts martiaux) et musculation (en salle, Cross fit)	27
	Equitation	20
	Basketball	16
	Tennis	10
	Natation	9
	Sport aquatique (plongée, kayak, voile, canyoning)	6
	Handball	6
	Karaté	5

	Trial/moto	5
	Tennis de table	5
	Babington	1
Activités culturelles	Arts (dessin, peinture, intérêt pour les mangas)	19
	Musique (instrument, chant)	11
	Théâtre	6
Convivialité/solidarité	Se retrouver entre amis (sur la commune, en extérieur, shopping, cinéma, restaurant) ; participer aux festins, fêtes patronales, événements communaux entre amis	84
	Engagement dans les communes (comité des fêtes, tempête Alex)	10

Parmi les 84 jeunes ayant répondu « aimer se retrouver entre amis », **36 ont mentionné la volonté de pouvoir bénéficier d'un lieu dédié** à cet effet.

De plus, 14 jeunes ont évoqué la volonté de pouvoir **participer davantage à des événements culturels**.

- **Les types de transport les plus utilisés par les jeunes**



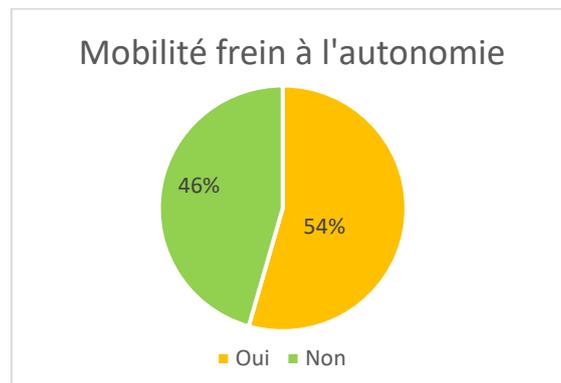
Analyse :

En grande majorité (273), les jeunes se déplacent en voiture, le plus souvent par l'intermédiaire de leurs parents, pour se rendre sur leur établissement scolaire ou à leurs activités péris et extra- scolaires. Ceci témoigne de la **difficulté d'autonomie des jeunes dans leur mobilité**.

Les transports en commun et les transports scolaires sont prédominants (2^{ème} et 3^{ème} moyen de transport) et témoignent donc de **l'importance d'un réseau routier adéquat et continu pour assurer les facilités de mobilité de la jeunesse**.

A l'exception de quelques-uns se déplaçant en deux roues, l'autonomie est encore freinée pour certains (88 jeunes) qui privilégient le vélo, la marche ou le skateboard pour faciliter leurs déplacements.

- **Les jeunes estiment-ils que la mobilité soit un frein à leur autonomie ?**



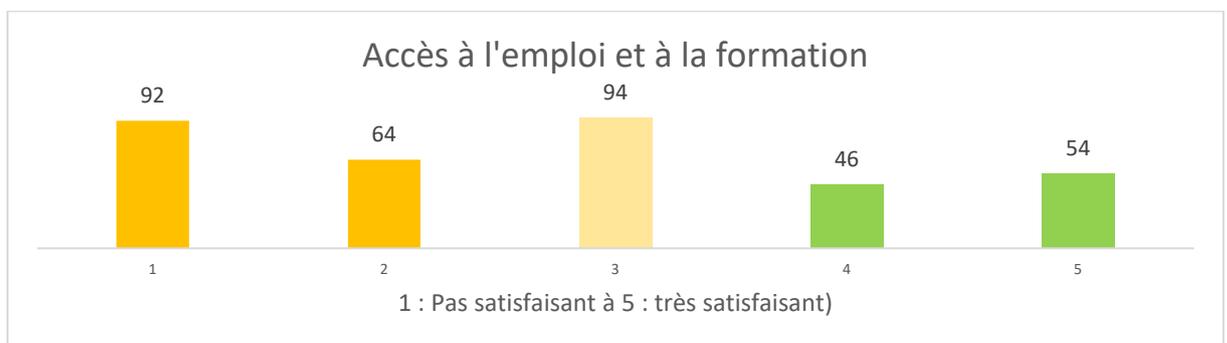
Pour confirmer l'analyse ci-dessus, **plus de la moitié des jeunes estiment que la mobilité est un frein à leur autonomie dans leur quotidien.**

- **Avis de la jeunesse sur les structures et les loisirs de leur commune**

Pour cette partie, un système de cotation de 1 à 5 (1 : Pas satisfaisant / 5 : très satisfaisant) a été élaboré afin que les jeunes puissent s'exprimer sur différents sujets.

Nous mesurons le degré de satisfaction sur les différentes thématiques. Le point de vue de ces jeunes donne une indication et une tendance sur les besoins en matière d'offre de service.

- **Accès à l'emploi et à la formation**



368 jeunes sur 408 ont répondu à cette problématique pour une moyenne de 2.73/5.

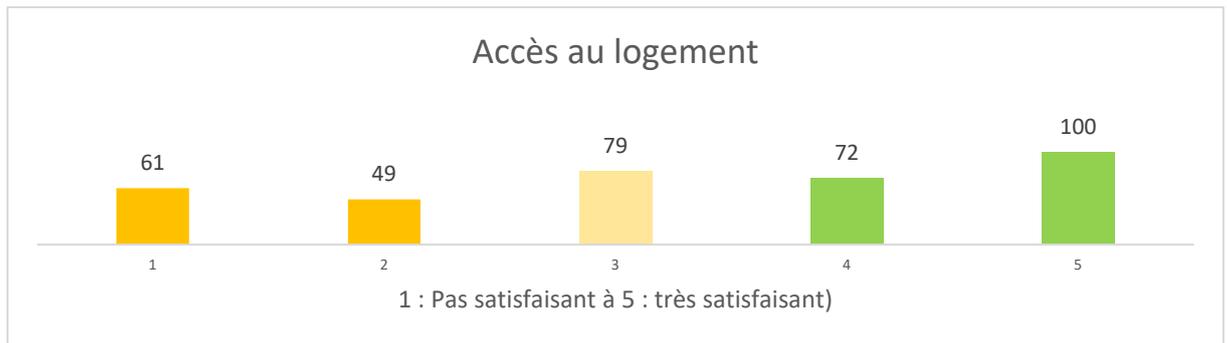
Seuls 29% des personnes interrogées ont donné une évaluation comprise dans la plage « 4-5 » pour cette question.

Analyse :

La majorité des jeunes interrogés sont encore scolarisés et n'ont donc pas encore le statut de demandeur d'emploi. Mais cette question préoccupe pour leur projection après les études.

Nous pouvons également mettre en hypothèse des situations vécues dans leur environnement proche (des membres de la famille, témoignages de jeunes leurs aînés...°

Accès au logement



379 jeunes sur 408 ont répondu à cette problématique pour une moyenne de 3.27/5 estimant que l'accès au logement est une difficulté sur le territoire.

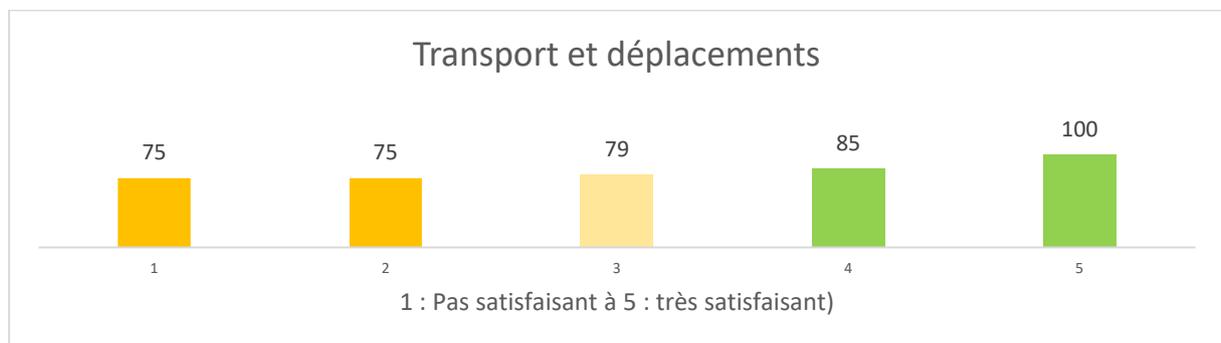
48% des personnes interrogées ont donné une évaluation comprise dans la plage « 4 et 5 » pour cette question.

Analyse :

Malgré le jeune âge des jeunes sondés, mineurs et résidents pour la plupart chez leurs parents, cette thématique reste une préoccupation pour les jeunes.

52% des jeunes interrogés ont donné une évaluation comprise dans la plage « 1-2-3 » qui peut témoigner ici de la vision du jeune face au statut de ses aînés face à cette problématique.

- Transports et déplacements



L'ensemble des jeunes a répondu à cette problématique pour une moyenne de 3.03/5 estimant que l'accès aux transports est une difficulté sur le territoire.

59% des personnes interrogées ont donné une évaluation comprise dans la plage « 1-2-3 » pour cette question.

Analyse :

Ces scores confirment qu'un nombre de jeunes estiment que la mobilité est un frein à leur autonomie. Les plus mobiles dépendent soit du véhicule des parents, soit des transports en commun/transports scolaires.

- Equipements et activités sportives



L'ensemble des jeunes a répondu à cette problématique pour une moyenne de 3.19/5 estimant que les équipements et activités sportives sont une difficulté sur le territoire.

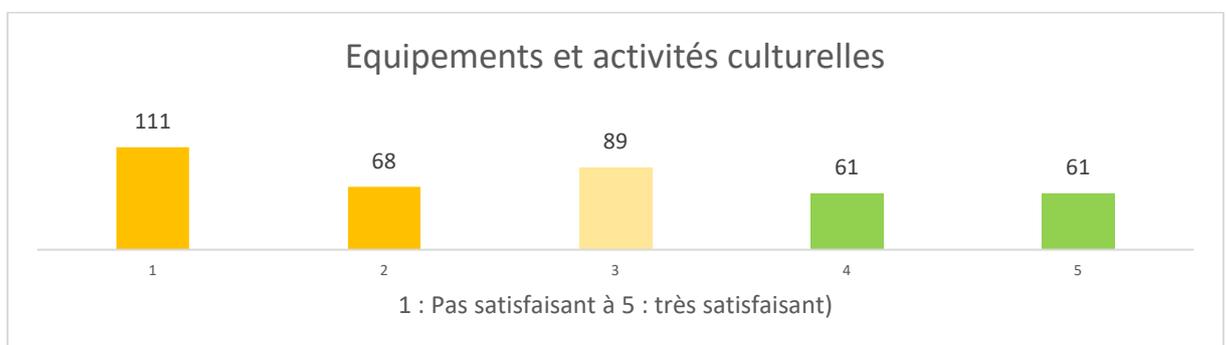
52% des personnes interrogées ont donné une évaluation comprise dans la plage « 1-2-3 » pour cette question.

Analyse

Un grand nombre de jeunes restent satisfaits également des activités sportives proposées.

Pour les autres, les réponses confirment le témoignage d'activités absentes de certaines communes, un accès aux loisirs trop éloigné des communes d'origine ou encore un coût trop onéreux pour certaines pratiques sportives.

- Equipements et activités culturelles



L'ensemble des jeunes a répondu à cette problématique pour une moyenne de 2.72/5 estimant que l'accès aux équipements et activités culturelles est une difficulté sur le territoire.

Seuls 31% des personnes interrogées ont donné une évaluation comprise dans la plage « 4-5 » pour cette question.

Analyse :

Ce score confirme l'avis des jeunes quant à l'absence d'événements ou d'activités culturelles présentes sur les communes alors que certains ont précisé pouvoir y avoir davantage accès.

- Espaces conviviaux pour les jeunes



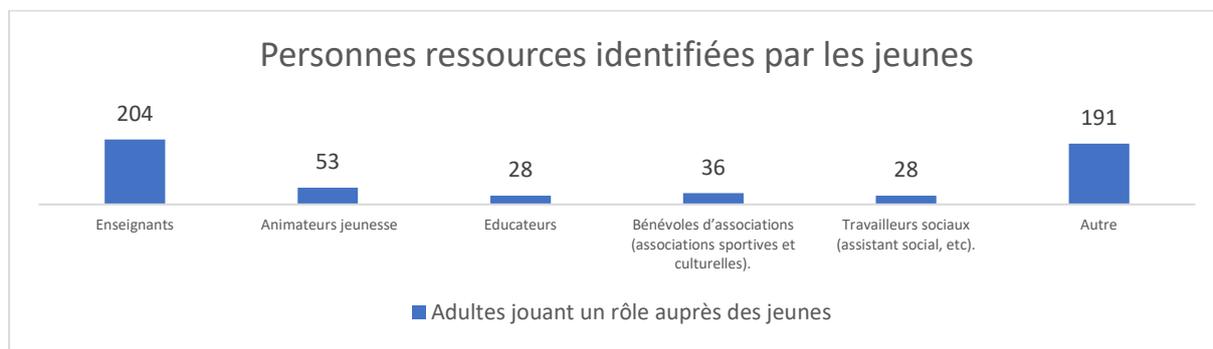
L'ensemble des jeunes a répondu à cette problématique pour une moyenne de 2.78/5 estimant que l'accès aux espaces conviviaux est une difficulté sur le territoire.

Seuls 36% des personnes interrogées ont donné une évaluation comprise dans la plage « 4-5 » pour cette question, pour 135 réponses sur la plage « 1 ».

Analyse :

*Alors que sur les 84 jeunes ayant témoigné aimer se retrouver entre amis et sur les 36 ayant mentionné la volonté de pouvoir bénéficier d'un lieu dédié à cet effet, **le pourcentage de jeunes manifestant le manque d'espaces conviviaux dédiés sur les communes est important.***

- **En dehors des parents, quels sont les adultes que les jeunes estiment pouvoir les aider et les accompagner :**

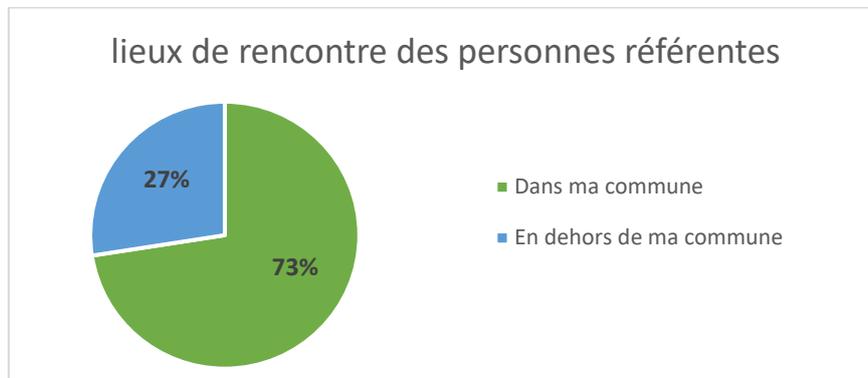


Analyse :

On constate que le personnel scolaire (CPE, enseignant, infirmier, psychologue, etc.) joue un rôle important dans l'accompagnement et le soutien des jeunes.

Pour autant un nombre quasi-équivalent de jeunes ne se réfère à aucun adulte référent cité. On peut poser l'hypothèse que ces jeunes estiment soit avoir un soutien suffisant de leurs parents ou de tout autre adulte de leur sphère familiale, soit qu'ils ne se réfèrent tout simplement à aucun adulte en cas de besoin.

- **Selon eux, les personnes référentes doivent être rencontrées :**



Parmi les jeunes ayant précisé les raisons de vouloir rencontrer ces professionnels en dehors de la commune on retrouve :

- *Il n'y a aucun service sur la commune / tous les services sont excentrés des communes d'origine (23 jeunes).* Ces jeunes se déplacent majoritairement sur le littoral.

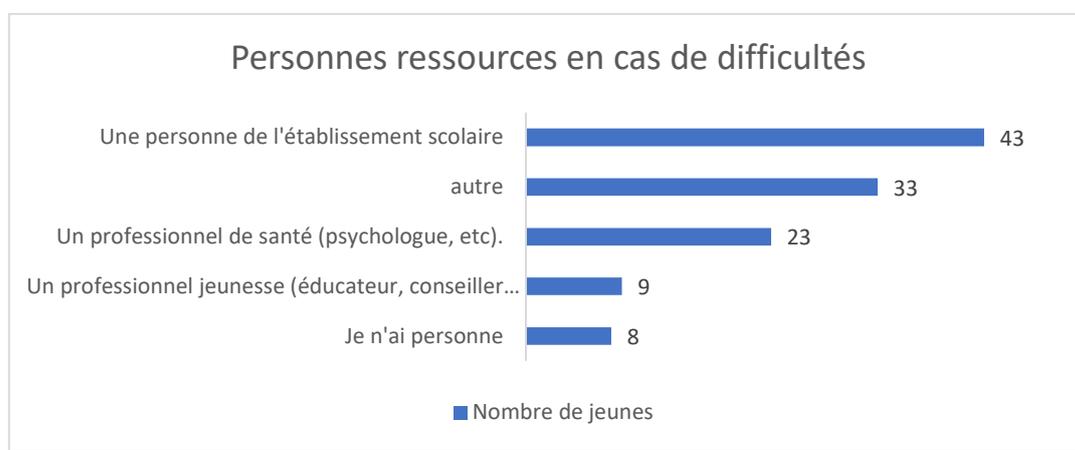
3 jeunes ont précisé résider en famille d'accueil et les personnes qui les accompagnent sont sur le littoral, ce qui les obligent à se déplacer.

- *Les jeunes préfèrent rencontrer ces professionnels pendant les temps scolaires sur l'établissement*, ce qui leur semble plus pratique du fait de l'éloignement avec la commune d'origine, notamment pour les internes (13 jeunes).

Parmi les jeunes souhaitant bénéficier d'un accompagnement psychologique sur l'établissement scolaire, **certain en internat ne peuvent bénéficier de l'intervention de la PMI car non originaire du haut et moyen pays** et se rendent donc sur le littoral (7 jeunes).

Quelques jeunes (4 jeunes), déplorent ce manque d'accompagnement dû à la distance géographique qui entraîne **un « sentiment de peur » et un accroissement du « manque de motivation »**.

- **Les jeunes souhaitent préserver leur intimité et sortir de la dynamique de village où tout le monde se connaît et tout se sait ; manque de confiance dans le personnel sur place ; volonté d'anonymat (16 jeunes).**
- **En cas de situation difficiles, les personnes vers qui se tournent les jeunes pour parler :**

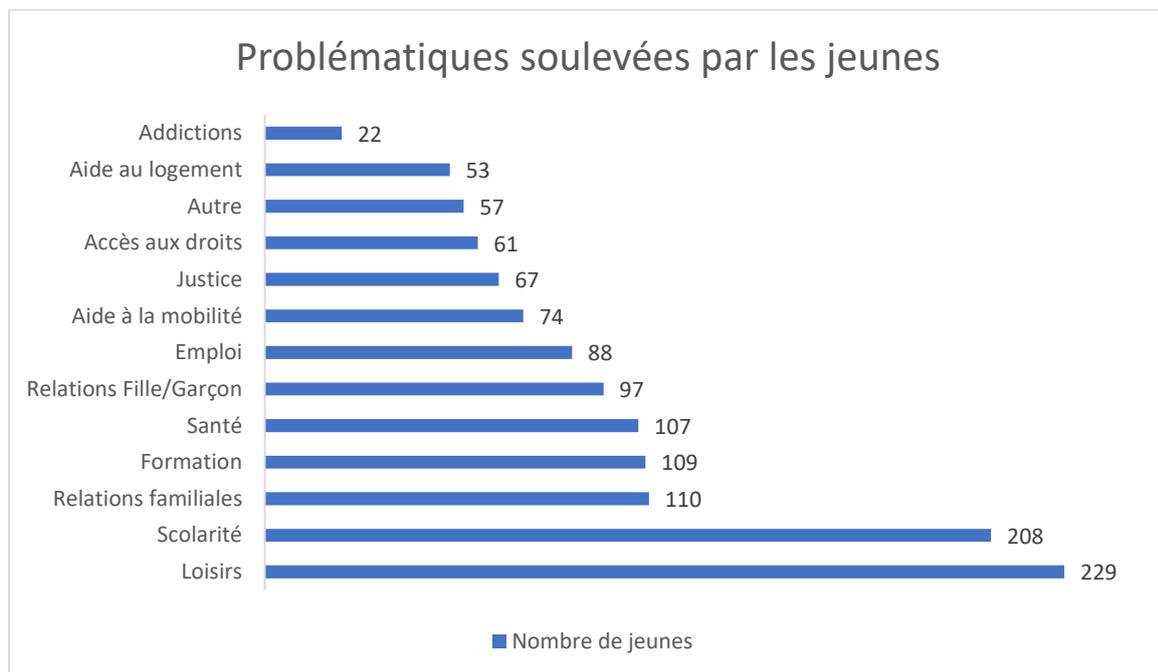


Analyse :

Ces scores confirment l'hypothèse ci-dessus : les jeunes préfèrent faire appel aux membres de leur familles (parents, frères et sœurs) et amis qu'à des professionnels et adultes référents. Les équipes pédagogiques et éducatives des établissements scolaires restent toutefois les personnes privilégiées auprès de qui les jeunes se rapprochent en cas de besoin.

Pour les jeunes ayant coché « professionnels de la jeunesse » ou « autres » nous retrouvons : **des éducateurs, des personnes référentes des mesures AEMO, des psychologues, des thérapeutes familiaux et pédopsychiatres, des surveillants et des animateurs de structures jeunesse.**

- **Les thèmes que les jeunes souhaiteraient aborder pour être aider et accompagner dans leur projet de vie**



Analyse :

*En tête de classement, les thèmes que les jeunes souhaiteraient prioritairement aborder **sont les thèmes de la scolarité et des loisirs.***

L'ensemble des autres thèmes obtiennent un score tout de même conséquent et homogène.

*Il est à noter que **le thème qui obtient un pourcentage moindre est celui des addictions** alors même que **cette problématique a été soulevée lors de nombreux entretiens et reste centrale au territoire.***

- **La parole des jeunes : leurs idées pour améliorer leur quotidien sur leur territoire**

Cette question donnait suite à une réponse libre des jeunes pour qu'ils puissent exprimer librement leurs idées et propositions. Nous avons ensuite réalisé une synthèse de ces retours par problématique incluant les besoins et le nombre de jeunes ayant partagé le même avis.

○ Mobilité :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Augmentation des transports	75
Création de pistes cyclables	9
Amélioration voiries	4
Trottinettes électriques / scooters en accès libre	3

L'augmentation des lignes de transport est le besoin le plus exprimé par l'ensemble des jeunes. Le manque de mobilité est un frein à leur prise d'autonomie et à leur moyen de pratiquer des activités.

○ Commodités :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Amélioration de la connexion/fibre internet	4
Augmentation du nombre de commerces	14
Création d'un fast-food sur la vallée	10

On retrouve ici le besoin d'un accès à une alimentation diversifiée et de proximité de type local et artisanal, mais aussi de pure consommation.

La connexion Internet reste en dehors des réponses apportées un élément de réflexion à améliorer du point de vue des communes, ce qui a pu se révéler particulièrement accentué dans le cadre des périodes de confinement dues au COVID ou certains ont dû se rendre dans des salles communales mises à leur disposition pour leurs études/travail à distance.

○ Santé :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Accès aux soins	5
Mesures antidrogues	1
Prévention mesures COVID	3
Gratuité des protections hygiéniques	1

L'accès aux soins reste une problématique centrale de la jeunesse du haut et moyen pays, même si les besoins exprimés ici ne sont pas très représentatifs. L'impact de la crise à intensifier les besoins en termes de soins et d'accompagnement.

○ Infrastructures sportives et de loisirs :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Création complexe sportif	30
Création skate parc	15
Création City stade	17
Création plan d'eau/parc aquatique	16
Augmentation des espaces verts	6
Création médiathèque	1

Les jeunes sont dans leur ensemble en demande de nouvelles infrastructures orientées sur le collectif, et leur permettant de se retrouver autour de pratiques sportives et/ou de loisirs.

○ Activités péris et extra scolaires :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Augmentation des activités proposées	36
Augmentation de structures culturelles	26
Augmentation de sorties nature organisées	4
Aide / Participation financière aux activités	4
Création de centre équestre	2
Accès à un Pass culturel	1

L'ensemble des jeunes a le désir de pratiquer davantage d'activités et de les diversifier. Certains ne pouvant en bénéficier du fait d'un coût trop élevé attendent une participation pour leur permettre l'accès.

○ Participation citoyenne :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Donner la parole aux jeunes	3
Initiation démocratique	2
Activité collective de nettoyage forêt	1

Les jeunes souhaitent être davantage impliqués dans une démarche participative et collective, voire solidaire, dans les projets autour de la jeunesse.

○ Rassemblement jeunesse :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Création d'un lieu de vie jeunesse	23
Moyen de rassemblement	5
Organisation de soirées dédiées à la jeunesse	5
Propositions de festivals / concerts / événements musicaux pour la jeunesse	4

Les jeunes ont pour la plupart le souhait d'être réunis dans un lieu de vie, d'échange, de partage mais aussi être regroupés autour d'événements liés à la jeunesse.

○ Accompagnement :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Accompagnement/écoute	9
Personne référente	1
Soutien psychologique	5
Lieu d'échanges enfants/parents	2
Aide aux devoirs	2

L'accompagnement et le soutien psychologique sont essentiels dans ce contexte générationnel, accentué par l'isolement des territoires et la crise sanitaire. Certains jeunes peuvent être parallèlement dans un contexte familial défaillant et à la recherche de soutien extérieur à l'environnement familial.

○ Emploi / Logement :

Idées / Propositions	Nombre de jeunes
Accès à l'emploi	3
Offres d'emploi	1
Aide au logement	4

L'accès à l'emploi et au logement est peu représentatif ici du fait de l'invisibilité des 16-25 ans mais reste pour autant un des points majeurs à considérer pour cette tranche d'âge pour un accès à leur autonomie.

2.7 Emploi et zones d'activités

2.7.1 L'emploi : données, source Pôle emploi⁴ - 2020/2021

NB : Les données et graphiques présentés ci-dessous sont communiqués par Pôle Emploi.

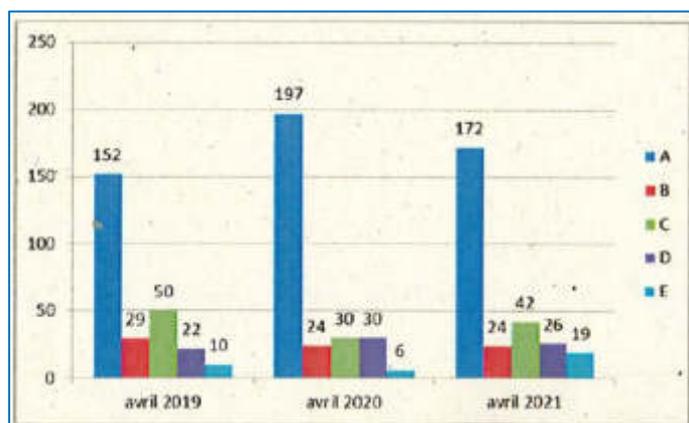
- **La répartition des jeunes demandeurs d'emploi :**

En avril 2021, le territoire des 27 communes du haut et moyen pays compte 1938 demandeurs d'emploi (DE), dont **283 jeunes, soit 15%**.

Cinq communes ne comportent aucun demandeur d'emploi (DE) jeune : Bairols, Marie, Rimplas, Roure, Saint-Delmas-le-Selvage.

La répartition des DE jeunes entre les communes concernées sous forme de tableau ne pourra être communiquée dans ce diagnostic afin de protéger le secret statistique étant donné que trois communes n'ont qu'un inscrit, une commune n'en a que deux et trois communes n'en ont que trois.

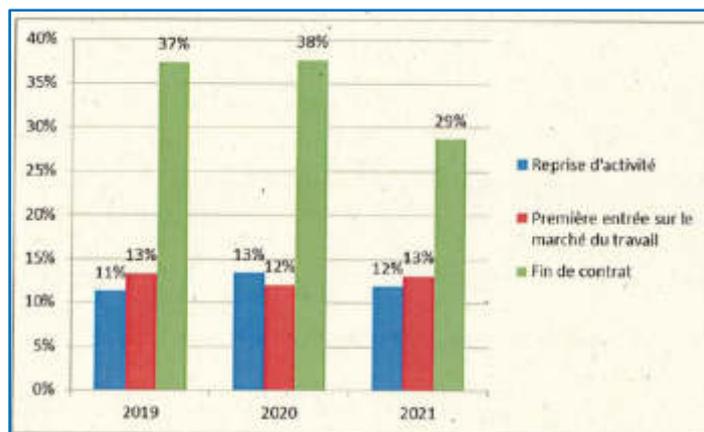
L'évolution de la répartition par catégorie d'inscription entre avril 2019 et avril 2021 illustre **l'impact de la crise sanitaire puis la reprise économique** qui s'amorce en début 2021 : après une forte hausse de 30% en 2020 lors de la crise sanitaire, la catégorie A (DE sans aucune activité ni stage) baisse de 13%, pendant que la catégorie C (DE ayant déclaré un emploi de moins de 78h au cours du mois précédent) augmente de 40% :



- **Leurs motifs d'inscription :**

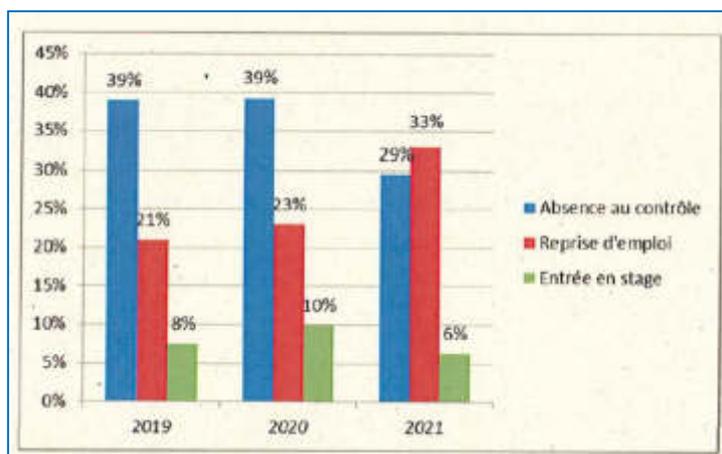
Les inscriptions à pôle emploi de ce public ont augmenté de 6% en 2020 pendant la crise sanitaire, et atteignent à avril 2021 26% du réalisé 2020. L'évolution des trois principaux motifs d'inscription au chômage de ces jeunes fait apparaître **une baisse de la part relative des fins de contrats, qui s'avère le premier motif d'inscription**, et une quasi-stabilité des autres principaux motifs :

⁴ L'ensemble de ces données analysées sont issues de la documentation communiquée par Pôle emploi.

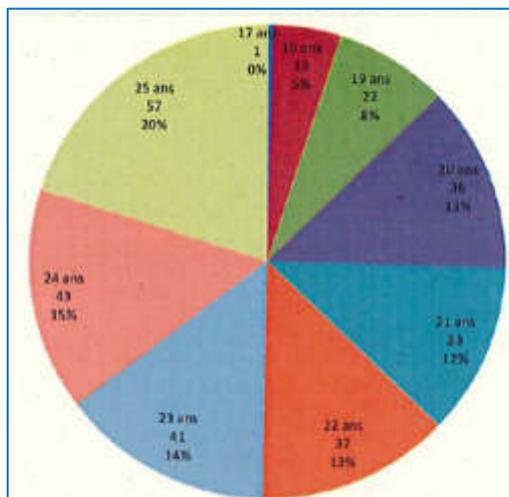


- **Leurs motifs de sortie :**

Les sorties de ce public ont baissé de 7% en 2020 pendant la crise sanitaire, et atteignent en avril 2021 35% du réalisé 2020. L'évolution des trois principaux motifs de sortie du chômage de ces jeunes fait apparaître une **augmentation de la part relative des reprises d'emploi**, le principale motif restant l'absence d'actualisation mensuelle :

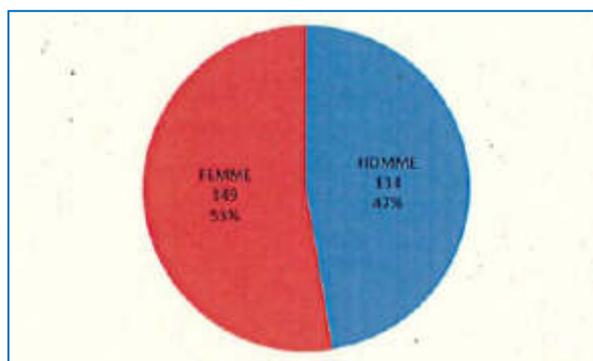


- Leur répartition par âge détaillé est la suivante



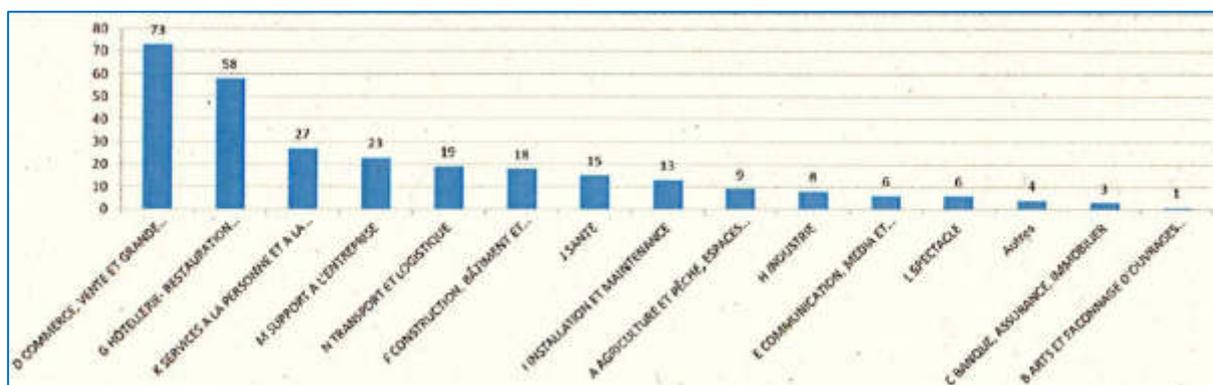
Nous constatons que la plupart des demandeurs d'emploi reste sur la tranche des 18-25ans, avec une large représentation pour la tranche des 25ans avec 57 jeunes, soit 20%.

- Leur répartition par sexe :



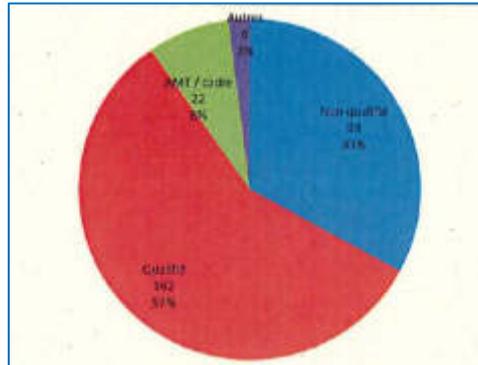
Leur répartition par sexe fait apparaitre **une majorité de femme**.

- Leur répartition par métiers d'inscriptions :



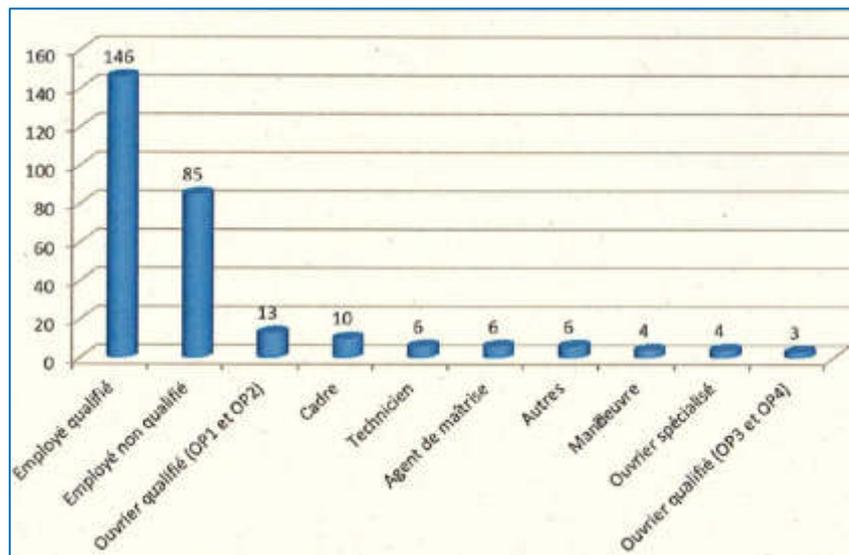
Leur répartition révèle une **dominante commerce, hôtellerie et restauration**.

- Leur niveau de qualification :



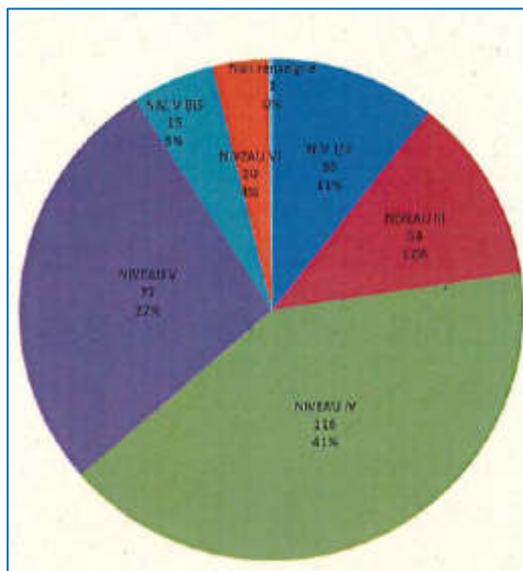
Leur niveau de qualification est plutôt élevé avec un niveau « Qualifié » de 162 jeunes, soit 57%.

- Les catégories de poste recherché



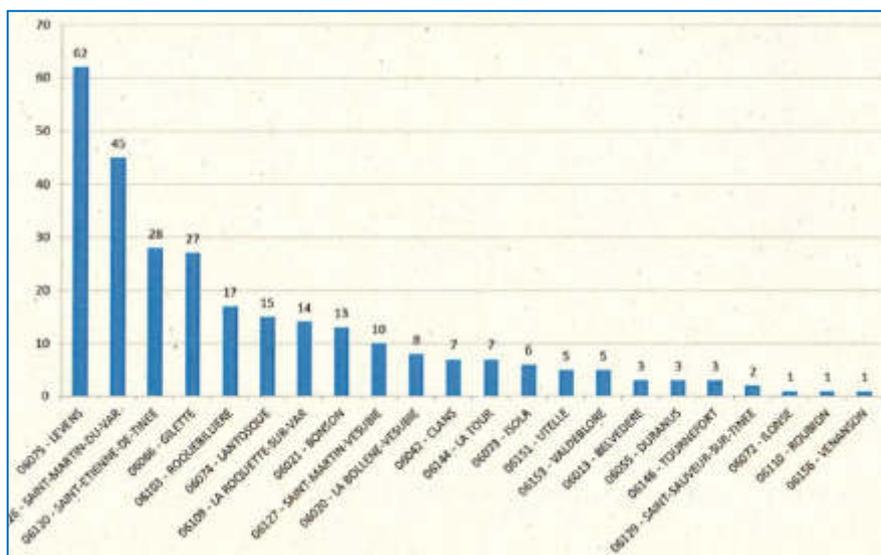
Leurs recherches se caractérisent par une **forte prédominance de jeunes cherchant un poste d'employé, surtout d'employé qualifié**, en cohérence avec leur inscription majoritaire dans les métiers du commerce de l'hôtellerie-restauration-tourisme-animation.

- Leur niveau d'études et de formation :



Le niveau de formation est plutôt élevé, avec une dominante de niveau Bac, mais un gros tiers de bas niveaux (CAP et infra).

- Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC)

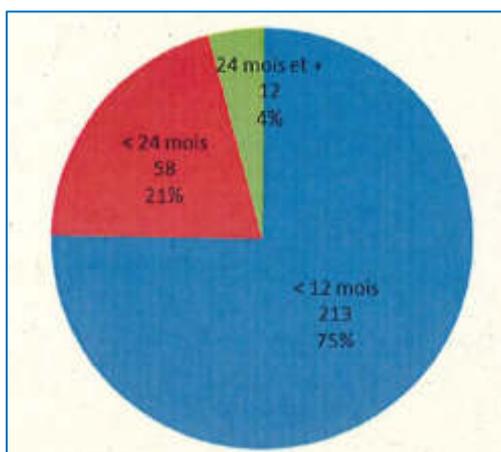


Les publics relevant des financements de formations prioritaires du **PRIC** destiné aux bas niveaux de formation, et incluant les niveaux Bac sans diplôme, pèsent **45% du total, soit 128** de ces jeunes demandeurs d'emploi.

Les publics PRIC sont domiciliés principalement à Levens et Saint Martin du Var.

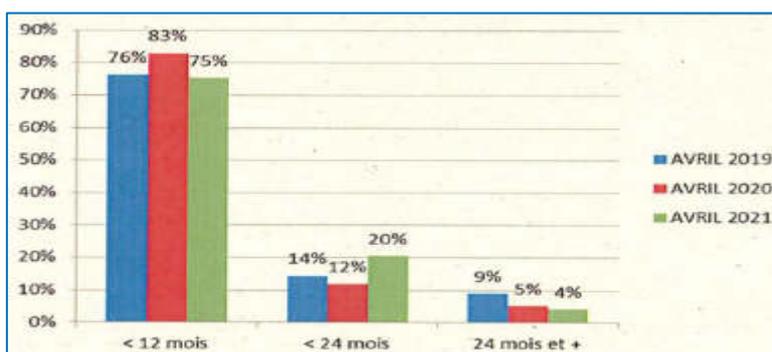
Le poids de ces publics PRIC est un premier point d'alerte quant aux besoins de ces jeunes.

- **Taux de chômage longue durée**



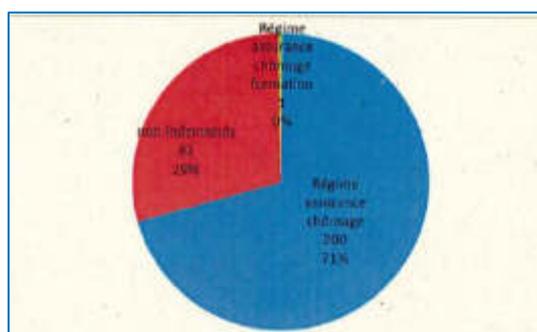
Le taux de chômeurs de longue durée est un autre point d’alerte chez ces jeunes : en effet, 21% de chômeurs de plus d’un an sur cette population jeune interpellée.

- **L’évolution de la durée au chômage des jeunes pendant la crise sanitaire :**



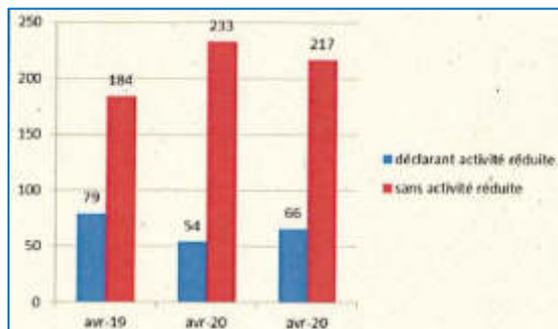
En avril 2020 les nouvelles inscriptions augmentaient et les sorties baissaient, un an plus tard ce sont **les demandeurs d’emploi de plus d’un an qui sont passés de 12 à 20% du total**, tandis que la baisse des plus de deux ans ralentit. Une action volontariste en faveur de ces publics demandeurs d’emploi longue durée (DELD) semble donc prioritaire afin d’accompagner le retour à une vie économique plus normale.

- **Indemnisation par l’assurance chômage :**



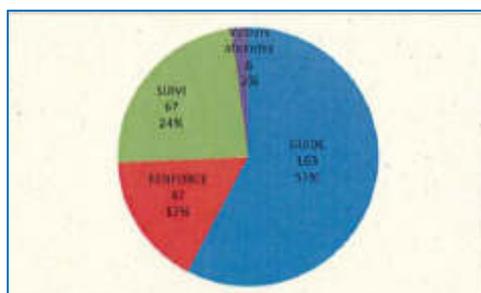
Près des trois quarts de ces jeunes inscrit sont déjà indemnisés par l’assurance chômage.

- Taux travail occasionnel et activité réduite



Le travail occasionnel et l'activité réduite remontent parmi ces jeunes après avoir chuté pendant la crise sanitaire.

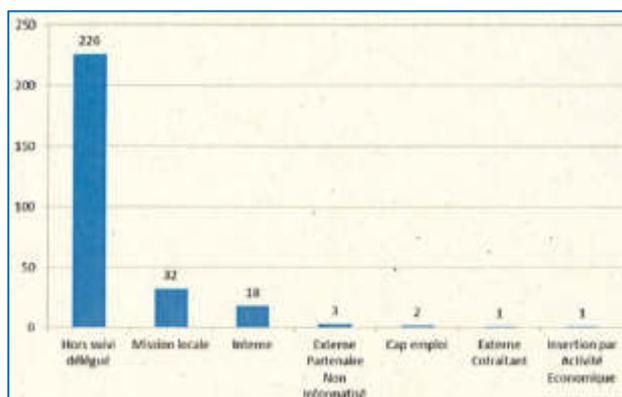
- Parcours d'accompagnement par Pôle emploi



Leur parcours d'accompagnement par Pôle emploi relèvent pour la majorité de la modalité « Guidée » : **adaptée à des publics autonomes et assez proche de l'emploi, mais ayant besoin d'appui et de conseils personnalisés réguliers au cours de leur recherche.**

- Accompagnement partenaires extérieures :

266 de ces jeunes sur 283 ont adhéré à un **axe de travail « recherche d'emploi »**, 16 à un axe de travail sur la « mobilité professionnelle », et 1 sur les « freins périphériques ».



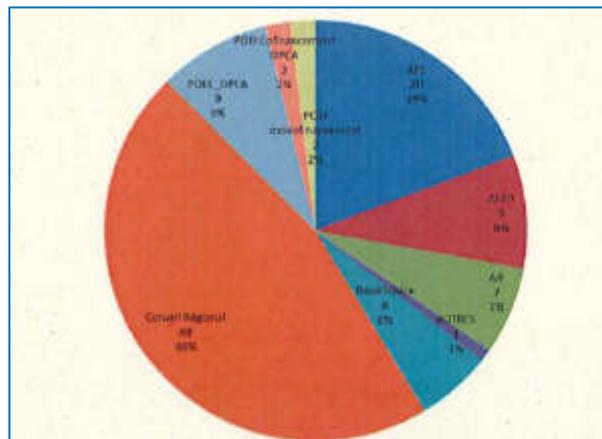
20% seulement sont en **suivi délégué** auprès d'un partenaire, 11% seulement auprès d'une mission locale.

Les autres critères de priorité des politiques de l'emploi tels que le bénéfice du RSA ou de l'obligation d'emploi sont heureusement très peu représentés parmi ces jeunes : 7 seulement sont bénéficiaires d'obligation d'emploi (BOE) et 15 bénéficiaires RSA (BRSA), (soit 5%).

En revanche on peut supposer que la **mobilité géographique** constitue un frein dans leur recherche d'emploi, du fait de leur éloignement des grands centres urbains. **Un outil de pilotage à usage interne de Pôle emploi (Infocentre Opérationnel (IOP)) indique qu'environ 40% de ces jeunes n'ont pas le permis B, n'ont aucun moyen de locomotion motorisé et dépendent des transports en commun.**

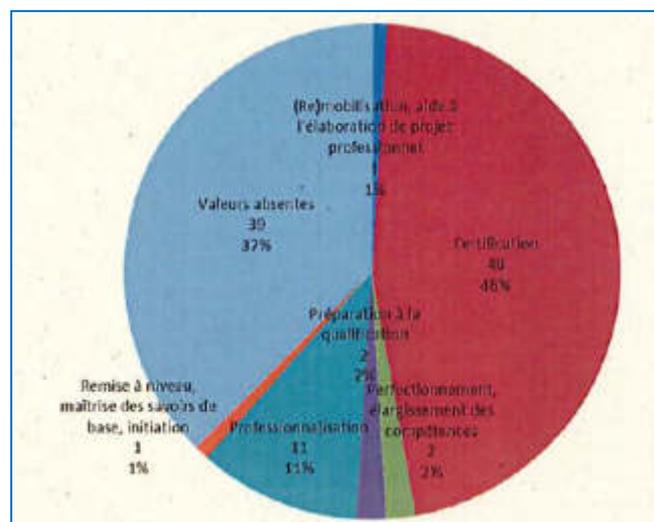
- **Les actions de formation**

Les actions de formation dont ils ont bénéficié **ont augmenté de 38% en 2020**, et le réalisé 2021 atteint **déjà 49% du total de 2020**.



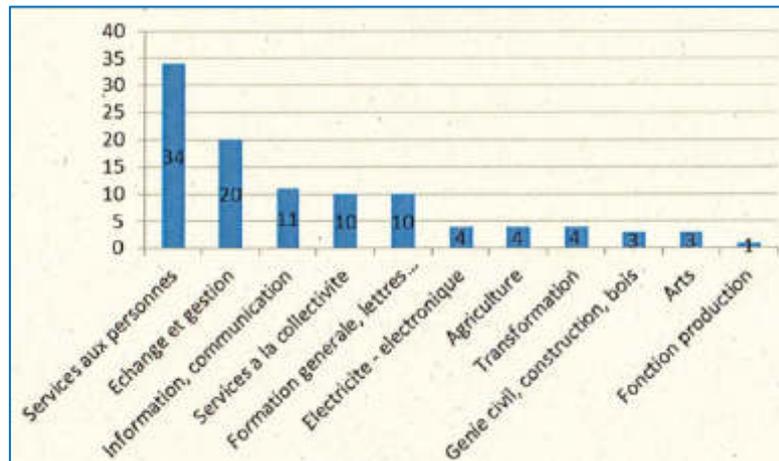
En termes de dispositifs, le cumul de leurs entrées en formations depuis 2019 se décline pour un total de 104 entrées, avec une **dominante Conseil Régional**.

- **Objectifs des formations :**



Les objectifs des formations se répartissent avec une dominante de **l'objectif de certification**.

- **Les domaines de formation :**



En cumul toujours depuis 2019, les domaines de formation visés se répartissent avec une dominante des services aux personnes, soit 34 personnes.

- **Les prestations Pôle emploi :**

	2019	2020	2021
Atelier	98	27	5
L'offre de service de la modalité suivi	13	7	6
Offre de service pôle emploi	8	6	
Activ/projet	5	5	2
Regards croisés	5	7	1
Activ/emploi	3		
Mettre à jour et valoriser votre cv en ligne	3		
Présentation des organismes et des formations	3		
Marché du travail local	2		
Marché du travail sectoriel	2		
Activ/crea	1	1	0
Activ/projet	1		
Atouts jeunes	1		
Evaluation par simulation préalable au recrutement	1	0	
Organiser son projet création/reprise entreprise	1	1	
Prepa compétences	1		
Valoriser son image pro	1		
#tom - recrutement		1	1
Acceler'emploi			1
Accompagnement des adhérents csp national		1	0
Accompagnement des adhérents csp régional			0
Activ/crea - émergence			1
Atelier		2	
Mobilité internationale		1	
Pops mdph			1
Toutes les clés pour mon emploi durable		9	18
Total entrées en prestations de ces jeunes DE	149	68	36
Evolution annuelle 2020 et réalisé 2021/2020		-54%	53%
Réalisé 2021/2019			24%

Les prestations de Pôle emploi dont ont bénéficié les jeunes demandeurs d'emploi du territoire de projet ont chuté de 54% avec la crise sanitaire, mais se redressent en ce début 2021. Elles se répartissent avec une **forte prédominance des ateliers**, mais également en 2021 de **la nouvelle prestation aux permittents (travailleurs alternant emploi et chômage, saisonniers intérimaires)**.

- **Les atouts et les freins dans l'insertion professionnelle du public du territoire du haut et moyen pays de Pôle emploi :**

Leurs atouts :	Leurs freins ou points de fragilité :
Baisse de la catégorie A	40% sans permis ni véhicule*
Hausse des catégories C et E, hausse du TO	36% de bas niveaux de formation
Hausse des sorties en emploi	45% de publics PRIC
Baisse des inscriptions pour fin de contrat	21% de DELD, en hausse
57% en modalité « Guidé » (= assez autonomes)	47 jeunes en accompagnement renforcé
94% en axe de travail « recherche d'emploi »	88% expriment un besoin d'appui numérique*
65% de qualifiés	55% ont eu moins de 10 MER sur offres en 1 an*
71% d'indemnisés	
Très peu de BRSA et de BOE	
Métiers d'inscription porteurs : commerce, HCR, SAP	
Hausse des formations et reprise des prestations	

Les freins majeurs sont autour de la [mobilité](#), du [niveau de qualification](#) et du [besoin d'appui numérique](#) ainsi que d'un [accompagnement renforcé](#) et une attention particulière à apporter aux [demandeurs d'emploi longue durée](#).

Les atouts se concentrent sur l'axe de travail « recherche d'emploi » proposé par Pôle emploi, sur la [mobilité guidée](#) pour jeunes déjà assez autonomes et sur le [taux de l'employabilité](#) des jeunes qui est quant à lui en hausse.

Il est à noter que la plupart des jeunes bénéficient d'une indemnisation chômage et très peu de bénéficiaires RSA. **L'intérêt lié aux formations est un indicateur positif pour l'insertion de ces jeunes.**

Ce regard purement statistique, administratif et extérieur devra être complété, enrichi voire amendé grâce à la consultation et à l'écoute de ces jeunes, ainsi qu'aux études et analyses des autres partenaires du projet, mais peut d'ores et déjà contribuer à définir des pistes d'action.

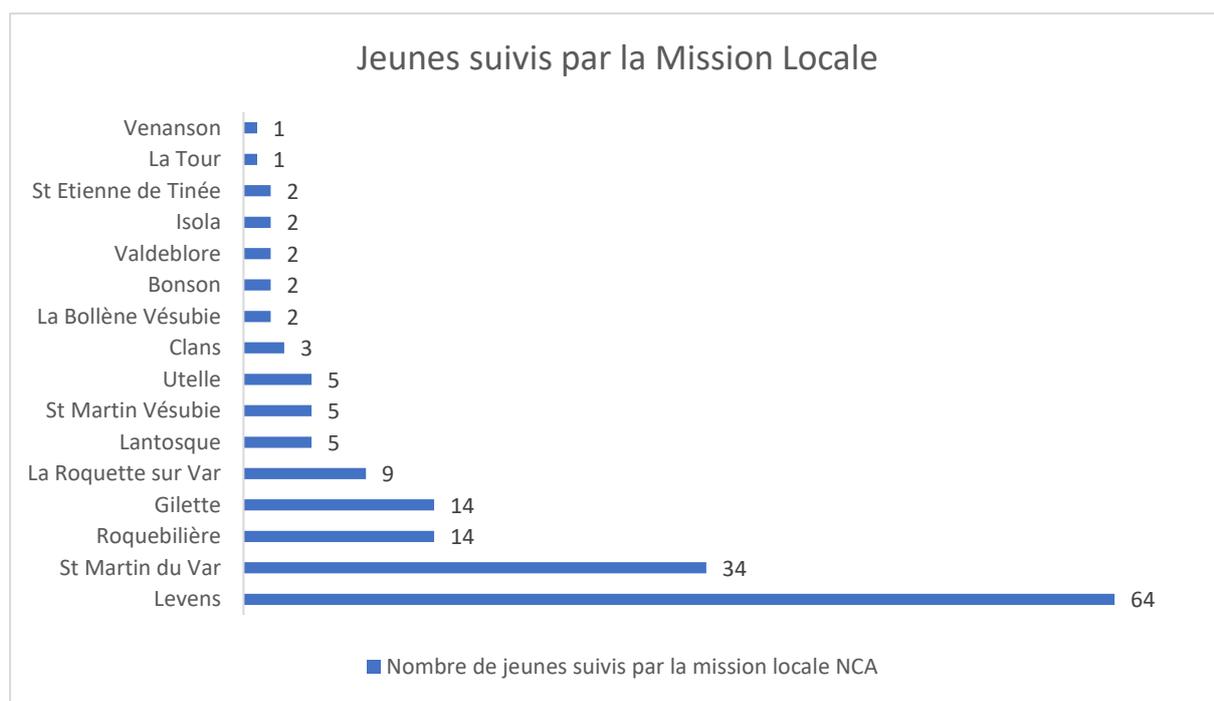
En effet, les pistes de préconisation de Pôle emploi s'orientent sur :

- Un axe d'inclusion numérique pour faciliter l'accompagnement à distance des jeunes du territoire non mobiles,
- La création d'un espace coworking pour un accompagnement collectif de la jeunesse avec des partenaires en lien à l'emploi,
- La création d'un groupe mixte entre Pôle emploi et la Mission locale pour l'accompagnement à l'orientation professionnelle autour de valeurs communes pour des jeunes sans conditions d'âge : le Pôle emploi serait le partenaire projet sans être le moteur.

2.7.2 L'emploi : données, source Mission locale⁵- 2020

La Mission locale Nice Côte d'Azur a communiqué le nombre de 168 jeunes suivis au sein de leur service, issus du haut et moyen pays.

Seules 16 communes sur 27 sont représentées avec une prépondérance sur les communes de Levens (64 jeunes) et de Saint Martin du Var (34 jeunes) en corrélation avec le nombre d'habitants sur ces communes :



⁵ Annexe n° 4 : données Mission locale NCA

2.7.3 Les bassins d'emploi et dynamiques territoriales du haut et moyen pays : données qualitatives suite aux entretiens menés avec les élus locaux et partenaires

2.7.3.1 Les bassins d'emploi et dynamiques territoriales du Moyen pays et des communes limitrophes.

Les bassins d'emploi du territoire du moyen pays se concentrent principalement sur **Levens, Saint Martin du Var et Roquebillière**, que l'on peut qualifier de « **communes support** » du fait du nombre important d'habitants et de services administratifs et à la personne ainsi que de l'ensemble des établissements scolaires.

Nous observons également sur ces mêmes communes un nombre conséquent de commerces et restaurants qui favorisent davantage l'employabilité des autochtones.

Il est à noter que suite à la tempête Alex, les communes de Lantosque, Saint-Martin-Vésubie et Roquebillière sont devenues également des bassins d'emploi en BTP et des services de l'urbanisme.

Nous constatons donc **une concentration d'emplois sur un nombre restreint de communes pour un nombre important d'habitants sur le moyen pays**.

De plus, il est primordial de prendre en considération que les bassins d'emploi les plus importants pour le moyen pays **se situent à l'extérieur du territoire** : Carros, Nice et Monaco.

De ce fait, ceci implique de **nombreux déplacements vers l'emploi**, internes et externes au territoire, qui peuvent aller jusqu'à 3 heures de déplacement par jour (en voiture mais aussi en transports en commun pour les familles et jeunes non véhiculés).

Nous distinguons deux profils de population face à l'emploi, au regard de leur niveau de qualification.

- Des personnes avec une qualification de bas niveau type 4⁶, employées majoritairement sur le territoire du moyen pays. Ces profils sociaux avec un pouvoir d'achat limité - nouveaux arrivants ayant fui des difficultés économiques ou sociales sur le littoral ou autochtones - sont pour la plupart confrontés à des difficultés de mobilité, car non véhiculés. Ces caractéristiques renforcent les freins à l'emploi.
- Des personnes avec une qualification intermédiaire voire supérieure – nouveaux arrivants ayant pour projet un meilleur environnement et cadre de vie ou autochtones – sont obligés de se déplacer sur le littoral ou les offres d'emplois sont plus qualifiées et diversifiées. Ces profils sociaux cumulent les heures de trajet et la fatigabilité liée aux transports la plus contraignante. Toutefois, ils sont pour la plupart véhiculés et donc plus autonomes.

La pratique du télétravail s'est normalisée sur cette partie du territoire, principalement pour les emplois qualifiés et éloignés du lieu d'habitation, renforcé par la crise sanitaire actuelle. La tempête Alex a d'autant plus favorisé ce nouveau mode de travail réduisant particulièrement la fatigabilité et optimisé le temps dédié à la famille.

⁶ Référence Pôle emploi

2.7.3.2 Les bassins d'emploi et dynamiques territoriales du haut pays

Les bassins d'emploi du territoire du haut pays se concentrent sur trois communes : **Valdeblore, Isola, Saint-Etienne**. Il s'agit pour les trois de stations de haute montagne qui regroupent **aussi bien une population autochtone que touristique et saisonnière**. De ce fait, on constate **un brassement important de population**, non fixe, sur des logements temporaires principalement.

Les activités professionnelles sont pour la majorité liés au secteur du commerce, de la vente, de l'hôtellerie, de la restauration, du service à la personne, de l'hôpital de Saint-Etienne-de-tinée en particulier et de l'ensemble des établissements scolaires. Sur ces communes, le bassin d'emploi le plus important reste celui de la Société économique mixte des cimes du Mercantour (SEM) qui gère les remontées mécaniques.

A l'exception du service à la personne, l'ensemble de ces activités sont pour la plupart saisonnières et répondent aux périodes estivales et hivernales de 4 mois chacune. Le reste de l'année, l'activité est largement réduite voire inexistante.

Ces emplois saisonniers sont particulièrement attractifs pour l'ensemble de la population, mais aussi pour les jeunes. Un profil type se dégage :

- Globalement, une population peu qualifiée, sans projet professionnel avec comme intérêt une rémunération conséquente offerte par le type de ces emplois. Ce qui leur permet une alternance de période de travail en pleine saison et une période d'ouverture à des droits d'allocations chômage en saison creuse.
- Plus particulièrement, pour la jeunesse, on constate des jeunes autochtones peu motivés à se former et quitter le territoire pour exercer un autre type d'activité, ou des jeunes extérieurs au territoire qui viennent exercer un emploi saisonnier de courte durée.

De façon générale, La SEM et les emplois saisonniers (type restauration et hotellière), proposant un bon taux de rémunération ainsi que des horaires de travail intéressantes est un frein à l'employabilité de la jeunesse sur les communes des territoires du haut pays.

On retrouve cependant sur le haut pays quelques profils qualifiés, à la marge, qui exercent une activité professionnelle sur le Moyen pays (Levens, Saint Martin du Var) ou en dehors du territoire, proche du littoral (Carros, Nice, Monaco). Ces profils ont de ce fait, du fait de la distance, un autre mode de vie avec une double habitation : une sur le littoral à proximité de leur emploi, une sur le territoire du haut pays. Ils séquentent alors leur semaine incluant également des journées de télétravail.

2.8 Les services administratifs et de santé

Ici, l'objectif est de référencer l'existence ou non et la localisation des services administratifs et de santé afin d'en étudier la proximité ou l'éloignement pour la population locale, d'identifier des relais d'information et de découvrir des acteurs susceptibles d'intervenir auprès de la jeunesse.

2.8.1 L'offre de santé et les dynamiques intercommunales liées à l'accès aux soins :

De manière générale, et ce pour l'ensemble du territoire du haut et moyen pays, l'accès aux services de santé reste difficile et **un réel besoin a été repéré sur l'ensemble de la zone pour un accès aux soins psychologiques et orthophonistes en priorité, mais également gynécologiques et kinésithérapeutiques. Cette demande est forte de la part de l'ensemble de la population.**

De plus, même si l'on repère des communes dites « support » grâce à une offre de service liée à la santé plus fournie face à des communes totalement dépourvues de médecins et spécialistes, les familles de la quasi-totalité des communes étudiées n'hésitent pas à se rendre sur le littoral, principalement Nice ou Carros, pour avoir accès à des besoins liés à la santé plus spécifique.

2.8.1.1 Les communes du bas de la vallée

Sur les 7 communes composant le « bas de la vallée », **bien que Nice ou Carros reste le choix privilégié** des familles du bas de la vallée, la commune de **Saint Martin du Var propose un accès aux soins plus diversifié** grâce à des spécialistes absents sur les autres communes ? On retrouve notamment un dentiste et plusieurs orthophonistes et psychologues par le biais du CMP de Lenval avec l'intervention d'un assistant social deux fois par semaine pour l'identification des besoins et l'orientation vers les structures compétentes. Toutefois, **les disponibilités sont rares et la liste d'attente très longue**. La commune a donc pour projet l'extension des permanences d'ici la fin de l'année qui nécessitera un local sur la commune, mutualisé avec le département, la Métropole et la PMI.

Pour les communes de Duranus et d'Utelle, l'accès aux soins est une réelle difficulté. Les familles ont pour habitude de se déplacer en majorité sur le littoral, Saint Martin du Var, la Maison de santé de Roquebillière. Très ponctuellement, les familles se rendent également sur la commune de Levens qui dispose d'une psychologue et de deux médecins généralistes libéraux, mais cela reste de manière générale très compliqué du fait du **peu de disponibilités avec des créneaux aménagés et avec un accès aux soins inexistant le weekend** et qui peut poser problème en cas d'urgence.

Les habitants de Levens, quant à eux se déplacent sur Tourrette-Levens, Saint Martin du Var ou Nice.

Un généraliste est présent sur la commune de Gillette, mais de façon générale, les habitants préfèrent bénéficier de l'offre de soins de Castagniers et notamment de sa psychologue libérale.

Il n'y a aucun professionnel de santé sur la commune de Bonson. Les familles se déplacent sur Castagniers pour les soins dentaires, se rapprochent du médecin généraliste de Gillette.

Enfin, la commune de la Roquette-sur-var n'a également aucun médecin sur sa commune, ce qui nécessite ici aussi des déplacements sur Saint-Martin-var, Levens ou Carros, mais les familles se rendent principalement sur Nice pour des soins plus spécifiques. Toutefois, un couple d'infirmiers très réactif se déplace facilement : il est un réel appui pour les habitants, notamment en cas d'urgence.

2.8.1.2 *Le couloir de la Vésubie*

Sur le couloir de la Vésubie, [la commune de Roquebillière se révèle être une véritable commune « support » quant à l'accès aux soins](#) et draine les habitants de l'ensemble des communes étudiées, principalement par le biais de sa maison de Santé qui a été créée il y a 4 ans sous volonté communale et qui regroupe 3 généralistes, un radiologue et un orthophoniste ainsi que des professionnels indépendants à savoir un généraliste, une psychologue, trois dentistes, deux ophtalmologues et un échographe. **Toutefois, les permanences libérales des soins psychologiques, paramédicales et orthophoniques sont souvent saturées et la prise en charge ne semble pas fluide du fait du manque de spécialistes**, comme a pu nous le préciser les communes de Belvédère et de Saint-Martin-Vésubie.

De façon générale, les communes de Belvédère, Saint-Martin-Vésubie, Venanson, la Bollène-Vésubie et Lantosque n'ont aucun professionnel de santé sur leur commune, à l'exception de Saint-Martin-Vésubie où le CMP intervient une fois par semaine au sein de la Maison du département pour une prise en charge des adultes uniquement, ainsi que la présence d'un infirmier. Les familles de ces communes se déplacent donc sur Roquebillière ou le littoral pour des besoins plus spécifiques.

Enfin, [la tempête Alex et le contexte de la crise sanitaire ont amplifié l'importance de la prise en charge psychologique et psychiatrique pour une partie de la population](#). Des **cellules de crise et de suivi psychologique** ont alors été mises en place sur les communes touchées. Alors que celles-ci ont été bénéfiques pour les communes de Roquebillière et Saint-Martin-Vésubie, Belvédère a estimé que la prise en charge psychologique était une pratique peu ancrée dans le village et que pour beaucoup l'entraide et le soutien solidaire restaient la solution.

Pendant la tempête, le Centre de Rééducation Professionnel (CRP) pédopsychiatrique et traumatologie a notamment proposé une prise en charge post-trauma et le CMP de Notre-Dame a été détaché pour prendre en charge les pathologies psychiatriques. **Un réseau de soignants s'est alors mis en place et commence à se pérenniser par la phase initiale d'un croisé entre le CMP et le Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)** par le biais de permanences itinérantes que nous aborderons dans la sous-partie suivante

2.8.1.3 *Le couloir de la tinée*

Sur le bas de la Tinée, [la commune de Clans est la seule à bénéficier d'un cabinet médical avec des permanences](#) de deux généralistes, un ostéopathe, un podologue, un étioathe, une pédicure et trois infirmiers.

Ainsi, la commune de Tournefort profite de ces services, bien que ces habitants préfèrent se rendre sur Villars-sur-var où l'on trouve présents un médecin généraliste, un dentiste, un orthophoniste et un ophtalmologue.

Les habitants de La Tour, dont la commune n'a aucun professionnels de santé à l'exception du médecin généraliste de la commune de Bairols qui se déplace en cas d'urgence, fréquentent également la maison médicale de Clans ou se déplacent sur Saint-Sauveur-sur-Tinée pour l'accès à la permanence psychologique du CMP Lenval, d'une orthophoniste libérale présente la demi-journée du samedi matin et d'un médecin généraliste trois demi-journées par semaine, bien que **de façon générale les disponibilités sont très rares**.

Sur le haut de la Vallée, [on retrouve sur Valdeblore et Saint-Etienne-de-tinée une offre liée à la santé qui attire les communes aux alentours.](#)

La Maison de santé de Valdeblore propose les services de différents médecins et infirmiers essentiellement, ainsi que les permanences d'une infirmière spécialisée concernant l'obésité chez les jeunes. **Ces services sont certes à développer en termes de spécialités mais avec tout de même une offre médicale plus large que sur les autres communes du territoire.**

Il en est de même pour la commune de Saint-Etienne-de-Tinée qui estime l'offre de services médicaux insuffisante mais qui voit toutefois présents sur son territoire un dentiste, trois médecins, des infirmiers, une psychologue sur l'hôpital de la commune ainsi que deux pharmacies.

D'ici 2022, Saint-Etienne-de-Tinée a également le projet de la construction d'une maison de santé qui pourrait regrouper médecins et spécialistes.

Ainsi, les communes d'Ilonse, de Saint-Sauveur-sur-Tinée, d'Isola, de Sait-Delmas-le-Selvage, de Roubion et de Roure se rendent sur Saint-Etienne-de-Tinée ou sur Valdeblore pour l'accès aux soins et privilégient Carros ou Nice pour une prise en charge plus spécifique et de façon fréquente.

Les habitants de Roure voient toutefois le déplacement quotidien d'infirmiers locaux sur sa commune, ainsi que celui d'un ostéopathe une fois par mois dans une salle aménagée. La pédicure de la maison médicale de Clans monte également une fois tous les 2/3 mois sur Roure et la psychologue du CPTS intervient dans un cabinet libéral sur la commune.

La population de Saint-Delmas-le-Selvage, commune la plus excentrée et démunie en termes de service du territoire se voit dans l'obligation en cas de problème grave d'être directement orientée sur Nice par ambulance ou par hélicoptère.

Il est également important de préciser [que sur le haut de la vallée la seule pharmacie présente, pour faute d'entente communale, se trouve sur Saint-Etienne-de-Tinée, sinon la population doit se rendre sur Plan-du-var pour la pharmacie la plus proche.](#)

2.8.2 Les structures présentes sur le territoire, proposant des services médicaux et/ou administratifs.

2.8.2.1 Les structures de santé représentées sur le territoire

Il s'agit dans cette partie de présenter l'ensemble des intervenant médicaux, sociaux et administratifs présents sur le territoire du haut et moyen pays, mais aussi ceux absents malgré une demande accrue, et les futurs projets des différentes structures pour répondre davantage aux besoins de la jeunesse.

Il est à noter qu'ici encore, l'ensemble des intervenants ont pu soulever un manque réel sur le territoire d'accès aux soins, de suivi psychologique, de personnel social, et de soutien administratif, notamment lié à l'emploi.

La délégation territoriale a notamment fait le constat que les habitants de la vallée ne se déplacent pas sur les structures sociales concentrées sur le bas de la vallée et le littoral et que réciproquement aucune personne relais du secteur socio-médical ne vient à la rencontre des populations.

2.8.2.1.1 *L'intervention de l'équipe mobile Lou Passagin du centre d'accueil à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CARRUD)*

Le projet de l'équipe mobile CAARRUD inter-vallée se concentre autour de deux temps pleins et d'un infirmier occasionnel qui circulent à l'aide d'un camion sur l'ensemble du territoire sous forme de maraudes.

Par le biais d'un accueil individuel, l'équipe propose entre-autre un soutien aux usagers dans l'accès aux soins de première nécessité et à l'hygiène, la mise à disposition de matériel de prévention des infections et l'incitation au dépistage des infections transmissibles.

L'équipe mobile intervient sur la Vesubie depuis un an, tous les mercredis, mais n'a que peu de recul sur les problématiques du fait de sa mise en place trop récente.

Néanmoins, **la Mairie de Valdeblore a fait appel à l'association** en soutien pour une proposition de dépistage, **du fait d'un réseaux de trafic de stupéfiants de plus en plus constaté et installé sur la commune.**

2.8.2.1.2 *Réseau Addictions 06 : une intervention limitée*

Le réseau propose et organise des permanences d'évaluation addictologique une fois par mois et par secteur par les coordinatrices de proximité, qui évaluent la problématique du patient et le réorientent vers les structures spécialisées selon sa demande et les possibilités qui s'offrent à lui, en accord avec les professionnels qui le suivent. Dans ce but, des réunions de coordination pluridisciplinaires sont réalisées autour de la situation d'un patient en présence du médecin généraliste, d'infirmier(e)(s), pharmacien, travailleur social, psychologue afin de coordonner au mieux le parcours de santé des patients en venant en appui aux professionnels chargés de leur prise en charge.

Le retrait de l'agrément a contraint le réseau Addictions 06 à cesser ses actions après plusieurs années d'intervention au sein des Collège de Saint-Sauveur-sur-Tinée et du lycée de la Montagne.

Néanmoins, à ce jour, le réseau reçoit encore des patients mineurs après accord parental au sein des maisons du département de Santé du Haut-pays, ou sur les sites des Maisons des Départements, mais ce public reste minoritaire.

2.8.2.1.3 *La psychologue libérale de Roquebillière : une personne ressource mais pas suffisante pour répondre à la demande.*

La psychologue libérale de Roquebillière est présente sur la commune sur la journée du mardi exclusivement. Elle scinde sa journée sur deux permanences :

- La matinée sur la Maison du Département où elle reçoit les sinistrés de la tempête Alex (son contrat est renouvelable tous les six mois par le département).
- L'après-midi est consacrée à ses patients sur son cabinet.

Elle reçoit tout public avec un certain nombre de jeunes, *davantage à l'âge de l'adolescence entre 12 et 16 ans* : 2/3 de patients adultes pour 1/3 de jeunes). **Mais sa liste d'attente est longue et sa plage horaire non suffisante pour répondre à l'ensemble des besoins.**

De plus, le prix de la consultation est fixé à 45 euros non remboursable par la sécurité sociale.

Il est cependant à noter que depuis 2021, **le dispositif régional « Pass santé jeunes »** offre six chèques d'un montant de 22,50 euros pour les 16/25ans. Quelques jeunes en ont bénéficié même si un travail de six séances semble trop court pour certains cas.

De plus, **une convention de partenariat a été signée avec le réseau Addictions 06** pour assurer la prise en charge de six séances pour des jeunes en proie à des addictions. Les orientations sont principalement effectuées par le Collège de la commune.

2.8.2.1.4 Le Comité Professionnel Territorial de la Santé (CPTS) : l'objectif de devenir l'interlocuteur central dans la coordination et l'accès aux soins.

Suite à la tempête Alex et au contexte sanitaire, le besoin important de prise en charge psychologique et psychiatrique s'est accéléré.

Les financements de l'ARS et de la CPAM ont permis de lancer l'activité du CPTS en janvier 2021. Les conventions actuelles en cours avec les hôpitaux de proximité l'obligent à travailler avec :

- Les communes de Roquebillière et Saint-Etienne-de-Tinée où il a ses permanences,
- Les psychologues,
- Le CMP Notre-Dame sur Valdeblore, Saint-Martin-Vésubie, Roquebillière et Saint-Sauveur-sur-Tinée.

La réflexion du CPTS se porte essentiellement sur les besoins en santé des jeunes et sur la prise en charge des 16-26 ans. **Les problématiques sont centrées sur le domaine psychologie et psychiatrique et sur les addictions, la toxicomanie et l'alcool.**

2.8.2.1.5 Le Centre de Rééducation Professionnelle (CRP) – pédopsychiatrie et psycho-traumatologie : les prémices d'une itinérance pour l'accès aux soins

Le CRP pédopsychiatrie et psycho-traumatologie de Lenval est la seule équipe psycho-traumatologique à s'être structurée et à travailler ainsi suite aux attentats et à la tempête Alex, qui, soutenue par le Centre National de Ressources et de Résilience (CN2R) est devenue une référence régionale et nationale.

Il a été nécessaire dans ce contexte, de mettre en place une équipe mobile, à même de se déplacer et en lien privilégié avec le CMP par l'intermédiaire du Centre d'évaluation du psycho-traumatisme pédiatrique (CP2P) de Lenval.

Pour renforcer son action, **le CRP a pour objectif de trouver des locaux de mises à disposition pour des rendez-vous plus spécifiques**, au sein par exemple des Maisons médicales de santé, des Maisons du Département, des mairies ou des associations. **Mais cela semble aujourd'hui encore difficile, et l'action du CRP s'en trouve limité.**

Le CRP a également la volonté d'intervenir dans les établissements scolaires pour suppléer les équipes pédagogiques et les former. A quoi s'ajouteraient des actions de prévention.

2.8.2.1.6 Le centre de protection maternelle et infantile (PMI) : les actions de la psychologue et la sage-femme.

La psychologue de la PMI partage ses permanences sur les différentes vallées :

- 2 permanences par mois sur Saint Martin du Var le mercredi,
- 2 permanences par mois sur Saint-Sauveur-sur-Tinée,
- 2 permanences par mois sur Saint-Etienne-de-Tinée,

- 2 à 3 permanences par mois sur Puget-Théniers le mardi et le vendredi,
- 4 permanences par mois sur Roquebillière.

Pour les collégiens, les permanences se font au sein des Maisons du département et ce sont les personnels des collèges qui accompagnent et récupèrent les élèves après leurs séances. Elle travaille en synergie avec les personnes des collèges, les assistants sociaux et les éducateurs AED.

L'intervention auprès de lycéens de Valdeblore est très en marge car le lycée est trop haut dans le secteur.

Seule psychologue PMI du territoire, **elle ne peut assurer le suivi que des jeunes issus de la vallée. Les autres jeunes en besoin ne peuvent bénéficier d'un suivi psychologique adéquat.**

La sage-femme PMI assure la prise en charge de femmes enceintes de plus en plus jeunes, entre 20 et 30 ans, mais ne constate **aucune grossesse chez les mineurs** à l'exception d'une sur Saint Martin du Var l'année dernière. Aucune IVG sur mineur n'a non plus été réalisée, seulement 3 demandes pour des majeures.

La sage-femme de la PMI intervient sur les 4 vallées du territoire ; à raison d'une présence d'un jour par vallée :

- Sur Saint-Etienne-de-Tinée au sein de la MDD bien qu'elle privilégie le domicile.
- Sur la MDD de Roquebillière deux fois par mois,
- Sur Saint Martin du Var dans les locaux de la mairie au sein d'un bureau mutualisé avec l'assistant social ou au sein du CMP deux fois par mois,
- Sur Puget-Théniers.

2.8.2.1.7 Le Centre Médico-Psychologique (CMP): un lieu engorgé pour la prise en charge psychologique des jeunes et des permanences limitées sur les tranches d'âge

Le CMP référent du haut et moyen-pays est celui de Notre-Dame à Nice.

En effet, suite à la tempête Alex, des permanences de deux psychiatres sur la haute tinée et une psychologue sur Roquebillière ont été mises en place. Environ **10 à 15 patients par semaine, tous sont âgés de plus de 18ans :**

- 1 psychiatre tous les jeudis : Saint-Sauveur-sur-Tinée (salle communale), Roquebillière (Maison du département), Valdeblore (maison de santé), Saint-Martin-Vésubie. La permanence sur Saint-Sauveur-sur-Tinée est actuellement suspendue par le manque de fréquentation (2 à 3 suivis au total).
- 1 psychologue le mardi et le vendredi sur les mêmes communes.
- 1 permanence à Saint Martin du Var par le CMP Lenval qui prend en charge les collégiens. Néanmoins, les disponibilités sont rares avec parfois jusqu'à 6 mois d'attente.

Un réel besoin s'est fait connaître en particulier sur la haute tinée, mais les permanences sont rares du fait du manque d'effectifs des équipes du CMP et de la distance géographique.

2.8.2.2 Les structures de droit public et administratives du territoire

2.8.2.2.1 Les Maisons de la Solidarité Départementale : une politique sociale solidaire limitée géographiquement sur le territoire

Outre les missions d'action sociale généraliste, les MSD (Maisons de La Solidarité Départementale) réunissent des professionnels répondant aux missions de Protection Maternelle Infantile, d'Aide Sociale à l'Enfance, aux problématiques de logement et/ou budgétaires, d'insertion. Les équipes sont ainsi constituées d'assistants de service social, de médecins, de psychologues, de puéricultrices, de conseillers en économie sociale et familiale, de sages-femmes, de référents professionnels insertion et d'agents d'accueil.

Leurs missions sont diverses :

- Accueillir, informer, orienter le public dans le cadre de l'accès aux droits ;
- Assurer des actions de prévention et de protection de l'enfance notamment dans le cadre des évaluations des informations préoccupantes ;
- Assurer la protection des adultes vulnérables en lien avec les instances de coordination de l'autonomie et la maison départementale de l'autonomie ;
- Participer à la lutte contre la précarité et favoriser l'insertion sociale et professionnelle notamment dans l'accompagnement des publics bénéficiaires du RSA ;
- Prévenir les expulsions locatives, aider à l'accès et au maintien dans le logement ;
- Prévenir l'endettement par des actions d'accompagnement au budget ;
- Accompagnement et co-construction d'un plan d'aide visant l'autonomie.

Pour répondre à la problématique nouvelle de familles monoparentales en situation de précarité, il a été instauré l'intervention d'une conseillère conjugale et parentale qui travaille sur les relations au sein des foyers pour une prévention et un accompagnement précoce de la parentalité.

L'accueil du public, que ce soit sur la MSD des vallées ou sur celle de l'Ariane se fait exclusivement sur rendez-vous, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

2.8.2.2.2 La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) : de nombreux dispositifs à destination de la jeunesse et des partenariats renforcés

• **La Caisse d'Allocations Familiales :**

La conseillère technique de la CAF est en appui des acteurs CAF territoriaux au niveau de la réglementation et du développement de certains projets.

Actuellement, **une nouvelle CTG sur la vallée** est en train d'être mise en place sur les SIVoM de Val de Banquière et de Pont de Clans, que la CAF soutient dans leurs différents projets et perspectives opérationnelles pour la tranche d'âge 12-25ans.

Parmi ces différents dispositifs destinés à la Jeunesse, on retrouve :

- La prestation « **Service Jeune** » présentée dans la partie suivantes dans le cadre des actions du SIVoM Val de Banquière, avec l'objectif de financer le poste d'un animateur qualifié afin d'accompagner les jeunes dans leurs projets.

- [Les promeneurs du net](#) : une présence de 20 éducateurs sur les réseaux sociaux à l'échelle départementale, appelés les « promeneurs du net ». Non présents encore sur le moyen pays, un partenariat avec la MSA est en train d'être tissé dans cet objectif.
- [L'appel à projets jeunes pour les 11-17ans](#) lancé en 2020, mais ce dispositif est encore méconnu et n'a encore aucune structure porteuse.
- [La dynamique azurienne de la jeunesse](#) pour le développement de l'accueil pédagogique sous forme de réseau et de mutualisation des bonnes pratiques.
- [Les dispositifs « boussole du jeune » et « Sac-à-dos »](#) porté par l'association Cap Jeunesse.

Plus spécifiquement, la CAF soutient la **commune de Saint Martin du Var dans son projet d'extension de l'espace social et formations**, ayant pour finalité un guichet unique d'accueil pour les familles et la jeunesse dans le cadre d'actions collectives en partenariat avec la MSD.

La commune de Bonson a quant à elle sollicité la CAF pour l'accompagnement à la création d'une structure de vie sociale, de proximité, ouverte à tout public.

La CAF précise que sur les onze communes de la basse tinée, il n'y a jamais eu de demande de création spécifique par les mairies à destination de la jeunesse.

- **La Mutualité Sociale Agricole (MSA) :**

La Mutualité sociale Agricole est pour sa part le guichet unique de la population agricole et propose également de nombreux dispositifs à destination de la jeunesse :

- [Aide à la scolarité](#), destinée à tout étudiant de moins de 26 ans dès lors que la scolarité déstabilise le budget familial (entre 300 et 800 euros en 2015)
- [Aide au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur](#), destinée aux jeunes de moins de 21 ans (montant forfaitaire de 250 euros pour chaque stage en 2015)
- [Aide à l'accès au permis de conduire](#), destinée aux jeunes de moins de 26 ans, pour le permis B ou le permis moto (300 euros en 2015)
- [Aide au premier logement](#), destinée aux moins de 30 ans pour leur premier logement (1500 euros maximum en 2015).
- [Aide aux fluides](#) (chauffage, eau) pour ceux dans l'incapacité temporaire de faire face à une facture (300 euros par an et par foyer en 2015).
- [Secours financier](#) pour ceux dans l'incapacité de faire face à une dépense exceptionnelle ou susceptible de mettre en difficulté l'équilibre budgétaire du foyer.
- [Les appels à projet Jeunes](#) autour d'actions à réaliser autour d'une ou plusieurs communes rurales, sur la tranche d'âge des 13-22 ans et sur des thématiques liées à la culture, la santé et le vivre ensemble.
- [Aide aux vacances](#), dans le cadre d'actions collectives pour les familles en situation précaire, bien que le déploiement s'avère difficile.
- [Le Concours Pré vert](#) tous les deux ans dans les établissements scolaires.

2.8.2.2.3 *Le Pôle emploi et la Mission locale : une offre de services jeunesse bénéfique mais pourtant absente du territoire du haut et moyen pays*

- **Pôle emploi :**

Pôle emploi n'a à ce jour aucune itinérance sur le territoire du haut et Moyen pays. Les jeunes de la zone doivent donc se déplacer sur le littoral pour y avoir accès.

Ses permanences sont ouvertes en accès libre de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous tous les après-midis du lundi au vendredi :

- Nice Ouest – La Plaine, avenue Simone Veil,
- Nice Centre – rue Berlioz,
- Nice Est – rue Fontaine de la ville,
- Nice Nord – Avenue Saint Lambert.

Pôle emploi propose différents types d'accompagnement selon le profil :

- **L'accompagnement suivi** pour les demandeurs d'emploi autonomes (recherches d'emploi et numérique) où l'accompagnement se fait en visio.
- **L'accompagnement guidé** pour un accompagnement physique, le plus représentatif pour le haut et moyen pays.
- **La modalité renforcée** pour les demandeurs d'emploi pas du tout autonomes.

En parallèle un accompagnement socio-professionnel global est proposé en lien avec le conseil départemental par le biais d'un accompagnant social.

Le Pôle emploi, en vue du besoin lié à la jeunesse a développé **l'Accompagnement Intensif Jeune (BIJ) sur une durée de six mois pour la recherche d'emploi avec des entretiens physiques**. Mais bien que cet accompagnement soit le plus adéquat pour les jeunes, **les difficultés de mobilité rendent l'accès compliqué pour la jeunesse du haut et moyen pays**.

Enfin, Pôle emploi offre également la prestation « valoriser son image pro » pour aider les jeunes à mieux comprendre la posture à avoir vis-à-vis d'un employeur dans le cadre d'un entretien d'embauche. **Ici aussi, Pôle emploi peine à réunir un collectif de jeune du haut et moyen pays.**

- **Mission Locale**

Pour sa part, **la Mission locale n'a également aucune antenne ou permanence sur le haut et moyen pays**. Les jeunes doivent alors se rendre sur les permanences de :

- La Maison de l'emploi de Carros, avenue des arbousiers, uniquement sur rendez-vous.
- Sur Saint-André-de-la-Roche/Trinité, boulevard du général de Gaulle, les mardis et jeudis sur l'ensemble de la journée.

L'offre de services de la mission locale est accessible sous inscription volontaire de la **tranche d'âge des 16-26 ans, déscolarisés et qui habitent sur la métropole NCA**. Il leur est proposé un **accompagnement individuel toutes les semaines pendant trois mois**.

La mission locale prône elle aussi **l'importance d'un accompagnement global**, et procède donc si nécessaire à une mobilisation autour de la santé avec une prise en charge psychologique.

Elle a développé différents dispositifs dédiés à la jeunesse :

- « **Garantie Jeune** » avec une équipe dédiée, pour la tranche d'âge 16-25 ans, les majeurs étant prioritaires pour profiter du programme sur les deux antennes de Nice. Les jeunes éligibles doivent rentrer dans la catégorie des NEET (personne inactive, ni employé, ni étudiant, ni stagiaire). Avec le contexte sanitaire, l'Etat a renforcé sa capacité de prise en charge, passant de 500 jeunes habituels à 1000 jeunes cette année. Les jeunes sont éligibles à ce dispositif qu'une seule fois et doivent s'engager à être disponibles sur 12 mois. La prestation est de 530 euros par mois.

2.8.2.2.4 *Les Maisons Du département (MDD) : un accueil du public jeune moindre*

Les Maisons du département sont le relais d'information entre administrés et intervenants professionnels et sociaux du territoire.

Bien qu'il existe des maisons du département sur le haut et moyen pays et que chacune d'entre elles accueille des permanences de professionnels sociaux ou médicaux, seule la MDD du Saint-Sauveur-sur-Tinée a accepté de nous rencontrer dans le cadre de ses fonctions.

En effet, les MDD du Plan-du-var, de Saint-Martin-Vésubie et de Roquebillière n'ont pas estimé nécessaire de nous rencontrer **car ils ne reçoivent que très rarement des jeunes pour des démarches administratives**, à l'exception des cartes grise et des permis de conduire. Ces services n'accueillent quasi-exclusivement que des seniors.

Ce fait a été confirmé par la MDD de Saint-Sauveur-sur-Tinée. Toutefois, cette dernière commence à gagner en visibilité par la construction d'un réseau d'acteurs locaux : élus territoriaux, professionnels de santé, commerçants, artisans, etc.

Elle assure notamment **la permanence d'acteurs locaux** au sein de ses locaux pour les psychologues et les éducateurs :

- La psychologue de la PMI s'y rend deux fois par mois pour recevoir les élèves de l'école primaire et du collège,
- La psychologue du réseau Addictions 06 y est présente une fois par mois,
- Pôle emploi peut également recevoir dans les locaux de la MDD,
- La PMI y organisait également des ateliers de motricité, mais ces derniers n'ont pas connu un grand succès.

2.8.2.2.5 *Le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVoM) Val de Banquière : la volonté de passer d'un encadrement de purs loisirs à un accompagnement davantage pédagogique*

Dans le cadre du SIVoM Val de Banquière qui regroupe sur les 13 communes Levens, la-roquette-sur-var, Duranus, Bonson et Saint Martin du Var, **seule la commune de Levens bénéficie d'une structure communale dédiée à la jeunesse dans le cadre de sa Maison des Jeunes**. Le service accueil de loisirs « ADO » est en gestion communale sur la commune de Saint Martin du Var. Les communes de Duranus, la-roquette-sur-var et Bonson n'ont aucune structure jeunesse et se déplacent donc sur Levens ou Saint Martin du Var pour l'offre de services.

Depuis 2014, des **Projets Educatifs Territoriaux (PDT)** ont été mis en place pour accroître la solidarité des enfants autour des centres de loisirs et associatifs.

Le SIVoM a engagé un travail autour de l'animation sociale. Déjà en action sur Saint-André-de-la-Roche la structure a pour objectif d'ouvrir cette animation sociale à l'ensemble du territoire, en partenariat avec la CAF dans le cadre de l'offre de service jeunes et par le biais des maisons des jeunes. Ce dispositif sera détaillé dans la sous-partie suivante traitant les structures jeunesse.

2.8.2.2.6 Le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVoM) de la Tinée : une prise en charge inexistante pour les plus de 13 ans.

Le SIVoM situé à Pont de Clans regroupe onze communes : Clans, Ilonse, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Bairols, Valdeblone, Rimplas, Marie, Roubion, Roure, Tournefort, et La Tour.

Dans le cadre du diagnostic, **ce SIVoM ne répond qu'à la tranche d'âge des 11-13 ans par l'intermédiaire des centres de loisirs.**

Dans le cadre de la nouvelle CTG, en partenariat avec la CAF, le SIVoM de la Tinée organise des réunions intercommunales autour de projets partagés et liés à la jeunesse. Cependant, à ce jour, aucun projet n'est en cours pour les plus de 13 ans dans aucune commune.

2.8.2.2.7 La mobilisation de Cap Jeunesse

L'association Cap Jeunesse et son bureau Information Jeunesse est située sur Nice mais **reçoit un public jeune originaire de haut et moyen pays et descendu faire ses études sur le littoral.** L'association est ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Elle propose notamment des bornes d'accès gratuit à Internet. Elle offre des informations en auto-documentation sur la santé, la prévention, les addictions et les vaccinations. Elle est également un Point relais CAF sur l'information en lien avec les prestations familiales. Enfin, elle donne l'accès aux jeunes à un service d'offres de missions en Service Civique consultable dans leurs locaux.

- **Les deux dispositifs actuels répondant aux besoins de la jeunesse :**

Dans ces derniers dispositifs les plus récents, en partenariat avec la CAF, elle a lancé le **dispositifs Sac à dos**, qui vise à favoriser le départ de jeunes de 16 à 25 ans, généralement exclus des vacances, désireux de vivre une **première expérience de séjour en autonomie** sans encadrement familial ou professionnel.

L'association a également pris en compte les difficultés de mobilité de certaines parties de la population, et qui se révèle être très vrai pour les habitants du haut et moyen pays, dans le cadre de son dispositif « **La boussole des jeunes** » qui a vu le jour en juin 2020. Il s'agit d'un site internet qui permet d'accéder à des services ou dispositifs qui existent pour répondre aux préoccupations des jeunes. Ce dispositif est notamment proposé aux jeunes invisibles sur la tranche des 15 à 30ans. **On passe ainsi du numérique à une rencontre et à un accompagnement physique** de professionnels selon le besoin, autour des problématiques de l'emploi, de la formation, de l'orientation et du logement.

2.8.2.2.8 *Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et le Planning familial : une intervention qui demanderait à être étendue.*

- **Le CIDFF**

Le CIDFF intervient sur le haut et moyen pays par le biais de permanence au sein de la MSD des vallées sur Plan-du-var uniquement dans le cadre de permanences juridiques, mais aussi sur le littoral (Nice-centre et Carros) où il propose également des permanences psychologiques. L'objectif central est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le CIDFF **intervient également sur le lycée de Valdeblore** en collaboration du Centre gratuit d'information et de dépistage et de diagnostic (CEGIDD) dans le cadre des actions hors mur en santé sexuelle pour les jeunes.

Le CIDFF est intéressé par **l'extension de leurs interventions au sein des collèges du territoire afin de développer la prévention des violences dans les premières relations, la question du consentement et des représentations sexistes et sur le cyberharcèlement.**

- **Le planning familial**

Le planning Familial n'a quant à lui que des permanences sur Nice centre et la Trinité et intervient également dans les établissements scolaires du littoral autour d'actions de prévention (contraception, violences amoureuses, relations filles-garçons, etc.). Il n'y a, à ce jour, **aucune action sur le haut et moyen pays.**

2.8.2.2.9 *Le Comité départemental d'éducation pour la santé (CODES) : des actions envisagées*

Le CODES n'a à ce jour qu'une seule expérience de terrain sur le moyen pays.

Cependant, il a pour objectif de développer et déployer son offre de services sur l'ensemble des Alpes-Maritimes :

- **L'action « Opticourses »** à destination des jeunes majeurs sur **la tranche d'âge 18-25ans** : l'objectif est d'améliorer les capacités d'arbitrage en situation d'achat alimentaire en matière de qualité/prix pour des personnes en situation de difficulté financière, en tenant compte de la qualité nutritionnelle et du prix des aliments.
- **Le programme PSFP : programme de soutien à la fonction parentale** pour les **12-16ans**. Il s'agit d'un programme de renforcement des compétences familiales afin d'offrir aux parents des clés et des outils concrets pour l'éducation de leur(s) enfant(s).

2.8.2.2.10 *Les établissements scolaires : un réel besoin de suivi psychologique et orthophonistes*

Le service social en faveur des élèves relève la présence d'un unique médecin généraliste présent seulement 2 jours par semaine sur les établissements scolaires du haut et moyen pays et une unique psychologue PMI qui couvre l'ensemble du territoire et présente tous les 15 jours pour chaque établissement. Elle ne peut assurer la prise en charge que des enfants de la vallée, et faire appel à une psychologue libérale pour les autres jeunes revient rapidement onéreux pour certaines familles.

De façon générale, l'ensemble des établissements scolaires déplorent le manque de suivi psychologiques et orthophoniques, l'absence de professionnels de santé relais, pouvant prendre les étudiants en consultation en cas d'urgence, notamment ceux en sport études de haute montagne.

En effet, aucun accompagnement ou accès aux soins n'est possible en urgence avec 6 à 9 mois d'attente pour le CMP et des orthophonistes débordés.

2.9 Les structures d'accueil jeunesse

2.9.1 Zone Moyen pays

Sur le Moyen pays, nous retrouvons la plus grande partie des structures jeunesse, notamment au sein du SIVoM Val de Banquière.

2.9.1.1 Le SIVoM Val de Banquière

2.9.1.1.1 Présentation des missions d'organisation et de coordination des structures Jeunesse du SIVoM Val de Banquière

Le SIVoM regroupe 13 communes dont 5 sur le territoire étudié : La Roquette sur Var, Saint Martin du Var, Duranus, Levens et Bonson qui vient de le rejoindre.

Chaque commune fait le choix de déléguer ou non une ou plusieurs de leurs compétences : Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Sport, etc.

En ce qui concerne la jeunesse, il existe plusieurs cas de figures par rapport aux communes du moyen pays :

- La commune de Levens a délégué au SIVoM son secteur jeunesse.
- La commune de Saint Martin du Var gère son service jeunesse jusqu'à 13 ans, mais se projette sur un éventuel transfert au SIVoM de cette compétence pour la tranche d'âge supérieure.
- La commune de Bonson n'a pas encore de Service Jeunesse mais d'ici 1 an ou 2, la commune souhaiterait créer un Service Jeunesse délégué au SIVoM et mutualisé avec les communes de la Roquette-sur-Var et / ou Saint Martin du Var.
- La commune de Duranus ne dispose d'aucun service enfance et jeunesse.

En 2022, une nouvelle Collectivité Territoriale Globale (CTG) va voir le jour et va prendre la place du contrat enfance-jeunesse (CEJ) afin de travailler de manière beaucoup plus globale pour **harmoniser et créer une corrélation entre les choix d'urbanisation et d'infrastructures**. Ce travail en partenariat avec la CAF et toutes les communes du SIVoM a pour objectif de répondre aux besoins de la jeunesse en termes d'infrastructures (routes, habitats, animations, etc.).

En parallèle, la **Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) regroupe** des acteurs jeunesse, autour de « club ado » sous forme de **groupes de réflexion afin de faire émerger de nouvelles philosophies, enrichir les pratiques et créer un maillage départemental**.

Les structures jeunesse type Maison des Jeunes (MDJ) :

- Le SIVoM Val de Banquière a 6 structures jeunesse dont 1 seule sur le territoire du moyen pays : la commune de Levens.
- La commune de Saint Martin du Var devrait voir ouvrir d'ici un an ou deux une structure dédiée à la jeunesse ;
- La commune de Bonson devra être l'année prochaine mutualisée avec la MDJ de la commune de Saint Martin du Var.

Un travail engagé autour de l'animation sociale au sein des MDJ

Sur le volet jeunesse, le SIVoM a intégré, en 2021, **l'axe Animation Sociale qui a pour but de mailler tout le territoire afin de mettre en place, en partenariat avec la CAF, la Prestation de Service Jeunes.** Ce travail devrait aboutir courant 2021 avec l'acceptation de la CAF du dossier de demande de financement.

L'idée est de mettre le service sur l'ensemble de l'intercommunalité avec **3 étages d'intervention** :

- **Les maisons des jeunes (MDJ)**, support d'accueil et d'accompagnement pour les 11-17ans.
- **L'« accueil des jeunes »** pour les 14-17ans (en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale) pour capter les plus grands qui ont déjà fréquenté les MDJ. L'objectif est de travailler des projets qu'ils co-construisent pour les faire devenir acteur de leurs loisirs.
- **Animation pour les jeunes 12-25ans « ACTIV'Jeunes »** (Accompagnement Compétence Territoire Initiative Valorisation) sur tout le territoire pour encadrer les jeunes hors structure (travail de médiation, information jeunesse, accompagnement). Cette intervention **nécessite la mise en place de référents jeunes** (éducateur, assistant social).

En définitive, l'objectif est de **couvrir toute la tranche d'âge et de travailler en synergie avec toutes les structures déjà mises en place**, afin d'attirer les jeunes vers les MDJ pour un accompagnement de proximité :

- **Permanence sur les MDJ** : aide à la rédaction des C.V., aide à trouver des emplois et répondre aux annonces, aide à la scolarité, résolutions de conflits familiaux, etc.
- **Intervention sur tous les collèges** par le biais d'animations thématiques sur les temps méridiens et par ailleurs la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des jeunes de 3^{ème} en difficulté en les aidant à trouver des stages en concomitance des cours.
- **Futur projet « manger bouger » avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)** afin d'offrir une heure de sport en plus par semaine par le biais de la MDJ avec des animations au sein des collèges : sport, cours diététique, initiation à l'animation saine. Volonté de transposer cette action sur la commune de Saint Martin du Var qui manque de moyens pour le moment.

2.9.1.1.2 *L'unique structure Jeunesse du SIVoM Val de Banquière : La Maison des Jeunes (MDJ) de Levens.*

En moyenne, hors période COVID, **la structure compte entre 70 et 80 dossiers sur l'année soit 80 à 90 jeunes en tout.** Le règlement de l'inscription à la MDJ se fait au coefficient familial de la CAF ce qui permet l'adhésion d'un grand nombre de jeunes.

En termes d'accueil, la structure bénéficie de **2 animateurs pour 16 ados en période COVID, 24 en temps normal.** L'été, les demandes sont plus importantes, donc on compte **3 animateurs pour 36 jeunes** sur place avec la mise à disposition de minibus.

La MDJ de Levens **accueille 2 tranches d'âge – les 11-13ans et les 14-17ans.**

La structure est ouverte sur l'ensemble des vacances scolaires, ainsi que le weekend, soit le vendredi soir de 18heures à 23heures soit le samedi pendant la journée.

Toutes les vacances de printemps, un séjour de 4 jours est organisé pour les 14-17ans où les jeunes participent à l'élaboration de leur projet.

Projet en cours 2021/2022 :

- **Projet ACTIV'jeunes avec la CAF afin d'accompagner et encadrer les jeunes majeurs :** utiliser le temps du mercredi après-midi pour développer le lien social en intégrant à la structure les « jeunes majeurs » qui ne peuvent normalement plus avoir accès aux prestations du SIVoM, afin de les accompagner dans leur recherche d'emploi, accompagnement et aide scolaire, rédaction de C.V., aide aux relations parentales, etc.

2.9.1.1.3 *La commune de Saint Martin du Var : Un projet de structure dédiée à la jeunesse.*

Pour la tranche des 13/17ans, la commune a fait le souhait de garder la compétence jeunesse dans ses services, mais il n'y a **aucune structure spécifique à ce jour.**

Historiquement, la commune offrait son service aux enfants et jeunes des communes alentours, accueillis dans les mêmes conditions que les jeunes de la commune de Saint Martin du Var.

Toutefois, par manque de places pour les jeunes résidents de la commune, celle-ci s'est vue obligée de facturer pour les communes limitrophes (Gilette, Bonson) et les jeunes ont progressivement cessé de se rendre sur Saint Martin du Var.

Projets de programme électoral :

La mairie a pour projet d'ouvrir une Maison des Jeunes (tranche d'âge 13-18ans) sans échéancier précis dans sa mise en œuvre.

Le projet est une ouverture unique sur les vacances scolaires. Eventuellement, sera envisagé l'ouverture les samedis dans un second temps.

2.9.1.2 *Le « Club ADO » de Gilette*

L'expérimentation du « club ADO » s'est réalisée en juillet 2019 et a démarré officiellement pour les vacances de la Toussaint 2019. Le financement de ce club est communal, une participation des familles est demandée selon le quotient familial.

30 adolescents en moyenne y participent chaque année : des jeunes de Gillette mais aussi des alentours : Roquesteron, Châteauneuf.

Le « club ADO » est ouvert à ce jour pendant les vacances scolaires d'été. Il propose une activité par jour avec un programme à la semaine dans un espace dédié et le repas fourni.

L'accueil de loisirs pour les 11-17 ans, est ouvert de 9h à 18h, le lundi, mardi et mercredi et le jeudi de 18h à 22h, pendant la 2^{ème} semaine des petites vacances scolaires (février, avril, Toussaint) et pendant les 4 premières semaines des grandes vacances scolaires d'été.

Au moins une sortie par semaine est proposée ainsi que des mini-camps.

L'accueil de loisirs ne fonctionne pas pendant les vacances de Noël.

La journée est à 12 euros : les activités sont variées par thématique ; des sorties sont organisées (bois des lutins en exemple), des après-midis à thème type soirée musique.

Déroulement d'une journée type :

- 9h00 – 11h : Arrivée échelonnée des adolescents - Petit déjeuner, organisation de la journée.
- 11h : Activités, détente, Intervenants extérieurs, atelier dirigé par groupe, préparation du repas de midi, etc.
- 12h30 : Repas collectif
- 14h : Activités communes ou spécifiques par groupe, temps Off
- 16h30 : Goûter
- 17h– 18h : Départ des adolescents

2.9.1.3 La Commune de Bonson : le projet d'un Espace de Vie Sociale

La mairie peine à capter la tranche d'âge 11-15 ans du fait de l'absence de structure dédiée ni d'activités proposées. D'où sa récente adhésion au SIVoM et son souhait d'être mutualisée à la MDJ de Saint Martin du Var ou de La Roquette-sur-var.

En dehors de ces projets, avec la CAF, la commune de Bonson a son propre projet d'ouverture de structure : un Espace de Vie Sociale dédié à l'ensemble de sa population. Cependant, l'accès pourrait aussi permettre l'accueil des jeunes autour d'activités à définir.

2.9.1.4 Le « Centre ADO » de l'association ANFAN sur Roquebillière

Le « centre ADO » était initialement ouvert sur l'ensemble des vacances scolaires avec la mise à disposition d'un local par la commune. S'en est suivi la mise en place d'un foyer auto-géré par les jeunes 24h/24 et 7j/7 avec animation et projets.

Entre 1999 et 2008, le « centre ADO » a pu fonctionner normalement du fait d'un animateur local issu du village qui assurait le suivi et l'accompagnement des jeunes dans la continuité et la régularité. Après cette période, personne n'a pu assurer la relève et l'encadrement du « centre ADO » lors des petites vacances scolaires et des mercredis. Le local initialement attribué aux adolescents a été récupéré par le bassin de baignade.

Aujourd'hui, le « centre ADO » ne fonctionne que l'été par le manque de fréquentation sur les autres périodes du fait du manque d'une personne référente ayant une connaissance du village, laquelle capterait les jeunes et serait surtout disponible sur un plus long terme. L'été 2020, l'association a accueilli entre 20 et 24 jeunes issus des villages de Roquebillière, Lantosque et Saint-Martin-Vésubie.

2.9.1.5 *La mise à disposition de salles communales dédiées à la jeunesse à défaut de structures jeunesse*

Certaines communes mettent à disposition de leurs jeunes des espaces de vie, sous la forme de salle communale.

En effet, une salle communale de Saint-Sauveur-sur-Tinée est ouverte uniquement l'été depuis deux ans, avec une autorisation d'ouverture jusqu'à minuit. Les 10/15 jeunes sur la tranche d'âge 13-19 ans assurent la gestion de leur espace qu'ils ont eux-mêmes restauré.

Sur Venanson, une salle communale a été mise à disposition des jeunes pour des activités : ping-pong, cartes, jeux de société.

La mairie de Roure a elle aussi mis à disposition de ses jeunes une salle communale où ils peuvent se réunir, équipée d'un babyfoot et fréquentée essentiellement l'été. Elle est ouverte à la discrétion des jeunes, ouverte et fermée par l'intermédiaire d'un référent municipal.

Il en est de même pour la commune d'Illonse qui dispose d'une salle communale, ouvert en permanence avec des jeux, un babyfoot, un écran de télévision, fréquenté les weekend et l'été par une 15aine de jeunes entre 6 et 15 ans.

2.9.2 *Zone Haut pays*

2.9.2.1 *Le « Foyer ADO » de Saint-Etienne-de-Tinée*

Historiquement, suite à une étude de besoin, ce foyer a été créé en 2016 à Saint-Etienne-de-Tinée à la demande des adolescents, principalement de la tranche d'âge 10-15ans, autour d'une structure dédiée, mutualisée avec les communes d'Auron et de Saint-Delmas-le-Selvage. Toutefois, ces mêmes jeunes sont partis pour des études secondaire et le « nouveau cru » ne s'est pas mobilisé. **Ce foyer existe encore mais n'est plus ouvert depuis 2 ans.**

Pendant ces deux ans, le foyer a très bien fonctionné avec une bonne fréquentation d'une quinzaine de jeunes. La structure, portée financièrement par la Mairie, proposait des activités et des animations variées, des sorties, des journées thématiques, des séjours, de l'aide aux devoirs, etc.

Une participation financière de la famille était demandée à hauteur de 50 euros à l'année, et un prix d'entrée supplémentaire pour les activités de consommation. La Mairie finançait les guides (escalade, randonnées, etc.) et les transports.

A l'issu des deux années de fonctionnement du foyer, la mission de coordination a été modifiée du fait du déplacement de la responsable référente. Son successeur n'est resté en poste que 5 mois, avant qu'il soit vacant, sans remplaçant à ce jour.

Aujourd'hui la baisse de fréquentation repose sur trois hypothèses :

- Une demande moindre de la part des parents (des besoins centrés autour d'activités de consommation et d'organisation de soirées)
- Des jeunes qui expriment des besoins différents et un tissu associatif et sportif déjà très fourni sur la commune de Saint-Etienne-de-Tinée.

- Le manque de personnel qui réduit les activités proposées.

La responsable opte davantage pour l'hypothèse liée à un défaut de personnel.

Un projet de réouverture est à l'étude sur la commune qui répondrait davantage aux attentes actuelles de la jeunesse et de leurs familles.

Le nouveau projet du Foyer :

- 3-4 jours d'ouverture sur les petites vacances : une seule sortie de consommation et la mise en place de projets directement sur la commune (**objectif que les jeunes s'approprient leur territoire autour de projets pédagogiques**),
- Aide aux devoirs le mercredi,
- Séjour plus long sur la période estivale,
- Ouverture élargie aux jeunes des communes voisines,
- Intégration des internes du Collège de Saint-Etienne-de-Tinée sur le Foyer pour réduire le clivage entre les communes.

Pour la remise en route de ce foyer, il s'agit avant tout de recruter un **profil diplômé à temps plein**, compétent et rigoureux sur sa présence sur le long terme.

2.10 Les équipements et associations sportifs et culturels

Le territoire du haut et moyen pays offre un ensemble de dispositifs et d'équipements sportifs et culturels. Il s'agit ici de présenter les communes dites « support » où existent les complexes sportifs et les activités culturelles qui brassent le plus de jeunes sur la tranche d'âge des 11-25ans et de comprendre les dynamiques territoriales qui en découlent. Sera également présentées les interventions des partenaires et associations locales dans les activités et l'encadrement liés à la jeunesse.

De manière globale à l'ensemble du territoire diagnostiqué, **l'accès à la culture reste pauvre, les activités culturelles ne sont pas déployées**. Seuls le cinéma de Valberg sur la haute Tinée attire les jeunes de la zone et le conservatoire départemental de musique qui propose de manière itinérante des cours pour les jeunes des vallées.

L'ensemble des infrastructures et associations sportives et culturelles sont détaillées dans les fiches propres à chaque commune, dans la partie « Expression des acteurs ».

2.10.1 Les infrastructures et associations sportives et culturelles présentes sur les communes et les dynamiques territoriales autour des loisirs péris et extra scolaires

De façon générale, **la jeunesse est très mobile dans la pratique de ses activités péris et extrascolaires** et se rapproche des communes offrant un large panel d'activités.

Pour l'aspect culturel, la jeunesse se déplace selon le mode d'une **fréquentation de la jeunesse inter-village avec des liens créés depuis le plus jeune âge**. Les festins, les bals et les événements estivaux sont les premiers lieux de regroupements de ces jeunes, par le biais des comités des fêtes les plus actifs où les jeunes sont impliqués pour la plupart – en tant qu'acteurs et/ou consommateurs.

Il est également à noter que l'ensemble des jeunes du haut et moyen pays **pratique beaucoup d'activités de montagne individuelles ou en groupe en extérieur qui nécessite aucune infrastructure ou encadrement** de type vélo, randonnées, escalade, sport d'hiver, etc.

En dehors des communes « support » l'ensemble des autres communes proposent des activités temporaires à l'occasion des périodes saisonnières et sur les vacances scolaires.

2.10.1.1 Le bas de la vallée : Un tissu sportif important sur les communes de Saint Martin du Var et de Levens ouvert aux autres communes.

En préambule, il semble intéressant de préciser que Nice et Carros restent des communes privilégiées pour les jeunes de la basse vallée (Saint Martin du Var, Levens, Gilette, Utelle, Duranus, Bonson, La Roquette-sur-var) dans le choix de leurs pratiques sportives et activités culturelles.

Sur la commune de **Saint Martin du Var**, un complexe sportif à échelle régionale assure les activités sportives en offrant plusieurs salles communales multi-sports : il accueille les jeunes de Saint Martin du Var mais aussi des communes aux alentours et de l'ensemble de la vallée. Ce lieu brasse beaucoup de jeunes avec son mur d'escalade, ses deux salles de danse (cours de danse classique, de yoga, de

gymnastique) un terrain multisport (séances de football, de basketball, de handball, etc.) et une salle de réception pour les événements municipaux.

Sur **Levens**, sa maison des jeunes, comme évoquée précédemment, connaît un franc succès et attire certains jeunes de communes aux alentours.

De plus, son tissu associatif sur la commune fonctionne très bien par de son association MSL, communale, avec de nombreuses sections : danse, arts martiaux, randonnée, gymnastique, basket, équitation, mur d'escalade, etc. Des créneaux horaires par tranche d'âge existent pour la quasi-totalité des activités proposées.

On retrouve également des associations indépendantes très fréquentées : des cours de yoga, de football, de musique par le biais du conservatoire départementale, de V.T.T. via un club qui draine beaucoup de jeunes.

[La seule piscine municipale de la zone de la basse vallée, ouverte les deux d'été avec des activités aquatiques, se situe également à Levens.](#) Celle-ci est très fréquentée par la jeunesse avec des tarifs préférentiels pour les résidents de la commune.

Il est à noter que la commune de **Gilette** dispose également d'un tissu associatif assez important qui accueille les résidents et les jeunes des communes voisines qui ne sont pas comprises dans le diagnostic. Cette association, « interclub Gilette », propose des activités extra scolaires pour un montant de 150 euros par an et par activité : un club de boxe le mercredi après-midi (pour les adolescents et jeunes adultes – 13 adhérents), des cours de street-jazz (5 adhérents) et de Zumba (pour les + de 18 ans), des cours de gymnastique (pour les + de 15ans).

De plus, plus particulièrement, le dojo de **La Roquette-sur-var** et son association de karaté qui brasse beaucoup de jeunes résidents et voisins est le point phare de cette commune.

2.10.1.2 *Le couloir de la Vésubie : Roquebillière, commune « support »*

Sur le couloir de la Vésubie (Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie, La Bollène-Vésubie, Belvédère, Venanson, Lantosque), **la commune de Roquebillière apparaît comme la commune dite « support »**, proposant un large choix d'activités.

La commune **de Saint-Martin-Vésubie**, qui apparaissait comme une autre lieu clé et actif dans la proposition de pratiques physiques a vu nombreux de ses [équipements détruits par la tempête Alex](#) : le stade, le city stade, la piscine du club Vésuvia qui devrait rouvrir en juin prochain. Un projet de reconstruction du plan d'eau, du plan de pêche et du parcours de santé de la Vésubie est également en cours. Le club de sport est quant à lui fermé en raison de la crise (fitness, football, judo, karaté, boxe).

Au sein du **club des sports de la Vésubie sur Roquebillière**, on compte 110 licenciés dont environ 80 jeunes sur la tranche d'âge 11-25 ans et attire de nombreux jeunes de l'ensemble des communes de la Vésubie. On y retrouve des cours d'arts martiaux, de karaté, de boxe, de danse, de football, etc. Les internes du collège sont notamment récupérés pour un cours de boxe le mardi et le jeudi.

A titre particulier, sur **Lantosque**, une via ferrata ouverte d'août à septembre accueille près de 30.000 personnes à l'année, un public essentiellement jeune et touristique.

2.10.1.3 *La basse tinée : aucune commune n'assure une offre continue d'activités péris et extra-scolaires.*

De manière générale, **la basse tinée à un tissu associatif sportif et culturel assez pauvre**. Les jeunes ont pour habitude de se rendre sur le bas de la vallée, à savoir Saint Martin du Var, Carros et Nice.

En effet, mis à part le plan d'eau très fréquenté sur la période estivale ainsi que le stade de football et quelques activités proposées, **la commune de Clans voit sa jeunesse que très peu impliquée**. En témoigne la suppression de certains cours collectifs (danse et boxe) par manque de fréquentation.

Les habitants des communes de **Tournefort, La tour, Bairols, Rimplas et Marie**, à l'exception de quelques infrastructures en plein air et propre à chaque commune, fréquentées par la jeunesse, sont obligés de se déplacer au plus près sur Clans et au plus loin sur Nice pour la pratique de leurs activités péri et extra scolaires.

2.10.1.4 *La Haute Tinée : Saint-Etienne-de-Tinée et Valdeblore restent les communes avec le tissu associatif le plus dense.*

Sur l'ensemble de la Zone, le Ski club sur la Colmiane a vu la création et la mise en place d'une académie par le département pour accompagner les jeunes dans leurs cursus et les soutenir financièrement et matériellement. **L'accès au ski est ainsi facilité par le département grâce au matériel fourni pour les primaires et les collégiens.**

La commune de **Saint-Etienne-de-Tinée** propose essentiellement des activités autour de son grand plan d'eau (ski, kayak, paddle, etc.) et d'extérieur (cours d'escalade, Escape Game, bike parc, randonnées, etc.).

Elle dispose également d'un gymnase particulièrement fréquenté par les jeunes résidents et des communes voisines, proposant un large panel d'activités : badminton, volleyball, football en salle, danse, escalade, gymnastique et karaté.

Sur la commune de **Valdeblore**, bien que la mairie estime que son tissu associatif peut manquer par période de dynamisme, elle propose néanmoins des activités de type basketball, football, karaté, yoga, gymnastique, danse et un accès à la piscine municipale de février à août qui attirent de nombreux jeunes des communes aux alentours et les lycéens.

De manière isolée, il est à noter que la médiathèque de la commune est particulièrement fréquentée, notamment par les lycéens autour d'ateliers : lecture, tricot, échanges, expressions scéniques et jeux de rôle.

De plus, pendant la période estivale, la commune de Valdeblore est très animée par ses festivités, tout comme celle de Saint-Etienne-de-Tinée (folies du lac, Nice jazz festival off, concerts musicaux, festival du livre, etc.).

Pour les autres communes (Saint-Sauveur-sur-Tinée, Isola, Ilonse, Roubion, Roure, Saint-Delmas-le-Selvage), leurs activités sont conditionnées par les périodes saisonnières.

A titre d'exemple, Sur **Isola**, les activités sont aussi périodiques : cours de ski, accrobranche, luge d'été, via ferrata et piscine couverte à l'année.

Pour finir, sur **Ilonse**, dans le domaine culturel, on note deux événements marquants : le « Festivous » qui accueille près de 2000 personnes issues de toute la vallée de la Tinée et l'association de l'ammourra qui brasse beaucoup de monde autour du championnat du monde.

2.10.2 Les intervenants locaux et leurs actions autour des loisirs, de l'environnement, de la culture et de la science

2.10.2.1 L'Association ANFAN : structure relais dans l'encadrement péri et extrascolaire de la jeunesse sur la Vésubie.

L'association ANFAN, association historique de Roquebillière, et sa ferme pédagogique (cette dernière ayant été détruite par la tempête Alex) a vocation à être un accueil de loisirs péri et extra-scolaire à l'année pour l'ensemble des enfants de la vallée de la Vésubie sur la tranche d'âge 3-10ans.

Elle accueille au sein de son centre « ADO » entre 20 et 24 jeunes issus des villages de Roquebillière, Lantosque, et Saint-Martin-Vésubie, uniquement à ce jour pendant la saison estivale par manque d'une personne référente.

Aujourd'hui, la ferme pédagogique est en voie de reconstruction, afin d'y organiser les mêmes activités que précédemment.

2.10.2.2 Le Parc National du Mercantour : protection et conservation des territoires

Le Parc National du Mercantour base sa politique d'éducation à l'environnement et au développement durable vis-à-vis des écoles sur la promotion d'une véritable culture de la nature afin d'informer et d'encourager de nouveaux comportements plus respectueux de la nature.

Une charte de protection à l'environnement a été signée par la majorité des communes du haut et moyen pays avec le Parc National du Mercantour sauf les communes de Saint-Etienne-de-Tinée, d'Isola, Saint-Delmas-le-Selvage, pour des raisons historiques et politiques.

Le Parc développe des **outils éducatifs et une offre pédagogique thématique annuelle.**

Une mission de formation pour les socio-professionnels du territoire est proposée (accompagnateurs en montagne).

2.10.2.3 Les petits débrouillards et les Apprentis Pas Sages : deux associations proposant des activités autour de la médiation scientifique.

Ces deux associations permettent de diffuser une culture scientifique sur la vallée de la Vésubie.

- **Les petits débrouillards**

L'association des petits débrouillards travaille principalement avec **la Mairie de la Vésubie, la Maison du Parc du Mercantour et la maison du parc de Saint-Etienne-de-tinée.**

Ces interventions sont principalement sous la forme de cafés-science pour l'ensemble de la population, bien que les jeunes ne les fréquentent pas particulièrement.

Une itinérance dans la Vésubie a été proposée sur les places de village sur la transition écologique. Chaque année, l'association organise la fête de la science en association avec les Apprentis pas Sages.

- **Les Apprentis pas Sages**

L'association des Apprentis pas sages est située à Belvédère. Ses actions se concentrent principalement sur les communes de **Roquebillière et de Belvédère**, avec un rayonnement sur l'ensemble de la Vésubie grâce à la fête des Lumières.

Au sein de ses locaux, l'association propose également [du soutien scolaire et des stages de remise à niveau pour tous les niveaux](#).

L'association est en train de monter un **projet de subventions « Pas Sages vers le succès »**, en partenariat avec la Chambre de Commerce et Industrie (CCI) Terra Numerica et l'Observatoire. Le groupe de la CCI s'apprête à ouvrir de nouveaux locaux dans le secteur de Nice Ouest afin de proposer des formations dans différents secteurs d'activités. L'association des apprentis pas sages souhaitent s'associer au projet [en proposant sur la vallée des formations pour accompagner les jeunes dans leur remise à niveau pour accéder aux formations proposées](#).

3 La reformulation des besoins prioritaires par thématiques

L'ensemble des besoins recouvrent la globalité des communes. Ils sont transversaux à l'ensemble du territoire. Pour certains, on pourrait penser l'intercommunalité comme un appui pour répondre aux problématiques de la jeunesse.

Dans cette partie, l'objectif est de recenser les besoins prioritaires afin d'en mesurer la portée sur le quotidien des jeunes et de leurs familles pour, dans un second, apporter des réponses adaptées.

3.1.1 La mobilité

La mobilité est la problématique centrale et transversale à l'ensemble des zones du territoire du haut et moyen pays. Que ce soit pour les jeunes eux-mêmes ou les familles entières, elle représente un frein dans la vie quotidienne de l'ensemble des habitants pour les déplacements aussi bien scolaires que professionnels, à titre privé et souvent même au niveau inter-communal. Elle rend difficile l'accès aux soins, aux services administratifs et aux activités de loisirs.

Cependant, caractériser la mobilité uniquement en lien avec le transport et les déplacements, sans prendre davantage en compte les caractéristiques particulières de ceux à qui l'on enjoint de bouger, est semble-t-il une impasse. Il ne suffit pas de mettre à disposition des moyens de transport pour que les personnes soient « transportées », quels que soient les territoires et les solutions envisagées, qui plus est dans la perspective d'une mobilité que l'on voudrait inclusive.

Parce que **la mobilité ne va pas de soi**, surtout pour les personnes isolées et fragilisées, **elle doit alors se construire à partir d'un processus d'apprentissage et d'éducation**. Ce focus sur l'éducation est d'autant plus important que la mobilité peut s'apprendre mais aussi se désapprendre, se gagner mais aussi se perdre.

La mobilité est par ailleurs située, mais bien au-delà de l'aspect physique et géographique. Il y a sans conteste des mobilités mais aussi des immobilités des villes et des champs. Aborder la mobilité ne peut donc pas faire abstraction des lieux, des milieux, des environnements et des histoires et des formes de vies.

La jeunesse est un moment particulier de la construction des ressources pour la mobilité, avec des choix déterminants pour le futur dans la perspective des mobilités géographiques, résidentielles et sociales. **Elle est aussi le temps des passages structurants**, de l'enfance à l'adolescence et de l'adolescence à l'âge adulte avec l'ensemble des changements psychogénétiques associés et des conséquences sur la manière d'envisager le monde.

Le territoire rural est un lieu particulier pour cette construction, avec très souvent **une absence de diversité dans les solutions de transport mais aussi dans les métiers et les avenir sur place**. La mobilité inclusive ne peut par ailleurs se limiter à l'objectif d'être celle qui permet de quitter le territoire, de bouger hors du territoire pour espérer s'en sortir, bien qu'elle soit toutefois une réalité pour certains jeunes en quête d'autonomie et d'indépendance vis-à-vis d'une réalité rurale souvent autarcique. Relier les problématiques des jeunes et de la ruralité dans la perspective d'une mobilité inclusive nous a semblé dans le contexte de ce diagnostic une nécessité, aussi bien pour ceux qui veulent rester dans la ruralité que ceux qui souhaitent en sortir.

Dans le territoire du haut et moyen pays, l'apprentissage de la mobilité, définie en termes de déplacement, se fait ainsi très tôt, par l'expérience concrète du déplacement : transports scolaires communs à plusieurs communes et allongeant les temps de trajet, système de covoiturage des familles pour garantir l'accès aux activités, transports métropolitains disparates, utilisation illégale de deux roues pour les plus âgés, déplacements à pieds sans éclairage de la voie urbaine entre les arrêts de bus et les domiciles excentrés des centres de villages, etc.

On peut donc voir que l'autonomie des adolescents vis-à-vis des déplacements est encore relative, surtout en l'absence de permis de conduire. Ils comptent encore beaucoup sur leurs parents pour les accompagner aux activités, pour se retrouver entre eux ou retrouver des amis.

Cependant, les jeunes des communes du territoire diagnostiqué ne sont plus ceux de la vie de village d'il y a cinquante ans, souvent fermé sur lui-même, avec beaucoup de liberté à l'intérieur du village mais peu d'ouverture au monde. Ils sont aujourd'hui **informés, connectés, critiques** sur ce qui les entoure et lucides quant à leurs avenir. **Ils ont pour la plupart intégré l'idée qu'ils devront partir, sortir du territoire pour une mobilité à sens unique.**

Ces jeunes n'ont pas d'appétence particulière pour la voiture mais ils reconnaissent que s'ils restent dans la ruralité elle sera indispensable. Plusieurs d'entre eux passent leur permis de conduire soit bien après leur majorité une fois en ville pour leurs études supérieures, soit dans des temps qui s'allongent parfois sur plus d'une année. **Cette démotivation est expliquée par l'inexistence actuelle d'auto-école sur l'ensemble du territoire, obligeant les jeunes à descendre sur le bas pays, voire sur le littoral.**

Au-delà des catégories d'âge, les jeunes du territoire du haut et moyen pays peuvent être répartis en trois groupes face à la problématique de la mobilité :

- Ceux qui sont profondément enracinés dans le village, avec des ancrages familiaux et territoriaux forts.
- Ceux dont les racines sont moins profondes, avec leurs seuls parents dans le village mais avec une attirance forte pour la ruralité, ses espaces, ses paysages, ses animaux, etc.
- Ceux qui ont plutôt des ailes que des racines, avec un ancrage plus faible dans le village, des rêves d'évasion ou de ville et peu de contacts avec les jeunes des communes voisines.

Il apparaît donc nécessaire de **penser la ruralité autrement qu'à partir des clichés qui se veulent stigmatisants**. Une ruralité dont il faudrait continuer à exfiltrer en urgence les jeunes qui réussissent à l'école pour les orienter de plus en plus tôt vers les métiers des villes. A ce titre, il est important de voir les jeunes dans la ruralité par rapport à leurs atouts, à leurs expériences de la mobilité et de l'autonomie plutôt qu'à partir du statut d'empêchés ou d'assignés à résidence qu'on leur attribue.

En effet, **la première typologie de jeunes se caractérise par son appartenance à la ruralité par une culture atavique et ne souhaite pas s'en émanciper**. Nombreux d'ailleurs conditionnent leurs choix d'orientation scolaire ou professionnel en lien avec cet environnement rural et ses freins à la mobilité, au détriment peut-être de potentiels inexploités.

Du second point de vue d'une jeunesse avec peu de racines rurales, **l'ambition que peuvent avoir certains de rester dans la ruralité est souvent éteinte par l'absence de perspectives dans le territoire** avec un bassin d'emploi minimaliste du fait d'une mobilité contraignante, alors même que le manque

de main d'œuvre est parfois criant et que certains postes restent vacants. En ce sens, la mobilité, en tant que chemin dans la tête des jeunes, a visiblement refermé chez beaucoup d'entre eux les perspectives d'exercer des métiers au sein du territoire. Il serait tout aussi important de considérer **que venir exercer des métiers dans la ruralité aurait également du sens, en rendant le marché du travail plus attractif par une mobilité plus autonome, diversifiée et étayée.**

Enfin et dernier schéma, celui des jeunes souhaitant s'émanciper et gagner en indépendance en s'éloignant de la ruralité et **qui tendent vers l'objectif d'une sociabilisation et d'acculturation au mode de vie citoyen.** Pour ces jeunes qui recherchent de nouvelles perspectives et potentiels, la mobilité peut véritablement être un levier, encore aujourd'hui trop pauvre sur le haut et moyen pays, dans leur aspiration d'autonomisation.

Si les jeunes sont attachés au territoire, ils aimeraient pourtant avoir l'occasion d'y mieux vivre, de **bénéficier des conditions pour que leur jeunesse n'ait pas à pâtir des manques de la ruralité.** Avec leur rapport à l'espace, à la nature et au territoire, ils pourraient par ailleurs être des modèles accompagnateurs de mobilité pour nombre de jeunes citadins, même parmi ceux qui sont à priori les plus adaptés à la société d'aujourd'hui mais peut-être moins à celle de demain. Au lieu de ne penser l'expérience de mobilité que comme celle qui consiste à sortir les jeunes du territoire, à leur donner des tuteurs pour les guider et les conseiller, il faudrait penser la mobilité comme l'expérience qu'ils partageraient en accueillant les jeunes des villes.

Pour finir, pour un jeune, **le fait de vivre dans un territoire rural, ne devrait pas être un frein à la construction des mobilités potentielles.** Cela pourrait même être un atout au regard du parcours éducatif qu'il suit et des apprentissages implicites qu'il fait tout au long de son enfance et de son adolescence. Un atout à condition qu'il s'autorise à avoir un avenir dans le territoire quand il en a le désir et que le territoire lui en offre l'opportunité, à condition également qu'il ne soit pas dénigré à cause de son choix et que la société valorise les projets personnels de ce type, toujours par la facilitation de sa mobilité.

3.1.2 L'accès aux soins

La question de l'accès aux soins est devenue, sans aucun doute, la préoccupation numéro un des habitants des territoires ruraux du fait de la situation en matière de démographie médicale qui s'est dégradée ces dernières années. Cette dégradation cristallise le sentiment d'abandon qui se développe dans ces espaces.

Quand il faut plusieurs mois pour décrocher un rendez-vous avec un spécialiste, qu'il est devenu impossible de trouver un médecin référent ou que le premier service d'urgence est à plus d'une heure de route, se pose **la question de l'égalité de tous face à l'accès aux soins.**

Pour ce qui concerne la jeunesse dans son ensemble, celle-ci subit davantage les situations de précarité du fait de l'instabilité de son statut et de ses revenus faibles. Ces contraintes rendent difficile l'accès des jeunes à l'autonomie sociale mais également sanitaire. **De ce fait, sur ces dernières années, la santé des étudiants se dégrade :** un certain nombre renoncent à se soigner, par manque de moyens face aux frais de santé et par manque d'information sur l'organisation de l'accès aux soins. En conséquence, ces derniers ont recours de plus en plus à l'automédication.

Ce renoncement aux soins, ces mauvaises habitudes de santé, cette difficulté d'accès à l'autonomie s'étendent, bien entendu, aux autres catégories de jeunes, mais ceux des territoires ruraux en sont d'autant plus pénalisés qu'ils bénéficient d'**un maillage médical et de prévention sanitaire bien moins étoffé que dans les centres urbains**.

Or, ces jeunes sont confrontés directement à un manque de mobilité. Il est notamment compliqué pour eux d'accéder aux spécialistes mais aussi aux centres de prévention et de planification d'interruption volontaire de grossesse par exemple. Même si ces derniers existent, parfois à proximité des établissements scolaires, les modes et horaires de transport utilisés par les jeunes ruraux - le plus souvent le transport public - les rendent souvent difficiles d'accès.

Plus particulièrement propre au haut et moyen pays de la Métropole, **l'offre de soins est très limitée et centrée dans les communes « support »**, à savoir Levens, Saint Martin du Var, Roquebillière, Clans, Saint-Etienne-de-Tinée avec l'unique centre hospitalier du territoire étudié.

L'accès aux soins est une problématique centrale du territoire, corrélée avec celle de la mobilité. En effet, de manière générale, on considère la problématique des transports dans l'accès aux soins et donc de la proximité des services comme l'une des principales difficultés rencontrées aujourd'hui et plus particulièrement pour les personnes en situation isolée vivant en zone rurale.

De façon générale, nous constatons que l'accès aux soins en milieu rural est en lien étroit avec :

- Les ressources financières,
- La possession d'un véhicule,
- La distance à parcourir pour y accéder,
- L'obtention du permis de conduire,
- Une entraide familiale parfois absente du fait de l'exode vers les grandes villes,
- L'isolement.

Le réseau existant de transport en commun, souvent limité en offre géographiquement, en périodicité, et ne fonctionnant pas en période de vacances scolaires, entraînent des conséquences pour les habitants, à savoir :

- **L'augmentation des inégalités de santé** notamment entre les personnes vivant en milieu rural et les personnes vivant en milieu urbain, ou à distance ou éloignées d'une commune dite « support »,
- Le **non recours aux dépistages et examens prescrits**,
- **L'augmentation des retards et/ou renoncements aux soins** pour certains jeunes vivant dans des communes isolées.

Il faut cependant noter la dynamique de regroupement de professionnels ces dernières années, impulsée sur le territoire du haut et moyens par le **développement des maisons médicales**. Cette organisation professionnelle dépasse la seule visée de gestion d'une offre qui se raréfie mais permet également de construire des projets et d'engager des dynamiques de santé publique et de prévention.

Elles permettent notamment de concevoir des projets d'équipe fondés sur des besoins locaux, de stabiliser ou d'attirer des médecins et d'assurer une permanence des soins. Elles disposent de médecins généralistes, d'infirmières, de sages-femmes, d'une pédicure-podologue, d'un kinésithérapeute, de psychologues, d'une diététicienne, de secrétaires.

Cette mutualisation de moyens se révèle être un avantage en termes de qualité des soins. En effet, dans les maisons de santé pluriprofessionnelles, **une prise en charge globale des patients** est possible. Elles permettent également une rupture de l'isolement professionnel (échanges, verbalisation des émotions dans les cas difficiles, etc.) et donc d'un accompagnement plus adapté.

Cette dynamique de réseau professionnel de santé est récemment soutenue par **la coordination déployée sur le territoire par le CPTS**. Les problèmes d'accessibilité se posent plus pour l'accès aux spécialistes et aux structures du diagnostic (radiologie) qui demandent de parcourir des distances plus importantes.

Cette problématique concerne particulièrement les soins orthophoniques et les prises en charge psychologiques et psychiatriques. En effet, le nombre restreint d'orthophonistes sur le territoire, contraint les jeunes à se déplacer à des kilomètres de leurs domiciles pour une prise en charge qui nécessite parfois 2 séances par semaine. De plus, on constate une **désertification en matière d'offre de soins psychologiques** avec la présence exclusive d'une psychologue libérale sur la commune de Roquebillière. A quoi s'ajoute **l'unique présence de la psychologue PMI qui élargit ses prises en charge à son secteur d'attribution** en lien avec l'ensemble des établissements scolaires, mais qui toutefois ne peut prendre en consultation que les jeunes issus des vallées, laissant pour compte les internes aux établissements avec pourtant une forte demande.

Les CMP répondent pour leur part de manière insatisfaisante à la demande soit par une attente importante de rendez-vous soit par l'éligibilité due à l'âge pour le CMP adulte qui ne peut descendre en dessous de 17 ans.

Au total, plusieurs critères déterminent l'accessibilité aux soins :

- L'organisation de l'offre de soin et les modalités d'exercice des professionnels de santé et notamment la distance entre le lieu d'habitation et l'offre disponible.
- Les ressources socio-économiques des personnes et leurs familles.
- Les ressources sociales (personnes pouvant remplacer dans l'activité professionnelle ou conduire).
- Le nombre, la présence géographique, l'itinérance et la disponibilité des professionnels.
- La mobilité des personnes.
- Les types de besoins de santé.

Enfin, Il est nécessaire de préciser que suite à la tempête Alex, **une équipe mobile psycho-traumatologique s'est structurée au sein du Centre Régional Psycho-traumatisme (CRP)** encadrée par le docteur Battista de l'hôpital Lenval, soutenue par le Centre National de Ressources et de Résilience (CN2R). Néanmoins, le fait est qu'actuellement, **il n'existe aucun lieu dédié** pour les médecins, les groupes thérapeutiques, les psychologues, les psychomotriciens pour assurer des permanences et des prises en charge. La réflexion se porte désormais sur la possibilité locale d'implanter les équipes mobiles via un camion mobile de soins.

3.1.3 Les addictions

On sait que le cadre de vie des adolescents ne se limite pas à leur seule commune de résidence et que son caractère rural ne saurait caractériser complètement leur environnement.

La scolarisation est notamment un facteur de mobilité, de rencontre, voire de mixité capable de créer des opportunités de consommation et de niveler les niveaux d'usages entre les différents espaces.

L'usage de drogues illicites autres que le cannabis chez les jeunes ne se résume pas à un phénomène touchant les métropoles et les grandes villes.

On constate en effet sur le territoire du haut et moyen pays une visibilité plus grande des problématiques liées au développement de l'usage de drogues chez les jeunes, **que ce soit dans un cadre festif ou privé.**

Plusieurs types de profil s'en dégagent :

- Une typologie de **jeunes « néoruraux »**, en provenance de centres urbains. Ils se **sont installés en milieu rural afin d'échapper à des situations de précarité sociale**, liée notamment aux difficultés à trouver un logement ou un emploi. Ce sont des jeunes adultes inscrits dans des consommations de drogues importantes.
- À cette population bien spécifique s'ajoutent aussi des **jeunes « urbains »**, **peu qualifiés, à la recherche des petits emplois saisonniers** que peut offrir le monde rural et aux consommations de drogues plus occasionnelles.
- Ils côtoient d'autres jeunes, eux aussi consommateurs de drogues illicites, **issus directement de la ruralité.**

De fait, l'usage de drogues dans ce territoire ne se limite pas à un phénomène importé de l'extérieur.

On comprend que l'initiation se structure autour du **triptyque alcool-tabac-cannabis** et peut se prolonger, notamment à la faveur de moments festifs (de la fête villageoise à la free party), avec d'autres produits.

Contrairement à une idée reçue selon laquelle l'offre de drogues serait rare, aucun problème majeur de disponibilité n'est observé.

L'approvisionnement en substances illicites s'opère en effet généralement grâce à **l'achat dans les grandes villes ou les pays frontaliers** (Italie) via un trafic de fourmis d'usagers-revendeurs ; **tout comme une production locale** entre-autre de cannabis qui peut venir approvisionner les familles et permettre une consommation dite « locale » et « naturelle ».

Les études révèlent que la précocité de la consommation augmente les risques de dommages sanitaires et sociaux à court et long terme. En effet, la plupart des travaux soulignent que chez les adolescents, **une première expérience positive avec des substances peut influencer l'évolution de la consommation favorisant des consommations régulières puis, éventuellement, la survenue d'une dépendance.**

Ce phénomène s'inscrit souvent dans une dynamique de transmission voire culturelle sur le territoire du haut et moyen pays. En effet, on observe une tendance de pratiques dans certaines couples et

familles transmises par un phénomène de « modèle » aux enfants. Nous savons qu'**une attitude des parents favorable à l'usage des drogues est un facteur de risque d'initiation à un âge précoce.**

Le risque de conduites addictives est 2 à 3 fois supérieur chez l'adolescent dont les parents ont des antécédents d'abus d'alcool ou lorsque les parents sont fumeurs de tabac ou de cannabis. Les enfants de parents dépendants à d'autres drogues illicites sont davantage exposés au risque de conduites addictives.

De plus, les recherches montrent que la disponibilité des substances licites et illicites a un impact sur la consommation. A pouvoir addictif égal, un produit peu disponible touchera un nombre réduit de consommateurs et le nombre de dépendants sera moindre. [Limiter la disponibilité des produits constitue un enjeu majeur pour diminuer la précocité des expérimentations et réduire les niveaux de consommation.](#)

Nous l'avons vu, **certains jeunes sont soumis à l'omniprésence du tabac et de l'alcool dans leur entourage** (familial, scolaire, amical et social), dans leur commune et aux abords des établissements scolaires et dans les images auxquelles ils sont exposés au quotidien, notamment dans les univers de fiction via des séries et leurs réseaux sociaux.

Ce contexte inclut aussi de fréquentes incitations à « au moins essayer ». La rencontre avec les produits constitue une expérience qui peut sembler incontournable, ce qui contribue à expliquer la **tendance à minimiser les risques associés aux substances psychoactives.**

Parallèlement, il faut avoir conscience que [les années collège et lycée sont des moments clés d'expérimentation et d'entrée dans les consommations.](#) En effet, la problématique a été soulevée dans l'ensemble des collèges et lycées du territoire.

A l'entrée au collège les élèves ont déjà, pour une partie d'entre eux, expérimenté l'alcool ou des produits illicites, **le collège comme le lycée se révélant davantage être une période d'initiation que d'expérimentation.** Les deux dernières années du collège puis l'entrée au lycée constituent une période d'[intensification progressive des usages d'alcool et de drogues.](#) Il en est de même pour le tabac.

Les classes de 4e et de 3e sont charnières dans les consommations, alors que l'entrée au lycée s'accompagne d'une intensification plus marquée des usages quotidiens. **Le passage au lycée correspond à l'une des plus importantes phases d'initiation au cannabis** ([les lycées de Valdeblore et des Eucalyptus l'ont particulièrement exprimé](#)).

Cette diffusion des usages au cours de la scolarité s'explique en partie par [les évolutions de l'encadrement, tant scolaire que parental, favorisant une autonomie croissante,](#) qui se traduit notamment chez les adolescents par une vie sociale et festive plus intense.

Pour finir, au-delà des usages de substances psychoactives, la question des addictions sans produit est désormais centrale, en particulier [l'impact des mutations induites par l'émergence d'Internet.](#) Sa pratique a fortement progressé au cours des 15 dernières années. L'utilisation des écrans est dorénavant ancrée dans le quotidien des jeunes générations qui passent de l'un à l'autre tout au long de la journée.

Surfer sur Internet pour le plaisir et jouer à un jeu vidéo arrivent en tête des pratiques d'écrans. Les autres activités étant de regarder la télé, participer à des réseaux sociaux, participer à des forums ou chats et envoyer des mails.

Une utilisation très précoce et sans encadrement familial peut également entraîner une pratique à risque. Cette problématique a été soulevée de manière récurrente par l'ensemble des professionnels de l'encadrement scolaire, éducatif, associatif du territoire. Ceci est d'autant plus vrai au sein du collège de Saint-Etienne-de-Tinée où l'ensemble des élèves ont à disposition par le biais de l'Education Nationale une tablette. **Ainsi, la frontière d'utilisation à visée éducative et personnelle est de plus en plus étroite.**

3.1.4 Le harcèlement

Le harcèlement dont peut être victime un collégien ou un lycéen (selon la tranche d'âge étudiée dans ce diagnostic) peut prendre différentes formes : il peut s'agir de **violences physiques** (coups, blessures), **psychologiques** (moqueries, menaces, gestes et mots blessants, etc.), ou encore **sexuelles**. Généralement, un ou plusieurs élèves - parfois même des adultes ou professeurs - exercent ces violences sur un autre élève qui ne peut se défendre. Il est important de distinguer également le harcèlement de la violence. Parfois, il arrive en effet que des enfants se bagarrent ou montrent une attitude violente, mais sans volonté de harceler l'autre. Il s'agit dans ce cas **d'un acte répété, qui s'inscrit dans le temps et qui est fait dans le but de blesser l'autre**. D'ailleurs, si une personne porte plainte pour harcèlement, il lui faudra prouver que ce n'est pas la première fois que cet acte se produit et qu'il est intentionnel.

Les scientifiques se sont emparés du concept du harcèlement au milieu des années 1990. L'expression anglaise « *school bullying* » était très utilisée, et a été traduite en « harcèlement scolaire ». L'opinion publique et les décideurs politiques, en revanche, ne l'utilisent que depuis 2011. Bien que le phénomène de harcèlement ne soit pas récent et semble s'étendre avec les années, il est toutefois normal qu'on ait l'impression d'une hausse puisqu'on en parle de plus en plus. On ne peut pourtant pas dire qu'il y ait eu une augmentation quantitative. Dès 1996, on possède des bases de données fiables. On constate une stabilité, finalement peu satisfaisante : le harcèlement ne diminue pas. **En réalité, le harcèlement n'évolue pas en nombre mais dans le type de violences recensées.** Le développement d'Internet joue évidemment un rôle important.

En effet, **avec l'expansion de l'utilisation d'internet⁷ et des réseaux sociaux, l'émergence du cyberharcèlement entraîne un malaise plus rapide où la socialisation du harcèlement est immédiate, et le harcèlement ne se produit plus dans le seul lieu de l'école.** Mais il ne s'agit pas simplement de dire : « C'est la faute des réseaux sociaux ». Les violences passent surtout par des échanges directs entre les élèves (portable, e-mail, etc.). Les agresseurs du cyberharcèlement sont finalement les mêmes que ceux des violences les plus classiques, même si les filles en sont davantage actrices que les garçons, qui sont plus souvent auteurs et victimes du harcèlement classique.

Pour ce qui concerne les jeunes du territoire du haut et moyen pays, ils connaissent des situations de harcèlement scolaire voire de cyberharcèlement, particulièrement les collégiens des différentes zones, signalés par les équipes pédagogiques. Toutefois cette problématique est loin d'être spécifique au territoire rural, il se veut transversal à l'ensemble de la jeunesse depuis ces dernières années.

Les établissements du territoire étudié nous ont donné plusieurs type d'harcèlement et de cyber harcèlement qui ont pu avoir lieu. Débutant dans l'enceinte du collège ou du lycée, ces **incidents sont**

⁷ Voir annexe n° 5 : Webconférence « Jeunesse en ligne : des usages aux risques du numérique. Une rencontre entre chercheurs et professionnels »

amplifiés via les réseaux sociaux et notamment l'utilisation de Snapchat et TikTok. Il s'agit principalement d'**harcèlement lié soit au genre, soit à l'image (style vestimentaire, etc.) ou encore à la différence physique**.

L'enjeu de prévenir le harcèlement et le cyber harcèlement est déjà de pouvoir le repérer. En effet, peu d'adultes parviennent à voir d'un enfant harcelé à l'école. Il n'est pas facile de reconnaître qu'un enfant est victime ou de faire la part des choses entre harcèlement scolaire et "petites disputes de récré". La victime pense parfois pouvoir régler ses problèmes seule, cherchant la plupart du temps à **caché son mal-être** à ses parents par peur de les décevoir. Ou par **Crainte**, tout simplement, de **représailles** plus virulentes encore, de la part de ses harceleurs. Et même si les adultes remarquent que l'enfant se sent mal, ils estiment parfois que c'est normal, l'enfance et l'adolescence étant des périodes non linéaires. De manière générale, être attentif à tout changement de comportement, est la première règle à valoriser auprès des parents et des équipes pédagogiques.

D'autant que le harcèlement scolaire a des conséquences sur la vie quotidienne de l'enfant. Il faut en effet porter attention à ce mal-être qui peut se caractériser par une **peur de se rendre en classe**. Il **s'isole** alors, peut se retrouver en **échec scolaire** et montrer lui-même des **signes d'auto-défense**.

Les conséquences du harcèlement sont majeures pour l'enfant : certaines sont immédiates, d'autres apparaissent plus tard si rien n'est fait, d'où l'importance de prévenir les dérives du harcèlement et de proposer des actions concrètes. En effet, l'école est un lieu où l'enfant doit se sentir protégé.

L'enjeu est également d'instaurer un climat de confiance en prenant en compte que tous les jeunes ne sont pas égaux. Selon la confiance qu'il porte à son environnement et son entourage un jeune parviendra ou non à se défendre face à ses agresseurs et/ou en parler à un adulte référent. Lorsque le harcèlement est sexuel, le traumatisme est encore plus impactant. D'où l'importance d'**instaurer une communication directe** avec les jeunes, harcelés ou harceleurs.

3.1.5 L'identité sexuelle chez les adolescents : les questions de genre et de parité (relations filles/garçons), d'orientation sexuelle et de transsexualité

L'adolescence est une période au cours de laquelle les jeunes explorent leurs relations avec leurs camarades, tant à titre d'amis que de partenaires romantiques ou sexuels potentiels. C'est donc à l'adolescence que se confirme l'identité sexuée par les changements pubertaires qui s'accompagnent de la possibilité d'une sexualité complète. Le sujet adolescent se sent homme ou femme et commence à explorer ses choix et préférences sexuelles.

Pour autant, cette transformation n'est pas toujours accueillie favorablement chez les jeunes et s'est, selon les entretiens menés sur le haut et moyen pays avec les professionnels, accentuée ces dernières années du fait de l'explosion de l'utilisation des réseaux sociaux : d'une part, les différences physiologiques dues à la puberté et les constructions identitaires qui en découlent questionnent sur les stéréotypes féminin/masculin et les relations et interactions filles/garçons ; d'autre part, chez certains sujets, ces changements pubertaires peuvent entraîner un malaise pour s'accoutumer à ces évolutions, trouver et assumer sa sexualité.

- **Le genre et la parité : relation filles/garçons**

Les stéréotypes de genre sont la croyance que certaines aptitudes ou certains traits de personnalité spécifiques aux garçons d'une part, aux filles d'autre part, seraient innés. Avec, comme corollaire, l'idée que le patrimoine génétique conditionne les uns et les autres à assurer certains rôles dans la société, selon qu'on nait homme ou femme.

L'arrivée de la puberté peut accentuer ce phénomène où **les jeunes viennent adhérer à des rôles sexuels stéréotypés et imposés comme une norme sociale**. Les garçons se soumettent à l'injonction sociétale de la virilité associée à la force physique expérimentée dans les expériences sexuelles et le respect de l'image « du garçon qui ne pleure pas » par la non-expression des sentiments. Les filles peuvent subir ces stéréotypes en adhérant soit à l'image de la femme objet séduisante soit à l'image de la « fille bien ». D'autres filles, peuvent mettre en place des stratégies pour y échapper en niant toute leur féminité afin de s'imposer et de sortir du déterminisme du rôle qu'on leur impose.

Suite aux entretiens menés au sein des établissements scolaires et auprès des partenaires psycho-sociaux et médicaux du haut et moyen pays, [la question du genre et du sexisme reste un besoin central et pas spécifique à la ruralité](#). En effet, par l'émergence et **l'accessibilité rapide à des sites pornographiques** via internet et les réseaux sociaux, les élèves sont souvent confrontés à des images sexualisées - et ce de plus en plus tôt - qui peuvent les conduire à adopter des **conduites stéréotypées et parfois à risques** dans leurs premières relations amoureuses et sexuelles.

[Ce besoin d'agir sur les relations filles/garçons est particulièrement vrai au sein des établissements scolaires du haut pays](#) où les jeunes sont en internat et les **incidents plus nombreux du fait de la promiscuité** et où les filles sont en minorité dues aux filières sportives de haute montagne, notamment au sein du collège de Saint-Etienne-de-Tinée et le lycée de Valdeblorre. La [demande d'interventions de la part du CIDFF et de l'association « les Ouvreurs »](#) en témoigne et y répond comme nous l'avons vu précédemment.

Ces stéréotypes entraînent bien souvent une **baisse de l'image de soi et de la confiance en soi** chez les jeunes voulant se conformer à une norme qui ne leur correspond pas. Ils peuvent développer des **complexes** ou ne pas être en accord avec leur identité profonde. D'une part, les filles peuvent être mal à l'aise avec la norme qui dicte que les femmes doivent adhérer aux standards de la féminité (douceur, consilience, séduction) et qui ne leur permettent pas de valoriser leurs autres qualités intellectuelles ou de caractère (combativité, créativité, esprit d'initiative). D'autre part, les garçons peuvent développer des complexes liés au fait qu'ils ne correspondent pas à l'archétype de l'homme viril (force, insensibilité, domination).

Suite à ce constat, on peut notamment évoquer la **montée d'une problématique concernant les filles autour des applications mobiles visant à modifier le physique**. Cette exagération va jusqu'à développer des complexes et une insatisfaction jusqu'à la dépression, les troubles alimentaires et le recours à la chirurgie esthétique.

- **Orientation sexuelle et transsexualité : un besoin générationnel.**

L'adolescence représente une délicate phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte mais aussi de transition physique, psychologique, émotionnelle et sociale. Les jeunes développent leur personnalité et construisent leur identité en explorant de nouveaux domaines, y compris l'univers sexuel. C'est précisément en cette période de construction d'identité que les jeunes s'interrogent sur leur nature et leur orientation sexuelle.

Alors que certains jeunes n'ont pas ou peu de problèmes concernant leur identification, de nombreux jeunes se heurtent à de nombreuses confusions et incertitudes. [La dimension sociale se révèle être](#)

importante chez les jeunes qui peuvent se sentir dans un environnement dangereux concernant l'établissement de leur sexualité ou de leur genre. En effet, la nécessité du support des pairs et autres membres de la société donne à l'adolescent un sentiment d'appartenance ; à l'inverse, la peur du rejet et de la discrimination peut empêcher les jeunes d'assumer leur identité.

Dans les générations actuelles, cette quête d'identité sexuelle est de plus en plus précoce et s'est accélérée du fait de l'utilisation de plus en plus jeune du net et des réseaux sociaux.

En effet, suite aux entretiens menés sur le territoire du haut et moyen pays, on constate depuis 5 ans une grande évolution avec **des élèves de plus en plus informés sur l'orientation et l'identité sexuelle** : LGBTQ+ (Lesbienne-Gay-Bisexuel-Transgenre-Queer) ou en questionnement. Parallèlement de nouvelles dénominations apparaissent, à l'image de la pansexualité (attirance par une personne quel que soit son sexe ou son genre) ou encore le phénomène de transsexualité de plus en plus visible.

Les échanges avec les établissements scolaires et les partenaires du territoire étudié témoignent donc de la vague récente de problèmes d'identité sexuelle. Dès 12 ans, certains jeunes se questionnent sur leur identité sexuelle, certains s'interrogent sur leur transformation de sexe, d'autres sont dans des hésitations d'identité sexuelle et d'homosexualité qui tend vers la pansexualité.

Face à ces nombreux questionnements, on relève deux profils de jeunes face à l'affirmation de l'orientation et/ou de l'identité sexuelle :

- **Des jeunes à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre non conventionnelle qui se retrouvent souvent isolés**, sans soutien dans leur milieu naturel, sans modèles de référence et sans repères évidents. La culpabilisation, l'exclusion, et surtout la honte fait encore très souvent partie de leur parcours de vie, et ce, dès l'enfance. Ils se retrouvent vulnérables face aux rejets, aux violences ou aux harcèlements.
- Un changement de paradigme depuis 3 ans autour d'une question qui était initialement une problématique individuelle d'élèves identifiés ou non comme victime (rejet/violence), avec aujourd'hui **des élèves qui s'identifient et revendiquent leur orientation et leur identité sexuelle comme étant un signe de s'assumer** (des élèves qui se tiennent la main dans la cour, des élèves transsexuels qui demandent à se faire appeler par leur nouveau prénom, etc.).

3.1.6 Les lieux d'accueil jeunesse type foyer ADO ou MDJ

A l'exception de la Maison des jeunes de Levens qui fonctionne de manière satisfaisante avec une limitation d'accueil, le Club « ADO » de Gillette, le centre « ADO » de l'association ANFAN ouvert sur la période estivale, le projet de restructuration du Foyer « ADO » de Saint-Etienne-de-tinée et les projets de création d'une structure jeunesse sur Saint Martin du Var et d'un Espace de Vie Sociale sur Bonson, **le besoin de l'émergence de structures d'accueil dédiées à la jeunesse a été repéré par une grande majorité de communes, par les professionnels du territoire et par les jeunes eux-mêmes** via leurs réponses au questionnaire communiqué.

Aujourd'hui existe sur quelques communes la mise à disposition de salles communales (communes de Venanson, d'Ilonse, de Roure et de Saint-Sauveur-sur-Tinée) suite à la volonté des jeunes de se réunir. Toutefois, ces lieux-dits sont à la seule discrétion des jeunes et proposent uniquement des salles sans encadrement adapté par des professionnels proposant des projets et des activités.

L'objectif de création de structures jeunesse spécifiques à l'adolescent s'inscrit dans une [démarche éducative](#) et donc au rang de structure éducative.

A ce titre la structure est une réponse aux enjeux sociétaux liés à la jeunesse : lutte contre le décrochage scolaire, prévention de la délinquance, lutte contre les pratiques addictives, accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

C'est un lieu de vie, un entre-deux entre l'école et la famille, auquel **l'adolescent doit prendre part et s'engager**. C'est un espace de rencontres, de partage, de création et de ressources dans **un esprit de co-participation** encadrants/junesse. Il repose sur le **volontariat** et l'implication des jeunes, l'adolescent devant demeurer au cœur du projet.

Une structure jeunesse s'adresse aux adolescents et aux jeunes âgés de 11 à 25 ans mais aussi ouverte à l'ensemble des acteurs éducatifs (établissements scolaires, structures d'animation, parents, éducateurs, mission locale, etc.)

Ces jeunes sont accueillis quel que soit leur profil : collégiens, lycéens, étudiants, jeunes actifs, volontaires en service civique, en recherche d'emploi ou de stage, d'apprentissage, etc.

Accompagner les jeunes dans cette phase transitoire entre l'enfance et l'âge adulte est la mission principale de la structure jeunesse. Elle peut se faire dans une démarche pédagogique favorisant l'autonomie, la sociabilisation, la transmission de valeurs citoyennes voire écologiques. [On s'éloigne ainsi d'une dynamique pure de loisirs et de consommation vers une dynamique d'accompagnement éducatif.](#)

En effet, l'accompagnateur a là un rôle prépondérant en ce sens qu'il participe à la réponse au besoin du jeune. La structure devient alors un lieu support, source de propositions multiples :

- Un lieu de rencontres et de partage pour **renforcer le lien social** et les dynamiques inter-villages voire inter-communales,
- Un lieu « ressource » pour la **construction de projets collectifs jeunesse**, de type CAF ou MSA.
- Un lieu de repères pour certains jeunes avec une écoute, un **encadrement, un accompagnement**, selon l'âge et le besoin,
- Un lieu **d'accueil pour des groupes de parole**, des conférences, des permanences des acteurs locaux, des ateliers « philo », des expositions à thématique pour sensibiliser, etc.

3.1.7 La parentalité

Concernant la famille, il s'agit essentiellement de problématiques liées à des situations de crises naissant au sein de la famille ou encore de conflits intrafamiliaux (séparation, deuil, rejet d'un parent, rivalité au sein d'une fratrie, conflit parent/enfant, etc.).

Ce besoin de soutien à la parentalité s'explique aussi d'une part par les nouvelles structures familiales (divorce, monoparentalité, familles recomposées, etc.) et d'autre part du nombre de problèmes économiques et sociaux perçus en augmentation (insécurité, incivilités, délinquance, consommation de drogues, absentéisme, décrochage scolaire, etc.)

L'accompagnement des parents et des adolescents est essentiel dans l'approche globale des problématiques concernant les adolescents. Parce que la famille est le premier lieu de sociabilisation et de construction des jeunes et parce que la fonction de parents n'est pas toujours facile dans une société où l'autorité a besoin d'être légitimée, il est aussi important de **valoriser les compétences parentales**. Il s'agit d'entendre la parole des parents sans être dans le jugement tout en explicitant le cadre de références éducatives essentielle à la protection du jeune et dans une démarche de prévention à la délinquance (respect de l'autorité, communication non violente, respect des règles, des horaires, accompagnement à l'éducation scolaire, bien être et santé, etc.).

Cet accompagnement pourrait prendre la forme de **groupe de parole**, à savoir un espace d'échange et d'acquisition de connaissances sur des thèmes tels que :

- L'estime de soi, la confiance en soi,
- Les conduites à risques,
- Les jeunes face aux valeurs de la vie,
- Le passage à l'acte violent,
- La gestion du stress.

L'objectif de ces groupes d'échange est de **travailler et développer les compétences psychosociales des parents** telles que :

- Savoir résoudre des conflits,
- Avoir une pensée créative, avoir une pensée critique,
- Savoir gérer son stress, savoir gérer ses émotions,
- Savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles,
- Avoir conscience de soi, avoir de l'empathie pour les autres.

La famille est le lieu qui a le plus d'influence sur la vie des enfants et des jeunes. Les programmes orientés vers la famille (parents et enfants), intensifs et structurés, ont pour objectif de démontrer une efficacité à long terme.

Les programmes efficaces mettent l'accent sur le développement de compétences et ne se contentent pas d'enseigner de bonnes pratiques parentales. Ils impliquent la mise en pratique de compétences au travers des jeux de rôle, de jeux éducatifs et de projets familiaux.

3.1.8 L'accès à la formation et à l'emploi

De manière générale, il est important de sortir d'une représentation caricaturale des espaces ruraux et de prendre en compte les différentes dimensions des ruralités concernant l'accès à l'emploi et à la formation. Pour répondre au mieux aux enjeux qui traversent les territoires ruraux, il est indispensable d'objectiver leurs caractéristiques et leurs dynamiques socio-économiques, de mettre en avant ces contrastes comme autant d'opportunités pour leur développement. Sans occulter les difficultés qu'ils rencontrent, il est nécessaire de promouvoir un discours positif et engageant, en mettant en avant les opportunités et potentialités que représentent les territoires ruraux.

Ce nouveau discours doit s'appuyer sur les **nouveaux modes de vies**, les nouvelles envies et besoins des personnes du territoire, en quête d'une meilleure qualité de vie et de bien-être, une façon de vivre plus solidaire, plus citoyenne, plus ancrée à la terre et la nature, tout en restant connecté à la vie citadine.

[La reconnaissance des territoires ruraux comme pôles de développement et d'innovation doit être soutenue.](#) Une reconnaissance qui se nourrit du caractère entrepreneurial et de la capacité de résilience des ruraux. Elle appelle à miser sur des **réseaux d'échanges entre acteurs et territoire**.

Pour ce qui est des jeunes du territoire du haut et moyen pays, nous avons pu constater leurs difficultés d'accès à la mobilité et aux services. Une forte proportion d'entre eux font des **études courtes et à caractère professionnel**, entraînant une entrée sur le marché du travail plus rapide que leurs homologues urbains avec une prépondérance pour les catégories ouvrières et employées, et, les autres, font en moyenne des études supérieures plus courtes.

L'objectif pour les élus locaux en général est de [fixer les jeunes ruraux sur leur territoire](#), de faire en sorte qu'ils y vivent bien, et en attirer de nouveaux, en quête d'une meilleure qualité de vie ou qui souhaitent revenir chez eux. L'enjeu est donc d'agir pour donner à ces jeunes les clefs de leur réussite, sur le plan professionnel notamment, via la formation et l'emploi. Il s'agit également d'améliorer leur cadre de vie, pour leur permettre d'accéder au logement, à la mobilité, aux loisirs.

Dans le même temps, les nouvelles formes d'emploi et de travail poussent de plus en plus de salariés à s'installer à la campagne tout en travaillant en lien avec la ville ou les territoires environnants. De **nouvelles formes d'activités économiques**, notamment issues de l'économie sociale et solidaire, se développent dans les territoires ruraux pour répondre à des besoins spécifiques (services à la personne, numérique, etc.). Le **tourisme** surtout dans le haut pays, enfin, est un bon tremplin pour développer le potentiel des territoires avec les nouveaux opérateurs comme avec les nouvelles attentes des consommateurs.

Des initiatives sont portées par les associations, des collectifs d'habitants, des acteurs économiques, des entreprises sociales et solidaires, et bien sûr par les collectivités, pour répondre aux besoins spécifiques qui sont les leurs.

Pour autant, [les collectivités de certaines communes peinent à recruter malgré des offres d'emploi à pourvoir, faute d'actifs disponibles et qualifiés.](#) Les efforts des communes pour améliorer le cadre de vie, rendre attractif leur territoire et offrir des services aux familles et aux entreprises ne parviennent parfois pas à attirer ces dernières et leurs salariés.

L'image des métiers exercés en milieu rural est fortement dévalorisée et éloignée de la réalité. Lorsque parfois des salariés décident de s'installer, c'est le conjoint qui peine à s'insérer sur le marché du

travail, ce qui peut freiner aussi les projets d'installation en milieu rural. Certaines communes ne parviennent plus à recruter du personnel qualifié et disponible car **les formations proposées sur les territoires ne correspondent pas à la réalité du tissu économique et les débouchés disponibles localement**. Cette déconnexion entre les formations proposées et les emplois disponibles concourt à éloigner les actifs des territoires ruraux, et en particulier les jeunes. De plus, du fait d'un [accompagnement vers l'emploi quasi-inexistant sur le territoire du fait de l'absence de permanences de la Mission locale et de Pôle emploi](#), certains jeunes reproduisent et se satisfont des schémas familiaux existants sans autre ambition, et ce notamment dans le haut pays : six mois de travail en périodes saisonnières alternés de 6 mois de chômage.

Dans le contexte plus précis de la formation, les régions sont aujourd'hui compétentes en matière de formation et doivent s'impliquer dans la résolution de cette problématique et territorialiser leurs politiques de formation professionnelle. Pour autant, à ce jour, [aucun dispositif de formation est présent sur le territoire du haut et moyen pays, ni physiquement, ni de manière distancée sous forme numérique](#). En effet, l'ensemble des jeunes sortant du secondaire ou de formation courte apprentissage sont dans l'obligation de quitter leur territoire pour se former.

3.1.9 L'accès aux services administratifs

Sur le haut et moyen pays, certains services publics, comme la gendarmerie nationale, les écoles ou La Poste, conservent un maillage en milieu rural important. D'autres services publics, comme les préfectures, les trésoreries, Pôle emploi, la Mission Locale, la CAF ou encore la MSA se sont orientés vers la **dématérialisation des procédures**, entraînant une diminution des guichets physiques. [Les permanences sont rares voire inexistantes](#) et se justifie d'une part par la dématérialisation devenue la norme mais aussi par la **difficulté de mobilité** et les nécessités de trajets longs pour l'accessibilité à des communes reculées du littoral.

Les Maisons des solidarités du 3^{ème} secteur (Vésubie, Tinée, Var et Estéron) et des Paillons (Duranus et Levens) s'occupent de la coordination de toutes les actions médico-sociales du département. Toutefois, elles **ne sont pas présentes physiquement sur le territoire du haut et moyen pays**, et selon les besoins les familles sont dans l'obligation de se rendre sur Plan du Var (3^{ème} secteur) ou la Trinité (Duranus et Levens) pour avoir accès à leurs services.

Les maisons du département présentent sur le territoire n'accueillent quant à elles aucun public jeune, les parents prenant en charge les démarches administratives de leur(s) enfant(s), ce qui explique que seule la MDD de Saint-Sauveur-sur-Tinée nous ait reçues. Néanmoins, les MDD mettent à disposition leurs locaux pour les permanences des acteurs sociaux : éducateurs, psychologue de la PMI pour les jeunes des établissements scolaires, psychologue du réseau Addictions 06, Pôle emploi, etc.

La MSA et la CAF ont également de leur côté aucune permanence physique sur le territoire, en dépit de leurs acteurs territoriaux en charge de la mise en place et du suivi des actions sociales dédiées à la jeunesse et des nombreux dispositifs « Jeunes » que les deux organismes proposent. Les habitants du territoire bénéficient des prestations familiales de la MSA et de la CAF, mais les démarches sont pour la majorité des cas réalisées en ligne.

Ici, la question de [l'accès aux droits se pose pour les jeunes en situation de précarité](#). En effet, ils ne sont pas toujours informés correctement de leurs droits par le manque de proximité des organismes,

ce qui est un facteur de moindre efficacité des politiques sociales visant à les protéger. Ces difficultés d'accès aux droits sont entre-autre reliées à un rapport difficile aux administrations, aux institutions, parfois à des expériences négatives subies dans ces espaces sociaux.

L'élément central apparaît plutôt comme un **moindre accès à l'information qui circule moins bien**. Les réseaux associatifs ou les services sociaux ont plus de mal à accomplir leurs missions, à repérer les personnes qui ont des besoins car ces dernières sont dispersées. Des formes d'isolement social expliquent également ce manque d'information sur leurs droits des plus vulnérables.

Ce constat général conduit à nuancer le **sentiment d'abandon** qui s'exprime parfois dans ces territoires. Ce sentiment se fonde également sur les obstacles à la mobilité, qui repose essentiellement sur l'usage de la voiture, et qui constituent un frein à l'accessibilité des services, notamment pour les plus jeunes.

Et la dématérialisation ne peut constituer la solution aux difficultés d'accès aux services publics et administratifs. D'une part, les zones rurales du haut et moyen pays restent marquées par des insuffisances persistantes. D'autre part, le besoin de dispositifs d'accompagnement physique selon les caractéristiques socio-économiques des jeunes se révèlent parfois nécessaires.

En effet, à titre d'exemple, **le besoin d'accompagnement vers la formation et l'emploi est criant sur le territoire et reste une problématique centrale pour les jeunes adultes sur la tranche d'âge 18-25 ans**, alors même que la combinaison des handicaps démographiques et géographiques entraîne une faible attractivité du haut et moyen pays en dépit de nombreux postes vacants dans certains domaines d'activités. Mais l'absence de permanences de Pôle emploi et de la Mission locale sur les communes du haut et moyen pays obligent les jeunes à se rendre sur le littoral pour l'accès à leurs services, et force est de constater qu'un nombre important de jeunes ne peuvent effectuer les déplacements du fait de la problématique de mobilité. Ces derniers se retrouvent alors parfois dans des situations de marginalité ne bénéficiant pas de la prise en charge et de l'accompagnement nécessaires à leurs besoins.

Ce manque de présence physique des services publics et administratifs et de façon sine qua non d'accompagnement adapté, conduit globalement à un **désengagement** par une démotivation de la jeunesse de répondre à ses besoins et à ses aspirations professionnelles et personnelles en limitant ses choix.

En définitive, l'organisation des services publics en milieu rural, leur implantation géographique et leur accessibilité reste une problématique centrale sur le haut et moyen pays pour les jeunes, pour leur évolution, leur construction. Pallier à des situations socio-économiques les concernant revient à garantir un **accès uniforme aux services en retrouvant proximité et efficacité pour une écoute et un suivi optimal**, qui répondent au plus près de leurs besoins.

La réorganisation des services publics en zone rurale, du fait des pratiques quotidiennes et des modes de vie propres aux habitants du territoire, **doit être davantage orientée vers l'usager de manière physique**. En effet, la modernisation de l'outil technologique, accentuée par une non-uniformisation de l'accès à Internet sur l'ensemble du territoire ne peut être l'unique réponse au besoin des jeunes en zone rurale.

4 Préconisations et scénario d'évolution

4.1 Méthodologie

PASSAJ, en lien avec l'accompagnement de terrain du service Politique de la ville et par la mise à disposition de sa documentation (éléments indispensables à la mise en œuvre de la mission) propose d'appliquer des méthodes complémentaires issues de la prévention spécialisée en appliquant la coopération avec les autres structures. Par la bonne connaissance des dispositifs et la capacité à fédérer autour de son intervention, PASSAJ se place comme un organe essentiel de coordination, de mutualisation capable de mettre en synergie un ensemble d'acteurs d'horizons divers en élaborant avec eux une politique de collaboration.

A ce stade des préconisations, la méthodologie d'action dans le cadre de la prévention spécialisée s'appuie essentiellement sur l'« Aller vers les jeunes » avec deux approches possibles : **dans la rue** (là où ces jeunes se trouvent : captation des jeunes dits « en errance ») et en **permanences mobiles et itinérantes** (là où sont les jeunes : captation des jeunes inactifs, désœuvrés et/ou en isolement social).

Les techniques et méthode spécifiques de la **prévention spécialisée** fonde l'intervention sur des principes éthiques. Les fondements de l'intervention en prévention spécialisée sont encouragés par les pouvoirs publics par une approche qui consiste à « aller vers » les jeunes, dans leur milieu, pour entrer tout d'abord en contact avec eux et **établir une relation de confiance, avant d'avoir une action éducative**.

L'Arrêté du 4 Juillet 1972, relatif aux clubs et équipes de prévention, et ses circulaires d'application sont les textes fondateurs qui définissent une approche particulière sur la manière d'aider les jeunes, individuellement ou en groupe, à **trouver des solutions** avec eux. A partir des relations avec ceux-ci, il est possible d'**identifier des besoins** et **des problématiques** pour susciter des réponses individuelles et/ou collectives, si possible pérennes, du milieu au sens large (famille, quartier, institutions). C'est une action visant à agir sur le(s) jeune(s) avec et sur son (leur) milieu.

La prévention spécialisée vise à **susciter** si nécessaire **des réponses, jusqu'alors inexistantes, à des besoins recensés**, mais aussi à adapter éventuellement des réponses existantes inadéquates, en aidant et favorisant la prise en charge des jeunes.

Plusieurs principes d'intervention caractérisent cette intervention :

- **L'absence de mandat nominatif**, c'est le principe cardinal d'où découlent tous les autres. C'est parce que la population n'est pas désignée nominativement, c'est parce qu'elle est désignée globalement comme marginalisée, en rupture avec son milieu, que le mode d'approche devra en tenir compte et ce à tous les niveaux : administratif, gestion, pédagogie, modes d'action.
- **La libre adhésion** est le seul principe explicitement désigné dans l'arrêté du 4 juillet 1972. « Il exprime la démarche « d'aller vers » les jeunes marginalisés, leur milieu, de façon volontaire mais respectueuse du temps nécessaire à l'établissement d'une relation, des espaces et des moments favorables aux contacts ». Ces moyens sont nécessaires à l'approche et à l'établissement de relations de confiance avec des jeunes caractérisés par leur opposition ou ignorance volontaire aux règles sociales, et exprimant souvent leur refus ou leur défiance à l'égard des institutions qui les portent et à l'égard des personnes qui les représentent.

- **Le respect de l'anonymat** est la conséquence directe de l'absence de mandat et de la libre-adhésion. Ce principe fait référence à l'approche par problématique. Il permet de poser au centre de la relation la personne avec ses questions plutôt que son statut. L'anonymat est un moyen dans la relation et un droit pour le bénéficiaire (dont il peut ou non user), qu'il est nécessaire de différencier du secret professionnel qui s'impose au travailleur social. La finalité de l'intervention est bien que le jeune sorte de l'anonymat sans être réduit à son problème.
- **La non-institutionnalisation des activités**, indique que la prévention spécialisée peut suppléer mais seulement temporairement aux réponses absentes. Elle doit viser également à passer le relais si les actions mises en place sont susceptibles de perdurer. Ce principe conduit la prévention spécialisée à intervenir avec souplesse, mobilité et adaptabilité.
- **Le partenariat** est un principe implicitement évoqué dans l'article 5 de l'arrêté interministériel de 1972 « ...l'action éducative de ces organismes (clubs et équipes de prévention) est conduite en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels ». La mission de la prévention spécialisée, rappelée par la loi du 6 janvier 1986, étant de « prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles », il n'est pas possible pour les éducateurs d'agir seuls. Pour faciliter cet accès des jeunes et des familles vers les dispositifs existants les éducateurs doivent être en contact avec les « institutions ».

La prévention spécialisée est basée sur **des méthodes** nécessitant **souplesse, proximité, réaction rapide, relative autonomie.**

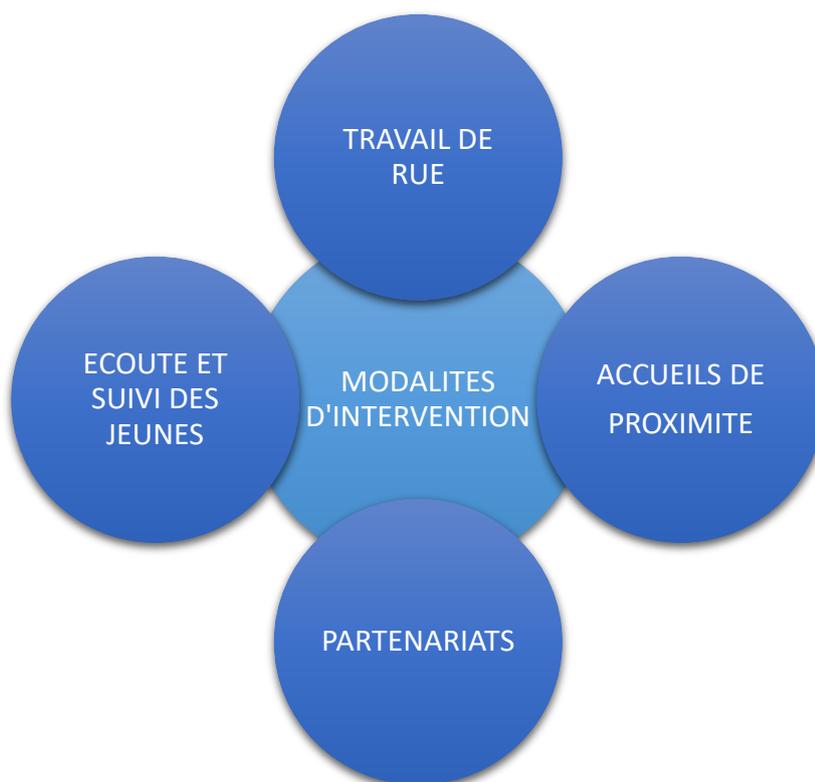


Le service PASSAJ propose la modalité d'intervention suivante :

- Organiser un **travail de rue**, pour aller vers les jeunes, les familles, les professionnels et acteurs de la vie locale, adapté aux territoires, aux lieux et aux rythmes des publics cibles,
- Offrir une **écoute aux jeunes** et aux familles quel que soit le lieu où ceux-ci sont rencontrés. Pour cela, on veille à préserver une disponibilité et une souplesse qui se décline sur trois plans :

souplesse horaire adaptée au rythme des jeunes, souplesse d'aller vers l'autre tout en respectant ses distances, souplesse d'une écoute au-delà de la demande formelle,

- Proposer aux jeunes, un partage d'expériences autour de supports éducatifs (activités...) favorisant les échanges d'informations
- **Offrir différentes modalités d'accueil** : des permanences mobiles et itinérantes, dans les locaux des partenaires, dans des plages horaires dont le rythme et la durée sont précisés et affichés, pour des jeunes seuls ou en groupe, et des accueils informels en réponse à des besoins spécifiques.
- **Organiser avec les acteurs du territoire, les partenaires, les élus** des temps de rencontre et d'échanges à l'élaboration de réponses spécifiques à des problématiques identifiées, et restant en attente de réponses.



La présence sociale :

C'est la **présence physique et régulière à l'extérieur**, sur l'espace public ou chez les partenaires, à la **rencontre d'une diversité d'interlocuteurs** pour observer, être reconnu et s'imprégner de l'environnement social. La présence sociale est un outil d'analyse et de rencontres et s'inscrit comme un processus continu de diagnostic.

La présence sociale permet :

- D'établir des liens avec les habitants, les commerçants, les services, les structures, les partenaires, etc.
- De recueillir les discours sur la vie locale, de recenser les problèmes, les besoins, etc.
- De repérer les lieux de regroupements des jeunes : D'effectuer de premiers repérages, de connaître leurs déplacements, d'observer les rapports entre groupes, entre jeunes et adultes, etc.

L'aller vers :

La rue constitue un espace d'intervention privilégié du travail en prévention spécialisée. Cela consiste à **aller vers les jeunes qui ne vont pas ou peu vers les institutions ou services** qui pourraient apporter des éléments de réponse à leurs besoins ou aux problèmes qu'ils peuvent rencontrer.

Le temps passé sur l'espace public nous est utile pour observer la vie du quartier, du village, rencontrer les jeunes et leurs familles, installer ou entretenir des relations aussi bien avec eux qu'avec les différents intervenants professionnels, habitants, commerçants, etc.

Au travers de rencontres, d'entretiens informels dans la rue, de temps partagés, de discussions quotidiennes, l'éducateur interroge l'univers des jeunes dans celui de la société :

- L'entrée en relation avec un jeune n'établit pas d'emblée une relation éducative, elle demande du temps et ce cheminement peut être progressif.
- Elle nécessite l'accord du jeune dans une construction de son adhésion, l'adhésion détermine ensuite la confiance.
- La confiance une fois acquise n'est pas définitive. Elle est soumise à épreuve, demande à être confirmée.
- De la même façon, la collaboration avec les parents est recherchée. Lorsqu'elle est possible, elle facilite la conduite de l'accompagnement et de l'orientation.

4.2 Les objectifs et les résultats attendus

Cette partie se concentre sur les préconisations à apporter selon les besoins repérés. Ici, la prévention spécialisée nous semble être le maillon essentiel à retenir pour optimiser la mutualisation des ressources de chaque commune et la mise en relation des différents partenaires du territoire en redynamisant le lien entre les structures existantes. Par son rôle et ses interventions, la prévention spécialisée peut également s'avérer être un atout dans la réponse aux problématiques liées à la jeunesse du territoire, en s'appuyant sur les établissements scolaires, les ressources locales et le lien qu'elle permet de créer durablement avec les jeunes.

Sur la base de l'ensemble des entretiens où chaque personne interviewée a pu faire état des besoins repérés, des pistes de réflexion et d'idées de projets, nous avons organisé, ci-dessous, les thématiques et axes de préconisations.

Chaque préconisation présente une à plusieurs actions permettant de répondre aux problématiques de la jeunesse sur ce territoire.

La géographie de lieux nécessite de calibrer les moyens humains éducatifs et préventifs nécessaires pour une intervention sur ce territoire étendu et éloigné du littoral. La prise en compte des temps de déplacements est un facteur majeur à mettre en lien avec le temps nécessaire sur chaque commune pour établir une relation de confiance avec le public cible en vue d'un accompagnement. Chaque zone présentée sur ce diagnostic peut correspondre à une équipe mobile et itinérante, regroupant plusieurs communes.

4.2.1 Favoriser la mobilité dans une dynamique d'inclusion

Les axes de préconisation que nous proposons intègrent l'idée première que **la mobilité et les territoires doivent être envisagés comme des ressources et des lieux favorisant l'inclusion**. Ceci peut se faire par l'intermédiaire d'actions de prévention au sein ou aux environs des établissements scolaires par le biais **d'une éducation à la mobilité** destinée aussi bien aux jeunes qu'à leurs parents ainsi que **de l'information et de l'accompagnement vers les structures** proposant de l'aide liée à la mobilité, aux transports et à l'obtention du permis de conduire.

4.2.1.1 Axe de préconisation 1 : rétablir la confiance dans le territoire

- | |
|--|
| 1. Penser le territoire rural, son animation et son développement en mobilisant les jeunes, autour de projets locaux précis, choisis et pilotés par eux-mêmes, |
| 2. Faire émerger des personnes relais dans les territoires capables d'impulser des mouvements et de servir d'interlocuteurs et d'intermédiaires entre les habitants et les pouvoirs publics, |
| 3. S'appuyer sur le tissu associatif, sans court-circuiter le politique mais avec l'idée de le compléter. |

4.2.1.2 Axe de préconisation 2 : avoir le souci des parents dans la ruralité

- | |
|---|
| 1. Penser la ruralité par rapport aux besoins des parents et à la volonté de donner à leurs enfants les mêmes chances qu'ailleurs : groupe d'échanges parents/adolescents/professionnels, |
| 2. Mettre en place une aide spécifique aux parents, par rapport aux déplacements contraints pour donner à leurs enfants l'accès au sport, à la culture, aux loisirs, etc. |

4.2.1.3 Axe de préconisation 3 : penser l'orientation et l'accès aux métiers utiles à la ruralité

- | |
|--|
| 1. Donner à l'orientation une place spécifique dans le cadre de la ruralité, tenant compte du désir d'y rester et de l'indécision potentielle quant à l'avenir. Un accompagnement du jeune s'avère nécessaire dans ses possibilités de mobilité pour optimiser ses potentiels, |
| 2. Anticiper la revitalisation des territoires ruraux à travers l'exploration des métiers en tension mais aussi des métiers en devenir. Accompagner le jeune à une plus large connaissance de son environnement et des métiers afférents. |

4.2.1.4 Axe de préconisation 4 : Repenser le rôle spécifique de l'automobile dans la ruralité

- | |
|--|
| 1. Prévoir des solutions de remplacement tenant compte des attentes et des besoins réels dans les territoires. Orienter le jeune vers des solutions alternatives de déplacement, |
| 2. Accompagner les changements de pratiques de déplacement sans les imposer. |

4.2.1.5 Axe de préconisation 5 : valoriser les parcours professionnels dans la ruralité

- | |
|--|
| 1. Rapprocher les lieux de formation professionnels des besoins de la ruralité, |
| 2. Communiquer sur les besoins de la ruralité en termes d'emplois et de compétences. |

4.2.1.6 *Axe de préconisation 6 : faciliter la vie des jeunes dans les villages et soutenir leurs projets*

- | |
|---|
| 1. Développer des activités dédiées aux jeunes et proposer des lieux de rassemblement et de projets, |
| 2. Faire participer les jeunes aux projets des communes, |
| 3. Mettre en place une plateforme d'échange entre jeunes du village et des villages alentours pour favoriser le covoiturage intergénérationnel. |

4.2.1.7 *Axe de préconisation 7 : valoriser les territoires à partir d'une mobilité inversée*

- | |
|---|
| 1. Mettre en place une mobilité inversée. Faire venir des citoyens à la campagne, leur montrer la vie dans la ruralité, changer leurs représentations et peut-être construire leur appétence future pour la ruralité. |
|---|

4.2.2 *Lieu ressource : la réflexion et la création de structures dédiées à la jeunesse*

La création de structures dédiées à la jeunesse nécessite dans un premier temps de prendre en considération la ressource de l'existant du haut et moyen pays, afin de, à court terme et coût modéré, rencontrer les jeunes dans une démarche inclusive donnant la parole à ces derniers pour la création d'une dynamique inter-communale dans la concrétisation d'espaces dédiés.

Il s'agira, de manière globale, **d'accueillir et d'accompagner les jeunes par la mise en place d'une structure éducative** répondant aux besoins du public et aux problématiques du territoire. C'est en suscitant des conditions favorables à la création d'une **dynamique territoriale** de l'ensemble des acteurs éducatifs basée sur **la mutualisation et la co-construction de projets** que se créera l'émergence de nouvelles méthodes pédagogiques.

Les axes de préconisation qui suivent ont pour objectif, sous l'angle de vue de la prévention, de répondre aux enjeux sociétaux des jeunes du territoire. Cela ne sera possible qu'une fois les prérogatives précédentes acquises.

4.2.2.1 *Axe de préconisation 1 : La Prévention de la délinquance*

- | |
|--|
| 1. Accompagner le jeune dans une démarche d'« aller vers » les jeunes, dans leur milieu, pour entrer tout d'abord en contact avec eux et établir une relation de confiance, avant d'avoir une action éducative, |
| 2. Mettre en place d'une dynamique de groupe et d'un lien de confiance avec l'équipe d'éducateurs jeunesse, |
| 3. Encadrer sur des temps variées (soirs, mercredis, samedis, vacances scolaires) : à partir des relations avec les jeunes, il est possible d'identifier des besoins et des problématiques pour susciter des réponses individuelles et/ou collectives, |

4. Eduquer à la citoyenneté par des activités et des projets éducatifs et/ou sociaux coconstruits.

4.2.2.2 *Axe de préconisation 2 : La Lutte contre le décrochage scolaire*

1. Proposer un accompagnement individualisé et lien de confiance en lien avec les établissements scolaires,
2. Créer un partenariat avec la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) pour une harmonisation des pratiques,
3. Mettre en place un dispositif d'aide aux devoirs encadré avec un croisement d'informations avec l'Education Nationale,
4. Aider à l'orientation scolaire ou à la recherche de stages en entreprises.

4.2.2.3 *Axe de préconisation 3 : l'insertion sociale et professionnelle :*

1. Proposer un accompagnement individualisé du jeune et mise en réseau avec les partenaires (réseau information jeunesse, mission locale, centre d'information et d'orientation, etc),
2. Aider à la rédaction de C.V et accompagnement à la recherche d'emploi et à la préparation des entretiens d'embauche,
3. Proposer des activités développant l'expression et l'esprit critique,
4. Mettre en œuvre des projets solidaires coconstruits par les jeunes.

4.2.2.4 *Axe de préconisation 4 : la Prévention aux pratiques addictives :*

1. Procéder à un travail d'écoute et de prise en considération du jeune,
2. Proposer des méthodes pédagogiques reposant sur l'estime de soi et la confiance en soi,
3. Mettre en relation les partenaires spécialisés (CODES, BPDJ, CAARRUD, etc.).

4.2.3 *Accompagnement à la parentalité et mesures mandatées (AED, AEMO)*

L'objectif des préconisations en lien avec la thématique de la parentalité est d'apporter des réponses aux problématiques rencontrées par les parents d'adolescents dans le cadre de leurs fonctions parentales et de renforcer le lien familial dans cette période dite de crise d'adolescence.

Ce dispositif doit être encadré par des **professionnels spécialisés à l'éducation, à la médiation, à l'animation et à l'accompagnement** dans une démarche de non jugement et de bienveillance à l'autre.

4.2.3.1 *Axe de préconisation 1 : Un dispositif de soutien à la parentalité spécifique aux problématiques des adolescents :*

1. Créer des groupes de parole à destination des parents et des jeunes autour de la parentalité et des relations familiales, en partenariat avec les établissements scolaires ou les structures jeunesse,
2. Œuvrer sur le repérage des différentes étapes de la crise d'adolescence et leurs significations au niveau du jeune et de la famille,
3. Appréhender toute la dimension de l'adolescent, son comportement et ses réactions.

4.2.3.2 *Axe de préconisation 2 : un travail collaboratif autour du binôme parents/enfant(s).*

- | |
|--|
| 1. Nourrir et enrichir la réflexion par un échange entre parents et adolescents autour d'un travail de médiation, |
| 2. Prévenir les passages à l'acte en accompagnant les jeunes et les parents à des moments clé de comportements à risque. |

4.2.3.3 *Axe de préconisation 3 : Mesures d'accompagnement d'aide éducative à domicile (AED) et d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO)*

Pour ces deux mesures éducatives, la rencontre plus régulière des jeunes par la prévention spécialisée permet de soutenir les familles et de renforcer l'accompagnement de proximité sans pour autant se substituer à la mesure éducative.

- Pour la mesure d'AED :

- | |
|---|
| 1. Accompagner, soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités : socialisation, repères éducatifs, liens affectifs, etc., |
| 2. Remobiliser les parents en difficulté et leur permettre de réinvestir leurs fonctions, |
| 3. Permettre aux parents d'être pleinement acteurs de l'éducation de leur enfant par l'analyse, la compréhension de la situation et la prise de décision, |
| 4. Prévenir la dégradation d'une situation par un repérage des facteurs de risque, |
| 5. Accompagner le jeune dans un projet individuel afin qu'il trouve les repères éducatifs dont il a besoin (en fonction de son âge). |

- Pour la mesure d'AEMO :

- | |
|--|
| 1. Faire cesser le danger lorsqu'il est avéré, |
| 2. Protéger l'enfant dont sa santé, sa sécurité, sa moralité sont en danger ou dont les conditions d'éducation sont gravement compromises en interposant des professionnels de l'enfance dans le cadre familial, |
| 3. Favoriser le maintien de l'enfant ou son retour au domicile, |
| 4. Renouer les liens familiaux et rétablir la place éducative des parents à travers une aide d'accompagnement et de conseils du professionnel. |

4.2.3.4 *Axe de préconisation 4 : Promouvoir des programmes de renforcement des compétences familiales*

- | |
|--|
| 1. Mettre en place des programmes de renforcement des compétences parentales en partenariat avec le CODES, |
| 2. Rechercher des référents et porteurs de projets pour accompagner les familles, |
| 3. Outiller les parents par différents dispositifs adaptés à l'encadrement et l'accompagnement des familles. |

4.2.4 L'accompagnement à la formation et à l'emploi

L'objectif des recommandations en lien avec l'accès des jeunes à l'emploi et à la formation repose essentiellement sur la mise en lien des différentes structures de type établissement scolaire, établissement secondaire, organismes de formation, Pôle emploi, Mission locale, et acteurs et professionnels ruraux.

Il s'agit de dynamiser et de coordonner le maillage des partenaires en lien avec l'emploi **afin d'étendre les perspectives des jeunes quant à leur avenir et d'optimiser leurs potentialités.**

Ce travail doit se faire précocement, en amont de la sortie du cycle secondaire par une information collective des possibilités d'orientation et d'accompagnement et doit se maintenir sur les temps de formation potentiels et dans l'entrée de la vie active du jeune.

4.2.4.1 *Axe de préconisation 1 : Créer du lien entre les établissements scolaires du haut et moyen pays et les structures d'enseignement supérieur ou professionnel du littoral.*

1. Créer des ateliers d'échange avec les jeunes au sein des établissements scolaire du territoire afin de favoriser l'égal accès des jeunes à la poursuite d'études vers l'enseignement supérieur,
2. Renforcer dans les territoires ruraux la diversité des filières de formation dans le secondaire en rendant accessible aux jeunes l'information liée à l'ensemble des filières, parcours et formations proposées selon les projets, les choix et les ambitions,
3. Favoriser la mixité des parcours de formation en proposant au jeune un accompagnement plus personnalisé quant à son orientation et les aides qui en découlent : accès au logement, transport, permis de conduire, bourse, etc.,
4. Permettre l'intervention de jeunes universitaires au sein des établissements scolaires ruraux pour faire connaître les formations supérieures,
5. Collaborer avec la Mission locale en lien avec les établissements scolaires dans le cadre du « Chantier école insertion » : utiliser le territoire pour mobiliser les jeunes sur du collectif (culture, espace vert, agriculture, etc.) pour la transmission d'un savoir. Un levier pour les jeunes afin de se découvrir, créer du réseau, du lien social, et créer un mouvement qui peut créer une envie, un projet.

4.2.4.2 *Axe de préconisation 2 : soutenir la formation avec l'aide de la Région*

1. Instaurer un dialogue avec les jeunes et initier une co-construction avec les entreprises locales, les intercommunalités, les établissements scolaires et les organismes de formation, les services publics de l'emploi et d'insertion, afin de proposer des formations adaptées aux besoins et aux débouchés des entreprises et des territoires,
2. Repérer avec l'aide de Pôle emploi et de la Mission locale en lien avec les établissements scolaires les jeunes en besoin d'accompagnement vers la formation ou vers l'emploi, principalement auprès des 16-18ans,
3. Mener une campagne de communication afin de promouvoir les opportunités d'emplois disponibles dans les territoires ruraux, et faire le lien éventuel entre les établissements scolaires et les entreprises ou structures proposant de l'offre d'emploi,

- | |
|--|
| 4. Créer un groupe de réflexion autour de la digitalisation des formations pour un égal accès par un travail d'échange et de coordination entre les différents partenaires, compréhension des besoins des jeunes, mise en relation avec les centres de formation existants, création d'espace de travail adéquat (équipement, horaire, accompagnement), etc. |
|--|

4.2.4.3 Axe de préconisation 3 : Accompagnement vers l'accès à l'emploi

- | |
|---|
| 1. Créer un groupement mixte de partenaires de type Pole Emploi /Mission Locale pour créer un collectif de jeunes en demande et travailler sur les freins à l'emploi, |
| 2. Permettre l'appui et la mise en relation entre le jeune via l'établissement scolaire et les entreprises implantés pour la recherche de stage, d'apprentissage, d'emploi saisonnier ou longue durée. |
| 3. Informer les jeunes des initiatives menées par Pôle Emploi qui visent à prendre en charge financièrement l'emploi de chômeurs de longue durée dans les territoires ruraux, assorti d'un accompagnement renforcé et de formations visant à leur réinsertion ; ainsi que du dispositif Garantie Jeunes attribué par la Mission locale pour les 16/25ans, |
| 4. Repérer les besoins en logement des jeunes en milieu rural et les accompagner dans leur démarche de recherche : aides d'Action logement, création de résidences sociales jeunes, dispositifs d'intermédiation locative, etc., |
| 5. Impulser dans une dynamique collaborative de tous les acteurs du territoire la mise place d'un « campus rural » de projets dédié à la création d'activités et/ou de projets citoyens. Informer sur les soutiens possibles aux projets des jeunes (type appels à projet jeunes de la CAF et de la MSA). |

4.2.5 Lutter contre le harcèlement et le cyber harcèlement

L'objectif des préconisations liées à la thématique du harcèlement et du cyber harcèlement sont des actions de sensibilisation au sein des établissements scolaires auprès des jeunes et de leurs familles ainsi que l'amélioration de la formation des enseignants et de la prise en charge individuelle au besoin.

En effet, l'enjeu principal est **d'accompagner les jeunes et les adultes à intégrer les interdits sociaux ou les valeurs de respects mutuels**, en prenant en compte les différents profils des jeunes :

- Ceux qui ont été eux-mêmes harcelés ou qui sont victimes de violences dans leur foyer ou au sein des établissements scolaires,
- Ceux qui suivent le mouvement, mais qui sont tout de même désolés des conséquences,
- Les harceleurs qui n'éprouvent aucune empathie.

4.2.5.1 *Axe de préconisation 1 : Des actions de prévention*

1. Proposer des ateliers de prévention au sein des établissements scolaires et/ou de structures jeunesse autour du harcèlement et du cyber harcèlement sur les conduites, les risques et les conséquences,
2. Collaborer avec les partenaires type CODES pour l'accès aux informations, aux matériels et aux outils pédagogiques autour d'un programme anti-harcèlement à réaliser auprès des jeunes et à communiquer aux adultes référents (enseignants, équipes pédagogiques, parents, etc.),
3. Communiquer aux jeunes, aux enseignants et aux parents les partenaires et les dispositifs existants pour accompagner les jeunes harcelés : plateforme Net écoute dédiée au cyberharcèlement, le Numéro Vert en cas de harcèlement à l'école, etc.

4.2.5.2 *Axe de préconisation 2 : Un accompagnement individualisé du jeune et de la famille*

1. Proposer des créneaux d'échange aux jeunes en besoin d'accompagnement individuel sur le sujet (écoute, conseil, échange) afin de libérer la parole du jeune dans un climat de confiance,
2. Proposer aux familles des temps d'échange pour des situations particulières de harcèlement qui toucheraient leur enfant afin de les accompagner au mieux dans la situation vécue par le jeune,
3. Accompagnement vers les partenaires où les structures en cas de besoins spécifiques : thérapeute, psychologue, médecin, etc.

4.2.5.3 *Axe de préconisation 3 : Dynamique collective et formation des acteurs*

1. Former l'ensemble des acteurs à la prévention du harcèlement.
2. Aider et accompagner les équipes pédagogiques dans la résolution de situation de harcèlement complexe.
3. Co-construire par des groupes de discussion avec les partenaires un réseau « d'experts » qui permettrait d'identifier les intervenants à contacter dans le cadre de prévention et de prise en charge des jeunes et dans l'enrichissement des contenus diffusés aux personnels, élèves et familles autour du harcèlement.

4.2.6 *Prévenir les addictions licites et illicites*

L'objectif des préconisations liées aux addictions, quelles qu'elles soient, doit se concentrer sur la protection des jeunes sous l'angle de la prévention aussi bien à destination des jeunes que de leurs parents.

En effet, la **prévention vise à empêcher la naissance et le développement d'une consommation de substances psychoactives** (alcool, tabac, substances illicites) mais aussi des écrans, susceptible d'induire des risques pour soi, pour les autres et pour la collectivité.

Les actions de réduction de l'offre et d'application des lois et règlements participent aussi d'une stratégie globale de prévention.

4.2.6.1 *Axe de préconisation 1 : la prévention des addictions*

1. Informer et modifier les représentations qui présentent les produits dangereux sous un jour favorable ou comme faisant inévitablement partie des pratiques sociales,
2. Développer les capacités des jeunes à faire des choix favorables à leur santé, à renforcer l'estime d'eux-mêmes et la qualité de leurs relations avec les autres, leur insertion dans la société et leur capacité à demander de l'aide,
3. Développer des actions qui permettent de repérer les consommations à risque et de favoriser l'accès aux soins par un accompagnement personnalisé au besoin,
4. Sensibiliser les adultes qui interviennent auprès de jeunes (parents, enseignants, éducateurs) pour leur permettre de répondre à leurs questions et de mieux les aider.

4.2.6.2 *Axe 2 : Réduire l'exposition des jeunes aux produits licites et illicites et limiter leur accessibilité*

1. Créer des groupes d'échanges à destination des parents afin de les accompagner dans leurs compétences parentales en leur proposant des documentations et des ressources adaptées,
2. Informer les jeunes sur les pratiques à risque, les conduites addictives, et les conséquences qui en découlent. Déconstruire la représentation de la consommation de produits notamment illicites qui s'est aujourd'hui démocratisée de manière générale et qui reste très marquée en zone rurale par l'importante production locale de cannabis,
3. Réinventer des formes de convivialité pour permettre la conciliation entre vie festive et tranquillité publique, en zone rurale,
4. Faire respecter l'effectivité de l'interdiction de vente aux mineurs de l'alcool et du tabac en lien notamment avec les commerces alentours des établissements scolaires sur les communes rurales.

4.2.7 *Communiquer sur les représentations des sexualités et des questions identitaires*

L'objectif prioritaire des recommandations liées au genre et à la parité est essentiellement un travail de déconstruction des stéréotypes et d'ouverture sur la différence et l'appréhension des sexualités.

Ce travail ne peut être réalisé que par le **prisme du collectif**, auprès des jeunes d'abord, mais également des équipes pédagogiques et des parents.

Il est cependant envisageable de personnaliser certaines problématiques liées à cette thématique par un **accompagnement individualisé** selon les besoins des jeunes ou des familles par un professionnel.

De façon sine qua non, une formation des professionnels encadrant de la jeunesse est à prendre en compte du fait de jeunes de mieux en mieux informés avec un accès direct à l'information et ce, de manière précoce. En effet, au-delà de cet attribut, le jeune n'est pas toujours apte à discerner de lui-même et d'utiliser à bon escient dans ses relations avec ses pairs l'information dont il bénéficie.

- Le genre et la parité : relation filles/garçons

4.2.7.1 *Axe de préconisation 1 : Travail sur les représentations*

- | |
|--|
| 1. Œuvrer sur les stéréotypes de genre : promouvoir la mixité des filières et des métiers, style vestimentaire, orientation sexuelle, etc., |
| 2. Travailler sur les clichés via les réseaux sociaux : canons esthétiques, respect de son corps, respect de son image, etc., en prenant en compte que le net devient un miroir spéculaire et narcissique avec une recrudescence de la souffrance psychique sur les adolescents. |

4.2.7.2 *Axe de préconisation 2 : Ateliers de prévention auprès de la jeunesse*

- | |
|---|
| 1. Proposer des ateliers de prévention sur la sexualité et l'accès à la pornographie, |
| 2. Proposer des ateliers de prévention sur les représentations sexistes et la question de parité, |
| 3. Proposer des ateliers de prévention sur le consentement et les violences psychologiques et physiques dans les premières relations. |

4.2.7.3 *Axe de préconisation 3 : Accompagnement plus spécifique des jeunes en demande*

- | |
|--|
| 1. Créer une écoute et accompagnement des jeunes filles en proie à des propos et/ou violences sexistes, ou qui subissent l'impact de la norme du genre, |
| 2. Créer une écoute et accompagnement des jeunes garçons autour du masculin et de la virilité : enjeu autour de la construction sexuelle, notamment pour ceux qui ne se conforment pas à l'ordre sexuel et aux normes de virilité. |

4.2.7.4 *Axe de préconisation 4 : Privilégier la formation initiale et continue auprès des professionnels*

- | |
|---|
| 1. Former sur la question du sexisme et du numérique plus largement : violences sexistes et sexuelles et cyberharcèlement associés, |
| 2. Former sur la question des discriminations fondées sur le genre : déconstruction des préjugés, |
| 3. Former sur la question du consentement et des représentations sexuelles. |

- Orientation sexuelle et transsexualité : un besoin générationnel

4.2.7.5 *Axe de préconisation 5 : travailler sur les Sexualités de manière globale*

- | |
|---|
| 1. Transmettre des informations en lien avec les sexualités, au pluriel, et sur la différence afin d'élargir la connaissance des jeunes et les sortir des préjugés, |
| 2. Proposer des ateliers de paroles autour des relations filles/garçons, de la vie affective et de l'intimité en ouvrant les discussions sur les nouveaux phénomènes de quête identitaire, pansexualité et transsexualité en outre. |

4.2.7.6 *Axe de préconisation 6 : Libérer la parole des jeunes selon des besoins plus spécifiques*

- | |
|---|
| 1. Créer des groupes de parole avec des jeunes qui décident de venir par eux-mêmes : des jeunes directement concernés par une question d'identité, d'orientation ou de sexualité, |
| 2. Mettre en place pour des besoins plus individuels, repérés, exprimés, des plages horaires d'accompagnement pour les élèves. |

4.2.7.7 *Axe de préconisation 7 : Implication incontournable des parents.*

- | |
|---|
| 1. Créer des « Pause-café » ou des « Club d'échange », moment de rencontre informel et d'échange pour accompagner les parents dans les discussions autour des sexualités avec leurs enfants : transmission de documents iconographiques et audiovisuels pour libérer ce thème parfois « tabou » au sein des familles, |
| 2. Proposer des entretiens plus individuels pour des parents en besoin d'écoute et de conseil quant à quant aux questionnements ou choix d'orientation sexuelle de leur(s) enfant(s). |

4.2.8 *Une dynamique collective d'accès aux soins et aux services publics et administratifs*

L'intérêt principal des préconisations liées à l'accès aux soins et aux services publics et administratifs est de renforcer la proximité solidaire et le maillage territorial pour un accompagnement adapté dans le milieu de vie, familial, scolaire des jeunes dans les problématiques qu'ils rencontrent.

L'objectif est de **renforcer la coordination entre les professionnels** et de proposer au mieux un **système d'itinérance des services par une mutualisation des pratiques et des coûts** ainsi que de **renforcer la visibilité** de chacun des prestataires et des dispositifs auprès des jeunes.

Ainsi, il s'agit d'une part **d'aller à la rencontre des jeunes** pour déterminer leurs besoins, leur donner connaissances des aides existantes sur le territoire et de les « accompagner vers » les structures compétentes. D'autre part, il semble bon d' « aller vers » un **décloisonnement progressif des fonctionnements actuels et de favoriser la mise en réseau de l'ensemble des acteurs voire de le créer.**

- Pour l'accès aux soins :

4.2.8.1 *Axe de préconisation 1 : Accompagner les porteurs d'un projet de santé territorial en zone rurale.*

- | |
|---|
| 1. Réfléchir autour de projets de regroupement de professionnels (Maisons de santé pluridisciplinaire, CPTS, CMP etc.), |
| 2. Dynamiser la réflexion de l'ensemble des partenaires dans la perspective de projets d'innovation ou d'expérimentation de solutions nouvelles pour développer l'accès aux soins de proximité, |
| 3. Monter un projet par l'engagement actif des professionnels territoriaux et de la Région pour accompagner et soutenir le dispositif. |

4.2.8.2 *Axe de préconisation 2 : renforcer l'accès aux soins et aux droits associés par un système itinérant.*

1. Travailler sur le recours à la médiation sanitaire par les dispositifs du droits commun (équipe mobile qui mène des actions « d'aller vers » pour rencontrer les publics qui ne se déplacent pas pour mener des actions d'évaluation des besoins de santé),
2. Elargir les critères d'accès aux dispositifs d'aides à la mobilité existants qui sont aujourd'hui trop restreints et qui privent une grande partie de la population de l'accès facilité à un moyen de transport (ex : sous conditions de ressources),
3. Augmenter nombre de permanences de spécialistes en milieu rural,
4. Favoriser la continuité des accueils itinérants délocalisés des régimes de sécurité sociale (ex : CPAM, MSA) y compris pendant les vacances scolaires et garantir la gratuité de leur accès téléphonique,
5. Déployer des prises en charge par la région pour les soins thérapeutiques de type soutien psychologique.

4.2.8.3 *Axe de préconisation 3 : La mobilité comme prérequis d'accès aux soins*

1. L'appui au développement de la "culture" du covoiturage dans les petites communes pour les transports médicaux sans risque pour les patients,
2. La mise en place d'horaires de bus adaptés aux rendez-vous médicaux,
3. L'organisation de services de transport pour les rendez-vous médicaux au sein même des structures de soin par un travail de mutualisation.

- Préconisations pour l'accès aux services publics et administratifs

4.2.8.4 *Axe de recommandation 4 : Accompagner les jeunes vers les services selon leurs besoins*

1. Identifier les bonnes pratiques et les solutions pour répondre à l'attente des jeunes par une concertation autour de groupe de paroles pour comprendre leurs besoins,
2. Communiquer les informations et les services liés à la mobilité et à l'accès au permis de conduire,
3. Communiquer les informations et les services liés à la formation et à l'emploi,
4. Ecoute et encadrement de la jeunesse pour un accompagnement physique vers les services adéquats,

4.2.8.5 *Axe de recommandation 5 : Coordination de l'organisation des services en milieu rural*

1. Anticiper les besoins par une concertation partagée des acteurs et partenaires locaux autour d'ateliers et de groupes de discussion pour renforcer leur visibilité et la connaissance de leurs dispositifs,
2. Mutualiser les services, professionnaliser les personnels autour de la préparation et l'accompagnement physique et dans le numérique, repenser la mise en œuvre des dispositifs au niveau intercommunal, les mairies devant rester les points d'entrée et d'ancrage privilégiés des usagers,
3. Renforcer l'attractivité et l'accessibilité physique des services pour leur implantation : trouver des locaux pour les permanences, planification des réseaux et des interventions, etc.

4.3 Mise en place d'un processus d'évaluation de l'action

La **démarche d'évaluation**, à partir des axes de recommandation ci-dessus, fait appel à des objectifs, des étapes, un calendrier, une équipe dédiée et des outils.

Pour chaque préconisation et axes majeurs d'orientation d'une intervention éducative et préventive, une évaluation est envisagée à partir d'indicateurs propres à la mission et aux territoires.

Sur la base du présent diagnostic, il est possible de définir et de décrire un projet d'intervention en direction de la population jeune du territoire cible.

Porté par un service de prévention spécialisée, en réponse à la commande publique, nous avons à ce stade défini le but de l'évaluation en faisant des recommandations en vue du développement d'un projet de prise en charge de jeunes en prévention spécialisée sur un territoire non couvert par ce type d'intervention.

Les axes de recommandations permettent de faire des propositions qui guideront la prise de décision pour un prochain projet sur le moyen et haut pays métropolitain.

L'évaluation des processus peut être retenue pour suivre les actions et interventions du projet. Cela permet de veiller à sa mise en place et aux conditions de réalisation (suite à un appel à projet par exemple) dans les délais fixés.

Cette méthode d'évaluation est axée sur l'efficacité du projet et les aspects de son fonctionnement. Cela permet d'identifier les impacts du projet et de déterminer si les besoins à l'origine du projet ont été satisfaits.

Dans cette démarche portée par la prévention spécialisée, il s'agit de démontrer comment l'action mise en œuvre vient répondre au projet.

Des indicateurs d'évaluation du projet sont à dégager autour de l'impact, de son efficacité et de ses réalisations. Ces derniers seront orientés vers les publics et leur typologie, les actions d'accompagnements individuels et collectifs, la présence sociale sectorielle, le partenariat. La prise en compte de la géographie des lieux sera aussi un facteur déterminant à considérer avec une lecture différente d'une approche similaire sur le littoral.

Les **indicateurs d'évaluation quantitatifs et qualitatifs** peuvent se définir de la manière suivante :

- 1 : indicateurs d'impact en direction de la jeunesse
- 2 : indicateurs d'impact en direction des partenaires et des acteurs locaux
- 3 : indicateurs d'impact géographique
- 4 : indicateurs de réalisation et suivi des actions

5 Expressions des acteurs : restitution d'entretiens avec les partenaires

5.1 Fiches communes et acteurs institutionnels et locaux

Des réunions avec les élus ont été organisées par la Métropole avec le service politique de la ville en amont de nos rencontres-terrain avec les représentants de chaque commune en présentiel.

La totalité des rencontres se sont tenues en visioconférence en coanimation du service PASSAJ et du service Politique de la Ville.

Ces rencontres ont permis de présenter aux élus la démarche initiée par la Métropole, son inscription dans un programme Européen et les modalités de mise en œuvre du service PASSAJ avec les programmations de rencontres sur site.

Les réunions se sont tenues :

- Le 1^{er} mars 2021 pour la zone 1
- Le 25 mars 2021 pour la zone 2
- Le 15 avril 2021 pour la zone 3
- Le 1^{er} juin 2021 pour la zone 4

L'ensemble des fiches qui suivent ont été réalisées à la suite de chaque entretien mené avec l'ensemble des élus locaux et des partenaires qui œuvrent sur les territoires des 27 communes relatives au diagnostic quant à leur vision de la jeunesse, aux difficultés potentielles rencontrées et aux besoins repérés.

Ces différents entretiens nous ont permis de nous imprégner de chaque territoire et de nourrir notre réflexion afin d'apporter des pistes de réponses et des préconisations les plus adaptées possible.

Nous avons en totalité mené 75 entretiens et rencontré 122 élus locaux et partenaires.

Nous avons, pour cette partie, construit la **restitution des entretiens selon un code couleur** à l'image d'un annuaire, afin de faciliter la recherche et la mise à disposition des informations communiquées par l'ensemble des élus locaux et des partenaires que nous avons rencontrés :



La rencontre avec les élus locaux par zone et par ordre alphabétique



L'ensemble des acteurs institutionnels



L'ensemble des acteurs locaux



Les jeunes rencontrés

5.1.1 Rencontre avec les élus locaux de la zone 1

En totalité, nous avons mené 28 entretiens et rencontré 43 personnes.

5.1.1.1 Rimplas

Seule la commune de Rimplas n'a pas trouvé opportun de nous rencontrer du fait de l'absence totale de jeunes sur la tranche des 11-25ans sur son territoire.

En effet, sur 100 habitants, la commune ne compte que 6 jeunes de moins de 10 ans.

5.1.1.2 Bonson

FICHE COMMUNE : BONSON

Personne(s) rencontrée(s)

- Florence CARELLO, 1^{ère} adjointe (social, culture, associations et préservation du patrimoine)
- Jocelyne MAUREL, 3^{ème} adjointe (éducation, enfance, jeunesse)
- Jonathan PASCUTTO, adjoint

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Bonson est une nouvelle municipalité qui compte 15 membres au sein de ses équipes. La commune se divise en 2 hameaux : « Bonson village » et « Le Gabre ».

La commune compte 760 habitants dont 1/3 de la population sur le Gabre.

Le nombre de familles rencontrant des situations sociales difficiles est à la marge ; la grande majorité des familles ont des revenus salariaux.

Une estimation de 60 à 70 jeunes sur la tranche d'âge 11-18ans dont une 30aine de collégiens et une 20aine de lycéens. Les collégiens sont majoritairement scolarisés sur Saint Martin du Var ; les lycéens sont majoritairement sur Nice (Thierry Maulnier, Les Eucalyptus), quelques jeunes sur Valdeblore pour les filières professionnelles.

Modalités d'intervention sur la commune

- Lieux de vie :
 - Une épicerie : lieu de vie et de rencontre du village,
 - Une médiathèque communale : ouverte mercredi, vendredi et samedi sur des créneaux de deux heures,
 - Des associations « séniors » : country, vannerie,
 - Une maison d'hôtes pour artistes.

- Tissu associatif :

On ne trouve **aucune association sportive ou culturelle** à destination de la jeunesse sur la commune.

Pour les activités extra-scolaires, les jeunes se rendent sur les communes de Carros (20 minutes en voiture), de Saint Martin du Var (15 minutes en voiture) ou de Nice (30 minutes en voiture).

- Prise en charge de la jeunesse :
 - Absence de crèche sur la commune ; deux assistantes maternelles assurent la garde de la petite enfance,
 - Une école primaire de 3 classes,
 - Un accueil de loisirs jusqu'à 11 ans le mercredi,
 - Un centre aéré sur l'ensemble des vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël.

Problématiques et besoins repérés

- La tranche d'âge 11-15 ans

La mairie peine à capter la tranche d'âge 11-15 ans : aucune structure dédiée ni activités proposées. D'où sa récente adhésion au SIVoM et son souhait d'être mutualisée à la MDJ de Saint Martin du Var ou de La Roquette-sur-var.

Le manque d'encadrement et de structure dédiée aux jeunes de plus de 11 ans entraînent **quelques incivilités sur la commune**, notamment sur la période estivale.

- ❖ **Projet en cours :**

Bien que la commune estime que cela n'est pas suffisant, **la Mairie de Bonson va financer deux séjours d'une semaine dans l'été, en partenariat avec le SIVoM** qui va prendre en charge le pôle animation :

- 11-14 ans : une semaine dans les Alpes de Haute-Provence
- 14-17ans : une semaine à Barcelone.

- Mobilité

On retrouve des **difficultés de mobilité au sein même de la commune** : la communication entre les deux hameaux nécessite d'être véhiculé ce qui rend difficile le lien social entre les habitants. Certaines familles ne sont pas véhiculées et le manque de transport inter-communal renforce le sentiment d'isolement et le manque d'autonomie de la jeunesse, à quoi s'ajoute l'absence d'auto-école sur le territoire du haut et moyen-pays.

Pour les transports scolaires, la commune bénéficie :

- Des transports scolaires pour les collégiens,
 - D'une navette scolaire pour les lycéens scolarisés sur Valdeblore,
 - Des bus de la Métropole pour les lycéens scolarisés sur Nice.
- ❖ Mais les **horaires des transports étant peu flexibles et pas assez nombreuses**, les parents s'entraident souvent par système de co-voiturage pour les temps scolaires et péri et extrascolaires. Les familles non véhiculées dépendent donc du bon vouloir des autres familles.

Ce manque de mobilité et d'accès aux services entraîne un turn-over des familles qui rejoignent initialement l'arrière-pays pour des loyers plus attractifs et un meilleur cadre de vie.

- Accès aux soins :

Aucun professionnel de santé sur place : Un dentiste sur Castagniers et Saint Martin du Var ; un généraliste sur Gillette ; aucun kinésithérapeute ou orthophoniste.

De plus, du fait de la crise sanitaire actuelle on constate un changement de l'état psychologique général de la jeunesse : décrochage scolaire, exclusion sociale, stress, anxiété.

- ❖ Un besoin de prévention pour la jeunesse,
- ❖ Un besoin d'itinérance pour les soins et suivis psychologiques.

Le projet d'un Espace de Vie Sociale :

En partenariat avec la CAF, la commune a pour ambition de créer un lieu de vie au sein du village pour retrouver une dynamique intergénérationnelle. Pour la faire vivre, la commune a déjà plusieurs idées, en s'appuyant sur le bon vouloir de chacun des habitants pour apporter et partager :

- ❖ Aide aux devoirs,
- ❖ Service de permanence pour la MDD itinérante,
- ❖ Ateliers numériques,
- ❖ Organisation d'événements autour de la jeunesse avec le Comité des fêtes,
- ❖ Fédérer les habitants et la mixité des âges par les activités proposées : cours de cuisine, mise à disposition de jeux de sociétés, tournois de jeux vidéo, espace de rencontre, etc.),
- ❖ La médiathèque aimerait y organiser un festival de jeux le temps d'une soirée avec l'association « on sort le grand jeu ».

FICHE COMMUNE : DURANUS

Personne(s) rencontrée(s)

- M. MAUREL, maire de Duranus
- M. LE COQ, 1^{er} adjoint

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

La commune, qui se situe à 6 kilomètres de Couaraze, compte 140 habitants avec le hameau Langarvin d'une dizaine de personnes.

Duranus dénombre **une vingtaine de jeunes qui habitent tous chez leurs parents** :

- **5 jeunes sur la tranche d'âge 18/25ans** : un mécanicien, un diplômé de travaux acrobatiques, un mi-temps dans la maison spécialisée pour les autistes de Levens, un étudiant de 20 ans sur Nice qui remonte les weekends, un étudiant sur Aix-en-Provence,
- **Les 15 autres jeunes sont sur la tranche des 11/15 ans, principalement des collégiens.**

La population est composée pour moitié d'actifs et l'autre moitié de retraités.

Il y a une majorité de propriétaires, à peu près 90% et quelques résidences secondaires.

Les familles travaillent sur Levens, Tourrette-Levens au collège (cuisine et nettoyage), Carros, Nice, Roquebillière, dans la Vésubie.

On trouve un **nombre assez élevé de couples séparés** avec des résidences alternées pour les enfants, des recompositions de familles et 2 familles monoparentales.

Sur la commune, 5 logements sociaux sont mis à disposition pour les familles les plus précaires même si ces familles ne sont que très peu nombreuses et restent à la marge (une seule famille nombreuse repérée).

Modalités d'intervention sur la commune

- *Les établissements scolaires référents*

Ecole primaire : Levens ou Saint Jean la rivière.

Collégiens : Tourrette-Levens.

Lycée de secteur : Thierry Maulnier ou lycée de l'est / Valdeblorre pour certains.

- *Les transports*

Un bus métropolitain le matin conduit les collégiens à Levens pour la correspondance et idem le soir.

Un bus à la demande existe, mais il est très peu sollicité.

C'est le système de covoiturage qui prime pour ceux non véhiculés.

Les bus métropolitains depuis Levens pour se rendre sur Nice sont fréquents et souvent utilisés par les jeunes.

- *Les activités*
 - Les infrastructures au sein même du village :
 - Un petit stade multisports,
 - Un jardin d'enfant avec une table de ping-pong pour les jeunes,
 - Un terrain de boule.
 - Tissu associatif :
 - Un club de chasse mais aucun jeune ne le fréquente,
 - Un comité des fêtes peu voire pas fréquenté par les jeunes,
 - Les estivales où très peu de jeunes se rendent,
 - Pour les activités extrascolaires, les jeunes se déplacent sur Levens : tennis, danse, football,
 - Les ados participent aux activités de la MDJ de Levens.

De manière générale, **les jeunes sont peu impliqués et investis** dans la vie de village, ce qui s'explique par la part importante de nouvelles familles. Il n'y a que peu de dynamique entre les jeunes qui se fréquentent peu entre eux.

Duranus peut faire penser à une **résidence dortoir** : les familles ne participent pas à la vie communale, se font peut voir et ne s'investissent pas.

Problématiques relatives liées à la jeunesse :

- ❖ Addiction aux réseaux sociaux, en particulier au téléphone,
- ❖ Un peu de consommation d'alcool chez les jeunes, plus prégnant sur les + de 25ans,
- ❖ On ne note pas de consommation de produits illicites repérée ni d'incivilités en lien,
- ❖ On repère quelques difficultés éducatives et parentales, lesquelles restent à la marge.

Besoins repérés

- **L'accès aux soins est une réelle difficulté pour le village** : Levens ou Roquebillière sont les villages les plus proches pour offrir des soins.

Mais cela reste très compliqué : peu de disponibilités avec des créneaux aménagés et aucun accès aux soins le weekend ce qui peut poser problème pour les urgences.

FICHE COMMUNE : GILETTE

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame HOFFMANN, élue communale, déléguée jeunesse/famille/association et présidente de l'association "interclub gilette"

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Une population sans réelles difficultés matérielles ; essentiellement des propriétaires.

Une organisation plutôt soutenue en matière de proposition d'activités, sportives essentiellement, en extrascolaires et pendant l'été.

Les jeunes se connaissent pour la plupart depuis l'élémentaire, ils se suivent dans leur évolution.

Les 18/25 ans vivent pour la plupart chez leurs parents, quelques-uns sont en location à Gilette, les autres vont vivre à Carros.

On ne note pas de jeunes isolés repérés mise à part une étudiante qui est venue récupérer un colis alimentaire suite à la collecte organisée par la mairie.

Modalités d'intervention sur la commune

- Une école primaire et maternelle regroupées,
- Les collégiens dépendent de Saint Martin du Var,
- Les lycéens dépendent du Lycée Thierry Maulnier et de d'autres lycées niçois pour les filières spécifiques.
- **L'Association "interclub Gilette"** propose des activités extra scolaires et recherche des animateurs pour des projets spécifiques.
 - Boxe le mercredi après-midi pour les ados et les jeunes adultes (13 adhérents),
 - Street jazz (5 adhérents) le vendredi et zumba pour les + de 18 ans,
 - Gymnastique le jeudi pour les 15 ans et plus.

Le prix des cours est très raisonnable : 150 euros par an et par activité.

- **Le club ado, pendant les vacances scolaires d'été**, était encadré par Madame Péliçon depuis 2 ans, qui vient de quitter ses fonctions :

Le club propose une activité par jour avec un programme à la semaine dans un espace dédié avec le repas fourni. La journée est à 12 euros : les activités sont variées par thématique ; des sorties sont organisées (bois des lutins en exemple) ainsi que des après-midis à thème type soirée musique.

30 adolescents y participent chaque année : des jeunes de Gillette mais aussi des alentours : Roquesteron, Châteauneuf.

Le financement de ce club est communal ; une participation des familles est demandée selon le quotient familial.

- Une médiathèque au centre du village, ouverte les mardis et jeudis à 17h et une permanence le 1er samedi du mois entre 10h et 12h.
- Un city stade ouvert 24h/24h, tous les jours.
- Des ateliers street-art ont pu être organisés à certaines périodes dans le village.

Besoins repérés :

❖ Jeunesse :

Quelques incivilités et une zone de « squat » au niveau du city stade avec une consommation d'alcool et de drogue pour certains : des caméras ont été installées ainsi que la présence plus régulière des gendarmes sous forme de ronde.

Quelques problèmes de harcèlement via les réseaux sociaux sont réglés au sein du village et en appui du dispositif prévention au collège de Saint Martin du Var par la gendarmerie.

❖ Mobilité :

Importante problématique des transports :

- Un seul et unique ramassage scolaire pour les collégiens matin et soir et le mercredi à 13h,
- Pour les lycéens, une seule ligne régulière à 6h30 et 17h le soir,
- Une ligne à la commande la veille en cas de besoin en dehors des horaires 8h/17h.

❖ *Emploi :*

Pas de réel bassin d'emploi : quelques saisonniers avec la présence de maison de vacances de type "pierre et vacances".

Au niveau de l'emploi, [aucune permanence n'est faite sur la commune](#) ; la mission locale se trouve à Carros.

Un salon de l'emploi s'organise chaque année et permet un certain réseau pour les offres et recherches d'emploi.

La maison du département itinérante accueille le public de Gillette pour l'aide aux démarches administratives deux demi-journées par mois.

Pistes de réflexion soulevées :

- ❖ Une permanence emploi pour les jeunes de 18/25 ans,
- ❖ Une connexion internet dans une salle dédiée pour les 18/25 ans en recherche d'emploi ou étudiants,

Suite à la demande de quelques jeunes pendant le confinement (problèmes de connexion, pannes de réseau, personnes pas équipées ou n'ayant pas d'espace de travail à la maison) la mairie a mis à disposition la salle Moulin pour en faire un open-space/télé-travail pour les étudiants et jeunes adultes afin d'y trouver une connexion de qualité.

- ❖ Extension de l'ouverture du club ado pendant les petites vacances,
- ❖ Renforcer le travail de prévention à réaliser auprès de la jeunesse : consommation, harcèlement, comportement entre pairs, etc.

FICHE COMMUNE : LA-ROQUETTE-SUR-VAR

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame PIETRI, 1^{ère} adjointe écologie, social, école

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'interventions (territoire, public)

La commune est composée de deux hameaux : La Roquette village et le Baus Roux, ainsi que de petits quartiers alentours : une commune assez éclatée et disparate.

On trouve beaucoup de résidences principales et de propriétaires sur la commune. Au Baus Roux, on trouve davantage de locataires. Pour autant, les logements vacants sont rares.

Population mixte sur la commune : des anciennes générations mais aussi de nouvelles familles qui, une fois une stabilité professionnelle trouvée, quittent le littoral pour un meilleur cadre de vie.

La municipalité précise ne pas connaître de famille en situation de précarité, à l'exception d'un couple dans le besoin où la dynamique de village permet entraide et solidarité (covoiturage, courses,...).

Modalités d'intervention sur la commune

- *Etablissements scolaires*
 - 2 écoles élémentaires qui accueillent également l'extra-scolaire, rattaché au SIVoM Val de banquière (pause méridienne, garderie, centre aéré).
 - Crèches référentes de Saint Martin du Var et de Levens.
 - Collège de rattachement de Saint Martin du Var ou Saint-Etienne-de-Tinée pour des filières spécifiques (sport étude).
 - Lycée : Thierry Maulnier comme lycée de prédilection, Les Eucalyptus, Paul Augier (internat), Estienne d'Orves (internat), et quelques jeunes sur Valdeblore pour des filières professionnelles spécifiques.
- *Tissu associatif* :
 - Association de Roch Etan Rêvent (peinture et créations artistiques),
 - Association les Fifres (instrument à vent) : mais qui n'attire aucun jeune,
 - Association de karaté avec un dojo : l'association brasse beaucoup de jeunes (petits, primaires, collégiens et lycéens),
 - Club de pétanque : présence de quelques jeunes adultes,
 - Une bibliothèque communale : ouverte tous les mercredi après-midi. Fréquentée par quelques collégiens uniquement (11-15ans),

- Comité des fêtes : quelques jeunes (18-25ans) apportent leur aide pour l'organisation : buvette, festin pour la fête patronale, fête des marrons,
- Association du cercle démocratique : n'ayant pas de bar au sein du village, cette association « buvette » ouverte le samedi soir de 18h à 22h est à lui seul un réel espace de rencontres. Fréquenté par les jeunes adultes (à partir de 17ans) et davantage l'été.

MAIS toute activité a été suspendue avec la crise sanitaire.

- *Aménagements :*

- Aucun restaurant, bar ou tabac : peu de lieu de vie, tout se trouve en bas de la commune ; hormis un marché le samedi matin,
- Un complexe city sport au niveau de l'école qui a permis d'agrandir la cour de récréation pour les primaires et de créer un lieu de rencontres pour les jeunes, ouvert pendant les vacances scolaires,
- Nouvel aménagement petite enfance/enfance au Baus Roux.

Besoins repérés

- *Mobilité :*

- Les jeunes se rendent sur l'auto-école de Saint Martin du Var mais peu de disponibilités car beaucoup de monde,
- Ramassage scolaire pour les collégiens,
- **Mobilité plus compliquée pour les lycéens qui n'ont aucun bus** et doivent se rendre sur Saint Martin du Var pour avoir accès aux transports en commun. Solidarité des parents qui s'entraident par système de covoiturage,
- Une commune éclatée et disparate avec des difficultés de mobilité d'une commune à l'autre.

❖ **Manque de transports pour les lycéens et jeunes actifs** : nécessité d'un bus tôt le matin entre 6h30 et 6h45.

- *Structures :*

- Quelques jeunes de la Roquette (2 ou 3) sont sur la MDJ de Levens mais pas assez de places disponibles et les jeunes de la Roquette ne sont pas prioritaires pour les camps et séjours vacances,
- Hors temps scolaires, les jeunes sur la commune sont au sein de leur famille sans lieu qui leur est dédié,
- Pour les activités extra-scolaires, les jeunes se déplacent aussi sur Saint Martin du Var (complexe sportif, escalade, football, etc) et Levens (équitation, basket, tennis, football, etc).
- ❖ **Manque d'une structure dédiée aux jeunes à partir de 11 ans ou d'activités proposées. Intérêt d'une structure d'accueil pour les adolescents : extension de places au sein de la MDJ de Levens ou création d'une nouvelle structure.**

- *Incivilités :*
 - Quelques incivilités et petite délinquance sur le complexe dans ses débuts, mais les jeunes ont vite été responsabilisés sur ce lieu qui leur est dédié.
 - Pas d'addictions abusives, bien qu'on relève une consommation d'alcool et de stupéfiants sur les lieux publics.
- *Suivi post-études :*

Après le lycée, les jeunes sont soit en études secondaires sur le littoral, soit en apprentissage.

- ❖ Toutefois, [on retrouve quelques jeunes sans situation ou en décrochage scolaire du fait du manque de places en faculté et du manque de dispositif relais](#) (formations à distance).

Schéma classique : les jeunes en études supérieures quittent souvent la commune car y vivre devient difficile en termes de mobilité ; les jeunes encore présents sont encore chez leurs parents du fait d'un bassin d'emploi inexistant et du manque de logements vacants.

- *Accès aux soins :*

Aucun médecin sur la commune, ce qui nécessite donc des déplacements pour avoir accès aux soins et donc d'être véhiculé :

- Saint Martin du Var, Levens ou Carros à 20minutes ou Nice : spécialistes, gynécologue, planning familial, etc.
- Un couple d'infirmiers sur la commune très réactif et qui se déplace facilement : la commune est soulagée de pouvoir s'appuyer sur eux.

FICHE COMMUNE : LEVENS

Personne(s) rencontrée(s)

- Antoine VERAN, Maire de Levens
- Jeanine PLANEL, conseillère municipale, déléguée à la petite enfance, enfance, jeunesse
- Ghislaine BICINI, élue locale en charge du tissu associatif et directrice de l'école maternelle.

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

On constate une moyenne d'âge en baisse sur la commune avec une population très jeune : 530 enfants scolarisés de la crèche au CM2 (hors collège).

Une mixité de population : on retrouve des autochtones et un mouvement des familles du littoral vers l'arrière-pays pour des loyers plus attractifs. **Quelques foyers en situation de petite précarité avec des enfants en errance qui peuvent entraîner les plus jeunes dans de la petite délinquance.**

Modalités d'intervention sur la commune

- Scolarité :
 - Les lycéens dépendent pour la quasi-totalité du lycée de l'Est sur la route du Paillon,
 - Les collégiens sont en majorité sur Tourrette-Levens ou Saint-Etienne-de-Tinée pour les filières sportives et Saint-Sauveur-sur-Tinée pour l'internat,

Mais le collège de Tourrette-Levens est surbooké avec peu d'encadrement de la jeunesse (des problématiques de « cours de récré » qui se retrouvent au sein des villages ou dans les transports scolaires sans aucun encadrement).

Levens, dans l'objectif de mieux encadrer ses jeunes, de faciliter la mobilité des familles et de garder sa jeunesse sur la commune, a décidé la création d'un collège qui verra le jour d'ici 2024.

- Structures dédiées à la jeunesse
 - Une maison des jeunes mutualisée avec le SIVoM qui connaît un franc succès,
 - Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est ouvert sur toutes les périodes scolaires
 - Des infrastructures destinées aux jeunes : le « Grand Pré », un multisport, un stade en pelouse synthétique,
 - La création future d'un nouveau skate parc (l'ancien a été remplacé par une nouvelle salle de sport),
 - Une piscine municipale ouverte les deux mois d'été (juillet, août) où sont proposées des activités sportives aquatiques (cours de natation, aérobic, fitness). Il s'agit d'un vrai lieu de fréquentation avec des tarifs préférentiels pour les résidents de Levens. Le maire aurait aimé

la couvrir pour une utilisation à l'année et que les scolaires puissent en profiter, mais cela est trop onéreux.

- Tissu associatif

De manière générale, Levens a un tissu associatif très dense, qui fonctionne bien et bien géré : le nombre important de jeunes sur la commune impose à toutes les associations d'avoir une section « jeunesse » dans tous les domaines d'activité :

- L'association MSL, communale, avec de nombreuses sections : danse, arts martiaux, randonnées, gymnastique, basket, équitation, mur d'escalade, etc., avec des créneaux par tranche d'âge pour la quasi-totalité des activités proposées,
- Des associations indépendantes : yoga, football, école de musique départementale, un club de V.T.T qui draine beaucoup de jeunes,
- Un Comité des fêtes : fête du cheval avec « MSL équitation », le festin avec l'organisation de concours (jeux de cartes, tournois de pétanque) très fréquenté par les jeunes, fête de musiques traditionnelles, fête du terroir, etc. Ces événements sont des temps importants qui fédèrent dans le village,

Le forum des associations chaque année au mois de septembre est bien fréquenté.

Les jeunes se rendent également sur Tourrette-Levens pour des activités extra-scolaires : les deux communes sont très complémentaires en termes d'activité (école de cirque et autre style de danse sur Tourrette-Levens par exemple).

Une fréquentation inter-villages : les jeunes se déplacent beaucoup de commune en commune pour les festins et les bals ; ils se connaissent des établissements scolaires et des activités qu'ils fréquentent.

Problématiques et besoins repérés :

Néanmoins, on retrouve sur la commune une 15aine de jeunes non scolarisés, sans encadrement parental. Même si ce nombre reste en marge, cela se remarque au sein du village du fait des incivilités et de prédélinquance, s'attaquant parfois aux plus jeunes (casse, dégradations, consommation d'alcool et stupéfiants, escalade de l'enceinte du stade synthétique hors horaires d'ouverture, deux anciennes MDJ communales dégradées).

Cette errance de certains jeunes s'accompagne souvent d'un manque de gestion familial et d'un déficit d'encadrement parental. Ce constat répond à trois types de profils :

- **Soit des familles de Levens en difficultés, présentes physiquement mais pas psychologiquement et qui s'appuient sur la dynamique du village pour se soulager ;**
- **Soit des familles avec des parents qui travaillent sur Nice et peu présents du fait des temps de trajets ;**
- **Soit des « nouvelles » familles du littoral avec des situations sociales compliquées.**

Sentiment d'échec du Maire qui a engagé personnel et matériel pour un meilleur encadrement, mais sans réussite.

- ❖ La Mairie porte son action sur le financement du monde associatif, mais elle a conscience que l'adhésion aux associations dépend forcément d'enfants volontaires et de parents engagés.

- ❖ **Aucune prévention et/ou action sur cette jeunesse désœuvrée** qui peut poser problème et qui n'entre dans aucune case.
- ❖ **Aucune structure d'insertion** : aide à la scolarité et à l'emploi.
- ❖ **Volonté du SIVoM, à travers la MDJ de créer un temps pour les « jeunes adultes » afin de les accompagner : rédaction de C.V., accompagnement scolaire, recherche d'emploi, gestion des conflits.**

FICHE COMMUNE : SAINT MARTIN DU VAR

Personne(s) rencontrée(s)

- Mylène GEAY, responsable jeunesse
- M. LENORMAND : DGS

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

- *Statistiques* (source INSEE) pour la commune de Saint Martin du Var :

Les 11-17ans : 253 en 2015

Les 18-24ans : 241 en 2015

- *Une nouvelle population*

Le territoire se modifie depuis quelques mois avec la construction de nouvelles habitations, principalement de l'acquisition à la propriété et un pourcentage proportionnel de logements sociaux.

A ce jour, on compte 130 logements sociaux qui drainent une population qui recherche la tranquillité ou qui cherche à fuir des situations sociales difficiles en ville. Mais une fois installées les familles y restent. Que très peu de turn-over.

Beaucoup de nouvelles jeunes familles s'installent dont les 2 parents travaillent pour la plupart sur Nice ou la zone de Carros.

Pas de difficultés financières particulières sont repérées, **davantage de problématiques éducatives et parentales repérées.**

- *Les établissements scolaires référents*
 - Les collégiens dépendent du collège Ludovic Bréa sur la commune,
 - Le lycée d'affectation est Thierry Maulnier, avec quelques orientations au Lycée des Eucalyptus et au Lycée de la Montagne pour des filières spécifiques.

- *Structures communales et compétences Jeunesse*

Des **services municipaux pour les 3/13 ans** existent sur la commune. L'organisation est essentiellement structurée sur cette tranche d'âge avec un accueil de loisirs pour les 3/5ans et un autre pour les 6/13ans.

Pour les 13/17ans, la commune a fait le souhait de garder la compétence jeunesse dans ses services, mais il n'y a **aucune structure spécifique**.

Historiquement, la commune offrait son service aux enfants et jeunes des communes alentours, accueillis dans les mêmes conditions que les jeunes de Saint Martin du Var.

Toutefois, par manque de places pour les jeunes résidents de Saint Martin du Var, la commune s'est vue obligée de facturer pour les communes limitrophes (Gilette, Bonson) et les jeunes ont progressivement cessé de se rendre sur Saint Martin du Var.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Très bon accès aux soins :*

La commune bénéficie de la présence de plusieurs orthophonistes et psychologues par le biais du CMP Lenal qui va élargir son offre d'ici la fin de l'année.

Il existe déjà des permanences sur la commune depuis une 10aine d'années mais avec une liste d'attente importante. Un assistant social du CMP Lenal intervient 2x/semaine pour l'identification du besoin et l'orientation vers la structure compétente.

- Ce projet d'extension de permanences nécessite un local sur la commune avec une mutualisation avec le département/Métropole/PMI : se pose un réel problème en termes d'espace.

- *Les activités :*

Les besoins semblent couverts pour le jeune public de 3/13 ans qui fréquente les structures mises à disposition et les différentes activités proposées par les associations de type culturel à savoir le théâtre et la danse.

Le complexe sportif à échelle régionale assure les activités sportives, il offre plusieurs salles communales multi sports, il accueille les jeunes de Saint Martin du Var mais aussi des alentours : Le Broc, la Roquette, Bonson, Saint-blaise, Castagniers.

Le Rez-de-chaussée est géré par le département, et le premier étage par la commune.

C'est un réel lieu de vie qui brasse beaucoup de jeunes : il offre un grand mur d'escalade, 2 salles de danse (classique, yoga, gymnastique), un terrain multisport (football, basket, handball, etc.), une salle de réception.

Pour les jeunes de 13/17ans aucune structure n'existe depuis quelques années et cette tranche d'âge ne manifeste pas l'envie de rejoindre une structure qui dépendrait des autres structures jeunesse avec les animateurs petite enfance qui les ont connus dans leur enfance.

- Une structure propre serait le plus adapté.

Les séjours et les mini camps organisés par le SIVOM fonctionnent et se remplissent rapidement.

Les problématiques rencontrées :

- ***Les problématiques sont centrées sur les réseaux sociaux, leur dépendance et le harcèlement qui peut en découler***

Un travail dans ce sens a été mené au sein du Collège en appui de la Brigade de Gendarmerie (convention partenariale) : un travail essentiellement de prévention.

Mais l'absence de communication entre la commune et le collège de Saint Martin du Var et les informations non transmises donne le constat d'une réelle scission qui empêche la mairie d'avoir de la visibilité sur les problématiques rencontrées par les collégiens.

- *Quelques problèmes d'errance*

Fait repéré plutôt pendant le temps scolaire et moins visible sur le temps des vacances scolaires : « squat » d'un petit groupe de jeunes derrière le gymnase, ceci reste à la marge, tout comme quelques incivilités en lien (ex : lampadaires municipaux cassés).

Pas de réelles situations marginales relevées, un fonctionnement de village prégnant à Saint Martin du Var qui ne favorise pas l'anonymat.

- ***Pas de visibilité du public 20/25 ans en termes de formation ou d'orientation et de problématique, aucune action sur la commune dédiée et spécifique.***

La mission locale est située à Carros.

Des permanences du PLIE une fois toutes les deux semaines : mauvaise coordination et information constatée auprès du public concerné.

- *Point fort de la commune*

Mobilisation de la jeunesse de Saint Martin du Var qui est investie dans les fêtes de village : match de football, festins, fêtes estivales.

Besoins repérés

- ❖ **Besoin d'une structure dédiée d'accueil pour les collégiens sur le temps scolaire.**

L'objectif est de répondre à l'errance de certains groupes de jeunes à la fin des cours avant l'heure du transport des bus, pour ceux qui ne résident pas sur la commune.

Pour les résidents le besoin est tout autant repéré car aucun lieu ne leur est dédié.

- ❖ **Un lieu d'accueil et d'échanges sur les réseaux sociaux suite à du repérage d'harcèlement.**

- *Projets de programme électoral :*
 - ❖ La mairie a pour projet d'ouvrir une Maison des Jeunes (tranche d'âge 13-18ans) : mais pas de date précise sur les prochaines années.

La mairie prévoit une ouverture uniquement sur les vacances scolaires. Eventuellement les samedis dans un second temps. Il ne s'agirait pas d'une MDJ pour palier à des difficultés mais pour proposer un lieu d'accueil, d'échanges et des activités occupationnelles.

- ❖ Mise en place d'un conseil municipal des jeunes sur la commune, ralenti par les différents confinements.
- ❖ Mise en place d'actions d'accompagnement à la parentalité par le service parentalité du SIVOM à destination de la petite enfance plus particulièrement, sous la forme d'ateliers thématiques.

FICHE COMMUNE : UTELLE

Personne(s) rencontrée(s)

- Yves GILLI, maire de la commune
- Yvette MARTIN, 1^{ère} adjointe
- Cyril LEGER, élu local d'Utelle et coach sportif de boxe thaï sur Vence et Roquebillière

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Rencontre Avec le Maire et la 1^{ère} adjointe**Champ d'intervention (territoire, public)**

La commune d'Utelle est l'une des plus étendues des Alpes Maritimes avec près de 6800 hectares. Elle est composée de 5 hameaux : Chandan, Utelle, Cros d'Utelle, Saint-Jean-la-Rivière, le Figaret. Une commune très éclatée et étendue.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Scolarité et mobilité :*

Les jeunes de la commune d'Utelle dépendent des collèges de Roquebillière et de Saint Martin du Var ; quelques lycéens sur le lycée de Montagne, les autres sur Nice.

Les transports pour le collège sont assurés par le département.

Le matin :

Départ du Chaudan : 07h30

Départ du Cros d'Utelle : 07h45

Départ d'Utelle : 08h20

Le soir :

Arrivée à Utelle : 17h ou 17h15

Arrivée au Cros d'Utelle : 17h30 ou 17h45

Arrivée au Chaudan : 17h45 ou 18h00

- *Structures extra-scolaires :*

La commune d'Utelle ne bénéficie d'aucune association sportive et/ou culturelle hormis l'association de chasse dont le Maire d'Utelle en est le président et brasse quelques jeunes.

Les enfants dépendent des centres de loisirs de Lantosque et de Roquebillière, de Saint Martin du Var et de Carros mais difficile d'accès du fait du manque de mobilité et de transports sur la commune.

Présence d'un terrain de sport à Utelle mais qui nécessite d'être sécurisé car se situe au pied de la falaise avec un risque d'éboulement : manque de moyens financiers.

- *Insertion professionnelle :*

Pas de réel problème d'insertion professionnelle puisque les jeunes descendent dans les villes pour effectuer leurs études supérieures et leur carrière professionnelle. Il est donc **compliqué de capter la tranche d'âge 16-25 ans sur la commune qui est finalement absente du territoire.**

De plus, il n'y a aucune grande entreprise hors BTP/services routiers et quelques entreprises locales à dimension familiale (exploitations agricoles, 2 restaurants, ferme-auberge familiale) où l'on peut trouver quelques jeunes selon les périodes, mais cela reste très rare.

- *Implication des jeunes au sein de la commune :*

Aucune dynamique de village, d'implication des jeunes dans la vie communale, qui peut s'expliquer par la perte des anciens, l'explosion des réseaux sociaux et le manque de structure dédiée aux jeunes.

On relève **quelques incivilités** au sein de la commune : nuisances sonores, détérioration des infrastructures dédiée à la petite enfance dans le jardin public du Figaret, rencontres dans le cimetière de nuit, consommation d'alcool et de stupéfiants, etc.

Problématiques et besoins repérés :

- *Mobilité*

Le Figaret n'est pas encore desservi : **encore trop peu de maillage routier entre les différents hameaux** qui faciliterait la mobilité des jeunes d'un hameau à l'autre et soulagerait les parents qui effectuent chaque jour de nombreux déplacements pour la scolarité de leur(s) enfant(s). De plus, la distance entre les arrêts de bus scolaires et le lieu du domicile allonge le temps de transport journalier des enfants et demande une organisation entre parents (système de co-voiturage).

- *Activités extra-scolaires*

- ❖ *Le Maire d'Utelle a pour idée la création d'un City-Sport mais se pose la question des coûts financiers ainsi que la question de la mobilité pour définir sur quel hameau construire le complexe pour attirer un maximum de jeunes.*

Aujourd'hui les différents hameaux sont éclatés avec peu de mobilité d'un village à l'autre. La question de mettre Saint-Jean-la-Rivière comme « village central » de la commune nécessite la mise en place d'un service de transports entre les différents hameaux.

- *Espaces dédiés et lieu de concertation*
- ❖ La priorité serait un centre de concertation des jeunes en présence des élus afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins, leurs centres d'intérêt, des idées de projets qui leurs sont destinés sur leur commune afin qu'ils se sentent investis et inclus dans les décisions qui les concernent.

« Concertation et engagement réciproque » des jeunes et des intervenants, garants de la préservation et de l'avenir des territoires de montagne.

- Nécessité également d'un lieu de rencontre qui permettrait aux jeunes de se retrouver dans un lieu sécurisé et encadré.

Mais cela nécessite une personne référente jeunesse habilitée à encadrer des activités de loisirs, sportives, culturelles, d'échanges, de soirées organisées...

- A aussi été évoqué la possibilité d'une association support à plusieurs communes de la vallée qui pourrait assurer le lien entre activités proposées et mobilisation des jeunes par l'intermédiaire d'un référent jeunesse qui pourrait se déplacer d'une commune à l'autre dans une structure dédiée.

La commune est éclatée et les villages éloignés les uns des autres ce qui sous-entend une structure référente dans une « commune de ralliement » et un système de transport adéquat qui ferait gagner les jeunes en autonomie.

L'ensemble de ces projets soulève des problématiques liées aux coûts financiers, structurels, de mobilité et de personnel à la réalisation d'un tel projet.

[Cyril Léger, élu local d'Utelle et coach sportif de boxe thaï sur Vence et Roquebillière](#)

Modalités d'intervention sur la commune

- *Structures d'accueil et sportives dédiées à la jeunesse :*

Aucune structure sportive sur la commune :

- Un parc pour enfants sur le Figaret mais qui nécessite d'être réaménagé.
- Un ancien terrain de basket se trouve sur Utelle, mais suite à un éboulement, le terrain a été fermé et nécessite d'être sécurisé mais manque de moyens financiers. Les jeunes s'y retrouvent tout de même malgré sa fermeture car il représente le seul espace en plein air où ils peuvent se retrouver.
- Cros d'Utelle : un jardin public pour les jeunes mais totalement détérioré.
- Chaudan : les jeunes se retrouvent sur une cour directement adjacente à la rue, avec beaucoup de passage et qui nécessiterait d'être réaménagée et sécurisée pour les plus jeunes.

- *Lieux de rencontre*

Aujourd'hui, les jeunes n'ont aucun lieu où se rencontrer, en découle un « zonage » des jeunes au sein du village et des incivilités qui déplaisent aux plus anciens.

Sur le Figaret, un jeune est suivi par un éducateur AEMO. Mais ce dernier est limité par son action : par le manque d'activités extra et périscolaire et de structures d'accueil adéquates, le jeune sort peu de son environnement familial.

Ainsi le manque de structures d'accueil et d'activités entraîne de facto des problèmes d'isolement et d'insertion sociale.

- Le club des sports de la Vesubie : Saint Martin du Var, Roquebillière et Valdeblore :

Au sein de ce club, Cyril Léger donne des cours de boxe Thaï sur Roquebillière et prépare certains jeunes à des compétitions.

On trouve une salle de musculation sur Roquebillière ; une deuxième a dû fermer du fait de la crise sanitaire ; une autre se trouvait à Saint Martin Vesubie mais a été emportée par la tempête Alex.

Sur 110 licenciés au sein du Club, environ 80 sont sur la tranche d'âge 11-25 ans ; la plupart sur Roquebillière, Utelle et Lantosque.

En partenariat avec le collège, les internes qui le souhaitent sont récupérés pour un cours de boxe le mardi et le jeudi : importance de pratiquer une activité sportive car inculque des valeurs de respect de ses partenaires et de dépassement de soi.

Le club s'est beaucoup fait connaître par bouche à oreille et par l'implication de Cyril Léger sur la commune d'Utelle qui incite régulièrement les jeunes. Sur la tranche d'âge 22-25 ans, le club compte une 15aine de jeunes (cours le lundi soir).

- *Insertion professionnelle :*

En règle générale, **la tranche d'âge 20-25ans s'ennuie**. Certains sont en situation professionnelle sur la commune (société de bâtiments, travaux publics, entreprise familiale type agricole ou restauration) ; certains sont en sortie d'études sans situation, d'autres encore sont chômeurs depuis plus longtemps.

Ces jeunes en situation difficile, sans situation professionnelle avec parfois un contexte familial précaire n'ont que **peu de débouchés, du fait du manque de mobilité, de dispositifs éducatifs relais et d'un marché du travail bloqué**.

A noter que [les jeunes du haut et moyen pays ne sont pas prioritaires sur les places disponibles dans les facultés du littoral](#). Certains ne font qu'un choix d'études supérieures et se retrouve sans rien par manque de places. De plus, beaucoup de familles n'ont pas les moyens financiers pour assurer le logement de leur enfant sur le littoral et les difficultés de mobilité isolent les jeunes.

- *Incivilités et consommation*

On ne constate pas de « grande délinquance » sur Utelle, mais des incivilités qui déplaisent aux anciens, amplifiées par l'effet de « bouche à oreille de villages où tout se sait ». Il relève néanmoins des **soucis d'addictions de plus en plus jeunes** (cigarettes, alcool, stupéfiants). « Cela se constate notamment lors des festins : les jeunes ne cherchent plus à s'amuser, seulement à consommer de l'alcool ». De plus, la plantation et la vente de stupéfiants se fait de plus en plus présente au sein de certaines communes.

- *Mobilité :*

Concernant les mini bus scolaires, tous les hameaux d'Utelle sont desservis à l'exception du Figaret. Certains parents se retrouvent en difficulté, ils s'entraident par covoiturage. Un bus supplémentaire a déjà été demandé par l'école et le collège mais la demande est restée sans réponse.

Concernant les bus de la Métropole, seulement 3 allers retours par jour entre la vallée et le littoral ce qui n'est pas suffisant.

Education routière inexistante et aucune auto-école dans la vallée : les jeunes sur la tranche d'âge 18-25 ans n'utilisent que très peu les transports en commun car pas de flexibilité. Beaucoup se déplacent en stop de village en village. Système de covoiturage pour certains. Cas présentés de l'utilisation de moto cross pour se déplacer (ce qui est interdit) ou de l'utilisation des véhicules des parents sans avoir passer le permis de conduire.

Les jeunes originaires de la vallée sont attachés à leur village et souhaitent y vivre (loyers moins cher, cadre de vie, attachement familial) tout en travaillant sur le littoral où les opportunités sont plus attractives, mais le manque de transports et les soucis de mobilité qui en découlent entraînent des situations d'isolement social et des difficultés liées à l'insertion professionnelle.

Problématiques et besoins repérés :

- ❖ **La commune a pour ambition la construction d'un City sport/stade** sur le Figaret ou Utelle (les deux hameaux où on retrouve le plus de jeunes) qui permettrait la pratique de sports variés, mais la commune manque de moyens.

L'amélioration des conditions d'accueil de la jeunesse et notamment autour du sport est nécessaire car représente un lieu de sociabilisation, d'hygiène de vie. Aujourd'hui, l'action de Cyril Léger est minime sur la commune par le manque de moyens et de déploiement d'actions accès sur la jeunesse.

- ❖ **Nécessité d'un lieu dédié à la jeunesse**

Mais la construction d'une structure dédiée à la jeunesse nécessite :

- soit un lieu défini parmi les 5 hameaux et un accès rendu possible par la mise en place d'une navette entre les différents hameaux ;
- soit par un système d'itinérance mais qui nécessiterait un point de rencontre sur chaque commune et qui représente un coût financier important.

FICHE COMMUNE : BELVEDERE

Personne(s) rencontrée(s)

- Monsieur CASSI, 4^{ème} adjoint
- Monsieur PANIZZI, Secrétaire Général

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire public) et problématiques « jeunesse » liées

Une population majoritairement active avec au moins un des parents qui travaille sur Nice ou Carros, ou bien en temps partiel favorisé pour les mères et du congé parental. Les parents restent dans l'ensemble disponibles pour accompagner leurs enfants.

- Toutefois, une **présence importante de familles monoparentales** : développement de l'entraide pour ces familles isolées.
- A la marge, **des jeunes parents de 18 ans**, souvent aidés par la CAF ainsi qu'un couple de « jeunes marginaux » découvert pendant la tempête, vivant dans une grange sans eau ni électricité.

De manière générale, **les catégories sociales défavorisées du village rencontrent des difficultés d'ordre éducative** : ces familles sont sur des registres extrêmes de type laxiste ou repères éducatifs très durs voire violents.

- **La tranche d'âge des 14/15 ans en proie à des problèmes d'addiction** (alcool et stupéfiants) avec un réseau local stupéfiants / plantation sur place.
- **La tranche d'âge 16 à 20 ans compte au moins une quinzaine en décrochage scolaire**, certains ont arrêté leurs études pendant le lycée et se retrouvent dans des difficultés d'insertion et d'orientation professionnelle, sans formation.
- **Pour les 20/25 ans, des problèmes repérés de stabilisation d'emploi et d'intégration dans la réalité du monde du travail** avec le non-respect des horaires en exemple.

L'addiction aux produits pour ces jeunes reste centrale dans cette problématique d'accès à l'emploi et dans sa stabilité.

Focus tempête Alex : pas de sinistres ni de maisons emportées ni d'infrastructures détruites. Il y a eu toutefois 5 jours sans eau ni électricité au village, 20 personnes isolées, la Mairie a relogé les personnes les plus défavorisées.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Scolarisation et structures d'accueil dédiées à la jeunesse*
 - La prise en charge des tous petits est assurée par quelques places en crèche à Roquebillière et des assistantes maternelles sur le village même,
 - Une école primaire composée de 3 classes,
 - Collège référent à Roquebillière,
 - Lycée de la montagne et Nice pour les lycéens.

Des sorties pendant le temps scolaire au nombre de 16 dont 8 à la neige et 8 au complexe Vésuvia sont subventionnées par le Conseil Général.

- Association Les Apprentis Pas Sages sur Belvédère

Pour le périscolaire et l'ensemble des activités extrascolaires les jeunes se déplacent sur les communes voisines : Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie, Lantosque : judo, musique, danse, club de ski, etc.

- Présence de l'association ANFAN sur le village de Roquebillière avec en relais sa ferme pédagogique. Le périscolaire et les vacances d'été sont d'ailleurs pris en charge avec le centre aéré en relais de l'association ANFAN (activités sur le plan d'eau ou en montagne, petite ferme, activités manuelles, etc.).

- *Marché de l'emploi*

On compte **deux principaux bassins d'emploi : le BTP et les emplois agricoles**. On retrouve aussi quelques emplois saisonniers en lien avec le complexe de Berthemont les Bains ainsi que le Vésuvia (les emplois restent peu qualifiés).

[Aucune permanence de Pôle emploi et de la Mission locale sur la commune.](#)

En définitive, peu d'ouverture professionnelle sur place, peu d'artisans prêts à embaucher car ils suivent un fonctionnement d'entreprise familiale.

- *Accès aux soins*

Une maison de santé à Roquebillière, **sans permanence de soins psychologiques ni paramédicales**. La seule orthophoniste est sur Castagniers.

Pour autant, pas de besoins particuliers en termes de prise en charge psychologique ; même suite à la tempête la pratique est peu ancrée dans le village, l'entraide et le soutien solidaire restent la solution des habitants. A titre d'exemple, la prise en charge post trauma proposée par la Croix rouge n'a pas été retenue par les habitants comme profitable, ce n'était pas le besoin premier à ce moment-là.

Principaux besoins repérés :

[Le besoin essentiel reste celui de l'accès à la formation et de l'accompagnement à l'emploi :](#)

- ❖ **Besoin d'une salle dédiée** avec un équipement d'ordinateurs, un catalogue en ligne pour de la recherche d'emploi.
- ❖ **Besoin d'une plateforme** où les jeunes pourraient se renseigner et être encadrés et soutenus, motivés dans leurs démarches de recherche.
- ❖ **Un éducateur pourrait être le référent** : même si cela semble compliqué au départ du fait de la confiance à gagner, cela pourrait être dans le temps bénéfique.

FICHE COMMUNE : BOLLENE-VESUBIE

Personne(s) rencontrée(s)

- Martine BARENGO-FERRIER, maire de la commune

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

600 personnes sur la Bollène-Vésubie, 300 personnes sur le village, 300 dans les quartiers résidentiels. De nombreux parents qui travaillent sur Carros et le littoral ; mais aussi des familles en situation de précarité, sans situation professionnelle.

Population socialement fragile et défavorisée : mouvement de population du littoral vers le haut pays. 10 logements HLM remplis par des familles locales puis 8 logements privés (biens appartenant à un particulier, financé par l'ANAH) avec engagement de critères sociaux pour les locations avec des familles en situation sociale difficile.

Turn-over important des foyers, surtout des "nouvelles familles".

Les « nouvelles familles » favorisent l'installation sur Roquebillière : des loyers plus élevés mais davantage de services, plus pratique pour les familles non véhiculées.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Scolarité*

La petite enfance dépend de la crèche de Roquebillière : « les bambins de la Vésubie ». Cette crèche devrait prochainement être déplacée pour un accueil plus important.

Aujourd'hui, elle ne compte que 20 places (28 admissions à l'année avec un roulement).

Donc les familles ont également recours aux assistantes sur Roquebillière au vu de la demande.

Une école primaire de la maternelle au CM2 répartis sur 2 classes.

Les collégiens dépendent du collège de Roquebillière avec des transports métropolitains à heure fixe.

Les lycéens sont majoritairement au lycée de la Montagne sur Valdeblore avec un ramassage métropolitain au départ du village ; quelques-uns sur le littoral pour des spécialités spécifiques en internat.

De manière générale, **les jeunes font peu d'études longues**, souvent des BTS ou DUT (2 à 3 ans maximum). Puis les jeunes quittent la commune pour s'installer dans des villes plus dynamiques avec un marché de l'emploi plus attractif.

- *Structures d'accueil jeunesse*

Un encadrement appuyé des primaires mais aucune structure pour les + de 11ans.

- Un accueil périscolaire pour les primaires à l'école 7h-18h.
- Une rencontre intergénérationnelle pour favoriser les échanges et le patrimoine communal au sein de l'école : intervention des anciens du village pour des ateliers créatifs ou l'organisation des événements communaux.

L'association ANFAN prend en charge l'accueil péri et extra-scolaire des primaires ; organise quelques séjours ADO pendant l'été.

Un tissu associatif très pauvre sur la commune :

- Un comité des fêtes qui organise des animations pour les familles hors temps scolaires mais qui brasse peu de jeunes au-dessus de 12ans. Fonctionne bien moins que les activités organisées sur les temps scolaires par manque de mobilisation des familles,
- Des activités extérieures individuelles ou en groupes : vélo, ski, randonnées,
- Un city-stade,
- Un cours de tennis,
- Un parc pour enfant,
- Une piscine municipale ouverte les deux mois d'été : très fréquentée l'été par les jeunes et adolescents du village et communes voisines. Lieu de rencontre sur la période estivale,
- Une bibliothèque / médiathèque / ludothèque ouverte tous les jours. Très peu fréquentée par les jeunes.

Besoins repérés :

❖ *Mobilité :*

Pas d'auto-école : les jeunes se rendent à Nice, Saint Martin du Var ou Carros. L'auto-école de Saint Martin du Var se déplace à Valdeblore pour permettre aux lycéens de passer leur permis : code et début de conduite, et conduite accompagnée.

Des jeunes finalement peu mobiles qui dépendent des transports métropolitains, peu nombreux.

❖ *Un réel besoin sur la tranche d'âge 15-25 ans.*

- **des jeunes sans situation** : défaut d'éducation, manque de suivi et d'accompagnement. Enfants mal orientés qui décrochent scolairement.
- **une jeunesse désœuvrée** sans cadre familial, structure dédiée, livrée à elle-mêmes.

L'impression que cette tendance s'accélère avec l'arrivée de « nouvelles familles » avec des situations sociales difficiles.

Un zonage de la jeunesse qu'on voit finalement de moins en moins : cause générationnelle avec l'explosion des réseaux sociaux et jeux-vidéos qui renforce le sentiment d'enfermement et d'isolement.

Mais aucun projet en cours.

❖ *Manque d'une aide à l'orientation, au suivi scolaire, à l'insertion professionnelle, au soutien parental.*

Il pourrait être intéressant de **créer un point local d'information inter-vésubien** (Lantosque, Roquebillière, la Bollène-vésubie) **pour l'orientation professionnelle, l'accès à la formation, etc.** qui permettrait de soulager les parents sans instruction ou peu présents et qui peinent à accompagner leurs enfants.

Il faut [penser l'intervention de façon globale en s'appuyant sur les « communes support »](#) en prenant en considération que les enfants de la vallée se fréquentent de façon inter-communale. Et tout se fait à Roquebillière à partir du collège.

FICHE COMMUNE : LANTOSQUE

Personne(s) rencontrée(s)

- Jean THAON, maire de la commune

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Lantosque se compose d'un village et de 11 hameaux alentours.

Une commune très éclatée qui complique la mobilité : difficulté d'accès aux services et aux activités extra-scolaires.

On compte plusieurs nouvelles familles. Ce n'est plus une jeunesse locale sur la commune, bien qu'il reste quelques « vieilles familles » qui représenteront que 10% de la population d'ici 10 ans.

Ces nouvelles familles ne restent pas plus de 3 à 5 ans sur la commune et rencontrent des difficultés sociales.

- Une école primaire, construite en 2017, avec 5 classes qui accueillent 110 élèves.
- Un accueil périscolaire géré par l'association ANFAN à Roquebillière, ainsi que sur la période des vacances scolaires.
- Collège référent : Roquebillière desservi par le bus métropolitain (ramassage à 7h).
- Lycées référents : Lycée de Valdeblore (avec navette pour les demi-pensionnaires) et lycée Thierry Maulnier pour quelques filières spécifiques.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Infrastructures*
 - Un grand gymnase,
 - Un dojo pour le judo et l'aïkido,
 - Une bibliothèque pas du tout fréquentée par les jeunes, uniquement par les personnes âgées.
- *Activités proposées sur la commune*
 - Ski de fond et de piste,
 - Cours de danse,
 - Le conservatoire de musique avec une participation de 10 enfants et jeunes confondus,
 - Une via Ferrata (juillet-aout-septembre) qui accueille 30.000 personnes chaque année (tissu économique et touristique pour le public extérieur). Construction spécifique d'une Via Ferrata pour les enfants en 2022.

Une mise à disposition de salle a été proposée pour les jeunes mais aucun parent n'a voulu s'engager dans l'encadrement du groupe.

Tant que les enfants sont sous la responsabilité des parents, on repère un bon collectif pour les maternelles et primaires.

- *Tempête Alex*

On compte 13 millions d'investissement pour les réparations :

- Pont
- Une 20aine de maisons endommagées
- Voierie, etc.

L'organisation dans le village a été sereine et solidaire.

Besoins repérés

- ❖ Repérage à l'école maternelle et primaire : les parents ne jouent plus le rôle d'autorité parentale, alors que **la prévention doit se faire dès le plus jeune âge d'où la nécessité d'un accompagnement à la parentalité.**
- ❖ **Problème d'addiction** avec une consommation fréquente de stupéfiants, notamment des adultes et parents.
- ❖ Une évolution dans le constat : dans le passé, les commerçants servaient de relais pour une autosurveillance avec une éducation moins laxiste qu'à l'heure actuelle. Aujourd'hui, les jeunes sont livrés à eux-mêmes.

Une aide à la parentalité est nécessaire : s'occuper de la jeunesse, c'est s'occuper des parents.
Une jeunesse désœuvrée, accentuée pour certains par le manque de revenus des foyers.

- ❖ **Importantes difficultés de circulation dans la vallée** avec une mobilité inter-communale très difficile, et de facto des jeunes de moins en moins mobiles.

Les parents résistent au système de covoiturage par crainte de débordements.

FICHE COMMUNE : ROQUEBILLIERE

Personne(s) rencontrée(s)

- Tania SOMAÏNI, élue habitat et logement
- Marie-Alix BERGEON, élue tourisme et patrimoine (connaissance du milieu de prévention jeunesse, ancienne CPE sur Carros et ancienne élue jeunesse et prévention).

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

La commune et sa population

1900 habitants sur la commune avec une population qui augmente du fait des familles qui viennent de l'extérieur s'y installer. Construction de HLM au-dessus de l'hôpital et dans quelques rues de la commune : concentration de familles en situation sociale difficile. Des situations familiales à la marge avec de la précarité et des familles monoparentales.

→ Solidarité intergénérationnelle importante au sein du village.

Commune élue « petite ville de demain » parmi les 6 communes sélectionnées des Alpes-Maritimes pour bénéficier du dispositif national qui a pour objectif de lutter contre les inégalités territoriales afin d'améliorer la vie des habitants.

Champ d'intervention (territoire, public)

- *Scolarité*

Le collège de la Vésubie sur Roquebillière compte 296 élèves : des élèves bien connus et « étiquetés ». **Quelques élèves de la politique de la ville n'ont pas d'encadrement psychologique** car ne dépendent pas de la MSD vallée, mais sont suivis par des éducateurs spécialisés.

Suivi des jeunes au collège : bon travail au niveau de l'orientation (conseillers d'orientation, CPE, parents) avec la volonté de trouver une solution positive pour chacun à la fin de l'année.

Lycée : la majorité des élèves part sur le lycée de Valdeblore (80 à 85%) avec un ramassage scolaire. D'autres rejoignent Nice (25%) : Parc impérial, Estienne d'Orves, lycée hôtelier, Pasteur, pour des filières spécifiques et la plupart du temps en internat.

En définitive, **on ne voit pas les jeunes sur la commune pendant la semaine** ; et restent le weekend chez leur famille. L'ancrage familial reste très important dans le milieu rural.

- *Encadrement péri et extrascolaires :*
 - Association ANFAN pour les primaires et collégiens ; séjours ADO pendant l'été.

- Activités variées au sein de l'association sportive du collège le mercredi après-midi.
- Un tissu associatif important : arts martiaux, karaté, boxe, danse, football, etc.
- Beaucoup d'activités solitaires en extérieur : ski, vélo, randonnées.

Modalités d'intervention sur la commune

- MDD : permanence de Pôle emploi et de la MSA ; permanence des services publics.
- Une maison de santé depuis 4 ans sous volonté de la commune (subventions majoritairement communales) : 3 généralistes, radiologie, orthophoniste.
- Professions indépendantes : un généraliste, une psychologue, trois dentistes, 2 ophtalmologues, 1 échographe.

Les habitants des communes alentour se déplacent sur Roquebillière pour l'accès aux soins.

Problématiques et besoins repérés

- *Accès au marché de l'emploi / mobilité*

Un village excentré du littoral avec pour bassin d'emploi : BTP, EHPAD, maison de retraite, zone industrielle de Carros, quelques artisans, services métropolitains et départementaux ; cure thermale de Berthemont pour des emplois saisonniers.

En définitive, un **marché du travail bouché, avec des emplois peu qualifiés**, amplifié par le fait que la commune soit excentrée du littoral. La commune ouvre des postes pour les jeunes résidents mais cela reste restreint.

Des jeunes sans permis pour certains et/ou qui ne veulent se résigner à descendre travailler sur le littoral. La plupart restent chez leurs parents. Des schémas familiaux qui se reproduisent avec peu d'ambition professionnelle dans des familles où les parents ne travaillent pas.

- *Des jeunes isolés et marginalisés / incivilités*

Tranche d'âge 18-25ans : **une 10aine de jeunes en errance, avec un zonage au sein du village**. Des jeunes qui ont **besoin d'un accompagnement professionnel et familial. Précarité financière. Problématique liée au logement. Consommation d'alcool et de stupéfiants. Quelques incivilités** (zonage au jardin d'enfants, petits cambriolages dans le village).

Profil : des jeunes qui ont été en décrochage scolaire sans accompagnement adéquat ou dispositif relais.

Des incivilités surviennent davantage sur la période estivale : ancien plan d'eau souvent visité avec des débordements. Intervention fréquente de la gendarmerie. Détérioration des infrastructures avec la vague de touristes.

- *Prévention :*

Aucune prévention de réalisée actuellement sur la commune.

Une **nécessité d'intervention dès le collège**, car après il est trop tard pour « rattraper » les jeunes en situation difficile.

- ❖ Besoin d'une personne capable de créer du lien et de la relation avec les jeunes, présente sur le long terme et fréquemment. **Un référent qui servirait de relais hors cadre institutionnel** entre jeunes, milieu éducatif et familles dans l'objectif de créer une « cellule éducative » en dehors de l'enceinte scolaire qui interviendrait en concomitance de l'équipe pédagogique et en accord avec cette dernière sur des thématiques préalablement définies : addiction, décrochage scolaire, mixité sociale, harcèlement, etc, et qui ferait lien avec l'environnement extérieur et familial.

→ [Projet éducatif de deux éducatrices spécialisées de Montjoye en partenariat de la Mairie de Roquebillière](#) : volonté de créer un espace dédié à la jeunesse pour de l'aide à la parentalité, soutien scolaire, aide à la recherche d'emploi, etc.

Contexte de la tempête Alex :

- Projet de reconstruction du plan d'eau ; du plan de pêche et du parcours de santé partis avec la Vésubie,
- Une 40aine de maisons détruites en amont du village de Roquebillière,
- Des familles de Saint-Martin-Vésubie qui sont venues s'installer sur Roquebillière du fait de l'impact psychologique et du manque de logements disponibles,
- Beaucoup de voyeurisme et de pillages des maisons abandonnées post-tempête,
- Cellule de suivi psychologique : des gens s'y sont rendus et continuent d'y aller,
- Cellule de crise : beaucoup ont bénéficié de dons.

Un environnement toujours anxiogène et sentiment persistant d'appréhension, amplifiés avec la crise sanitaire et les confinements.

FICHE COMMUNE : SAINT-MARTIN-VESUBIE

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame PASTORINO, 2nde adjointe social, école, jeunesse

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

De façon générale, une population mixte : des locaux et des familles du littoral avec des situations fragiles voire précarisées, essentiellement des familles isolées.

- Absence d'établissement Petite Enfance et d'assistantes maternelles sur la commune. Seule la crèche de Roquebillière ouvre quelques places pour les enfants de Saint-Martin-Vésubie et la possibilité d'avoir recours à des assistantes maternelles privées reste à la marge.
- Le Collège de référence est Roquebillière.
- Les lycées sont ceux de la montagne, Nice pour les CAP et Cannes pour 2 jeunes au lycée Carnot (option musique).

Les jeunes de 20 à 25 ans sont souvent sans formation ni travail, ont des petits emplois courts, et vivent chez leurs parents.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Transports*

Sur la commune, 2 bus par jour (6h30 et 10h et 18h) pour aller vers Nice.
Beaucoup de covoiturages entre villages voisins, moins vers Nice.

Un manque de transports qui handicapent les familles au quotidien.

- *Structures, Infrastructures et services*

Le territoire est dévasté depuis le 2 octobre suite à la tempête Alex.

- Plus aucun équipement : le stade et le city stade ont été détruits mais restent en accès libre,
- La piscine du complexe Vésuvia va pouvoir rouvrir au mois de juin avec d'importants frais de gestion,
- Le club sport (fitness, football, judo, karaté, boxe) est indemne mais fermé en raison de la crise sanitaire,
- Les sorties Escalade, le ski alpin à la Colmiane et le ski nordique au Bourillon ont été maintenues,
- Possibilité de se rendre au stade de football de Roquebillière (10 minutes en voiture),
- Pour les moins de 11 ans : le centre aéré fonctionne,

- Pour les + de 12 ans : relais associatif avec le club de sport et la CAF (club alpin français).

Absence de Maison des jeunes : les jeunes ont des activités essentiellement solitaires (vélo, escalade, balade montagne) et s'il se regroupent, c'est plutôt au jardin public plus excentré du village, entraînant quelques incivilités légères, mais ces dernières restent à la marge.

- Permanences à la Maison du département : CMP adultes 1 fois /semaine,
- Absence de permanences pourtant nécessaires selon la commune : pôle emploi, mission locale, consultations psychologiques pour la jeunesse.
- **Un conseil de jeunes a été mis en place suite aux intempéries à l'initiative de 15 jeunes entre 14 et 15 ans et d'une lycéenne.**

Suite à la constitution de ce conseil des jeunes, une formation aux premiers secours a été sollicitée ainsi que le soutien à la réalisation d'un clip pour le village.

La Mairie leur a mis à disposition une salle, avec la création d'une boîte à vêtements pour les plus jeunes ainsi qu'une fiche de responsabilité avec un responsable « chef de groupe ».

Ces jeunes ont également pour projet l'organisation d'une fête le 2 octobre 2021 avec l'invitation des organisateurs des veillées afin de les remercier et reconnaître leur travail lors de la tempête Alex.

- Projet des estivales pour les mois de juillet /aout,
- Des « projet famille » sont mis en place : installation dans le village de balises type jeux d'orientation et chasse aux trésors.

Besoins repérés

- **Difficulté à l'accès à la formation et au marché du travail** : aucun accompagnement, aucun encadrement lié à l'emploi.
- ❖ **La Mairie souhaite mettre en place pour les 20 /25 ans un lieu dédié à Saint-Martin-Vésubie pour de la visio-formation : la recherche d'organisme est en cours mais la commune aurait besoin d'être soutenue dans cette initiative.**
- **Jeunes démunis, sans permis et isolés** : un réel souci de mobilité qui renforce la difficulté de l'accès à l'emploi.
- **Aucune prévention** réalisée au sein du village de type éducatif ; mais il semble difficile d'introduire une personne extérieure au village.

Il est nécessaire d'appivoiser le jeune : les bénévoles du village sont toujours mieux accueillis que les personnes nouvelles (exemple cité du Secours Catholique ou les habitants du village se sont portés volontaires).

- **La prise en charge psychologique ne semble pas fluide** : seule une psychologue libérale est repérée sur Roquebillière. Pourtant des besoins sont réels depuis la tempête, et une autre vague va arriver avec la démolition des dernières habitations et l'impact que cela provoquera sur les familles concernées.

FICHE COMMUNE : VENANSON

Personne(s) rencontrée(s)

- M. GRILLI, 1^{er} adjoint et président du CCAS
- M. AURIC, adjoint à la santé

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

La commune compte 159 habitants.

De manière générale et ce depuis un certain temps, des seniors retraités et de jeunes seniors sont installés sur la commune.

Des nouvelles familles de trentenaires, « les enfants du pays », avec des enfants en bas âge se sont installés essentiellement pour un accès à la propriété plus facile et un meilleur cadre de vie, toutefois cela nécessite un emploi sur Nice. Ce phénomène se repère depuis 10/15ans.

Il existe en parallèle des familles non originaires de la commune, installées depuis 5/6 ans, pour une qualité de vie supérieure ou des raisons financières.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Les établissements scolaires référents*

Sur la tranche d'âge 11/25ans, 8 jeunes sont domiciliés sur le village : 1 seul collégien, aucun lycéen, 5 étudiants (dont 2 en Faculté de droit) et 2 actives.

- Le collège référent est Roquebillière
- Le lycée référent est Valdeblore

- *Mobilité*

Les bus de transport pour l'école primaire sont sur Saint-martin-Vésubie.

Un Scola-bus propose 9 places avec un accompagnateur ; avec le nombre de jeunes plus important aujourd'hui, deux allers-retours sont réalisés matin et soir.

L'unique collégien descend avec les primaires sur Saint-Martin-Vésubie puis prend un autre ramassage scolaire avec les jeunes de cette commune voisine pour descendre au collège de Roquebillière.

- *Les activités proposées aux jeunes*

Elles sont portées essentiellement par les jeunes du village :

- L'association communale de chasse fréquentée par 2 jeunes,
- Un comité des fêtes, avec une présidente d'une 20aine d'années, est très dynamique et porté par la jeunesse,
- L'association des « petits cugulets » propose des activités en extérieur pendant les vacances scolaires et l'été : kayak, randonnée, voile ?

Une salle est à leur disposition pour la mise en place des activités et leurs réalisations (Ping Pong, cartes, jeux de société).

- La ferme pédagogique qui a été détruite avec la tempête revenait très cher à la commune : les communes qui veulent y prendre part sont dans l'obligation de participer financièrement et doivent signer une convention,
- Parmi les activités extrascolaires : ski, piscine à Saint-Martin-Vésubie, le Montain-parc, sport d'extérieur (vélo, randonnée).

De façon générale, on relève un **réel investissement de la part de ces jeunes impliqués dans la vie du village en général.**

Les jeunes des villages alentours se recherchent et se retrouvent : ils ont suivi toute leur scolarité ensemble. Ce lien inter-village perdure avec les années (organisation de battues, des festins, jeux inter-village). Les jeunes étudiants reviennent les week-ends et pendant les vacances scolaires sur le village et retrouvent leurs camarades.

- *Accès au soin*

Il y a un **besoin important de prise en charge psychologique et psychiatrique où les médecins des vallées ont été démunis, d'autant plus avec la Tempête Alex :**

- Le CMP Notre Dame a été détaché pour prendre en charge les pathologies psychiatriques,
- Un réseau de soignants a pu se mettre en place,
- Phase initiale d'un croisé entre le CMP et le CPTS avec une communauté professionnelle territoriale de santé (réfèrent : Docteur Graglia) pour une itinérance entre la Vésubie, la Tinée et la Roya est en cours de réflexion,
- Une permanence à la MDD de Roquebillière et à la Maison de santé de Valdeblore avec une mise en place prochaine sur Saint-Martin-Vésubie,
- Prise en charge pour la tranche d'âge 18/25ans.

- *Contexte tempête Alex*

Les habitants ont été isolés pendant 10 jours sans électricité.

La jeunesse du village a été très impliquée et à l'écoute de l'ensemble des habitants du village.

Besoins repérés

Avec les nouvelles familles installées depuis ces dernières années, un nouveau travail est à faire. S'il y a des projets à faire, c'est sur la vallée et non à l'échelle communale.

- ❖ Aucune incivilité ni addictions repérées mise à part une consommation d'alcool pendant les festins sans débordement particulier.
- ❖ **Gros effort à fournir sur la mobilité et l'accès à l'emploi.**

Le bassin d'emploi est de manière générale très pauvre.

- Un lotissement 5 étoiles va prochainement ouvrir et va offrir des emplois.
- Les petits commerces de type épicerie se meurent.
- Quelques emplois dans le tourisme, le médical, le bâtiment, et l'administratif mais qui restent à la marge.

5.1.3.1 Clans

FICHE COMMUNE : CLANS

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame CAILLAUD, adjointe
- Madame RAPUC, 2nde adjointe

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

On compte 750 habitants sur la commune de Clans (dont 2 hameaux : Pont de clans et Bancairon).

Clans fait partie du SIVoM de la Tinée à Pont de Clans qui regroupe 10 communes et qui s'occupe majoritairement des écoles et des crèches. Mr. Maria, Maire de Clans, en est le président.

Des logements sociaux HLM se trouvent sur la commune, avec essentiellement des retraités et des personnes âgées ; ou des nouvelles familles plutôt en dehors de la dynamique du village.

- Une école primaire de 4 classes qui compte 75 élèves (regroupement d'élèves de Clans, Bairols, Tournefort),
- Le collège de rattachement est celui de Saint-Sauveur-sur-Tinée ; Saint-Etienne-de-Tinée sur dérogation (option sport),
- Le lycée référent est Valdeblorre et Nice pour les filières spécifiques ou l'internat.

Modalités d'intervention sur la commune

Un certain nombre de structures et d'associations assurent des activités extrascolaires pour les jeunes.

- 1 stade très fréquenté par les 11-25 ans pendant les week-ends et les vacances (avec des animations football le vendredi soir),
 - 1 terrain de tennis qui nécessite d'être réhabilité en raison de la tempête Alex,
 - 1 salle de sport (appareils de musculation) sur la commune depuis 4 ans qui fonctionne très bien avec une cinquantaine d'adhérents (Clans et communes voisines),
 - 1 bibliothèque : fréquentation de quelques collégiens,
 - 1 plan d'eau très fréquenté du 15 juin au 15 septembre (participation de 2 euros la journée),
 - 1 club d'équitation plutôt pour les enfants jusqu' à 12-13 ans et quelques adolescents,
 - Ecole départementale de musique (guitare, fifre, batterie),
 - La danse et la boxe ont été supprimées des activités de la commune par manque de fréquentation sans réelle explication particulière, simplement un manque d'intérêt.
- *Tissu associatif*
- Association le Zampi : organisation du festival du jeu au mois d'aout,

- Initiation aux échecs,
- Initiation aux jeux numériques,
- La nuit du conte,
- Le Carnaval,
- La fête du potiron,
- Une association d'atelier expérimental plutôt culturel, mais peu fréquenté par manque d'intérêt,
- Un club de boules essentiellement fréquenté par les jeunes adultes entre 20 et 25 ans, le week-end.

En dehors des activités sur place, les jeunes de la commune aiment se déplacer sur Nice pour aller à la plage ou en ville.

- *Accès aux soins*

Un cabinet médical avec des permanences : 2 généralistes, 1 ostéopathe, 1 podologue, 1 étioathe, 3 infirmières.

Aucune psychologue ni orthophoniste : celles-ci sont sur Saint-Sauveur-sur-tinée, Saint-Etienne-de-tinée et Saint Martin du Var mais les disponibilités sont rares et nécessitent d'être véhiculé.

Besoins repérés

Un désœuvrement des jeunes est constaté par la commune surtout pour un groupe déscolarisé, sans travail et sans réelle motivation.

Rien n'existe en termes d'emploi, d'orientation et d'accompagnement professionnel.

Ce même groupe de jeunes est à l'origine de **quelques incivilités** de type nuisance sonore par le bruit de scooters ou de la musique.

Ces différents comportements ont conduit la Mairie à fermer une salle qui avait été mise à disposition des jeunes pendant 5 ans par manque d'encadrement et d'accompagnement par une personne référente.

Les incivilités actuelles ne nécessitent pas de l'intervention de la Gendarmerie : cette dernière intervient plutôt pour les adultes.

Pas de repérage particulier de consommation de produits illicites.

- ❖ Les besoins sont essentiellement au niveau de l'accompagnement à la parentalité et la mobilisation des jeunes dans leur orientation et accompagnement à la formation.

FICHE COMMUNE : ILONSE

Personne(s) rencontrée(s)

- M. LIONS, Maire d'Ilonse

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

On compte 180 habitants sur la commune d'Ilonse, qui regroupe plusieurs hameaux : Abilière, Le Pous, Villas, Irougne, Billière, soit 95 hectares au total.

La commune est très disparate et regroupe quasiment que des résidences secondaires (environ 80%) avec des familles qui montent le weekend avec leurs adolescents. On note un certain nombre de jeunes adultes remontant également le weekend dans la maison familiale.

En 2020, la commune comptait 10 jeunes : 6 scolarisés à Saint-Sauveur-sur-Tinée, 2 à Clans, 2 à Roussillon.

En 2021 :

- 3 sœurs (années de naissance 2009, 2011, 2015) sont non scolarisées et bénéficient de l'enseignement scolaire à domicile. Cette famille est en repli social et est présente sur la commune depuis une 10aine d'année.
- Une autre fille, née en 2016 est non scolarisée depuis le COVID. Les parents ont une profession stable et ont choisi l'école à domicile suite COVID pour faciliter leur quotidien par rapport aux transports.
- 2 jeunes scolarisés sur Saint-Sauveur-sur-Tinée : nés en 2013 et 2015. Les 2 parents travaillent sur Nice.
- 2 jeunes nés en 2012 et 2014 sur Saint-Sauveur-sur-Tinée : les deux parents travaillent, le père sur Nice dans l'événementiel et la mère dans un commerce de la vallée.
- 2 jeunes sur Ilonse partis sur Roussillon il y a peu : nés en 2010 et 2014.
- 1 jeune scolarisé à Clans, né en 2015 : famille sinistrée par la tempête et relogée à Nice.
- 5/6 étudiants sur la tranche d'âge 18/20 en études secondaires sur Nice.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Les établissements scolaires référents :*

L'école Primaire de Saint-Sauveur-sur-Tinée est celle affiliée mais il a beaucoup de demandes dérogatoires pour les écoles de Clans ou Roussillon, car plus arrangeant en termes de transports. Il n'y a **aucun ramassage scolaire** car les jeunes ne sont pas assez nombreux (moins de 10) et dans des établissements différents. Les parents assurent donc les déplacements et le covoiturage au besoin.

- *Activités au village :*

- 2 Jardins d'enfants,
- 1 terrain multisport (jeux de ballon, tennis) très fréquenté par l'ensemble des jeunes,
- Un foyer ado ouvert en permanence pour les jeunes avec jeux, babyfoot, écran télévision : surtout fréquenté l'été et le weekend par une 15aine de jeunes entre 6 ans et 15 ans,
- 1 Comité des fêtes où les jeunes sont peu présents.

- *Tissu associatif riche et de nombreuses festivités :*

- Le Festivos à l'initiative des élus (culture occitane) avec concerts et pièces de théâtre en août en entrée gratuite. Son financement provient du département, de la région et de la commune. On y compte 2000 personnes issues de toute la vallée de la Tinée,
- Association de l'amourra qui brasse beaucoup de monde avec un championnat du monde qui attire tout le bassin méditerranéen,
- Association de ski « le gavotte ski club » qui attire des jeunes des communes voisines dont certains sont en compétition.

Ces festivités mobilisent et attirent un certain nombre de jeunes.

- *Activités :*

Pendant les deux mois d'été les jeunes de la commune fréquentent essentiellement Valdeblore et Isola : accrobranche, luge d'été, via ferrata, piscine.

Pendant la saison de l'hiver, on les retrouve davantage au ski sur Roubion pour les débutants, Valdeblore et Isola pour les plus expérimentés.

Besoins repérés

On ne note pas de problématique particulière, ni d'incivilités majeures, donc il n'y a pas de besoins spécifiques.

- ❖ Le seul manque soulevé est le **faible investissement de la jeunesse** dans la vie communale : ils participent aux festivités sans y apporter de leur temps personnel pour l'organisation ou le rangement.
- ❖ Une préoccupation mineure autour **de l'usage du numérique et des réseaux sociaux**.

FICHE COMMUNE : MARIE

Personne(s) rencontrée(s)

- M. STEPPEL, Maire de Marie – chargé de mission aux Impôts et Président de la commission des finances de la Métropole.

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Marie est l'une des communes les plus petites de la zone du haut et moyen pays niçois en termes de population.

On compte une moyenne 105 habitants, dont **une 10aine de jeunes sur la tranche d'âge 11-25ans sur place**. Quelques autres, montent ponctuellement sur les vacances en résidence secondaire.

Les 3, 4 jeunes en emploi font les allers-retours sur Nice : deux travaillent au Vival de Pont de Clans, les autres en collectivités territoriales. Pour le reste des jeunes, ils sont soit collégiens, lycéens ou étudiants en médecine, en commerce, en contrat d'alternance postbac.

Au niveau de l'habitat, on compte 40% de résidences principales pour 60% de résidences secondaires.

Pendant plusieurs années, la commune a mené une politique de l'habitat groupé et du développement du gîte rural pendant les périodes saisonnières : nécessite des loisirs organisés et de consommation, non présents sur la commune (Valberg, la Colmiane, Saint-Martin-Vésubie, etc.).

Suite à un défaut de location de ces gîtes, ils sont devenus aujourd'hui des appartements communaux pour fixer une population à l'année avec des prix attractifs. Il ne s'agit pas d'autochtones mais de nouvelles familles qui choisissent un cadre vie.

La sélection des nouveaux habitants est organisée par le Maire, favorisant des nouvelles familles qui puissent s'adapter et s'intégrer à la dynamique sociale de village sur le long terme.

Les jeunes sont recensés par les parents mais ne sont pas toujours sur le territoire. Les extractions INSEE sont donc à pondérer. Il peut y avoir beaucoup moins d'habitants à l'année que ce qui est déclaré d'où la difficulté pour certains commerces et entrepreneurs individuels à rester sur place, la rentabilité étant trop pauvre pour l'investissement de départ.

Données sur Clans : la commune suit la logique de l'urbanisation pour répondre aux besoins de nouvelles familles de la ville. La commune devient du périurbain avec les mêmes problématiques de la ville.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Les établissements scolaires référents :*

Collège de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Lycée en internat aux Eucalyptus, Parc Impérial ou Valdeblore si spécialités spécifiques.

- *Au niveau de la mobilité*

Il existe aucun transport scolaire car il n'y a pas assez de jeunes sur la commune : les parents covoiturent.

Pour l'auto-école, les jeunes passent leur permis sur Nice ou Saint Martin du Var au moment de la poursuite de leurs études.

- *Au niveau des loisirs :*

- **Aucune association sportive sur la commune** : les jeunes se déplacent aux clubs sportifs des autres communes et pratiquent le ski en hiver,
- Infrastructures mises à disposition sur la commune et fréquentées par les jeunes : tennis, terrain de football, parcours de santé, microsite sportif,
- Un Club de football féminin de quartiers défavorisés de la ville monte sur la commune de Marie pour un stage sur le terrain de football du village, accompagné d'une visite du patrimoine par le Maire,
- Comité des fêtes : soirée boules, loto, pan bagnat,
- Organisation de 3 estivales (1 théâtre, 2 concerts),
- La fête du pain,
- Trois musiciens sur la commune donnent des représentations.

Les jeunes sont présents à ces festivités selon les thématiques. **Ils sont plus consommateurs qu'acteurs dans l'organisation des événements et festivités du village.** Beaucoup moins pro-actifs que les générations d'avant.

- Complexe sportif avec sa salle un peu en dehors du village

Il est utilisé par des familles sous forme de location (100 euros) pour des festivités, des anniversaires amicaux ou familiaux. Il est fréquenté par l'ensemble des jeunes de la vallée : Valdeblore, Clans, Isola.

Problématiques et besoins repérés

- *Problématiques faibles :*

- Aucune incivilité repérée sur la commune.
- Consommation : un peu d'alcool sur les estivales, consommé surtout par les jeunes d'autres communes. Pas de drogue sur la commune constatée.
- **Constat d'une modification du comportement des jeunes filles en particulier** : émancipation de plus en plus affirmée avec consommation d'alcool fort sans limite.
- Emploi : aucun jeune isolé sans projet, chacun se débrouille pour trouver un emploi.

- Accès aux soins : **aucun médecin sur la commune** mais les habitants en connaissance de cause s’y adaptent et se rendent à Saint-Sauveur-sur-Tinée (médecin 3x par semaine) ou à la maison de santé de Valdeblore (médecin tous les jours). Pharmacie uniquement sur Plan du var ou Saint-Etienne du fait du manque d’entente intercommunale.
- *Besoins sur la commune de Marie :*
- ❖ **Frein au niveau du numérique pour le télétravail et les scolaires avec un débit de la fibre trop bas.** Cela s’est avéré particulièrement difficile pendant le confinement où certains ont dû quitter la commune pour travailler dans de bonnes conditions. C’est une vraie nécessité pour se développer et fixer la population.
- ❖ **Manque d’un espace pour que les jeunes puissent se retrouver :** un lieu dédié type point jeunesse pour que les jeunes puissent se réunir en dehors des festivités.
- *Besoin plus large au sens intercommunal :*

Aujourd’hui, on constate un **enjeu de pouvoir entre les villages** qui prennent l’image de ville dortoir périurbaine et les petites communes qui souhaitent garder leur authenticité rurale.

- ❖ **Besoin d’une évolution des mentalités pour le « faire ensemble » et une cohérence de projets collectifs et intercommunaux.**

FICHE COMMUNE : TOURNEFORT

Personne(s) rencontrée(s)

- Murielle MOLINARI, maire de Tournefort

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

160 habitants sur la commune de Tournefort : 80 habitants sur Tournefort même et 80 habitants sur le hameau de la Courbesse.

- Sur *Tournefort village* : majoritairement des nouvelles familles quadragénaires en raison d'une taxe foncière plus intéressante avec des petits jardins extérieurs pour toutes les maisons individuelles.
- Sur la *Courbesse* : les familles sont plus anciennes et plus ancrées.

Dans la globalité la population est mixte mais sans situation de précarité. Essentiellement des propriétaires, avec très peu de locations. 80% des habitants sont en résidence principale.

On dénombre **2 ou 3 familles monoparentales**.

Les familles travaillent pour la plupart sur Carros ou Nice, le seul bassin d'emploi est sur la Tour (Maison de Retraite).

On compte actuellement sur la commune **34 jeunes sur la tranche d'âge 11-25ans**. La quasi-totalité des jeunes est encore étudiante ou en études supérieures sur Nice (25 jeunes).

Après les études : les jeunes de la Courbesse ont pour habitude de revenir sur la commune (davantage de logements ou appartements à louer) ; moins sur Tournefort car davantage de logements particuliers avec des prix plus élevés.

Modalités d'intervention sur la commune :

- *Les établissements scolaires référents*

- Ecole primaire : Roussillon ou Clans (20min).

Pas de transports scolaires pour Roussillon. Ramassage scolaire depuis la maternelle pour Clans.

- Les collégiens dépendent de Saint-Sauveur-sur-Tinée : 30min.

Ramassage scolaire métropolitain.

- Lycée : Les lycéens dépendent d'Estienne d'Orves (en internat) du fait d'un mauvais découpage de l'académie alors que 90% des jeunes préféreraient le lycée de la Montagne : la mairie œuvre chaque année pour ces jeunes.

- *Activités sur la commune ou alentour*

- Un tennis,
- Un terrain de football,
- Un grand complexe sportif sur la Courbesse avec des appareils sportifs au sein d'un grand parc.

Aucune activité ou structure pour les + de 11ans. Les collégiens se retrouvent sur les infrastructures extérieures de la commune.

Les jeunes se déplacent pour des activités sur Saint Martin du Var et/ou Carros ce qui peut être difficile pour les parents le mercredi après-midi et/ou le samedi.

La mairie propose des activités le soir (zumba et yoga), mais très peu fréquentées par les jeunes, principalement par des femmes.

L'année dernière : des ateliers gratuits étaient proposés avec une animatrice : 10 séances de 2 heures autour de jeux thématiques sur la période estivale jusqu'à 10ans.

Pendant les weekends les primaires et collégiens restent sur place ou chez les amis dans les communes voisines : Roussillon, la Tour, Bairols, Marie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Valdeblore.

Il y a une majorité de groupes d'amis d'enfance qui ont fait toute leur scolarité ensemble mais aussi inter-village : panel élargi de fréquentations amplifié par les réseaux sociaux.

Pour les activités en général, les parents fonctionnent beaucoup en covoiturage.

La mairie peut m'être à disposition une salle pour les jeunes mais n'en n'ont jamais fait la demande. Préfèrent se retrouver au sein du village, sur les tables des jardins publics.

- *Problématique légère d'incivilité et de consommation de stupéfiants*

Quelques incivilités sur les infrastructures : mégots de cigarettes, toilettes cassées.

Une vidéosurveillance va être installée.

- *Consommation et trafic de stupéfiants*

Cette activité attire sur la commune de nouveaux consommateurs : personnes signalées, mais difficile à stopper. C'est un fléau qui circule.

Plantations sur la vallée et consommations familiales de tradition (grosse communauté à la Tour).

Circulation de stupéfiants au sein des établissements scolaires.

- *Accès aux soins*

- Généralistes sur Clans avec un pôle médical. Mais ceux de Tournefort y vont peu, préfèrent Villars-sur-var (simplement des médecins généralistes, un dentiste, un orthophoniste, un ophtalmologue).
- **Aucun psychologue.**

- *Contexte Covid*

Sentiment d'isolement, manque de sociabilisation, les jeunes sont remontés au domicile parental pendant le confinement.

- *Problématique centrale : la mobilité*

- Tournefort est une commune isolée : **4km à parcourir à pied pour rejoindre l'arrêt de bus, sur une route non éclairée.**
- Difficultés de mobilité le mercredi pour les activités péri et extra-scolaires.
- Aucune liaison entre Pont de Clans et Tournefort : 4km que les enfants font à pied seuls parfois, de nuit dans la saison de l'hiver.
- **Permis de conduire** : les jeunes attendent d'être en études supérieures sur Nice ou fréquentent l'auto-école sur Valdeblore à 16 ans pour passer le code (itinérance de l'auto-école de Saint Martin du Var)

Besoins repérés

- ❖ *Attente de lignes supplémentaires de bus*
- ❖ *Eclairage des routes empruntées pour remonter à Tournefort village*
- ❖ *Pas de demande spécifique d'actions ou de salle dédié au village*
- ❖ *Redynamiser la jeunesse de Tournefort qui se voit moins impliquée par les fêtes de village et les traditions*

FICHE COMMUNE : TOUR-SUR-TINEE / ROUSSILLON

Personne(s) rencontrée(s)

- Pamela MCCLURE, conseillère municipale
- Nicole DANIEL, conseillère municipale

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

La Tour-sur-tinée est la commune référente et Roussillon son hameau (15minutes entre Roussillon et la Tour). Ce sont deux villages totalement différents.

Population prédominante sur La Tour, mais en émergence sur Roussillon du fait des dynamiques d'expansion.

Beaucoup de résidences secondaires et de terrains constructibles.

- *Profil de la population*

Une population éclectique : des autochtones ; des maisons secondaires familiales ; de plus en plus de jeunes célibataires ou couples du littoral qui achètent pour des prix plus attractifs. Les nouvelles familles du littoral font vivre le village. Mais les loyers sont de plus en plus élevés.

La commune compte peu de familles monoparentales.

Sur place un petit bassin d'emploi : BTP, crèche sur Clans, services de proximité.

Les familles travaillent principalement sur Carros, dans la vallée, sur Nice, ou encore à l'aéroport.

Les jeunes familles sont plutôt bien desservies même si le travail est loin : crèche avec des places disponibles, services de proximité, école primaire, collège avec ramassage scolaire (des points positifs d'ancrage sur le territoire).

- *Les jeunes*

On compte une 10aine d'adolescents sur la tranche 13-17ans sur Roussillon.

Les enfants sont en plus grand nombre à la Tour sur la tranche d'âge 3-15ans.

- La commune a une seule école primaire sur Roussillon pour la Tour et Roussillon.
- Le collège d'affectation est celui de Saint-Sauveur-sur-Tinée (retour des collégiens à 16h45 par le bus).
- Le lycée référent est lycée de la montagne de Valdeblore ; soit le Parc impérial ou Estienne d'Orves pour l'internat pour des filières spécifiques (retour des lycéens à 18h 35 par le bus).

Certains jeunes décident d'être internes, notamment ceux de La Tour car le trajet est long (50 minutes de trajet).

- Post lycée : les jeunes quittent la commune pour des études supérieures ou pour entrer dans la vie active.

On trouve que peu de jeunes sur la tranche d'âge 18-25ans sans situation. Leur nombre reste très à la marge.

En dehors des transports scolaires, les enfants sont essentiellement sur le village.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Les activités périscolaires*

Elles nécessitent un covoiturage pour la plupart.

- 1 professeur de danse Hip-hop jusqu'aux primaires, les collégiens n'ont pas adhéré.
- Le conservatoire de musique itinérant propose du piano, batterie, guitare, solfège : le frein important reste le cout malgré l'adhésion de la commune (reste à charge des familles 350 euros).

Les collégiens peuvent avoir accès aux cours de musique sur Saint-Sauveur-sur-Tinée à la sortie du collège.

Ils fréquentent en général peu les activités sur place car ils rentrent tardivement des établissements scolaires.

- A Roussillon même, des cours de tennis le samedi matin (3 petits et 3 ados) et des cours particuliers.
- Le mercredi et weekend : pas d'activités sur le village donc déplacement sur Carros ou Clans, ou Saint Martin du Var pour les activités extrascolaires : arts martiaux, athlétisme, piscine, etc.

- *Accès aux soins :*

Sur la commune : **aucun médecin**, déplacement du médecin généraliste de Bairols.

Les familles de la commune se déplacent sur la Maison médicale de Clans : médecin, infirmier, pédicure.

La psychologue de la PMI, Mme. Molinari, assure le suivi psychologique de certains jeunes en lien avec l'établissement scolaire fréquenté.

Sur Saint-Sauveur-sur-Tinée : une permanence psychologique du personnel de Sainte-Marie et une orthophoniste une demi-journée le samedi matin, mais pas assez de disponibilités de façon générale. Les parents descendent pour la plupart sur Saint Martin du Var ou Nice.

Problématiques repérées :

- ❖ La tranche d'âge 12-18 ans pose problème : des jeunes globalement peu investis et dans l'ennui.

On relève des **incivilités à grande échelle pour un groupe de 4 jeunes** qui se retrouve dans une forme de désœuvrement (1 en apprentissage, 2 sans situations, exclusion scolaire, absentéisme scolaire) et dans le refus de quitter le village.

Ce groupe pose problème, entraînant d'autres jeunes : lancement de projectiles sur les lieux publics, petits deals auprès des autres jeunes du village, consommation de stupéfiants, tags sur les portes du village.

Influence sur les plus jeunes, menace des enfants et des adultes avec un « Taser » et des nuisances sonores.

Harcèlement d'une retraitée du village : plaintes déposées plusieurs fois et déplacement de la police.

La situation est préoccupante pour ces jeunes, hermétiques à tout discours d'autorité.

On retrouve une culture de violence familiale qui se reproduit pour certaines familles.

La commune ne sait pas comment occuper cette jeunesse un peu désœuvrée.

Besoins repérés :

- ❖ Manque d'encadrement et d'accompagnement : nécessite la présence d'un éducateur et d'un accompagnement de formation adéquat,
- ❖ Une aide à la parentalité s'avère nécessaire,
- ❖ Des prises en charge par de spécialistes également au niveau psychologique et orthophonique,
- ❖ BAFA, secourisme, pistes de formation pour l'ouverture professionnelle, accès à la culture, association inter-village pour des activités globales.

Un questionnaire a été communiqué aux jeunes pour la convention en partenariat avec le SIVoM de Pont de Clans : objectif d'avoir des idées.

FICHE COMMUNE : VALDEBLORE

Personne(s) rencontrée(s)

- Carole CERVEL, Maire de la commune
- M. CIAIS, 1^{er} adjoint
- M. PANCHIERI, adjoint Ressources humaines

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

- *Territoire*

Valdeblore est l'une des plus grandes communes du département avec 5 villages (la Bolline, la roche, saint-Delmas, la Colmiane, les vignes). Des villages très disparates.

- *Public*

La commune compte 853 habitants (source INSEE) + 400 lycéens en semaine.
En 2020 : 130 jeunes entre 15 et 29 ans.

- *Population*

Une population fixe et une population mouvante.

Phénomène des familles à l'année et celles en résidences secondaires à valeur presque égale. Beaucoup plus de monde le weekend et sur les vacances scolaires.

- *Les établissements scolaires de secteur*

Les collégiens dépendent de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Lycée de la Montagne sur Valdeblore même ; quelques jeunes qui descendent sur Nice pour des filières spécifiques.

Modalités d'intervention sur la commune et problématiques associées

- ***La plus grosse problématique de la commune pour la jeunesse : la consommation de produits licites et illicites.***

Les plus en difficulté sont la tranche d'âge 18/25 et les lycéens : consommation l'alcool et de drogue (cannabis et cocaïne). Cela concerne en moyenne 1 jeune sur 2.

Le plus difficile est de stopper la vague : **il ne s'agit pas d'arrêter les consommateurs mais le réseau.** En effet il existe un important trafic local. Une problématique qui a toujours existé mais qui été cachée.

Aujourd'hui, cette pratique est banalisée et démocratisée avec des produits illicites qui sont devenus plus facile d'accès.

Intervention d'une équipe mobile autour des addictions : une éducatrice spécialisée et une assistante sociale dont une originaire de Valdeblore (équipe mobile de l'association CAARUD).

Elle propose un projet de Travail de rue et de suivi sur la commune afin de réduire les risques.

- *Problématique de mobilité* :
 - **Mobilité défaillante pour l'ensemble de la tranche d'âge** : aucune navette interne entre les communes.
 - Métropole : mise en place d'un service téléphonique entre Rimplas et Roquebillière pour un transport à la demande qui ne fonctionne pas correctement et régulièrement.
 - Un besoin accru pendant les vacances qui n'est pas couvert.
 - Problématique du transport sur le temps d'hiver pour l'accès aux pistes. S'il y en a, manque d'information et de communication en termes de relais auprès de la Mairie.

Ancienne itinérance de l'auto-école de Saint Martin du Var en annexe mais pas du tout fonctionnel pour les jeunes en termes de plage horaires. Les jeunes passent souvent le permis en ville et sont de toute façon conditionnés à se rendre sur Nice.

- *Problématique de logement* :

Il n'existe aucun logement social et ce n'est pas de la volonté de la commune.

Il manque cependant des hébergements : de vieilles maisons familiales qui ne sont que peu louées à l'année, donc les saisonniers ont du mal à se loger. On note une quantité de maisons vides mais pas du tout exploitées.

Il manque particulièrement des 3 ou 4 pièces disponibles en dépit de la demande.

Le logement est le principal problème pour les 18/25ans : peu de studios disponibles car les propriétaires favorisent la location au weekend ou aux vacances.

- *L'emploi* :

Quelques zonages de jeunes repérés mais qui représentent une minorité.

Quelques jeunes sans situation au domicile familial qui peut aller de pair avec un abandon familial.

On reste toutefois sur de l'emploi précaire car limité sur la commune qui propose peu de possibilités d'emplois hormis du saisonnier été et hiver.

- *Accès aux soins* :
 - Une maison de santé composée de médecins et d'infirmières essentiellement.
 - *Manque réel d'orthophoniste.*
 - La présence d'une infirmière spécialisée dans l'obésité et l'adolescence.

Un service certes à développer en termes de spécialités mais avec quand même plus d'offres médicales que sur d'autres territoires.

- *Les activités : un dynamisme à recréer*

Un manque de structures sportives en général :

- Un City stade à la Bolline totalement détérioré par la tempête,
- Un autre sur Saint Delmas bien fréquenté par ceux de Saint Delmas mais difficile d'accès pour les autres villages,
- Un parcours VTT qui a été emporté par la tempête.
- Tissu associatif : manque de dynamisme.

Les différentes activités proposées sont : basket, football, karaté, danse prochainement, yoga, gymnastique, piscine (de février à aout).

- Ski club sur la Colmiane avec la création d'une académie mise en place sur le département à la rentrée pour accompagner les jeunes dans leurs cursus : les soutenir financièrement et matériellement.

L'accès au ski est facilité par le département, matériel fourni pour les primaires et collégiens.

- La médiathèque fonctionne très bien.

En dehors de la période COVID, une partie des lycéens la fréquente régulièrement avec des ateliers : lecture, tricot, échange, expressions scéniques et jeux de rôles.

Elle est ouverte à l'année, fermée uniquement le lundi, mardi, dimanche, elle propose une bonne amplitude horaire.

- Comité des fêtes très peu fréquenté par les jeunes sans aucune mobilisation de leur part.

- Période estivale : plusieurs manifestations estivales

Estivales du département, les folies des lacs, Nice jazz festival off, concerts musicaux sur la Colmiane en aout, fête patronale, la transhumance, le festival du livre, exposition photographique sur un mois sur Saint Delmas, jeux de société à la Médiathèque.

Besoins repérés :

[Le sport devient anecdotique alors que c'est un réel lieu de rencontre qu'il faut pouvoir exploiter et où les jeunes puissent s'y rendre de façon autonome.](#)

❖ **Recherche réelle de structure d'accès gratuit et facile**

Dans cet état d'esprit, un projet de reconstruction d'un city stade est actuellement pensé par la commune.

❖ **Volonté de construction d'un bike Park.**

- ❖ Dans l'objectif de recréer une dynamique autour des activités : **une réflexion en cours sur la création d'événements ponctuels** comme par exemple avec la piscine ou l'on pourrait envisager des activités ludiques.

- ❖ Au niveau de l'emploi :

L'objectif est de pouvoir faire deux grosses saisons pour arriver sur une ouverture à l'année pour des activités professionnelles dynamiques à long terme qui attireront de nouveaux professionnels.

- ❖ Au niveau de la mobilité :

Un besoin accru pendant les vacances qui n'est pas couvert, une réflexion avec la Métropole serait à mener pour envisager une extension de plages horaires pendant cette période.

5.1.4.1 Isola

FICHE COMMUNE : ISOLA

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame AGNELLI Mylène, Maire D'ISOLA 2000, Directrice Ecole Primaire
- Madame AGNELLI Cyrielle, Adjointe Mairie
- Madame BAGI Carole, Responsable Office de tourisme, éducatrice spécialisée de formation (poste en AED à MONTJOYE)

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

La population d'Isola est plutôt mixte en termes de génération, un mélange équilibré d'autochtones et de nouvelles familles. Les habitants sont plutôt fixes.

On note un mélange intergénérationnel sur la commune : les jeunes côtoient les anciens avec des échanges respectueux et bienveillants, ainsi qu'une solidarité entre les familles, particulièrement vive pendant le confinement.

80% des habitants d'Isola 2000 sont propriétaires.

Il est plus facile de mobiliser les jeunes d'Isola 2000 que ceux du village où des familles se mobilisent peu et sortent très peu.

- ***Une caractéristique sociale au village du fait des loyers moins chers, et des accès à la mobilité mieux desservi pour les familles non véhiculées.***

Ce sont majoritairement des nouvelles familles ayant rencontré des difficultés avec les services sociaux du littoral.

On ne note pas de problèmes particuliers avec ces familles mais **des jeunes souvent isolés, en retrait, qui participent peu à la dynamique du village**, même dans le cadre d'activités gratuites ou peu onéreuses.

L'accès à la culture reste pour eux difficile avec peu d'ouverture des parents.

- *Profils de jeunes différents sur Isola 2000 et Isola village :*

Sur Isola 2000, les jeunes s'orientent davantage aux métiers de la montagne (moniteur de ski, pisteurs, etc.) ; ceux du village ont une orientation moins spécifique et plus ouverte à d'autres domaines d'activités.

Beaucoup de jeunes sont en emploi saisonnier pour les premières expériences professionnelles : mairie, services techniques, centre aéré, associations, espaces verts à partir de 16 ans, remontée mécanique et vente de forfait en renfort sur les vacances.

La Mairie accompagne ces jeunes dans la recherche du premier emploi et de l'emploi saisonnier.

De façon générale, les jeunes qui quittent la commune pour leurs études reviennent sur le village. Il existe quelques familles qui font les allers retours pour travailler sur Carros.

On relève un bon étayage et soutien au niveau du village et entre la population avec toujours un adulte référent pour accompagner un jeune dans le besoin.

Modalités d'intervention sur la commune

La commune d'Isola tient à sa propre politique enfance et jeunesse, avec des besoins propres, et ne souhaite pas raisonner en termes de bassin. Une réelle volonté de fixer sa population.

- Les lycéens dépendent de Valdeblore en internat (45min), quelques élèves sur Nice pour des filières spécifiques.
- Les collégiens dépendent de Saint-Etienne-de-Tinée en internat de façon systématique (40min depuis Isola 2000, 15min depuis le village).
- Une crèche qui va ouvrir à la rentrée scolaire sur le village.
- Un centre aéré l'été prend en charge les jeunes d'Isola village et d'Isola 2000 : ce centre fonctionne très bien en hiver comme en été.

- *Essai de centre « ADO » cette année 1 jour par semaine pour les 11-16ans :*

8 places avec des sorties en extérieur et une mise à disposition d'un mini bus.

Activités de Paint Ball, wake bord, escape Game, karting.

15 euros la journée avec bons CAF selon les situations de chaque famille.

- L'objectif est de développer ce centre et de proposer plus de jours et de doubler l'effectif (soit de proposer 16 places).

- *Activités à l'année :*

- Cours de ski gratuits hors temps scolaires avec matériel prêtés gratuitement par la commune,
- Conservatoire : cours à l'année,
- Cours de théâtre, danse, UNSS avec le collège, judo, gymnase mis à disposition pour l'escalade, football sur Saint-Etienne-de-Tinée.
- Piscine couverte ouverte toute l'année.

- *Contexte COVID :*
 - Suspension d'événements à cause du pass-sanitaire pour la fête patronale.
 - Accès sélectif aux activités et à la piscine en septembre : un clivage ressenti entre les vaccinés et les non vaccinés, vécu également au moment du confinement avec des appels délégués en Mairie.
- *Santé :*

Le CMP en place n'assure pas les rendez-vous par faute d'effectif. Ce n'est pas une structure ressource pour la commune, discrédite le travail de mobilisation effectué au préalable avec les familles.

Les médecins sont sur Saint-Etienne-de-Tinée ; les spécialistes sur Saint Martin du Var/Carros, mais Nice en priorité.

Problématiques et besoins repérés

- *Problématiques scolaires*
 - **Des Familles en difficulté au niveau éducatif** sur le village dont 2 familles d'accueil avec 5 enfants placés,
 - **Des enfants dans des difficultés d'apprentissage scolaire** : sur une classe de 14 élèves, 9 élèves en difficulté et une institutrice non spécialisée ni formée aux difficultés de ces élèves,
 - **Difficulté d'obtenir des AVS** : un agent de mairie à pallier l'absence quelques temps,
 - **Aucune filière spécifique proposée** au niveau de l'éducation nationale pour les élèves en difficultés d'apprentissage,
 - Pour scolariser en classe ULIS les élèves en besoin, cela nécessite de descendre sur Carros, donc perte de temps et usure dans le temps. Le bénéfice de l'accompagnement spécialisé est totalement perdu par la lourdeur des trajets.
 - **Effectifs actuels évalués entre 8 et 12 enfants pour une orientation en classe spécifique.**
- ❖ La commune d'Isola est centrale et pourrait regrouper les enfants repérés sur les communes voisine soit Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Sauveur-sur-Tinée ou Saint Dalmas. **Elle est prête à mettre à disposition des locaux pour une section spécifique**, à ce jour cela a été demandée auprès de la mairie mais il manque les moyens.
- *Problématique de formations du personnel encadrant*

Manque de formation des personnels type éducateurs spécialisés au sein des établissements scolaires. Des surveillants jeunes issus de la vallée, non habilités et sans formation adaptée qui alourdissent les problématiques existantes liées à la jeunesse.

Le village sert d'étagage : soutien entre la population avec toujours un adulte référent pour accompagner un jeune dans le besoin.

- *Pour les 18-25 ans : problématique de l'accès au permis de conduire.*
- 🚦 **Idée d'une itinérance avec une salle à disposition pour passer le code sur des horaires adéquates** (mercredi et samedi après-midi).
- *Problématique de consommation de produits illicites :*

Isola 2000 : un peu de consommation du fait du passage et des nombreux saisonniers, mais reste à la marge. Un peu d'alcool lors des festivités mais encadré pas les adultes.

- *Accès aux soins psychologiques et orthophoniques*

Un besoin soutenu dans ce domaine, d'autant que l'accompagnement parental est souvent repéré défaillant en termes éducatifs.

Le suivi psychologique est souvent extérieur à la commune et de ce fait régulièrement interrompu par la contrainte des trajets.

Grosse difficulté de suivi orthophonique : une orthophoniste sur Saint-Sauveur-sur-Tinée surbookée.

- *Le Confinement :*

Moins compliqué pour les jeunes d'Isola qui ont réussi à se retrouver : activité en extérieur, ski, vélo. Une vie de village active et autonome.

Propositions

- ❖ Des **activités à l'année dans un lieu d'accueil avec une salle attitrée** au sein de l'office de tourisme : projection de film, soutien à la parentalité, café philo, rencontres intergénérationnelles.
- ❖ **Extension du centre adolescents** en termes d'effectifs et de jours ouverts

FICHE COMMUNE : ROURE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. AVIAS, conseillère municipale et déléguée au CCAS

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Profil des jeunes de la commune de Roure :

La commune regroupe 80 habitants.

Madame Avias a contacté l'ensemble des familles pour connaître les besoins des jeunes de la commune.

On compte **7 enfants de 11 à 19 ans** sur Roure et Pont de Paule (hameau sur la route d'Isola).

Aucun jeune sur la tranche 19-25ans.

- 11-13 ans : 4 jeunes.

La demande des parents de ces familles concerne essentiellement le domaine de la santé pour des **soins orthophoniques, orthodontiques, et dentaires**. Ces familles sont aujourd'hui dans la contrainte de se rendre sur Nice, Carros, ou Saint-Etienne-de-Tinée.

- Une fille de 11 ans, issue d'une famille monoparentale, vit avec sa mère, très motivée pour aider la Mairie dans ses activités jeunesse.

Elle s'occupe actuellement de l'organisation et de l'animation d'une fête Halloween pour une 15aine d'enfants.

Elle est **demandeuse d'un centre de vacances, d'animation, un centre de loisirs**.

Elle est scolarisée à Isola car sa mère travaille dans cette commune en qualité d'infirmière et dépend du véhicule de sa mère pour tous ses trajets.

- 1 fille sur Pont de Paule très peu visible par la Mairie, une nouvelle famille recomposée de 4 enfants dont 2 résidents ; scolarisés au collège de Saint-Etienne-de-Tinée.

- 1 fille de 12 ans sur la commune, parents restaurateurs sur la Couilloles.

Scolarisée au Collège de Saint-Sauveur. Très souvent sur le restaurant avec ses parents et peu visible dans le village.

- 1 fille de 15 ans : famille d'éleveurs (vachers, bergers) de 4 enfants qui ne sont pas scolarisés et bénéficient de l'instruction à domicile. La jeune travaille régulièrement avec ses parents.

Cette famille a subi l'interrogation du voisinage du fait d'un profil particulier, vus comme des marginaux.

- 3 jeunes de 18 ans :

- 1 jeune de la famille d'éleveurs, propriétaire d'une boutique de fromage sur Nice, il travaille à la vente et loue un appartement à Nice.

Il a arrêté ses études à 16 ans suite à un accident de ski (scolarisé en sport étude à Saint-Etienne-de-Tinée au collège). Son objectif est le **passage du permis de conduire**.

- 1 jeune de 18 ans sur Avignon qui a dû démarcher seul pour son orientation et ses études en faculté.

Il a trouvé seul son logement et a travaillé pendant l'été sur la commune : celle-ci engage pendant l'été soit au point Info soit à la buvette municipale en emploi saisonnier.

- 1 fille de 18 ans qui vit seule avec son beau-père sur la commune a passé le bac et a quitté les études pour monter un centre équestre et actuellement en travail saisonnier sur la station de ski de Roubion.

Au-dessus de 25 ans, un groupe de jeunes marginaux qui ont créé leur propre microcosme : des nouvelles personnes non originaires de la commune qui viennent s'installer pour des loyers moins chers.

5/6 jeunes isolés qui ont été embauché sous contrat jeune. Suite au contrat, ces jeunes sont restés sur la commune, **actuellement sans emploi, ils s'entraident entre eux sans demander aucune aide**.

Certains de ces jeunes sont logés dans une maison appartenant à la Mairie, les autres sont en colocation, certains sont véhiculés et autonome.

- 1 jeune embauchée l'année dernière à la buvette municipale le temps de se louer un appartement et aujourd'hui sans situation.
- 1 jeune qui a hérité d'une demeure familiale mais qui n'a plus de contact avec son parent : a monté un projet de plantation naturelle pour la création de cosmétiques.
- 1 autre jeune qui a monté une association anti-gaspillage pour récupérer des déchets et les renouveler sous d'autres formes.
- 1 fille de 21 ans partie en études en Paris : cursus politique à Sciences Po.

2 types de profil : Ceux qui sont sans réelle situation et vivent des aides de l'Etat ; d'autres qui se sont isolés pour monter des petites entreprises mais n'ont pas l'aide et l'encadrement nécessaire pour réellement décoller.

Consommation d'alcool et de drogue constatée, ce qui désocialise encore davantage.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Santé*
 - Déplacement quotidien d'infirmiers sur la commune,
 - Déplacement d'un ostéopathe une fois par mois dans une salle aménagée,
 - La pédicure de Clans monte une fois tous les 2/3 mois,
 - La psychologue du CPTS intervient dans un cabinet libéral sur la commune.

- *Equipement et structure*
 - Une bibliothèque peu fréquentée,
 - **Une salle des jeunes où ils peuvent se réunir** : fréquentée en été essentiellement. Elle est équipée d'un babyfoot. **Ouverte en permanence à la discrétion des jeunes**, la Mairie ouvre et ferme la salle avec un référent municipal. Aucun débordement,
 - Une salle plus grande pour les événements type anniversaire sans moyen numérique à disposition,

 - Un comité des fêtes où les jeunes sont investis et aident,

Cet été : une peintre, artiste et professeur d'art plastique, a exposé au village autour d'ateliers proposés sur différents thèmes qui ont très bien fonctionné sur l'ensemble des tranches d'âge et générations.

Aucun équipement sportif ou d'activités sur la commune, les jeunes doivent se déplacer sur les communes voisines.

Besoins repérés

- ❖ Nécessité d'un **transport/mini-bus pour conduire certains élèves sur des structures des communes aux alentours** pour mutualiser les allers et retours.

- ❖ Besoin de la **présence éducative numérique** sur la maison du département : accompagnement et encadrement pour de l'orientation, la recherche d'emploi.

- ❖ Avec le CCAS, la Mairie aimerait débloquer une somme d'argent pour les aider à l'obtention du permis.

- ❖ Idée de la **création d'un conseil de jeunes ou d'une association** : mais semble difficile en dehors de l'été du fait de la dispersion des jeunes.

- ❖ **La pertinence de créer un poste d'animateur jeune a été évoquée dans le cadre du SIVOM** : un animateur mutualisé sur les différentes communes par un système d'itinérance, qui pourrait développer des projets, en association avec les établissements scolaires et favoriser l'intercommunalité.

FICHE COMMUNE : SAINT-DELMAS-LE-SELVAGE

Personne(s) rencontrée(s)

- M. FONTENY, 1^{er} adjoint

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

85 habitants à l'année avec une population multipliée par trois les Week-end et l'été avec la location de gîtes et de chambres d'hôtes.

5 jeunes résidents à l'année sur la commune et 4 autres jeunes originaires de Saint-Delmas vivent sur Saint-Etienne-de-Tinée. Quelques jeunes des résidences secondaires viennent en weekend dans leurs familles. **Au total une quinzaine de jeunes semaine et Week-ends confondus.**

On retrouve majoritairement des propriétaires sur la commune, des résidences familiales.

Mais aussi des familles avec des parents qui sont descendus s'installer sur Nice pour le travail et dont **les enfants, maintenant jeunes actifs, décident de remonter seuls se réinstaller sur la vallée.** Choix d'une qualité de vie et d'environnement.

La future arrivée de la fibre fin 2023 va inciter l'arrivée de nouvelles familles qui pourront travailler à distance. Aujourd'hui, seulement l'ADSL avec un débit limité et quelques soucis de connexion.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Tissu associatif et implication de la jeunesse*

Les jeunes de la commune sont **très dynamiques et volontaires pour participer à l'animation au sein de deux associations :**

- Le comité des fêtes : fête patronale le dernier weekend d'aout avec des restrictions cette année, le Noel des enfants, Halloween, la fête des châtaignes, « Faites de la Montagne » hiver et été.
- La GESD (groupement des enfants de saint Delmas) qui existe depuis 10ans : des jeunes au départ non majeurs entre 14 et 16 ans qui ont gardé leur implication.

Tous les hivers, le plus grand événement de la commune est « Faites de la Montagne ». Cette année, 1^{ère} édition estivale avec l'aide des guides de Saint-Etienne-de-tinée. Cet événement draine la population de la vallée et même du littoral.

Le centre de randonnée nordique l'hiver draine le weekend beaucoup de monde (ski de fond, raquettes, randonnées à ski en haute montagne). La commune de Saint-Dalmas-le-Selvage a pris la décision de retirer les deux remontées mécaniques afin de prendre soin de leur nature.

Les jeunes organisent également des sorties entre eux au sein de l'association. **Ces jeunes fonctionnent en groupe, assez soudé.**

Une dynamique intercommunale de certains jeunes qui participent au comité des fêtes de Saint-Etienne-de-Tinée mais pas au-delà.

- *Emploi /Scolarité*

1 étudiante qui n'est plus dans le département, actuellement en région parisienne.

1 scolarisé au Lycée de la Montagne

Tous les majeurs travaillent avec un emploi local sur Saint-Etienne-de-Tinée ou en station.

Plus précisément, leurs postes de travail :

- 2 jeunes en informatique dans une entreprise sur Saint-Etienne-de-tinée (dépannage réseau et réparation)
- 1 responsable du PROXI à Saint-Etienne-de-tinée
- 1 moniteur VTT
- 1 animatrice à Radio Oxygène, la radio locale sur Valberg
- 1 en restauration
- Quelques-uns à la station, plus âgés.

[Aucun chômeur sur la commune.](#)

- *Mobilité*

Ramassage scolaire pour l'école primaire et le collège sur Saint-Etienne-de-Tinée deux fois par jour.

Pour les habitants, un passage de navettes se fait uniquement sur les vacances scolaires. Les non véhiculés doivent donc réserver la navette par téléphone, et s'arrangent sur l'année avec d'autres personnes du village.

De façon générale, les jeunes passent leur permis à Nice lors de leurs études secondaires.

- Les Commodités sont essentiellement sur Saint-Etienne-de-Tinée à 10 min ; la route est très bien entretenue, sauf en cas de chute d'avalanche qui peut durer quelques jours,
- Un marché le vendredi matin sur Saint-Etienne,
- Un maraicher sur le village de Saint-Delmas vend des produits locaux du potager personnel.
- Le village est également desservi une fois par mois pour les surgelés.
- L'été, un marchand de fruits, originaire d'Entrevaux, vient une fois par semaine le mercredi soir au village.

- *Confinement*

Un confinement difficile pour les jeunes mais aussi pour les anciens.

[Des jeunes isolés mais qui n'ont pas changé leur état d'esprit.](#)

Lors du 1^{er} confinement, les jeunes participaient en partie à une récolte alimentaire pour les plus anciens.

- *Consommation*

Alcool festif mais sans incivilités. Pas de consommation de drogue.

- *Santé :*

- 2 médecins sur Saint-Etienne-de-Tinée.

- En cas de problème grave, le médecin oriente sur Nice soit par ambulance, soit par hélicoptère.

- Pharmacie sur Saint-Etienne-de-Tinée.

Besoins repérés

❖ **Pas de besoins spécifiques au vu d'absences de problématiques**

Le questionnaire jeunesse sera transmis par la Mairie afin de recueillir l'avis des jeunes sur les éventuels besoins ou préconisations d'actions en leur faveur.

FICHE COMMUNE : SAINT-ETIENNE-DE-TINEE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. LOMBARD, Adjoint enfance jeunesse
- Mme. RAPUC, conseillère municipale (âgée de 23 ans)

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

- *Données sociodémographiques 2018 :*

On compte 180 enfants soit 12% de la population de la tranche 0/14 ans ; 232 jeunes soit 16 % dans la tranche des 15/29 ans présents sur la commune de Saint-Etienne-de-Tinée.

Les jeunes ne représentent pas la majorité de la population : après le lycée, ils reviennent rarement sur la commune hors weekend et vacances scolaires.

- *Type de population :*

Quelques nouvelles familles avec des jeunes enfants.

35% de locataires en 2018 (INSEE) avec l'implantation d'HLM sur Saint-Etienne-de-Tinée et Auron.
51% de propriétaires mais seulement 18% en résidence principale.

Les HLM sont ouverts à tous sous conditions de ressources certes, mais pas de familles en grandes difficultés.

Quelques familles monoparentales.

On ne note pas de familles précarisées sur la commune. Cependant on est dans une vie de village ce qui fait qu'il est difficile de demander de l'aide ou de faire part de ses difficultés.
Fonctionnement essentiellement de bouche à oreille.

Lycée de secteur : Valdeblore (80%), les autres s'orientent vers le Parc Impérial ou Estienne d'Orves.
Collège référent : Saint-Etienne-de-Tinée : aucune difficultés repérées.

Modalités d'intervention sur la commune

Les jeunes de la commune sont pour la plupart suivis et accompagnés dans leur scolarité, mobilité et activités.

Parcours de Mme. Rapuc âgée de 23 ans à titre d'exemple : orientation au lycée de Valdeblore puis Maths approfondis à la Faculté de Valrose puis poste de professeur au Collège de la colle sur loup.

Au moment de l'orientation aucune aide à part celle des parents, cela nécessite un accompagnement parental.

- *Mobilité*

Une navette est mise en place pour les lycéens matin et soir pour faire l'aller-retour bien que la plupart soit en internat (90%).

Une Navette également les pour les collégiens et les primaires.

Bus réguliers : 5h15 pour Nice le lundi ; arrivée le vendredi à 21h (pour les scolaires).

En tout : 3 allers-retours par jour entre Nice et la vallée (1,50euros l'aller).

Les jeunes sont habitués très jeunes à s'autonomiser, à quitter le village pour leurs études et à faire des allers-retours avec des temps de trajet parfois importants.

Pour le passage du permis de conduire, les parents font les déplacements sur le bas de la vallée.

- *Addictions :*

[Organisation d'une journée de prévention de la gendarmerie au sein du collège.](#)

Des jeunes collégiens encadrés et préservés, notamment par les règles de l'internat.

Différent au lycée : **beaucoup de consommation de drogues illicites y compris des sportifs.**

Une consommation d'alcool qui reste festif, on ne note pas d'abus.

Pas d'incivilités, ni de nuisances sonores pour la jeunesse locale de Saint-Etienne-de-Tinée.

On remarque plus de débordements des saisonniers et des touristes.

- *Emploi*

Les jeunes de Saint-Etienne-de-Tinée ne rencontrent pas de problèmes spécifiques à l'emploi :

[55% des 15/24 ans ont un emploi en 2018.](#)

13% des femmes entre 15/64 ans sont au chômage, 4% des hommes au chômage de la même tranche d'âge en 2018.

Un bassin d'emploi important sur la commune : Hôpital, métropole, collège, crèche de Auron, école des neiges, les remontées mécaniques.

La mairie elle-même propose une 40aine d'emplois saisonniers : une 30aine de saisonniers en été (2mois), 80 en hiver (4 mois). **Ces emplois s'adressent principalement aux jeunes** : pisteurs, remontée mécanique, animation, plan d'eau, services techniques.

- *Santé*

[Projet d'une maison de santé sur 2022](#) : regroupement de médecins et spécialistes.

Pour l'existant actuel, on trouve 2 pharmacies, un dentiste, 3 médecins, des infirmiers, 1 kiné, 1 psychologue à l'hôpital de Saint-Etienne-de-Tinée, PMI et une à Saint-Sauveur-sur-Tinée en libéral. En définitive, cela reste insuffisant selon la commune.

- *Activités :*

[Foyer adolescents créé en 2015.](#)

Initialement, ce foyer a été créé à la demande des adolescents investis et en demande car ils s'ennuyaient. Mais ces jeunes sont partis en étude, et les nouveaux jeunes en âge ne se sont pas mobilisés. **Ce foyer existe encore mais n'a plus la fréquentation escomptée : il n'est plus ouvert depuis 2 ans.**

L'analyse retenue de cette baisse nette de fréquentation : des jeunes aujourd'hui avec d'autres divertissements et notamment sur les écrans/maison mais aussi d'autres besoins. La commune propose tellement d'activités que le jeune n'a plus besoin de passer par le foyer « ADO ».

Activités proposées : Piscine sur Auron, activités autour du plan d'eau, escalade, escape Game en extérieur, bike parc, city stade sur Saint-Etienne-de-Tinée, ski, kayak, paddle, etc.

Aide financière aux activités par la commune : participation de la moitié pour le conservatoire, paiement de l'adhésion pour le club des sports l'hiver.

- *Associations pour les jeunes* :
 - Comité des fêtes
 - Traditions : les Conscrits : activités traditionnelles qui réunissent les jeunes.

Besoins repérés

- ❖ **Manque d'une auto-école dans la vallée qui aurait des horaires aménagés autour du lycée de la Montagne pour la conduite,**
 - ❖ **Manque d'orthophonistes : elles sont absentes du paysage local alors que la demande est réelle et très présente. Cela nécessite de faire les allers-retours sur Nice, Carros ou Saint Martin du Var,**
 - ❖ **Manque d'un lieu dédié à la jeunesse pour les fins de journées et les soirées, proposant des activités intérieures pour les jours de mauvais temps, et des soirées à thème,**
- Idée de redonner une nouvelle fonction au foyer « ado ».
- ❖ **Un projet autour de la mise en place d'un bowling est à la réflexion.**
 - ❖ **Besoin au niveau des établissements scolaires de faire un travail de prévention sur la sexualité, la parité, le respect de l'autre.**

FICHE COMMUNE : SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE

Personne(s) rencontrée(s)

- Béatrice SCHER, élue, conseillère municipale

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

La commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée s'inscrit dans le SIVoM de la Tinée : **plusieurs réunions ont porté sur la coordination et l'interaction intercommunale** pour dynamiser de façon intergénérationnelle et répondre aux besoins des jeunes.

Une situation géographique de la commune assez difficile avec une mauvaise exposition, des hivers rudes, donc une incitation des familles limitée à s'installer.

Peu de commerces car des départs à la retraite sans successeur pour assurer le fonctionnement des commerces : une seule épicerie, mais pas de boulangerie, un bar fermé pendant longtemps.

Très peu de jeunes sur les 12-25 ans, du fait de la désertification.

Vide générationnel où l'on passe vite d'une population très jeune à une population du troisième âge. Des familles originaires de Saint-Sauveur-sur-Tinée avec très peu de nouvelles familles. Essentiellement des propriétaires.

Quelques familles qui se sont installées mais vite parties car des difficultés au niveau des temps de trajets vers le littoral ; même explication pour ces jeunes qui ne restent pas sur la commune, ainsi que le manque d'opportunités professionnelles (pas de bassin d'emploi sur la commune).

Modalités d'intervention sur la commune

La marie s'est préoccupée de deux jeunes d'environ 18 ans en errance et pour qui la commune à vite trouver du travail par le réseau à la Métropole.

Solidarité des équipes municipales qui restent vigilantes et apportent leur aide concrète.

Les jeunes ont une méconnaissance totale de la Mission locale qui ne monte pas sur la Tinée. S'ils ne sont pas scolarisés ils restent chez eux.

- *Au niveau des établissements scolaires :*

Une école primaire et le collège.

La tranche des 12-15 ans est très suivie par le biais du Collège.

Lycée : soit Nice (certains sur Thierry Maulnier qui profitent de l'internat des Eucalyptus) ou Lycée de la Montagne.

- *Des activités sur la commune mais périodique (saison d'été) :*
Les jeunes habitent sur le littoral et remontent pendant les vacances.

Plusieurs associations mais qui s'adressent aux très jeunes (centre aéré très animé) ou aux 3^{èmes} âges, mais **rien de spécifique pour la tranche intermédiaire.**

- **Foyer « ADO » : un lieu de vie**

Ouvert uniquement l'été depuis 2 ans.

Les jeunes assurent la gestion avec l'œil de la Mairie par le biais de comptes rendus.

Les jeunes ont restauré eux-mêmes leur local.

Fréquentation : de 13 ans à 19 ans au nombre de 10/15.

Autorisation d'ouverture jusqu'à minuit.

Pour la tranche des 19/25 ans : très peu de jeunes, les jeunes ne restent pas sur la commune.

Pour ce qui est des problématiques, aucune n'a été repérée ni au niveau des addictions, ni au niveau de la scolarité ou de la formation.

Besoins repérés

- ❖ Volonté municipale de refaire la caserne des pompiers volontaires et proposer des formations aux jeunes.
- ❖ **Pas de besoin spécifique du fait du peu de jeunes** et du manque d'interrogation au niveau municipal bien que la Mairie souhaiterait palier à la désertification.

Aucun projet autour de la jeunesse.

- ❖ Projet essentiellement structurel porté sur la redynamisation du village : restructuration du bâti, circulation routière.

FICHE COMMUNE : ROUBION

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. LEONARDO, adjointe, en charge de l'administration générale

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

La commune se divise entre le village et la station à 2km.

A l'année, on compte 160 habitants dont un certain nombre de résidences secondaires ; donc **80 personnes qui habitent de manière fixe à l'année.**

Existence de 20 logements sociaux « Côte d'Azur habitat » répartis sur la commune, un turn-over sur les ¾ de ces logements. On retrouve également des logements saisonniers en co-syndicat avec « Côte d'Azur habitat ».

Enfin, 13 gites communaux sur la commune fonctionnent bien.

Des jeunes couples sont venus s'installer, notamment avec le COVID. Ces nouvelles arrivées ont augmenté le nombre d'enfants sur la commune.

Exemple : un jeune couple avec deux enfants a décidé de changer de mode de vie et d'activité professionnelle.

Les familles de Roubion sont **essentiellement des familles recomposées ou des couples séparés.**

Modalités d'intervention sur la commune

- *Absence d'établissement scolaire sur Roubion*
 - Une crèche à Valberg nécessite 20/30min de trajet.
 - De la maternelle au collège, les jeunes dépendent de Saint-Sauveur-sur-Tinée.
- *Activités péris et extra scolaires*

Aucun lieu n'est dédié à la jeunesse. Anciennement, une salle lui était dédiée mais celle-ci n'existe plus.

Des jeunes qui font beaucoup d'activités sportives : VTT de descente, via ferrata, escale, randonnée (découverte faune et flore), vélo électrique, etc.

Aides financières : les jeunes ont généralement un abonnement télésiège VTT et ski à l'année avec un tarif préférentiel pour les jeunes de la commune. Les forfaits de ski leur sont gratuits.

La mairie participe également financièrement aux activités extrascolaires des enfants.

Beaucoup d'animations sont proposées l'été du 3 juillet jusqu'à la fin août : groupes musicaux, animations du parc du Mercantour, vide grenier, journée chevalet peinture en impliquant les enfants.

Une jardinière partagée plaît aux enfants.

Le cinéma de Valberg à 20 minutes est fréquenté par les jeunes de Roubion.

○ *Commodités et commerces :*

- Une petite épicerie de village, 2 restaurants.
- Les courses alimentaires se font sur Valberg ou sur Nice.
- Livraisons de congelés sur la commune
- Produits locaux (miel, confiture) notamment de Roure (soupes, confitures).
- Va s'installer une fromagerie avec le nouvel élevage de vaches laitières.

Profil des jeunes et des familles

On compte 5/6 jeunes permanents sur la commune :

- 2 sœurs de 12 ans (internat au collège de Saint-Etienne-de-Tinée) et 8 ans. La collégienne en internat fait beaucoup de ski.
- Une jeune de 17 ans au lycée de la Montagne qui fait les allers-retours entre Roubion et Valdeblore : les parents ont un chalet, le jeune aide ses parents le weekend.
- Une fratrie de 3 enfants : un garçon de 18 ans qui fait a priori ses études à distance (a passé un bac général au lycée de la Montagne ; des parents restaurateurs qu'il aide). Un autre garçon de 17 ans au lycée de la montagne en Terminale. Une fille de 25 ans qui est partie à Lille pour ses études et qui n'est plus du tout sur la commune.

Les deux frères ne vivent pas avec leurs parents : ils vivent à proximité dans un 3 pièces en logement social.

- 2 étudiants de plus de 18 en études dont l'un à l'étranger.
- Une famille de 7 enfants : 2 tous petits, 2 majeurs qui ne sont plus sur la commune, 3 de tranche intermédiaire mais qui ne sont pas visibles. Des parents séparés : le père sur Auron et la mère sans emploi sur Roubion.

Une dynamique générale d'entraide familiale sur la commune : les jeunes sont occupés par les études la semaine, aident les weekends les parents dans leurs activités professionnelles et pratiquent beaucoup d'activités sportives.

Au niveau de la dynamique de l'emploi et de la vie matérielle des familles : l'arrivée de nouvelles familles sur la commune ont pour projet la réhabilitation de granges. **Ces familles ne travaillent pas de façon continue avec un travail fixe :** soit un petit nombre d'heures et reçoivent en complément les allocations familiales ; soit 6 mois de travail en saisonnier et 6 mois de chômage.

Ces nouveaux arrivants sont soit dans des projets de vie et ont les moyens de les réaliser ; soit sont des familles qui s'installent pour des raisons sociales et financières, en raison des loyers attractifs.

Aucune problématique d'addiction drogue ou alcool repérée chez les jeunes.

Besoins repérés

- ❖ **Mobilité** : peu de temps à accorder aux activités en raison des déplacements nombreux et longs en semaine, qui prennent du temps.
- ❖ Une demande d'un jardin d'enfant mais pas de terrain propice et le village et ses hameaux sont excentrés de la station avec une difficulté de mobilité donc possibilité de conflits de voir l'un privilégié par rapport à l'autre.

La station ne descend pas au village et le village ne monte pas à la station.

Dans ce contexte **il est difficile de créer de nouveaux projets du fait de deux entités géographiques bien distinctes et du manque de fréquentation**. Une navette coûte cher : mise en place l'hiver pour le ski uniquement.

Sur la commune chacun se gère de façon autonome, *pas de besoins spécifiques soulevés*.

A la marge des problématiques éducatives : Quelques familles en difficulté sur le plan éducatif, social et financier qui restent en retrait, ne se mélangent pas et ne s'impliquent pas dans la dynamique du village, en mode cloisonné.

5.1.5 Rencontre avec les partenaires Globaux

En totalité, nous avons mené 23 entretiens et rencontré 32 personnes.

5.1.5.1 La Délégation territoriale

CONSEIL DEPARTEMENTAL - DELEGATION TERRITORIALE

Personne(s) rencontrée(s)

- **Délégation territoriale – secteur 3**
 - Docteur Dominique CUNAT, déléguée territoriale et médecin territorial hors classe
 - Anne MARECAILLE, Assistante du Docteur CUNAT
 - Catherine VERRANDO, responsable territorial informations préoccupantes et assistante socio-éducatif territorial de 1^{ère} classe
 - Marie-Hélène RAUBAUDI, responsable de la Maison des Solidarités Départementales des vallées et conseillère socio-éducatif territorial

- **Délégation territoriale – secteur 5 pour Duranus et Levens**
 - Madame AVENOSO, déléguée territoriale

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Délégation territoriale – 3^{ème} secteur

Champ d'intervention (territoire, public)

La délégation territoriale du 3^{ème} secteur à notamment en charge la Vésubie, la Tinée, le Var et l'Estéron et s'occupe de la coordination de toutes les actions médico-sociales sur le département : PMI, MSD, UPE, IUP, Insertions – RSA.

Deux typologies de familles

- Des familles issues du milieu urbain et qui reproduisent des comportements agressifs identiques au sein des villages avec des parents peu investis :
 - Violences urbaines et scolaires ; rackets
 - Parents qui déchargent leur responsabilité sur le milieu éducatif
 - Petits réseaux de vente de stupéfiants au sein des villages
 - Problèmes d'addictions
 - Isolement social et harcèlement amplifiés par l'émergence des réseaux sociaux, etc.

- Des familles monoparentales en situation de précarité : revenus financiers très faibles, soucis d'addictions (drogues, alcool), violences intrafamiliales, rapport à l'autorité difficile.

En ce sens a été instauré l'intervention d'une conseillère conjugale et parentale qui travaille sur les relations au sein des foyers pour une prévention et un accompagnement précoce de la parentalité.

Problématiques centrales repérées :

- *Accès aux soins*

Les intervenants relèvent **d'importants troubles du comportement et d'addictions** dans le haut pays ; augmentation accrue des formes de violences agressives.

Exemple : jeune fille hospitalisée pour une ingestion importante de kétamine.

- ❖ **Manque important de moyens d'accès et suivi pédopsychiatrique et psychologique.**
« Le haut du pays est sacrifié » : toutes les structures sociales sont en bas de la vallée et les habitants ne se déplacent pas. Réciproquement, aucune personne relais du secteur socio-médical (infirmier, psychologue, CMP...) ne vient à la rencontre des populations.
- ❖ Une psychologue PMI intervient seule sur l'ensemble de la vallée et dépasse le cadre de ses fonctions : alors que son rôle est de repérer en amont ou de révéler les enfants en difficultés (bilan) avant que le suivi soit pris en charge par les services compétents, force est de constater que **le CMP n'a pas le personnel nécessaire et n'intervient que ponctuellement dans la vallée.** La psychologue PMI assure ainsi le suivi des jeunes.
- ❖ Se pose aussi **la question de la discrétion des équipes intervenant au sein des villages** où les services sociaux sont vite repérés lors des visites à domicile : les familles ne peuvent se déplacer en bas de la vallée pour avoir accès aux offres de service mais il est aussi difficile d'intervenir sur place car les familles sont réticentes à laisser leur village connaître leurs difficultés.

Finalement, la filière sociale est bien repérée sur le territoire : PMI, MSD, Education Nationale, CMP, mais le maillage social bien que bien construit est effrité, étioilé, du manque de moyens et de personnes relais sur le territoire.

- *Milieu scolaire*

On compte 3 internats sur la Vallée.

Saint-Etienne-de-Tinée offre un environnement scolaire assez privilégié du fait de ses pôles d'excellence, mais d'importants problèmes de comportements sont constatés sur Roquebillière entre les jeunes issus des villages adjacents et des jeunes en difficulté provenant de la ville. L'impression également **que la violence est sous-évaluée au sein des établissements scolaires et que les personnels en lien avec la jeunesse (surveillants notamment) ne sont ni formés ni habilités** à gérer des situations parfois très compliquées.

- ❖ **Aucun dispositif relais n'est mis en place sur place** pour la prise en charge des étudiants en difficultés, en décrochage ou en échec scolaire.

- *Milieu Associatif*

L'accès à la culture est très pauvre du fait du manque d'une association support qui capterait l'ensemble de la jeunesse et créerait du lien entre les projets éducatifs et des projets extrascolaires afin de gagner l'investissement des jeunes.

Les besoins prioritaires

- ❖ **Renforcer les moyens et personnels relais pour l'accès aux soins et au suivi psychologique.**
- ❖ **Nécessité d'avoir des personnes habilitées** à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires : médiateurs scolaires et éducateurs spécialisés qui servirait de maillon et de passerelle entre les jeunes et les différents organismes/institutions.

Délégation territoriale – secteur 3 pour Duranus et Levens

Champ d'intervention (territoire, public)

Intervention sur les communes de Duranus et Levens avec en référence la MSD des Paillons.

- *Profil du public :*

Très peu de familles à Duranus et les enfants sont scolarisés à Levens.

Peu de repérage de situations préoccupantes (IP inférieure à 5, 0 à Duranus depuis les 6 derniers mois).

Une précarité de situation existe, mais pas prégnante sur ces communes.

Problématiques repérées :

- ❖ Un important manque au niveau médical et paramédical précisément **pour les prises en charge orthophonique et psychologique.**
- ❖ **Absence réelle d'accès aux services et de prévention**
- ❖ Une problématique au niveau culturel à prendre en considération : choc de culture entre ruralité et modernité
- ❖ Le choix de l'internat est souvent un placement déguisé pour les enfants en difficulté du littoral, cependant ces enfants issus de Nice ne dépendent pas de la MSD Vallées et donc des prises en charge psychologiques de la PMI bien que le besoin soit réel.
- ❖ **Manque de formation et de montées en compétences** chez les professionnels.

Piste de réflexion et de préconisation

- ❖ **Un centre bien identifié et lisible proposant un panel de services en santé et social** : EVS, accueil de loisirs, paramédicaux. Prendre appui sur la Maison de Santé de Roquesteron qui fonctionne bien, un modèle intéressant à reproduire sur les vallées.
- ❖ Une **itinérance des services à favoriser**.
Un projet de prévention spécialisée de rue avec une intervention dans des lieux repérés a été effectué : Roquebillière, Saint martin, Puget-Théniers. Une assise mais pas de réelle itinérance.
- L'itinérance est vraiment à développer sur ces territoires avec des actions spécifiques et des thématiques propres sur le handicap, le racisme, la crainte de la différence, par exemple.

La difficulté n'est pas le projet en lui-même mais la **fédération de tous les acteurs et la mutualisation des coûts**.

Le problème étant que chaque commune s'attend à avoir son simple service. Les territoires de coordination ne correspondent jamais. Un besoin évidemment d'acculturation du territoire.

- ❖ Réflexion sur le comment vivre ensemble et comment sortir de la ruralité.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE (DDCS)

Personne(s) rencontrée(s)

- Franck LEVIEUX, Conseiller d'Education Populaire et de Jeunesse (CEPJ)

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Le service jeunesse et sport de l'Etat a été transféré aux services de l'Education Nationale.

Il met en œuvre les politiques publiques de l'Etat liées à la jeunesse.

Le poste du conseiller d'éducation populaire et de jeunesse s'occupe de [l'aspect réglementaire de l'accueil collectif des mineurs et de l'amélioration de la vie éducative \(formation, sensibilisation\)](#).

Modalités d'intervention sur le département

Les Dispositifs sont mis en place par quartiers comme par exemple les vacances apprenantes, mais volonté de rester dans une approche globale. L'objectif prioritaire est de **se focaliser sur les structures des quartiers reculés pour éviter l'oisiveté et les errances**.

Mise en place d'un label qualité dans les accueils collectifs :

Auto-évaluation créée par les directeurs autour de leur pratique, validé par un comité et qui ont une marge de progrès de 2 ans avec la volonté de les faire progresser collectivement pas le biais de formations.

- **Dispositif ADAGE** : réunir les élus pour les sensibiliser aux propositions de l'Etat dans l'accompagnement de la jeunesse.
- **Le collectif ESA** : collectif ensemble animation.

L'objectif est de mutualiser l'ensemble des acteurs autour de la jeunesse pour harmoniser les politiques. Le collectif ESA a proposé un **nouveau type de structure d'accueil adolescent** avec une réflexion autour de l'appropriation des locaux par les jeunes et une volonté de l'accompagner dans ses projets.

- **Le dispositif Graine d'anim :**

L'état offre un **séjour de cohésion aux jeunes motivés qui n'ont pas l'âge de passer le BAFA** pour vivre une période d'immersion dans l'animation avant de subventionner une partie de leur BAFA.

Les structures adolescentes repèrent les jeunes qui n'ont peut-être pas les moyens où sont sans solution d'orientation et proposent ce séjour afin de leur faire vivre une expérience professionnelle et/ou les motiver à entreprendre une formation.

- **Réseau des clubs adolescents** (sous le modèle québécois et belge) :

Accueils de jeunes de 14/17ans dans une logique d'accompagnement de projet, seulement 7 et 8 dans le département.

Ils peuvent par exemple être accompagnés dans l'aménagement de locaux.

Nécessite **un travail marketing pour attirer des jeunes avec de nouvelles pratiques** : s'appuyer sur le réseau de partenaires existant, un travail mutualiste mais qui nécessite de trouver les référents et les formations.

Nécessite également un co-financement avec un suivi réglementaire autour d'un réseau de structures adolescentes.

- **Les séjours hébergements**

Un important projet de relance par l'état concernant les séjours avec hébergement.

Avec pour objectif de créer l'unité et le groupe autour de séjour hébergement, ce qui permettrait de créer une cohésion de jeunes pour qui la mobilité est difficile.

- **Colo apprenantes :**

Dispositif subventionné pour que les enfants qui ont mal vécu le confinement ou dans des situations d'isolement, des familles monoparentales et en difficultés économiques, en QPV puissent profiter de séjours autour de sujets culturels, environnementaux, etc.

En exemple les colos solidaires pendant la tempête Alex avec le financement des colos apprenantes.

Problématiques et Besoins repérés

Une problématique centrale concerne **l'intérêt portée à la jeunesse** car du point de vue des élus, il n'y a pas toujours un intérêt accru d'investir pour la jeunesse. Aujourd'hui, la volonté est de s'appuyer sur les partenaires pour permettre de capter cette jeunesse : **les solutions passent par la qualité de l'encadrement**.

L'objectif est de **travailler sur du pédagogique et de l'autonomie, davantage que du ludique**.

- ❖ Une **difficulté repérée spécifique au SIVOM Pont de Clans au niveau du recrutement** : le personnel est essentiellement du secteur administratif sans connaissance éducative, un **manque de formation** et des agents démunies.
- ❖ Nécessité globale d'harmoniser, sensibiliser les acteurs autour des problématiques et de les former.

- ❖ La difficulté est également d'attirer les jeunes dans les formations : par exemple pour le BAFA. Peu d'attrait pour ces formations et emplois pour cause des valeurs de militantisme qui se perdent et une rémunération basse.
- ❖ [Le manque de coordinateur jeunesse propre aux territoires pour relayer les dispositifs.](#)

GENDARMERIE NATIONALE – PROTECTION JUDICIAIRE

Personne(s) rencontrée(s)

- Lieutenant Philippe COCHOIS, en charge de la protection judiciaire. Secteur haut et moyen pays

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Intervention sur l'ensemble du territoire du haut et moyen pays (Levens, Tourette, Saint Martin, Puget Theniers, saint Etienne, saint Dalmas).

Les secteurs les plus isolés sont les plus calmes en termes d'intervention physique.

Constat et Modalités d'intervention sur le territoire

Constats généraux

- Les vols sont peu nombreux sur ces zones.
- **Les violences relationnelles** le sont plus : violences de type harcèlement physique ou psychologique dans les établissements scolaires ou en périphérie.

Ces violences s'expriment au travers d'humiliations, de menaces sans pour autant de racket.

Les moyens les plus utilisés sont les réseaux sociaux et internet.

Les signes repérables sont **un mal être scolaire, un absentéisme, une fugue, une tentative de suicide.**

- **Addiction majeure au cannabis** : la résine est la substance la plus consommée car a plus d'effets (taux de THC plus important), l'herbe est consommée aussi.

Un système de livraison est organisé en scooter nommé « over shit » (arrestation de transporteurs avec 100g à 200g de cannabis).

Les jeunes ont recours à des associations de consommation de cannabis et de boissons énergisantes de type Red bull.

On relève également une **consommation accrue chez les jeunes saisonniers** dans les stations hautes montagnes comme à Isola (cannabis et cocaïne), une consommation plus festive, été comme hiver en haute saison.

L'impact du cannabis sur les jeunes collégiens est immédiat : **chute des résultats scolaires et changement soudain de comportements, traversant des phases d'abattement ou d'euphorie.**

Les signalements se font principalement au lycée car les jeunes consommateurs sont plus repérables : davantage de liberté sur les temps méridiens, moins de contrôle et plus d'accès libre à l'extérieur.

Toutefois on a quelques **cas repérés sur des collèves sur la tranche d'âge 13/14 ans**.

- **Délinquance comportementale dans les transports** : comportement agité, incivilités de certains qui peuvent aller jusqu' à des violences avec menace à l'arme blanche.

Des patrouilles sont mandatées sur le trajet du vendredi soir sur la ligne du bus mais aussi sur la ligne du chemin de fer (train des pignes).

Mode de saisie

- Le chef d'établissement saisit la Brigade de protection famille dans le cadre de l'article 40, une enquête est instantanément activée.
- Parents de la victime.
- La victime elle-même sous forme d'autosaisie

Besoins repérés et pistes de réflexion

Actuellement, il n'y a **pas de stratégies systématiques d'actions de prévention dans les établissements scolaires**. Elles se font seulement après discussion et réflexion commune avec le chef d'établissement ou font suite à des incidents.

Les interventions les plus opportunes se font sur les classes de 4^{ème} et 3^{ème}.

Suite aux interventions de prévention par les brigades de la « Maison des familles », il faudrait envisager un retour sur l'établissement 3 mois après pour faire un travail sur l'impact de l'intervention au niveau des classes.

Il serait également bénéfique de **travailler sur les signes annonciateurs du harcèlement avec les professionnels mais aussi avec les parents d'élèves** lors des réunions de début d'année par exemple, aborder ces signes sous l'angle de l'harcéleur mais aussi de l'harcélé.

Exemple : possibilité d'intervention d'un toxicomane et de son parcours sur les classes de 3^{ème} et lycée.

GENDARMERIE NATIONALE – MAISON DE CONFIANCE ET DE PROTECTION DES FAMILLES

Personne(s) rencontrée(s)

- M. REBUFAT, adjudant-chef commandant

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

Le 1 janvier 2021, la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de Cagnes-sur-mer créée en 1999, devient la Maison de Confiance et de Protection des Familles (MCPF).

Cette évolution a eu pour conséquence l'adaptation des missions en matière de prévention et de protection des personnes vulnérables.

Champ d'intervention (territoire, public)

Publics concernés

- Jeunes
- Victimes et co-victimes de violences intrafamiliales.
- Seniors
- Personnes en situation de handicap

La MCPF intervient sur le territoire de toutes zones couvertes par la gendarmerie.

Métier (objectifs de la structure, ce qu'elle fait, pourquoi ?)

Objectifs :

- **Prévention** (violences intrafamiliales, discriminations, racisme, radicalisation, addictions, usage numérique à risque).
- **Protection des personnes vulnérables** (victimes et co-victimes de violences intrafamiliales, la jeunesse, les seniors, les personnes en situation de handicap).

Modalités d'intervention sur la commune

La MCPF de Cagnes-sur-Mer intervient sur demande ou sur ordre pour :

- La réalisation d'actes techniques (audition de victimes particulièrement sensibles)
- Une expertise (analyse et conseils aux enquêteurs)
- La réalisation d'actions de formation et de sensibilisation
- La mobilisation du réseau partenarial local

Une équipe mobile de sécurité de l'académie de l'éducation nationale a été mise en place pour une meilleure coordination sur les interventions selon les compétences.

Besoins repérés

Les thématiques d'intervention les plus demandées par l'éducation nationale :

- **Réseaux sociaux : escroquerie, prostitution**
- **Cyberdélinquance**
- **Cyber harcèlement**

Les besoins sont essentiellement repérés au sein des établissements scolaires.

Les chiffres de 2020 montrent l'importance des interventions sur l'ensemble du haut et moyen pays :

- 710 jeunes touchés sur Puget Theniers, Saint Sauveur, Saint Etienne, Roquebillière.
- 170 élèves sensibilisés sur le collège de Saint Etienne de Tinée et 115 au Lycée de la Montagne sur le danger Internet.
- 210 élèves à Saint Martin du Var : prévention auprès d'élèves de 5 classes de 5^{ème} sur le risque internet et 150 élèves de 5^{ème} et 120 de 3^{ème} et 4^{ème} sur le harcèlement et la fausse rumeur.
- Lycée de Valdeblore : Le peloton de la gendarmerie haute montagne basé sur Saint Sauveur sur Tinée est intervenu sur le volet de prévention des risques en montagne ainsi que sur le volet prévention des addictions (drogue et alcool).

Projet en cours

- ❖ **Préparation d'un plan de prévention annuel** sur les territoires haut et moyen pays en coordination avec les équipes mobiles de sécurité et certaines équipes de polices municipales.
- ❖ **Volonté d'uniformiser les actions de prévention** pour une meilleure compréhension et suivi.
- ❖ **Importance de trouver le bon format pour les équipes éducatives** : flyer pour tous les établissements scolaires avec les différents types de saisines et les problématiques.

EDUCATION NATIONALE – SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ELEVES

Personne(s) rencontrée(s)

- Michèle RAIBALDI, responsable départementale

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

Le service social en faveur des élèves est en charge du 2nd degré : collèges et lycées.

Champ et modalité d'intervention (territoire, public)

Nous retrouvons sur le haut et moyen pays un assistant social par établissement scolaire :

- Lycée de la Montagne, Valdeblore
- Collège René Cassin, Tourette-Levens
- Collège Jean Franco, Sant-Etienne-de-Tinée
- Collège Saint-Blaise, Saint-Sauveur-sur-Tinée
- Collège Ludovic Bréa, Saint Martin du Var

Les assistants sociaux sont présents sur site 1 jour toutes les 2 semaines avec la possibilité d'intervention à distance au besoin.

Ils collaborent via internet avec les CPE, la vie scolaire, les infirmiers, l'équipe enseignante et en externe avec le département et les partenaires sociaux.

Problématiques soulevées

Le secteur le plus en besoin reste la vallée de la Vésubie.

Alors que sur le secteur de la Tinée aucun réel besoin ne semble avoir été soulevé, depuis une dizaine d'années beaucoup d'alertes sont lancées depuis le secteur de la Vésubie, notamment à Roquebillière : un certain nombre d'élèves sont « en errance » et leur orientation est très difficile ; les parents sont en difficulté éducative ; les addictions sont prégnantes.

Exemple de Rimplas : le village est isolé, coupé de tout, avec des familles fragiles, aucun commerce, beaucoup de logements sociaux.

- *Problème d'accès aux soins*

1 médecin présent seulement 2 jours par semaine, 1 psychologue PMI présente tous les 15 jours ; 1 CMP surchargé avec un seul pédopsychiatre présent.

Exemple : un élève avec des comportements très inquiétants ne pourra recevoir un suivi psychologique que d'ici deux mois avec un suivi réalisé qu'une seule fois par semaine. En définitive, pas le suivi nécessaire.

- *Addictions*

De plus en plus de consommation de stupéfiants. Même si on n'en prouve pas la présence au sein des collèges, on voit émerger des « ravitaillements locaux » au sein des villages.

- *Violences / harcèlement scolaire sur la Vésubie*
 - **Choc des cultures au sein des établissements scolaires** : les jeunes issus de la zone rurale, lieu « familial » et de proximité sont ,d'une part, éloignés des jeunes de leur village et de leur famille et confrontés à des jeunes de la côte en situation familiale et/ou scolaire difficile.
 - **Violences au sein des collèges d'histoires/conflits provenant des villages et inversement** : porosité de la violence au sein des établissements scolaires amplifiée par « l'effet village ».
 - Collège de Saint Martin du Var : pas d'internat mais un bus scolaire avec des enfants de l'Esteron : violences dans les transports ou aux alentours du collège sans présence d'une personne référente qui relèvent encore d'« histoires de village ». Nécessite souvent l'intervention de la gendarmerie.
 - Gillette : beaucoup de familles de la côte attirées par des loyers moins chers avec des enfants qui ont des difficultés d'intégration et connaissances des « violences » du fait de leur manque de connaissance de l'étayage de village.
- *Décrochage scolaire / isolement social*

Les jeunes qui souhaitent faire des études sont obligés d'être en internat : certains s'y refusent et quittent donc le système éducatif : **isolement social**. Pour ceux en internat, décrochage du jeune qui a des besoins particuliers qui ne peuvent être assurés.

- *Manque de structures et de dispositifs relais*

Un seul internat relais avec très peu de places et éloigné des collèges ruraux : Collège Mistral à Nice Ouest.

Exemple : Le collège de la Vésubie a une section SEGPA où il n'y a qu'un seul élève.

Exemple : Un jeune de Roquebillière passé en conseil de discipline ne pouvait être que réorienté sur Saint Martin du Var, mais difficile du fait de la distance.

- *Manque d'éducateurs spécialisés au sein des établissements scolaires*

Avec la recrudescence des violences au sein de certains établissements scolaires et du « mal être » des étudiants (crises d'angoisses, scarification, tentative de défenestration), seuls des surveillants assurent l'encadrement des jeunes surtout au sein de l'internat, pendant les nuits. Ces surveillants sont souvent eux-mêmes des jeunes d'une 20aine d'années, issus eux-mêmes des dynamiques de village, **pas du tout habilité à prendre en charge des états psychologiques inquiétants** de la part de certains jeunes.

Les élèves les plus en difficulté bénéficient d'un suivi en AED et/ou AEMO, un suivi de secteur local mais qui s'opère en dehors des temps scolaires ou d'internat et pour qui la zone rurale n'est pas une priorité : **manque de lien entre les jeunes et les structures sociales**.

- *Tempête Alex*

Un suivi psychologique doit être proposé suite à la tempête : traumatisme, angoisse des routes coupées, inquiétude de la mauvaise météo, contraintes sanitaires = impact émotionnel et financier.

Sur le secteur de la Vésubie, aucune structure scolaire n'a été endommagée, l'accueil des élèves a été assuré et leur a servi de point de repère.

Besoin prioritaire

- ❖ **Instaurer au sein même des villages une personne référente, un éducateur spécialisé qui effectuerait un « travail de rue », de proximité, à la rencontre des jeunes au sein des villages pour connaître leurs envies, leurs difficultés et créer du lien entre toutes les structures et les partenaires en lien avec la jeunesse.**

Cela nécessite une **personne présente dans la continuité**, qui comprend le village sans être du village et présente dans la durée afin de gagner la confiance des jeunes et s'assurer leur investissement pour l'amélioration de leur environnement et choix de vie.

- ➔ **Renforcer le réseau social, créer du lien, favoriser le contact humain pour assurer un suivi approprié pour chaque jeune en difficulté.**

EDUCATION NATIONALE – MISSION DE LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)

Personne(s) rencontrée(s)

- Béatrice SCHER, Responsable de Mission de Lutte contre Décrochage Scolaire (MLDS), Académie de Nice et du Var

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS), l'Académie du Var et des Alpes-Maritimes est en relation étroite avec l'Académie d'Aix-Marseille et de sa responsable. La MLDS s'adresse à **tous les enfants décrocheurs jusqu'à 16 ans**, date limite d'obligation scolaire.

Modalités d'intervention sur la commune

Sur le haut et le moyen pays **pas de signalement spécifique, uniquement sur les communes de Carros et de Saint Martin du Var.**

Très rares d'avoir des élèves en décrochage scolaire du **fait d'aucun signalement de fait.**

- *Evolution des modalités d'intervention*

Travail en prévention essentiellement avec les équipes pédagogiques et les chefs d'établissements scolaires.

Avant, on attendait que le jeune n'ait plus de solutions pour le prendre en charge ; aujourd'hui on rencontre les élèves encore en classe mais en décrochage.

On appelle cela « **Sécurisation des parcours** ».

Un travail de collaboration avec les psychologues EN et les assistants sociaux qui proposent des entretiens et des accompagnement individuels pour consolider les orientations.

Les parcours individualisés sont privilégiés.

- **Les réseaux FOQUALE** : formation/qualification / emploi

Ces réseaux ont pour objectif de faire un travail de repérage pour mettre en place des solutions.

Ces réunions sont animées par un chef d'établissement.

Ils réunissent une chef d'établissement de lycée professionnel, de filière générale, de collège, la directrice du CIO et la mission de lutte contre le décrochage scolaire (équipe de terrain et coordinatrice départementale) : travail de repérage pour une mise en place de solutions.

Participation au réseau FOQUALE :

Suite au Covid et à la mise en place systématique de Visio, on compte davantage de participation.

Mais la participation dépend aussi du réseau et des animateurs : **les établissements scolaires du haut et Moyen pays font partie d'un réseau dense d'établissements scolaires pour la majorité originaires du littoral, ils sont donc mis au second plan en termes de priorité.** Ce qui peut expliquer leur manque d'investissement ou d'engagement dans le dispositif FOQUALE.

- **PAFI : Parcours aménagé en formation initiale** : une solution institutionnelle.

Il s'adresse à des élèves avec des difficultés familiales, sociales, scolaires.

Prise en charge dans la durée entre 2 semaines et 3 mois.

Un tuteur de l'équipe pédagogique est repéré et permet de faire le lien : des solutions intermédiaires peuvent être envisagées telles que 2 semaines en entreprise ou changement de classe pour une matière spécifique en cas de difficulté.

Problématique et Besoins repérés

- ❖ L'orientation du fait de la réforme revient aujourd'hui aux professeurs, la problématique reste **qu'ils n'ont pas été formés.**
- ❖ Un seul CIO pour tous les établissements du littoral n'est pas suffisant pour couvrir l'ensemble du territoire, de surcroît les établissements de la vallée sont « les derniers servis » : **un gros vide au niveau de l'orientation.**
- ❖ **Besoin de capter les jeunes dès le collège dans le besoin**, en décrochage scolaire ou rencontrant des difficultés familiales ou sociales.

Cela nécessite une personne présente dans le temps et de façon régulière. **Intermédiaire type médiateur/éducateur de rue qui ferait le lien entre famille et établissement scolaire**, maillage supplémentaire pour l'engagement de tous.

Se pose aussi l'étendue géographique du territoire : **idée d'une équipe mobile.**

- ❖ Pour les situations concernant les jeunes en internat issus du littoral : **travail de sécurisation nécessaire en cas de départ au préalable** en lien avec des structures pour s'occuper de leur orientation.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Personne(s) rencontrée(s)

- Barbara BIGNON, conseillère technique jeunesse à l'échelle du département (réglementation locale et développement de projet à l'échelle départementale).
- Magali ROQUEIROL – territoire du SIVoM Val de Banquière (13 communes).
- Béatrice MAISTRE, assistante sociale – La Gaude / Saint-Jeannet et SIVoM de la Tinée : 11 communes (Isola, Saint-Delmas, Saint-Etienne et Auron sont concernées par le diagnostic).
- Valérie AMATO – assistante sociale CAF, en charge de la commune de Gilette jusqu'à ce début d'année, avant son affectation à Puget-Théniers.

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Barbara BIGNON, conseillère technique jeunesse à l'échelle du département (réglementation locale et développement de projet à l'échelle départementale).

Champ d'intervention (territoire, public)

La conseillère technique jeunesse CAF est en appui des acteurs CAF territoriaux au niveau de la réglementation et du développement de certains projets.

Modalités d'intervention sur le territoire

- *Constat et difficultés*
 - Déploiement des dispositifs jeunesse sur le littoral mais **très peu dans l'arrière-pays**.
 - **La tranche d'âge des 11/17 ans sont moins présents** par rapport à la bande littorale.
- *Ressources*
 - **Prestation service jeune** : déploiement depuis 2020 pour **financer le poste d'un animateur qualifié afin d'accompagner les jeunes dans leur projet**. Cette stratégie va se développer sur l'année 2022.
 - **Projet de couverture sur la zone de l'arrière-pays**.

Le Centre social CEPAGE de Puget-Théniers vient d'avoir un agrément pour travailler dans les vallées, un projet à l'étude sur Guillaume en 2023. La Caf se pose la question de l'accessibilité pour un déploiement harmonisé et équitable.

- **Promeneurs du net** : 20 promeneurs du net à l'échelle du département mais **non présents sur l'arrière-pays**. Tissage d'un partenariat avec la MSA pour toucher des territoires plus ruraux.

L'animation réseau est menée par l'association « les petits débrouillards ».

Qu'est-ce qu'un promeneur du net : c'est un professionnel de la jeunesse volontaire pour être présent sur les réseaux sociaux et entamer le dialogue avec les jeunes. Il existe une labellisation qui leur permet d'avoir un guide de bonne pratique avec une charte qui lie la CAF et la structure porteuse. C'est en quelque sorte prolonger la présence éducative dans la rue numérique.

(Cf. la liste des promeneurs du net est présentée sur le site de la Caf tels que les centres sociaux, les associations Harpège, La passerelle, Galice, Association Cap jeunesse et des collectivités (Biot)).

→ Objectif de la Caf : harmoniser l'ensemble des dispositifs et prestations sur tout le territoire.

- **L'appel à projets jeune pour les 11-17 ans** en 2020 : peu de territoires s'en saisissent. Seulement 4 dossiers déposés pour 2021 (2 Saint-Laurent, 1 Coarrazze, 1 Valbonne).

Or, c'est par le biais par de ces projets qu'on arrive à voir émerger des projets innovants pour la jeunesse. L'hypothèse de cette non saisie est **la méconnaissance du dispositif et de la non existence de structure porteuse.**

- **Projet éducatif de territoire** : la Collectivité territoriale est le chef d'orchestre du projet et a pour objectif **l'organisation des activités autour du périscolaire jusqu'à 12 ans.**

L'objectif est la cohérence des différents temps de l'enfant par les différents acteurs sans discontinuité pédagogique.

- **La dynamique azurée de la jeunesse** : à l'initiative de l'Etat en lien avec les acteurs territoriaux de la jeunesse (accueil de loisirs, centres ados, centre d'éducation populaire, etc.) en partant des problématiques pour la création d'une feuille de route.

L'objectif visé étant le **développement de l'accueil pédagogique proposé sous forme de réseau et la mutualisation des bonnes pratiques.**

Projet au niveau du département d'un lancement d'un **réseau des clubs ados pour un échange des pratiques et difficultés.**

- **Dispositif boussole du jeune** : porté par l'association Cap jeunesse à Nice

C'est le développement d'une **application** pour permettre aux jeunes de **trouver des informations autour de thématiques telle que la formation et l'emploi.** C'est un moyen facilitateur pour le jeune de la mise en contact avec le bon interlocuteur.

- **Dispositif sac-à-dos** : 16/25 ans : aide au financement des vacances en France (150euros en France en chèque vacances) ou en Europe (250euros en carte prépayée pour l'Europe).

Aucun enfant du haut et moyen pays n'a été bénéficiaire du dispositif. Les services et informations circulent difficilement : **Une structure jeunesse doit être en mesure d'accompagner le jeune dans la démarche,** tout comme l'appel à projet jeune.

- *Informations globales*

Les CEJ vont disparaître pour devenir des CTG (convention territoriale globale) signées à l'échelle de l'intercommunalité. Cette modification nécessite un diagnostic pour connaître les besoins et coordonner les actions sur le territoire.

L'actuelle CTG sur la vallée est en train d'être mise en place : enfance et jeunesse mais aussi accès aux droits, inclusion numérique.

Préconisations

- ❖ **Le projet éducatif de territoire pourrait être déployé sur le territoire du haut et moyen pays avec l'extension d'âge jusqu' à 18 ans.**
- ❖ **La dynamique azurienne de la jeunesse pourrait aider à munir les acteurs et les collectivités des bons outils pour une prise en charge efficace de la jeunesse.**
- ❖ **Identifier une structure jeunesse d'accompagnement qui favoriserait le portage de l'ensemble des projets proposés par la Caf, le département.**

Magali ROQUEIROL – territoire du SIVoM Val de Banquière (13 communes).

Genèse de la structure CAF

La CAF est un organisme privé chargé d'une mission de service public qui concerne :

- La Famille

La Caf aide les familles à concilier vie familiale, sociale et professionnelle.

- Elle soutient financièrement les parents en versant les prestations familiales.
- Elle soutient financièrement et techniquement les collectivités locales pour développer les structures d'accueil et de loisirs de l'enfant : crèches, centres de loisirs...
- Elle accompagne les parents dans l'exercice de leur fonction parentale et contribue à renforcer le lien entre famille et école.

- Le Logement et la vie sociale

La Caf œuvre pour améliorer les conditions de logement et le cadre de vie des familles. Elle verse directement aux familles des aides au logement et accorde des prêts à celles dont les revenus sont modestes pour les aider à s'installer, s'équiper et améliorer leur environnement familial.

La Caf contribue également à l'autonomie et à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles :

- Habitat,
- Ses travailleurs sociaux accompagnent aussi les familles confrontées à des difficultés d'accès et de maintien dans le logement,
- Elle facilite l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne en soutenant les centres sociaux et structures d'animation de la vie sociale,
- Elle soutient les personnes et familles confrontées à la maladie ou au handicap,
- Elle accompagne les personnes ou les familles en situation de précarité pour faciliter leur retour ou leur maintien dans l'emploi.

Champ d'intervention (territoire, public)

Magali Roqueirol-Poetto intervient pour le SIVoM Val de Banquière qui comprend 13 communes dont 5 sur notre territoire d'intervention :

- Levens
- La Roquette
- Duranus
- Bonson
- Saint Martin du Var

La compétence jeunesse 12-25 ans a été déléguée sur ce territoire au SIVoM qui développe son offre de services sur les différentes communes.

Modalités d'intervention et projet collectif du SIVoM

- Duranus, La Roquette et Bonson : aucune structure dédiée à la jeunesse sur ces communes, les familles se déplacent pour bénéficier de l'offre de services sur Levens et Saint Martin du Var.
- Levens : un service ADO géré par le SIVoM : accueil de loisirs péri et extrascolaires.
- Saint Martin du Var : service accueil de loisirs ADO en gestion communale.

Depuis 2014, ont été mis en place des **PEDT « projets éducatifs territoriaux » pour accroître la solidarité des enfants autour des centres de loisirs et associatifs**. L'objectif de la collectivité est de lancer un projet global autour de la jeunesse afin de créer du lien entre les différents acteurs et partenaires et de dynamiser le lien entre les projets scolaires et de loisirs.

- Pour 2021, Saint Martin du Var et Bonson ont relancé le projet.

Saint Martin du Var : Des projets d'extension de l'espace social de formation pour finalité un guichet unique d'accueil pour les familles et pour la jeunesse dans le cadre d'actions/informations collectives en partenariat avec la MSD.

- Publics mis en lumière pour bénéficier de cette offre de service : les familles nouvellement arrivées, les étudiants repérés « haut potentiel » en difficulté d'intégration scolaire, aide et soutien à l'insertion professionnelle des jeunes, etc.

Bonson : La commune a sollicité la CAF pour **la création d'une structure de vie sociale, de proximité**, ouvert à tout public.

▪ **Projet collectif itinérant du SIVoM :**

La prestation de Services Jeunes a été lancée par la CAF en juin 2020 dont le SIVoM est en cours de demande d'agrément.

- L'objectif pour la collectivité est de déployer une **offre pour les 12-25ans** à destination des jeunes qui ne fréquentent pas les structures de droit commun qui leur sont réservées et donc parfois isolés. Il s'agit de mettre en fonction sur ces communes des « animateurs de proximité » qui aborderaient avec les jeunes des thématiques type citoyenneté, solidarité, marché de l'emploi, environnement, insertion, etc.
Ce projet doit prendre racine sur Saint-André-de-la-Roche et la Trinité pour finalement être étendu sur l'ensemble du territoire par un système d'itinérance.

- Existence d'un Bureau Information Jeunesse (BIJ) itinérant et basé à la Trinité mais qui n'intervient que très rarement sur les communes qui nous concernent car le besoin n'est pas présent.

Le SIVoM a mis en place des moyens et des dispositifs pour les enfants porteurs de handicaps au sein des accueils de loisirs avec en son sein un référent « Accueil enfants porteurs de handicap ».

Besoins repérés :

Selon Magali Roqueirol-Poetto il n'y a pas de réelles problématiques liées à la jeunesse sur cette zone.

- ❖ Il peut être relevé quelques « errances et zonage » dus à de petits débordements des jeunes, mais cela reste anecdotique et périodique.

Cela s'explique par l'**explosion en termes de population sur les communes de Saint Martin du Var et Levens** (arrivée en masse de familles du littoral attirées par un cadre de vie plus calme et des loyers moins élevés ; beaucoup de construction de nouveaux logements) qui fait de ses communes des « petites villes » aujourd'hui.

En découle une brasse de la population et un **mélange des niveaux de vie des foyers** (allant de la classe moyenne à des familles en situation de précarité) éloignant l'ancrage de village et créant une mixité favorisant la mixité sociale.

De plus, même si certaines des communes n'ont pas de structure dédiée à la jeunesse, elles bénéficient facilement des offres de services des communes limitrophes mais aussi « de la ville » facile d'accès et bien desservie (soins, activité péri et extrascolaires, partenaires sociaux et administratifs). De plus, l'ensemble des services et accompagnements sociaux se trouve sur le plan-du-var, également facile d'accès.

- ❖ Mobilité et autonomie de la jeunesse.
- ❖ La « gestion SIVoM » offre un maillage social assez soutenu et une offre de services dédiée à la jeunesse étendue même si toutes les communes ne bénéficient pas de structure dédiée aux jeunes.

Béatrice MAISTRE, assistante sociale – La Gaude / Saint-Jeannet et SIVoM de la Tinée : 11 communes (Isola, Saint-Delmas, Saint-Etienne et Auron sont concernées par le diagnostic).

Présentation du territoire

On constate une **disparité entre la basse et haute Tinée** :

- *La basse Tinée*

Elle comprend 11 communes et sur l'ensemble, il n'y a jamais eu de demande de création spécifique par les Mairies à destination de la jeunesse.

Précisément sur Valdeblore, avec l'ancienne municipalité, des projets petite enfance n'ont jamais été menés jusqu'à leur réalisation.

Les parents travaillent majoritairement sur le littoral et se sont retirés pour des loyers moins chers. Ce sont des familles avec un potentiel financier moins élevé que la haute tinée, avec un revenu moyen.

- *La haute Tinée*
- Isola 2000 et Auron : principalement des résidences secondaires (beaucoup de monégasques) avec des familles avec des revenus plus élevés.
- Saint-Etienne de tinée et Isola village : davantage de locaux mais avec toujours des moyens plus importants que la basse tinée.

La création progressive d'un foyer ado

Une étude de besoin avait été lancée à Isola en 2016 suite à de la consommation de drogues et de tapage nocturne, pour la création d'un espace dédié à la jeunesse. Un avis favorable avait été donné par les jeunes mais l'ancienne municipalité n'avait pas donné suite.

- Mais le constat du besoin d'un foyer ado a finalement permis sa **création il y a 3 ans autour d'une structure mutualisée avec Saint-Etienne, Auron et Saint-Delmas.**

La structure, portée financièrement par la Mairie propose des activités et animations variées, des sorties avec les jeunes avec leur participation, des journées thématiques, etc.

Une structure qui ne fonctionne plus

Toutefois, bien que le foyer ait bien fonctionné, on prévoit aujourd'hui une fermeture car de moins en moins fréquenté.

Les raisons majeures de cette baisse de fréquentation sont des jeunes qui manquent de temps selon les animateurs et des parents qui ne cautionnent plus leur fréquentation à ce foyer ; tout comme l'apparition de nouveaux jeunes sur ces communes qui ne sont pas porteurs ni moteurs du projet.

- Conclusion de l'évaluation de 2019 : le foyer n'a pas retrouvé son public. En effet, malgré un effort particulier sur les activités proposées, il n'y a pas eu de mobilisation de la jeunesse.

Besoins repérés :

- *Dans le cadre de la CTG :*

Des perspectives opérationnelles pour les 12/25 ans (au stade embryonnaire à ce jour) :

- ❖ Harmoniser la politique jeunesse sur le territoire
 - ❖ Mobiliser les jeunes autour d'une réflexion pour développer des projets
 - ❖ Evaluer la pertinence de recruter un animateur jeune pour une itinérance et des projets inter-communes.
- *L'objectif de la CAF :*
 - ❖ Harmoniser l'ensemble de la Tinée en fonction des volontés des communes de façon intercommunale et itinérante.
 - ❖ Volonté de casser les disparités entre la haute et la basse tinée mais qui s'avère très compliqué.

Valérie AMATO – assistante sociale CAF, en charge de la commune de Gilette jusqu'à ce début d'année, avant son affectation à Puget-Théniers.

Profil socio-professionnel des familles

2 types de profil familial :

- Des familles de classe moyenne, issues du littoral qui se sont excentrées pour un meilleur cadre de vie mais qui continuent de profiter des services de la ville et notamment des activités dans le cadre privé pour leur(s) enfant(s).
- Des jeunes issus de familles moins aisées et qui ne participent pas aux activités de leur commune : inactivité / « zonage » / réseaux sociaux qui handicapent le lien et le tissu social.

Création de service en 2019

Madame Amato a l'idée de créer un service à destination des adolescents jusqu'à 17 ans par souci d'équité pour l'ensemble de la jeunesse. L'expérimentation s'est déroulée en juillet 2019 et a démarré officiellement pour les vacances de la Toussaint 2019.

- La CAF mobilise un budget et une équipe afin d'évaluer les envies des jeunes pour la création d'un projet pédagogique sur un système de « services à la carte ».
- Le service ADO est finalement créé, rattaché au service puériculture par contrainte administrative.
- Le service est attaché au tissu de l'éducation populaire, le centre propose des activités en plein air, des weekends pédagogiques, des soirées à thèmes (football, cinéma, etc.), des mini camps, etc.

Besoins repérés

- ❖ **Le service ADO de la commune de Gilette :**
 - Problème de visibilité puisque le service ADO n'a pas été labellisé.
 - Difficulté à mobiliser le public en dépit de l'implication initiale des jeunes.

Piste de réflexion :

- ❖ **Nécessité de la présence d'« éducateurs de rue » sur ces territoires ruraux.** Impliquer la jeunesse dans des projets nécessite avant tout de gagner leur confiance à travers une démarche de prévention.
- ❖ **Importance de la richesse du réseau associatif et de partenaires** où un « montage » réfléchi entre les différents acteurs pourrait conduire à la **création d'une association support pour plusieurs communes** avec des personnes relais qui pourraient se déplacer et proposer des activités différentes sur des temps différents d'un village à l'autre.

LA MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Personne(s) rencontrée(s)

- Flora MUNIER, Assistante sociale

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure :

Le régime agricole géré par la MSA couvre aujourd'hui plus de 5 millions de personnes réparties en deux régimes : salariés agricoles et non-salariés agricoles.

Elle est aujourd'hui le guichet unique de la population agricole (exploitants et salariés agricoles) et gère : Embauche et cotisations ; santé et sécurité au travail ; prestations familiales et logements ; retraites ; insertions

Dans le département 06 la MSA s'occupe en moyenne de 4% à 5% de la population agricole.

Champ d'intervention (territoire, public)

Flora Munier intervient sur les départements du 06 (Alpes-Maritimes), du 83 (Var) et du 13 (Bouches-du-Rhône). Concernant les actions sociales dédiées à la jeunesse, elle a en charge les actions dites « individuelles » (maladie, précarité, aide à la scolarité, maintien en emploi, risque suicide) ainsi que le « développement social local » : action collective, structures, accueil jeunes enfants, ...

Métiers sur la jeunesse (objectifs de la structure, ce qu'elle fait, pourquoi ?) Métier (objectifs de la structure, ce qu'elle fait, pourquoi ?)

- **Aide à la scolarité** : destinée à tout étudiant de moins de 26 ans dès lors que la scolarité déstabilise le budget familial. Son attribution est soumise à conditions de ressources et son montant varie en fonction d'un quotient familial et du mode d'hébergement de l'étudiant : en général entre 300 et 800 euros.
- **Aide au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur** : destinée aux jeunes de moins de 21 ans et non soumises à conditions de ressources (montant forfaitaire de 250 euros pour chaque stage en 2015).
- **Aide à l'accès au permis de conduire** : Aide soumise à conditions de ressources aux jeunes de moins de 26 ans pour le permis B ou permis moto (à titre indicatif, aide de 300 euros en 2015 dans la limite des frais restants à charge).
- **Aide au premier logement** : destinée au moins de 30 ans pour leur premier logement (location/acquisition) : (à titre indicatif, 1500 euros max en 2015).
- **Aide jeune agriculteur** : destinée au moins de 40 ans nouvellement installés pour prévenir les situations de fragilité et de précarité, non soumise à conditions de ressources (à titre indicatif en 2015 aide de 15% des dépenses afférentes au « suivi après installation » dans la limite de 500 euros.

- **Aide aux fluides (chauffage/eau)** : pour les ressortissants dans l'incapacité « temporaire » de faire face à une facture pour éviter les ruptures, soumise à conditions de ressources (à titre indicatif en 2015, 300 euros par an et par foyer).
- **Secours financiers** : pour les adhérents dans l'incapacité de faire face à une dépense exceptionnelle ou susceptible de mettre en difficulté l'équilibre budgétaire du foyer. Aide qui nécessite une rencontre avec le travailleur social pour une étude adaptée à la situation.
- **Autres prestations en lien avec les jeunes** : frais de garde, loisirs ou activités extrascolaires, vacances, séjours scolaires, aide à domicile.

Appel à projet Jeunes : Soutenir les jeunes qui s'engagent pour réaliser des actions sur une ou plusieurs communes rurales. Peuvent s'inscrire des groupes de jeunes constitués d'au moins 3 jeunes âgés de 13 ans à 22 ans assurés à la MSA ou vivant en milieu rural autour des thématiques liées à la culture, la santé et le vivre ensemble. Les critères de sélection sont l'implication, l'impact de l'action sur le territoire, la dimension solidaire du projet, son originalité et sa qualité. Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets dont certains sont choisis pour concourir au niveau national. Ces projets découlent souvent des jeunes issus des maisons des jeunes sur les communes, centres sociaux, centres de loisirs, EVS (Espaces de Vie Sociale). Sur l'année 2020 sur les 3 départements : 10 projets déposés pour 8000 euros alloués à l'année pour l'ensemble des communes. Exemple : projet de parcours sensoriel à l'initiative des jeunes du lycée de la Montagne à Valdeblore.

Concours Pré Vert en milieu rural financé par la MSA tous les deux ans dans les établissements scolaires. En 2020, les élèves ont travaillé sur la question de la responsabilité individuelle et collective des jeunes en matière de santé et plus particulièrement sur les addictions. Pour diffuser leur message et combattre les addictions, les élèves ont produit, ensemble, une affiche. 76 candidatures, 29 affiches présélectionnées par la MSA et soumises au jury national qui attribue les prix.

Tempête Alex : paniers solidaires, fonds financiers débloqués pour les sinistrés, financement d'un film pour montrer l'ampleur des dégâts sur la région.

Besoins repérés :

- ❖ *Manque de moyens en personnel et de coordination territoriale*

Pour les actions sociales individuelles : **peu voire absence d'accompagnement spécifique en commune rurale**. Manque de personnel, de moyens et un accord en amont du Comité qui ralentit l'avancée des interventions.

Pour les appels à projet : Beaucoup de projets mais MSA finalement peu présentes car la réalisation des projets dépend dans un premier temps de la validation du Comité mais surtout du bon vouloir des élus.

- ❖ *Difficulté à promouvoir les services de la MSA pour les jeunes*

Régime social : pour les études supérieures, les jeunes initialement rattachés au régime de leurs parents sont automatiquement basculés sur le régime général en lien avec les universités et les établissements scolaires d'études supérieures. Donc difficultés à promouvoir les aides liées au permis de conduire, premier logement, à la scolarité.

Mais depuis cette année les jeunes en études supérieures ne sont plus dans l'obligation de changer de régime qui pourrait donner suite à une meilleure communication des informations liées aux aides de la MSA à destination des jeunes.

Isolement des familles: les agriculteurs se déplacent peu souvent pour leurs démarches administratives. Exploitations agricoles loin des bureaux de la MSA donc difficulté de promouvoir les offres de la MSA. Tout se fait par bouche à oreille. Des démarches administratives trop longues pour des familles qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches.

❖ *Mobilité :*

Aides aux vacances : « actions collectives » pour les familles en situation précaire. Mais déploiement difficile car cela nécessite une convention avec les structures de vacances parfois peu volontaires. De plus, les familles sont mobiles en périodes scolaires vers des communes/régions plus attractives et peu présentes sur les communes rurales.

Difficulté de capter les jeunes des zones rurales car très mobiles : beaucoup sont en internat dans les collèges après leur enseignement primaire donc très peu présents au quotidien sur leur commune d'origine + « turn-over » important du fait d'un milieu rural attractif pour certaines familles urbaines (moins cher, plus d'espace) qui devient un inconvénient sur le long terme (déplacements professionnels, services de proximité, lien social, scolarité des enfants) : ces foyers rejoignent la ville et les résidences en commune rurale deviennent des résidences secondaire. Les chiffres de la population globale sont donc faussés et il devient difficile de capter la tranche d'âge 11-25 ans car sont peu présents sur les territoires ruraux.

Accès au permis de conduire : absence d'auto-école sur le territoire.

❖ *Scolarité*

A partir du collège, les jeunes des zones rurales descendent dans les collèges des vallées.

Impact psychologique : des jeunes éloignés du cocon familial et de certaines activités, souvent en internat, ce qui accentue le sentiment d'isolement et de solitude.

Insécurité scolaire : les jeunes en difficulté sociale et en échec scolaire des villes rejoignent les internats des collèges de la vallée créant un déséquilibre culturel et éducatif. Les établissements deviennent souvent le réceptacle des difficultés sociales et scolaires.

❖ *Accès à l'emploi :*

Un marché du travail bouché et très peu attractif en zone rurale : des jeunes qui arrêtent leur scolarité et qui se retrouvent sans situation où rejoignent les entreprises agricoles et de restauration familiale ; où qui quittent leur commune pour leurs études supérieures sans y revenir.

Manque d'aide à l'insertion professionnelle : les jeunes manquent d'informations et d'un accompagnement dans leurs choix d'orientation professionnelle.

Résultat : sont présents sur le territoire des foyers avec enfants en bas-âge, des agriculteurs ou des personnes travaillant dans des services ou des commerces de proximité et des personnes âgées. La population 11-25 ans manque de structures adéquates pour ses études et formations.

Pistes de réflexion et projets :

- ❖ **Nécessité de renforcer les partenariats en réseaux et de renforcer l'itinérance des services administratifs en zone rurale.**
- ❖ La Maison des Solidarités Départementales Vallées (MSD Vallées) avait lancé un annuaire de tous les professionnels (Socio connect / Solimum) mais est resté au stade de l'expérimentation et n'a pas été concrétisé.
- ❖ **Maison France Service (MSF) :** plan gouvernemental pour doter les zones rurales de MFS pour simplifier la relation des usagers aux services publics.
- ❖ Un accès aux services difficile (loisirs, activités extrascolaires, MDJ, etc.) qui nécessite de **renforcer l'itinérance des jeunes** pour davantage d'autonomie et une accessibilité plus aisée aux structures qui leur sont réservées.
- ❖ **Création de centres ou d'établissements d'enseignement supérieur ou de formation à distance** dans les communes rurales pour garder les jeunes dans la région.

Cf. Le conseil départemental des Alpes-Maritimes a lancé un appel à projet pour un campus universitaire connecté qui permettra aux jeunes des alentours de Puget-Théniers de suivre un cursus universitaire en ligne, à distance, depuis la commune.

- ❖ **La création d'un lieu de rencontre et de concertation des jeunes** au sein des communes qui doivent se sentir intégrés dans les décisions des élus (formation, emploi, lieu de réunion, activités extrascolaires et loisirs, mobilité...).

Projets initiés sur d'autres communes du département :

- ❖ Volonté de créer sur Saint-Vallier **une « université populaire des jeunes »** où la parole est donnée aux jeunes pour façonner leur territoire en fonction de leurs aspirations. Engagement citoyens autour d'actions diverses (chantiers participatifs, échanges entre les jeunes, action sur l'espace public, ateliers numériques, balades urbaines, idéathons, formations, etc.) et de thématiques variées (agriculture, consommation, culture, démocratie, emploi, énergie, environnement, habitat, santé, social, développement, transports, etc.)
- ❖ **Foyer rural Cepage – Puget-Théniers :** laboratoires « MédiaLab » destiné aux jeunes 13-25 ans qui souhaitent créer des reportages multimédias à partager au niveau local et européen avec la participation d'Erasmus et le soutien de la CAF.
- ❖ **Les petits débrouillards :** bus itinérants laboratoires mobiles en communes rurales dont l'objectif est le renouveau de l'éducation populaire. Par une éducation aux démarches scientifiques, expérimentales et raisonnées ils souhaitent permettre aux jeunes de développer leur esprit critique, élargir leurs capacités d'initiatives et de s'épanouir individuellement et collectivement par des parcours de citoyenneté active et démocratiques.

LE PÔLE EMPLOI

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme BERTOTTO, chargée de mission

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Le public du pôle emploi démarre à l'âge de 18 ans.

A la date de fin avril 2021, le territoire des 27 communes concernées par le diagnostic compte 1938 demandeurs d'emploi, dont **283 jeunes, soit 15%**.

5 communes ne comportent aucun demandeur d'emploi : Bairols, Marie, Rimplas, Roure, Saint Dalmas le Selvage.

Levens est la commune où il y a le plus d'inscrits au chômage.

Portrait statistique des jeunes demandeurs d'emploi du territoire haut et moyen pays : 18/25 ans

- *Répartition des jeunes dans ces communes* :

Une importante hausse de 30% de demandeurs d'emploi en relation avec la crise sanitaire, et une augmentation de 13% de nouvelles inscriptions.

- *Motifs d'inscription* :

Les inscriptions de ces jeunes sont essentiellement liées à des fins de contrats de leur travail initial, donc des CDD.

Il y a peu de demandeurs d'emploi qui ont repris une activité pendant la période du COVID, ceci a eu un impact sur la durée de chômage qui s'est vue allongée.

- *Impact de la crise* :

Elle a accentué la durée de chômage ce qui a un impact **sur la remise en mouvement des jeunes qui va se révéler plus compliquée.**

- *Répartition par sexe* :

Elle fait apparaître une majorité de jeunes femmes : 53%

- *Répartition d'âge* :

- 20% de 25 ans ;
- 5% de 18 ans : le jeune n'a pas encore fini ses études, en formation, ou absence de démarches engagées.

Une hypothèse d'analyse : des jeunes mal accompagnés ou encore à la charge des parents, mais aussi des jeunes qui « s'installent » dans une autarcie et dépendance familiale.

- *Les métiers d'inscription* :

On révèle une dominante pour le commerce et le domaine de l'hôtellerie/restauration ; peu de demandes agricoles.

- *Niveau de qualification :*

Il est plutôt élevé et se caractérise par une forte prédominance de jeunes cherchant un poste d'employé, surtout d'employé qualifié :

- 57% soit 162 jeunes sont qualifiés, en correspondance avec leur niveau de formation
- 41% sont de niveau 4
- 12% sur du niveau 3.

Les jeunes de manière générale recherchent des emplois qualifiés dans le tertiaire ; peu dans le bâtiment.

- *Financement de formations prioritaires :*

Les PRIC (Plan Régional investissement dans les compétences) ont été initiés pour les personnes non qualifiées (pas le bac) : Dans la totalité de ces jeunes, le poids des formations qui pourraient être financées dans le cadre du PRIC représente 45%.

En réalité, **en 2020, seulement 32% en ont bénéficié (Saint Martin du var /Levens essentiellement)**. En 2021 on estime ce volume potentiel à 49%.

Un catalogue de formations qui couvre tous les secteurs selon les offres emplois disponibles sur le marché du travail leur est proposé. La formation est sur 2 à 3 ans renouvelable. Celle-ci est totalement financée par le Département, l'Etat, et pôle emploi où le jeune peut également être financé dans le cadre de sa formation.

- *Problématique de mobilité :*

40% des jeunes déclarent être sans permis ni véhicule.

Si l'on replace dans le contexte de la répartition des jeunes, on a des réponses de mobilité moindres pour les communes de Levens et Saint martin du var.

On a un nombre de jeunes certes moins importants sur Saint Etienne et Gilette mais avec un réel souci de mobilité.

- Il y a une corrélation entre le nombre de jeunes et les moyens de déplacement pour comprendre la proportionnalité entre le volume de jeunes sur une commune et le nombre de demandeurs d'emplois.

Pôle emploi offre des aides sous certaines conditions au passage du permis d'un montant de 1200 euros sous promesse d'embauche.

- *Allongement de la durée de chômage :*

75% ont une durée de 12 mois de chômage, mais la durée de 24 mois augmente.

Les durées s'enkystent : processus d'enlissement des périodes de chômage.

On a une réelle difficulté à remettre les jeunes en mouvement : un manque de motivation de la part de la jeunesse qui a pris de nouvelles habitudes de vie et qui n'ont plus la valeur du travail.

Ce constat général est accentué par la crise.

- *Arrêt de l'indemnisation allocation chômage :*

29% soit 82 jeunes ne sont pas indemnisés : des jeunes qui ont épuisé leurs droits ou qui n'ont jamais travaillé. Ils représentent 1/3 des 283 jeunes de l'ensemble des communes.

- *Bascule RSA* :

Selon les conditions familiales, les demandeurs d'emplois peuvent basculer sur le Conseil Départemental pour le RSA jeunes.

15 bénéficiaires du RSA : de bons chiffres sur la proportion des demandeurs d'emploi.

- *Plusieurs types d'accompagnement proposé selon le profil* :
- **Accompagnement suivi (24%)** : Pour les demandeurs d'emploi autonomes (recherche d'emploi et numérique) : le conseiller n'a qu'un accompagnement visuel.
- **Accompagnement guidé (57%)** : modalité d'accompagnement modéré pour que les demandeurs d'emploi aient un accompagnement physique, le plus représentatif sur le territoire haut et moyen pays.
- **Modalité renforcée (17%)** : accompagnement pour les demandeurs d'emploi pas du tout autonomes avec des entretiens physiques.

En parallèle, est proposé un accompagnement global en lien avec le Conseil Départemental : un accompagnement socio-professionnel avec en complément un travailleur social.

- **Accompagnement intensif jeune (AIJ)** sur une durée de 6 mois pour la recherche d'emploi avec des entretiens physiques.
- ➔ **Difficulté à faire rentrer les jeunes du haut et moyen pays dans la mobilité AIJ en raison de la problématique mobilité alors que c'est probablement l'accompagnement le plus adéquat pour ces jeunes.**

- *Maisons France Services : MFS*

Aucune itinérance de Pôle Emploi sur le territoire expliquée par le développement des MFS :

- Développement de la Visio : les demandeurs d'emplois non équipés se rendent au sein des MFS pour leurs rendez-vous.
- Les accueillants dans les MFS sont formés par Pole Emploi afin de répondre aux premières questions relatives à l'emploi.

- *Mission Locale* :

Sur l'ensemble de ces jeunes, 32% sont suivis par la Mission locale.

La mission locale accompagne des jeunes avec des freins sociaux plus importants pour une prise en charge plus globale.

Elle propose des aides spécifiques.

- **Prestation Pole Emploi « valoriser son image pro »** :

Un travail d'accompagnement avec les conseillers mais aussi avec des prestataires : une prestation intensive qui permet au jeune de comprendre la posture à avoir vis-à-vis d'un employeur lors d'un entretien d'embauche : Coaching de « savoir-être » en groupe.

Cependant peu de participants jeunes du territoire haut et moyen pays en relation, avec la difficulté de réunir un collectif.

- *Les domaines de formation :*

Le domaine le plus investi est le service à la personne.

Pôle emploi a organisé une formation avec l'AFPA sur Saint Martin du Var qui avait mobilisé un nombre important de jeunes (présentiel et Visio). Le résultat n'a pas été très concluant (démobilisation du public) mais l'expérience semble devoir être repensé pour fonctionner (étude d'outils pédagogiques)

Conclusion :

Les atouts :

- Baisse de la catégorie A
- Baisse des inscriptions des fins de contrats
- Plus d'autonomie dans la recherche d'emplois (57% en modalité « guidé »)
- Plus de qualifiés : 65%

Les freins ou points de fragilité :

- Mobilité (40% sans permis ni véhicule)
- Bas niveaux de qualifications : 36%
- Hausse des demandeurs d'emploi longue durée : 21%
- Hausse de publics PRIC
- 47 jeunes en accompagnement renforcé
- 88% expriment un besoin d'appui numérique

Besoins repérés

❖ *La formation à distance*

Grande difficulté à faire déplacer les organismes en raison de moyens et d'outils difficilement transportables.

❖ *Les jeunes expriment un besoin d'accompagnement d'aide au numérique*

Pôle emploi s'inscrit dans l'axe inclusion numérique ce qui demande le développement de partenaires compétents en la matière.

❖ *Espace de coworking*

Création d'un groupement mixte de partenaires de type Pole Emploi /Mission Locale pour créer un collectif de jeunes en demande.

Mise en commun de valeurs communes et de compétences spécifiques ; l'âge des jeunes ne serait pas l'indicateur seulement l'orientation du projet et les besoins en relation.

LA MISSION LOCALE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. MEURDESOLF, responsable antenne Nice-Ouest
- Mme. Daniele FREDDI, référente santé, conseillère Carros
- Mme. Claire BAGI, référente territoire / entreprise locale, conseillère Carros

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Accompagnement de tous les jeunes de la métropole sur 13 lieux d'accueil différents, sous forme d'antennes et de permanences.

- *Pour le secteur du haut et moyen pays :*
 - Carros (maison de l'emploi, espace collaboratif)
 - Saint André – La Trinité.
- *Profil du public, parents, jeunes :*

On trouve des familles solidaires, des dynamiques de village d'entraide et de soutien avec un tissu local qui joue le jeu.

Pour la plupart des foyers, le choix de vivre dans l'arrière-pays s'explique par des loyers moins chers ; un meilleur cadre de vie entraînant une faible envie de retourner sur le littoral pour trouver du travail.

On a des jeunes qui superposent les problématiques : mobilité, manque de formation, difficulté d'accès aux services et au marché de l'emploi.

- Les jeunes ont une vision très accablée sur leur propre environnement, avec des projets en lien avec leur mode de vie : représentation professionnelle induite par la famille, un peu réductrice.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Les critères éligibles à la Mission locale :*

Inscription volontaire des 16/26 ans, déscolarisés et qui habitent sur la métropole NCA.

La majorité des jeunes s'inscrivent par le « bouche à oreille » (amis, établissements scolaires, éducateurs, services publics) ou orienté par Pôle Emploi (le pôle emploi délègue l'accompagnement de ces jeunes demandeurs d'emploi à la Mission locale).

La Mission locale accompagne entre 8000 et 9000 jeunes sur l'année.

Intervention en partenariat avec l'éducation nationale et la MLDS : regroupement de fichiers pour contacter l'ensemble des jeunes et leur proposer leurs services.

Dans le cadre du programme qui ne permet pas au 16/18 ans de rester sans formation, un travail de repérage et de contact de ces jeunes est réalisé.

Il leur est proposé un accompagnement individualisé toutes les semaines pendant 3 mois :

- Partir de l'histoire du jeune : travail de fond, mobilisation, élaboration du projet avec la considération de l'aspect social de sa situation.
- Accompagnement d'accès à l'emploi, avec de la préparation des CV, des entretiens, codes sociaux, un savoir être : donner tous les outils le plus justement possibles aux jeunes.
- Importance de l'accompagnement global : cadre familial, santé, logement, justice, citoyenneté, mobilité, sport/loisirs.

De ce fait, une **mobilisation autour de la santé avec une prise en charge psychologique** si nécessaire doit être réalisée, avec la prise en compte des addictions et de la consommation illicite (jeux vidéo, alcool, stupéfiants).

La Mission locale intervient également en partenariat avec l'association HARPAS : orientation des jeunes qui nécessitent un soutien psychologique (permanence au sein de la maison de l'emploi à Carros).

- *Identification et promotion de la Mission locale*

Beaucoup de jeunes connaissent la mission locale mais n'ont pas envie de faire la démarche de s'y rendre.

- ❖ Expérience positive du Forum de l'emploi sur Gillette avec présence de la mission locale.
- ❖ Existence ancienne d'un médiateur sur la commune de Gillette en relation avec la mission locale qui n'a pas été renouvelé malgré son succès sur le territoire.
- ❖ Il n'existe pas de lien direct ni de promotion de la Mission locale auprès des établissements scolaires afin de ne pas inciter les jeunes à quitter leur scolarité.
- ❖ Volonté existante de mettre en place des permanences ou de l'affichage sur les communes mais sans toucher aux établissements scolaires

- *Dispositif Garantie jeunes : une équipe dédiée de la Mission locale*

Critères d'accessibilité

Ce dispositif concerne les jeunes du territoire 16/25 ans. Les 16/18 ans ne sont pas prioritaires même s'ils peuvent intégrer le programme : les 18/25 ans sont prioritaires.

Les jeunes éligibles doivent rentrer dans la catégorie NEET (personne inactive, ni employé, ni étudiant, ni stagiaire) et leur niveau de ressources est évalué selon un plafond.

Cet accompagnement est réalisé sur les 2 antennes de Nice (centre et ouest).

Avec le contexte sanitaire, l'état a renforcé sa capacité de prise en charge : 1000 jeunes pour cette année au lieu des 500 habituels. Ce dispositif Garantie jeunes est éligible 1 seule et unique fois : le jeune s'engage à être disponible pendant 12 mois.

S'il trouve du travail, il ne sera pas obligé de se rendre aux réunions mais doit garder le lien avec son conseiller sur l'ensemble de la période.

La prestation est de 530 euros par mois.

Limites à son accessibilité

Le conseiller fait un diagnostic de la situation du jeune : même s'il est orienté par un partenaire qui espère offrir la garantie jeune, la Mission locale doit respecter les critères d'accessibilité et offrir cette aide au bon moment.

Avant l'accès à la garantie jeune, un travail sur la levée des freins est à réaliser. Il faut prendre en compte le milieu social, l'acquisition des savoirs nécessaires, le projet professionnel.

Il est important également de prendre en considération les notions de droit, devoir, responsabilité, investissement pendant ce parcours.

- *Autres dispositifs*
 - *L'AFPA (Nice Est) Centre de formation pour les 16/25 ans* : accompagnement du jeune sur la semaine pendant 4 mois.
Il s'agit essentiellement du préapprentissage : Chambre des métiers, CCI, compagnons du devoir, CERFA de Marseille, CFA Métropole.
 - Le frein rencontré : le lieu est excentré à Nice Est, très compliqué d'accès pour les jeunes de l'arrière-pays.
 - *L'école de la deuxième chance Nice Cote D'azur* : pilotée par la Métropole et financée par des fonds publics pour les jeunes de 16 à 25 ans.
Il s'agit d'un accompagnement individualisé et en alternance pour les jeunes sans qualification ni diplôme, avec une obligation de prescription par la Mission locale.
 - Travail autour du projet professionnel, préparation aux tests d'entrée pour les formations d'aide soignants par exemple, mise en relation avec les entreprises, remise à niveau.

Besoins repérés et propositions

- ❖ *Création d'un centre de formation* sur le haut et moyen pays avec une mobilisation autour de l'orientation et des projets professionnels.
- ❖ *Chantier école insertion* : utiliser le territoire pour les mobiliser sur du collectif (culture, espace vert, agriculture, etc.) pour la transmission d'un savoir.
Un levier pour les jeunes afin de se découvrir, créer du réseau, du lien social, et créer un mouvement qui peut créer une envie, un projet.

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF) 06

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame MONTVALON, directrice
- Madame GILGENKRANTZ, coordinatrice actions

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Présentation de l'association

La Fédération Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Provence-Alpes-Côte d'Azur (« FR-CIDFF PACA ») est une association loi 1901, apolitique et non confessionnelle. Succédant à l'Union Régionale créée en 2008, la Fédération a vu le jour en 2017, avec des attributions plus étendues. La Fédération s'appuie aujourd'hui sur les 7 CIDFF départementaux qu'elle coordonne et représente au niveau régional.

Les CIDFF ont pour « objet statutaire de mettre à disposition des femmes et des familles toutes informations, notamment familiale, sociale, professionnelle, économique, éducative et de santé, tendant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à lutter contre les violences et les préjugés sexistes ».

Comme ceux de la FR-CIDFF PACA, les domaines d'intervention des CIDFF sont variés, et au service de tous les publics, et des femmes en particulier :

- L'accès au droit (connaître ses droits pour les faire valoir),
- La lutte contre les violences sexistes (victimes de violences conjugales familiales sexistes),
- L'emploi et la création d'activité (favoriser l'accès à l'emploi pour une véritable autonomie),
- La vie familiale et la parentalité (s'engager pour une parentalité responsable et partagée),
- La santé (soutien psychologique, accompagner pour une meilleure estime de soi),
- L'éducation et la citoyenneté.

Leurs modes d'intervention sur les territoires sont diversifiés :

- Permanences juridiques (gratuites, anonymes et confidentielles)
- Accompagnements individuels
- Informations collectives, ateliers
- Colloques, débats
- Événementiels
- Formations (en direction des professionnels et des bénévoles)
- Expertise

Véritable instance de réflexion et de coordination des pratiques inter-CIDFF, d'impulsion et de gestion de projets régionaux, nationaux, ou européens, la FR-CIDFF PACA conduit des actions directement ou par l'intermédiaire de son réseau de CIDFF.

Elle participe à l'information et à la sensibilisation des partenaires et des pouvoirs publics sur les demandes et les besoins des femmes de la région PACA.

In fine, chacune de ses actions tend à prendre en compte, développer et promouvoir l'égalité femmes/hommes :

- Dans tous les champs de la vie : personnelle, professionnelle, sociale ;
- Auprès de tous les publics : femmes, hommes, jeunes, seniors, professionnel.le.s... ;
- Sur l'ensemble du territoire PACA : zones urbaines, territoires de la politique de la ville, zones rurales...

Champ d'intervention (territoire, public)

- *Public :*

Familles, femmes et enfants

- *Permanences juridiques sur les Alpes-Maritimes :*

Accueil confidentiel et gratuit sur rendez-vous (4 juristes) :

- Haut et Moyen Pays (MSD des vallées ; Maison France Service Puget Théniers)
 - Siège du CIDFF (2 rue Guiglia à Nice)
 - Nice (MJD Ariane, Espace Multi Services Pasteur, Centre social des Moulins, Centre social La Ruche, Espace social La Condamine)
 - Cannes (Parcours de femmes - antenne de justice)
 - Carros (Antenne de justice)
 - Vallauris (Antenne de justice)
 - Menton (MJD)
- *Permanences psychologiques sur Nice :*

Accueil confidentiel et gratuit (3 psychologues) pour adultes et enfants.

- Carros (Centre social La Passerelle)
 - Siège du CIDFF06
 - Pôle santé des Moulins
 - Centre social Le village à l'Ariane
 - Centre social La Ruche (rue Trachel à Nice)
- *Permanences téléphoniques*

Pendant la crise sanitaire le CIDFF propose des consultations psychologiques et juridiques par téléphone : 04.93.71.55.69

Modalités d'intervention

- *Objectif central :*

Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle, et personnelle des femmes et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

- *Interventions :*

Interventions sur le lycée Valdeblore en collaboration du CEGIDD 06 (Centre gratuit d'information et de dépistage et de diagnostic) dans le cadre des actions hors les murs en santé sexuelle pour les jeunes :

Interventions sur l'année 2019 sur la question du consentement et la culture du choix avec un travail sur les représentations sexistes et l'homophobie (en appui du film « sexe sans consentement : la zone grise »).

Interventions sur les collèges de Nice et à l'Ecole de la 2^{ème} chance :

Interventions avec un financement de l'ARS dans le cadre de la prévention des violences sexuelles et sexistes auprès des jeunes.

- Support depuis 2018 « # ViolenceJeTeQuitte » pour évoquer les violences au sein du couple : « On en parle ? »
- Travail autour de la Cyberviolence en particulier et sur les violences sexuelles, physiques, psychologiques ainsi que sur le viol.

Depuis 2016, le Revenge porn est un délit inscrit au code pénal : c'est une manière pour le partenaire ou l'ex de se venger et d'humilier en publiant des photos et vidéos privées ou des paroles à caractère sexuel sur les réseaux sociaux, sans l'accord de l'autre.

- *Accès aux droits :*

Mise en place de permanences juridiques à :

- Plan du var à la MSD des Vallées
- Centre hospitalier de Puget Théniers, actuellement délocalisé suite au confinement au foyer rural.

- *Transports :*

Des bons de transport ont été financièrement pris en charge par le CIDFF pour de la mise à l'abri pour les victimes de violence et les hébergements d'urgence, l'accès à l'hôpital et au UMJ (unités médico-judiciaires).

- *Hotline juridique :*

Une ligne professionnelle pour toutes questions juridiques est réservée aux professionnels. Il ne s'agit pas d'une ligne d'urgence, elle est disponible 5/7 jours avec un rappel systématique dans les 48 heures.

- *Formation professionnelle :*

- Niveau 1 : repérage de violence et orientation.
- Niveau 2 : pour les référents et concernant la prise en charge des violences : intervention pluridisciplinaire (juriste, psychologue, sociologue).

Besoins et problématiques repérés

- ❖ Difficultés d'hébergement et de mise à l'abri suite à des violences conjugales.
 - ❖ La difficulté du niveau d'interconnaissance (repérage du voisinage très proche dans les petits villages).
 - ❖ Violences intrafamiliales et de problématique d'autonomie des jeunes vis-à-vis des parents.
 - ❖ Le transport est un gros frein à la mise en place d'actions en rapport à des maigres subventions, pour les professionnels et pour les jeunes dans leurs démarches.
-
- Développement des actions de prévention sur les rapports filles/garçons au sein des établissements scolaires, au sein des collèges et reprise au Lycée Valdeblore pour la rentrée 2021/2022.
 - Développement de la formation professionnelle auprès des équipes de médiateurs dans les établissements scolaires autour des violences sexistes et du cyberharcèlement.

LE PLANNING FAMILIAL

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. Fatima EL OUAZZINI, consultant planning (salariée au planning familial et vacataire au SIVOM Val de banquière).

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Le planning familial est un lieu d'information et d'écoute pour tout public, un lieu de parole pour évoquer toutes les questions concernant les sexualités, la contraception, l'interruption volontaire de grossesse, les IST, le SIDA, les violences.

Le Planning Familial 06 n'est pas un centre de planification, c'est à dire qu'on ne peut pas y consulter un médecin ou se faire prescrire une contraception, hormis des préservatifs masculins et féminins. Pour cela, il y a une possibilité de rendez-vous dans un des centres de planification du Conseil Départemental : la PMI ou le Carrefour Santé Jeunes pour les moins de 25 ans.

- Les permanences
 - Nice centre (rue d'Italie)

Tous les lundis de 15h à 18h ; les mercredis de 14h à 17h et les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois de 14h30 à 17h30.

- La Trinité

Les permanences à la Maison de Santé de La Trinité : jeudi sur rendez-vous de 9h à 17h ; vendredi sans rendez-vous de 9h à 13h.

- *Les principales actions sur le département :*
 - Permanences d'accueil, d'écoute et d'orientation,
 - Actions de prévention (interventions scolaires, stands, débats, groupes de parole),
 - Informations et formations autour des questions de sexualités et de réduction des risques sexuels,
 - Mobilisation pour l'égalité des droits des femmes et des hommes, quelle que soit leur sexualité.
- *Le public*

Tout public : quelle que soit la situation, la sexualité ou l'identité de genre. Le Planning Familial se veut inclusif.

Modalités d'intervention sur la commune

L'équipe du planning de Nice est composée de 2 coordinatrices, sans responsable et de 4 membres du bureau co-présidents.

Les subventions proviennent essentiellement de l'Etat et de la Politique de la Ville, elles sont maigres et ne permettent pas de déploiement d'actions ni de recrutement en ressources humaines.

Il n'y a aucune action sur le haut et moyen pays.

- *Les lieux des actions :*
 - La Maison de santé de la Trinité depuis 2018 :
 - Accueil et permanence
 - Groupes de parole
 - Les lycées Apollinaire (Nice), Pasteur (Nice) et Gosciny (Drap) :
 - Prévention sur la contraception et les violences amoureuses chez les jeunes,
 - Permanence pour les entretiens individuels en lien avec les assistantes sociales et les infirmières scolaires (mal-être, prise de risque, conflits familiaux, contraception et grossesse),
 - Partenariat avec la gendarmerie, en particulier les assistantes sociales du département localisées en gendarmerie.
 - Les écoles de la Trinité dans le cadre du contrat local avec la Mairie de la Trinité :
 - Cycle de prévention sur les relations filles/garçons de 4 temps par école sur 3 écolesEn totalité, 12 actions sur l'ensemble des écoles trinitaires sont menées par le planning familial.

Beaucoup de jeunes restent non identifiés et sont rattachés à aucun organisme, ni association ou structures.

Au niveau des quartiers de l'Ariane et de la Trinité, il existe une volonté de faire une union des associations de quartiers pour porter des projets et inclure ces jeunes, dont le souhait de monter un projet intergénérationnel avec la bibliothèque municipale.

Besoins repérés et proposition d'idées en lien avec le haut et moyen pays

- Prévention sur la contraception, l'IVG, les violences, le viol, l'inceste
- Augmenter les subventions et le personnel pour permettre des interventions sur le haut et moyen pays.
- ❖ **Idée :** Créer une itinérance avec la mise à disposition d'un minibus pour pouvoir se déplacer en milieu rural (établissements scolaires, places de marché, pharmacie), qui permettrait de recevoir le public et préserver la confidentialité (dispositif uniquement sur 3 zones au niveau national : Clermont-Ferrand, Montauban).

Ce dispositif proposerait du dépistage, des tests, de l'information, de la documentation, des entretiens sur les questions de contraception, de sexualité, de MST, d'IVG.

LE COMITE DEPARTEMENTAL D'EDUCATION POUR LA SANTE (CODES)

Personne(s) rencontrée(s)

- Emilie MARCEL, chargée de projets

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Missions de la structure

Le CODES 06 est un pôle départemental de Ressources en Education pour la Santé autour d'une conception partagée de l'éducation pour la santé au travers des missions suivantes :

- *Un centre de ressources documentaires*
 - Mettre à disposition des acteurs de prévention, des porteurs d'actions, des décideurs, un centre de documentation en santé publique et Promotion de la Santé (Ouvrages, revues, rapports, articles de référence).
 - Diffuser, faciliter l'accès et mettre à disposition des outils et documents pédagogiques.
 - Mettre à disposition une pédagogie d'outils analysés (CD Rom, Jeux, malettes.)
 - Constituer des dossiers documentaires spécifiques sur demande
- *Un centre de conseil en Méthodologie d'éducation pour la Santé*

Aider et accompagner les porteurs de projets à l'élaboration, la mise en place et le suivi de projets, de programmes.

- *Un centre de formation*

A destination des acteurs des secteurs sanitaires, sociaux et éducatifs, à partir de la demande, en fonction des attentes et des priorités. Ses formations sont mises en œuvre :

- Dans le cadre de dispositif tel que le Pôle régional de Compétences en Education pour la Santé
- A la demande de structures
- *Des actions de terrain*

Le CODES met en œuvre et/ou participe à la mise en œuvre d'actions de proximité répondant aux besoins des populations en adéquation avec les priorités de santé publique. Ces actions sont concertées et menées :

- En partenariat avec les acteurs de terrain
- En impliquant chaque fois que possible les publics

Pour mener à bien ces missions, le CODES s'appuie sur un Conseil d'Administration, un Bureau et une équipe pluridisciplinaire de professionnels. Le conseil d'administration et le bureau sont renouvelés tous les 3 ans.

Champ d'intervention (territoire, public)

Intervention sur le territoire global du 06 et destiné à tout public.

Modalités d'intervention sur le territoire

- **Une seule expérience de terrain sur le moyen pays a été menée à ce jour.**
- **Une intervention au collège Roquebillière** a été réalisée sur les classes de 6^{ème} et 5^{ème} sur un module de 4 heures, avec pour intervenante du CODES Sandra Bonnet, chargée de projets Nutrition.
- **Action : « écoute tes oreilles »** : programme régional de prévention des risques auditifs en collèges

Objectif général : prévenir les risques auditifs et extra auditifs auprès des pré-adolescents.

Objectifs opérationnels :

- Former les enseignants et les infirmiers scolaires des collèges volontaires candidats à cette action de prévention dans le cadre de leur plan académique de formation en lien avec le Rectorat de Nice.
- Mettre en œuvre le module d'éducation à la santé environnementale « écoute tes oreilles » auprès des groupes de pré adolescents de département des Alpes Maritimes dans des collèges volontaires.

Propositions d'actions envisagées

- ❖ **Action « Opticourses »** : déploiement sur les Alpes Maritimes » à destination des jeunes majeurs (18/25 ans)

Objectif général : améliorer les capacités d'arbitrage en situation d'achat alimentaire en matière de qualité /prix pour des personnes en difficultés financières, en tenant compte de la qualité nutritionnelle et du prix des aliments.

Ce programme consiste à la réalisation d'ateliers collectifs auprès de groupes de participants et d'actions sur l'offre alimentaire.

L'évaluation d'impact indique qu'à la suite des ateliers les personnes ont pu modifier leur comportement d'achat : part de fruits et légumes plus importante dans le panier, diminution de la part des produits sucrés et de sucres ajoutés, augmentation de la part d'aliments de bon rapport qualité nutritionnelle/prix, moins de nutriments défavorables à la santé.

- ❖ **Programme PSFP** : programme de soutien à la fonction parentale pour les 12/16 ans (expérimental sur cette tranche d'âge).

C'est un programme de renforcement des compétences familiales : il apporte aux parents des clefs, des outils concrets pour l'éducation de leurs enfants selon l'âge qu'ils ont.

Il est implanté dans 35 pays, adapté à la France, et déployé dans 8 régions et plus de 30 villes en France. Ce programme développe la résilience familiale, la confiance en soi du parent, la pratique de la parentalité positive et l'attention positive dans une attitude de bienveillance à l'enfant.

Les thèmes des ateliers sont autour de la communication verbale et non verbale, la gestion des émotions et du stress, la gestion familiale des écrans, l'affirmation de soi dans le respect de l'autre, le renforcement du lien parents-enfants. Le PSFP renforce les compétences parentales et valorise les compétences psychosociales. μ

En termes d'évaluation celle-ci montre un impact significatif chez les parents et enfants :

- Diminution des problèmes comportementaux et psychiques : troubles des conduites, anxiété, agitation.
- Réduction de la consommation et des substances psychoactives chez les jeunes et leurs parents.
- Amélioration du climat familial et diminution des conflits familiaux.
- Amélioration des résultats scolaires.

LE SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. Anne-Lise MOLINARI, psychologue PMI

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Permanences :

- 2 permanences/mois sur Saint Martin du Var le mercredi
- 2 permanences/mois sur Saint-Sauveur
- 2 permanences/mois sur Saint-Etienne
- 2 à 3 permanences/mois sur Puget-Théniers (mardi et vendredi)
- 4 permanences/mois sur Roquebillière

Pour les collégiens, les permanences se font au sein de maisons du Département. Les personnels des collèges accompagnent et récupèrent les enfants après leurs séances. Mme. Molinari travaille en synergie avec les personnels des collèges (CPE, Principaux, infirmières), les assistants sociaux et les éducateurs AED.

Beaucoup d'orientations sont aussi organisées au sein de la MSD et de la PMI, ainsi que les suivis qui font suite aux informations préoccupantes et également un travail de protection pour les enfants placés dans les vallées.

L'intervention auprès des lycéens est très en marge, car le lycée de Valdeblore est trop haut dans le secteur : aucune permanence MDD au-dessus de Roquebillière ce qui fait loin en termes de déplacement. On perd donc le suivi des collégiens lorsqu'ils rejoignent le lycée. Seuls les élèves qui sont descendus poursuivre leur scolarité sur le littoral continuent leurs séances sur Plan-du-var.

Mme. Molinari et la sage-femme PMI ont mis en place des actions de prévention dans les classes de 5^{ème} et de 4^{ème} autour de la question du consentement et du respect de son propre corps et de celui de l'autre.

Statistiques : Sur l'année 2020 (avec les trois mois de confinement) 633 entretiens à l'année ont été réalisés par la psychologue.

Métier (objectifs de la structure, ce qu'elle fait, pourquoi ?)

Pour la plupart des patients, il s'agit surtout de prévention, avec quelques cas de protection toutefois.

Aujourd'hui, ces suivis se font sur demandes spontanées des familles : par le bouche à oreille et ses interventions, Mme. Molinari est connue par la confiance qu'elle a su gagner auprès des jeunes, parents, établissements scolaires et administrations.

Elle fait également beaucoup d'orientations au sein des écoles et des collèges de Roquebillière, Saint-Sauveur et Saint-Etienne-de-Tinée.

Les principales problématiques rencontrées par les jeunes :

- ❖ **Harcèlement, cyberharcèlement et moqueries** : en découle un isolement fréquent des jeunes.
- ❖ **Quelques soucis d'addictions** dont le plus marquant reste celui aux écrans (jeux vidéo, portable, réseaux sociaux)
- ❖ **Consommation de stupéfiants et d'alcool** de plus en plus tôt (principalement sur Valdeblore ; consommation de cocaïne sur Roquebillière)
- ❖ **Précarité** : isolement, moqueries, mobilité, contexte familial difficile sans aucune aide à la parentalité.

De façon générale, les enfants dont la famille est en difficulté financière sont armés à ça très tôt : ne peuvent avoir accès à la cantine, connaissent la situation financière de leurs parents, ne reçoivent pas de cadeaux de Noël, etc.

Mais malgré cette pauvreté plus accrue sur le Haut et Moyen pays, on retrouve beaucoup de solidarité entre les familles des villages : courses de nourriture, aide aux devoirs, dons de vêtements, co-voiturage, etc.

❖ *Le passage du collège au lycée est difficile pour la plupart des élèves de la vallée :*

- Beaucoup ont très peur de la ville (discours très raciste dans le milieu rural) et ne souhaitent pas descendre sur le littoral (agoraphobie, peur de l'inconnu). Ils choisissent donc le lycée de Valdeblore par dépit, même s'ils n'ont pas la filière souhaitée ;
- L'arrêt des études après le collège du fait du manque de dispositifs relais et le marché du travail bouché conduit à certains jeunes sans aucune situation ;
- d'autres encore veulent rejoindre le littoral et quitter le milieu rural où ils se sentent enfermés ou ont subi des moqueries sur plusieurs années.

Ce fait explique le nombre de décrocheurs à partir de la 3^{ème} qui ne se rendent plus en cours et tombent dans la petite délinquance voire la délinquance dans des villages où tout se sait : dans les cas les plus graves, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) se met en place.

- ❖ **Un confinement sanitaire qui a eu un lourd impact sur les familles** : des familles très angoissées ; certains sans accès à internet pour suivre les cours ; parents à bout de nerfs et dépassés.

Le contexte actuel a amplifié le sentiment d'isolement de certains enfants et certains pour qui l'établissement scolaire représente une sécurité se sont retrouvés dans des environnements

précaires (augmentation du nombre de mutilations, des tentatives de suicide). Les jeunes en général sont très soucieux de leur avenir. Un contexte général très anxiogène.

- ❖ ***L'addiction aux écrans entraîne les étudiants à avoir accès de plus en plus jeunes à des images non adaptées*** : images violentes et sexualisées, contenus pornographiques ; cyberharcèlement ; voyeurisme ; question du genre qui arrive très tôt (homosexualité, dysphorie, transsexualité), etc.
Ceci est plus un fait générationnel que propre à la vallée.

Besoins repérés

Aujourd'hui le manque de personnel est tel que Mme. MOLINARI ne peut plus assurer le suivi de tous les jeunes dans le besoin :

- ❖ **Elle ne plus prendre en charge les collégiens des internats**, uniquement ceux originaires de la vallée.
- ❖ Elle a dû arrêter le suivi psychologique des nouveaux jeunes en AEMO
- ❖ Beaucoup de turn-over des psychologues libéraux des maisons de santé de Roquebillière et Saint-Etienne-de-Tinée, du fait de la grande précarité de certaines familles qui n'ont pas les moyens d'assurer les suivis psychologiques : les enfants n'ont pas l'aide dont ils ont besoin.
- ❖ Les familles avec des difficultés sociales choisissent la vallée pour des loyers plus attractifs et n'ont souvent pas de moyens de locomotion : les problèmes de mobilité rendent l'accès aux soins difficiles.
- ❖ **Le CMP peut prendre le relais dans les suivis psychologiques, mais celui-ci est surchargé avec en moyenne 9 mois d'attente.**

Cf. Depuis octobre, entre la crise sanitaire et la tempête Alex, madame MOLINARI a été très sollicitée et finalement le CPM adulte sur Roquebillière et dans la Tinée à très bien pris le relais.

- ❖ En théorie, Mme. Molinari doit assurer la prise en charge de la tranche d'âge 0-3 ans ; puis de la prévention jeunesse pour les 14-18 ans. Dans les faits, elle prend en charge la tranche d'âge 5-14 ans avec un pourcentage important de collégiens ; et sous couvert des enfants qu'elle suit fait également de l'aide à la parentalité.

« C'est un désert absolu de personnels soignants et psychologiques sur un territoire immense avec des besoins immenses ».

Pistes de réflexion

- ❖ *Manque indéniable de dispositifs éducatifs relais pour les élèves qui n'ont pas trouvé leur voie et n'ont pas l'accompagnement familial nécessaire.*
- ❖ *Besoin d'éducateurs spécialisés*

La prévention manque sur ces territoires reculés, et un travailleur « de rue » permet de soulever en amont des situations familiales « qui ne sont pas dans le radar » et des jeunes en décrochage scolaire ou isolés. La présence passée d'éducateurs de rue aux alentours du Collège de Roquebillière soulageait le travail de la psychologue.

❖ *Le manque de relais psychologiques et de prévention est important.*

Alors que Mme Molinari n'est pas censée assurer le suivi des jeunes, elle en suit certains depuis plus de 10 ans. A l'inverse, elle est obligée d'opérer des choix parmi des jeunes qui ont tous besoin d'aide. Une deuxième personne soutien permettrait de prendre en charge plus de monde.

LE SERVICE DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. MARSON, sage-femme, responsable PMI et adjoint à la Mairie de la Tour

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

En poste depuis 30 ans sur les 4 vallées du territoire.

Emploi du temps : 1 jour par vallée.

Elle prend en charge les consultations pré et post natales, le suivi maternité, les visites à domicile sur les endroits excentrés.

4 lieux de consultations :

- Saint-Etienne à la MDD mais pas très adapté donc privilégie le domicile
- Roquebillière à la MDD (2 fois /mois)
- Saint Martin du Var dans les locaux de la Mairie : bureau mutualisé avec l'assistant social de secteur, le CMP : pas adapté non plus (2 fois /mois).

L'absence de médecin PMI sur l'équipe a poussé Mme Marson à prendre le relais en dépit de ses compétences limitées.

- Puget Téniers (autre vallée)

Sur la vallée, on compte une 40aine de grossesses par an en moyenne sur la Vésubie ; un petit peu moins sur la Tinée.

Des femmes enceintes de plus en plus jeune : entre 20 et 30 ans.

Pas de grossesses chez les mineurs (1 seule sur Saint Martin du Var l'année dernière).

Aucune IVG sur les mineures.

Sur tout le secteur, seulement 2 ou 3 demandes d'IVG pour des majeures.

Des chiffres : Naissances

Secteurs	2021 (1 ^{er} semestre)	2020
Saint Martin du Var	20	50
la Vésubie	16	43
la Tinée	12	21
Bonson	1	10
Gilette	8	18

Modalités d'intervention sur la commune

Le CMP de Saint Martin du Var en proximité est un lieu ressource pour les partenaires et les familles. On compte quelques libéraux sur la tinée, notamment des sages-femmes.

- *Intervention dans les collèges :*

Actions de prévention :

- Roquebillière avec l'infirmière sur les classes de 4^{ème} (consentement, sexualité, transformation du corps) et de 3^{ème} (la contraception).
- Saint Martin du Var toutes les années avec l'infirmière sur les mêmes classes ; depuis deux ans davantage sur les 6^{ème}/5^{ème} sur la puberté (changements physiques et physiologiques), le consentement, le rapport à l'autre.

Sur l'ensemble des classes, le niveau de connaissance est très bas : La méconnaissance de leur corps par rapport à ce qu'il avance sur leurs connaissances sexuelles (fantasme, pornographiques, déconnecté de la réalité) crée un fossé.

Les adolescents sont beaucoup sur les écrans et les téléphones et ne sont plus reliés à la sensibilité de groupe et de rapport à l'autre.

L'accès à des images violentes, sexualisées, et pornographiques se fait de plus en plus jeunes.

Les interventions portent leur fruit mais demandent à être répétées et reproduites.

Des adolescents rencontrés aux collèges viennent la rencontrer au lycée de Valdeblore pour des besoins de contraception (+ de 15 ans).

Sur le lycée de Valdeblore, possibilité de monter une fois par mois pendant 2 heures pour des entretiens d'information à la demande des élèves en individuel ou collectif (2 ou 3) sur les thématiques de contraception, de sexualité et de problèmes intimes ; essentiellement des 2^{nde} et 1^{ère}.

Cette permanence s'est arrêtée avec les confinements successifs.

En 2020, 5 ou 6 adolescentes ont pu bénéficier de cette permanence pour des questions liées à leur intimité.

- *Addictions et consommation :*

Un réseau établi sur la vallée de production, vente et consommation.

- *Constat d'une altération générale de la santé mentale des personnes :*

Une augmentation de personnes avec des difficultés mentales et psychiatriques, et ce depuis avant le confinement : violences intrafamiliales, situations sociales compliquées, difficultés financières voire précarité.

Beaucoup de situations lourdes sur le versant psychiatrique : des familles avec des troubles et des psychologies qui se répercutent sur les enfants où se pose parfois la question d'un signalement.

Un nombre important de femmes avec des enfants qui ont besoin d'un accompagnement : des familles monoparentales ou qui subissent des violences conjugales.

- *Actions de prévention hors PMI au Lycée de Valdeblore :*

- CIDFF
- Etudiants sages-femmes et médecin
- Mutualité française

Journée organisée à Valdeblore sur les prises de risque et IST : interventions 2 fois par an multi-professionnels (dépistage, contraception, etc.).

Besoins repérés

- ❖ *Accès aux soins très limité :*

- **Absence de prise en charge psychologique** : consultations libérales parfois onéreuses pour les familles et jeunes.
- **Manque important de sages-femmes** pour les sorties de maternité et de personnel soignant en général sur l'ensemble du territoire.
Réelles difficultés d'accès à des spécialistes médicaux, des relais de consultations spécialisées.
- **Le problème de la reconnaissance** se pose pour les jeunes filles :
Les jeunes sont connus dans les villages : difficile de se rendre dans les pharmacies pour des moyens de contraception ou la pilule du lendemain ; idem pour la MDD ou les personnes à l'accueil sont du village et connaissent tout le monde.
- **Des dépressions post-natales sous-estimées** : un besoin d'accompagnement sur le long terme.
Projet de mettre en place un entretien post-natal quasi systématique pour repérer ces dépressions non étiquetées.

- ❖ **Une mobilité limitée** qui renforce le sentiment d'isolement et renforce l'effet dépressif.

Une mixité sociale et des mouvements de population qui participent au déracinement de certaines familles.

- ❖ **Mode de garde :**

Un problème récurrent car très peu de places en crèche sur Roquebillière et sur le multi accueil de Clans.

- Limite la reprise professionnelle des mères.
- Appel parfois à des assistantes maternelles.

❖ *Besoins de mutualiser les locaux pour diversifier l'activité : création de maison de santé pour dynamiser l'accès aux soins*

Le versant psychologique reste le plus prégnant, d'autant plus avec le contexte tempête + COVID qui d'ici 1 à 2 ans pourraient révéler de nouveaux troubles chez de nouveaux enfants pas encore identifiés.

LE COMITE PROFESSIONNEL TERRITORIAL DE LA SANTE (CPTS)

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame CASTAING, coordinatrice du CPTS
- Docteur GAGLIA, médecin bénévole du CPTS

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

Le CPTS existe officiellement depuis 1 an et demie : il s'agit du regroupement de l'ensemble des professionnels de santé libéraux dans un objectif de coordination (Loi Macron).

Le CPTS reçoit les financements de l'ARS et de la CPAM depuis janvier 2021 et permet l'activité d'une coordinatrice salariée et d'un bénévole (médecin retraité).

Champ d'intervention (territoire, public)

Le CPTS est à l'échelon territorial en lien avec le CLIC, les élus locaux, la population.

Il est concerné par l'ensemble de la population de la Petite enfance aux Séniors en termes de coordination et d'accès aux soins.

Il a pour objectif de devenir l'interlocuteur central avant de pouvoir dispatcher les missions auprès des différents partenaires.

Modalités d'intervention sur le territoire

Les conventions actuelles en cours avec les hôpitaux de proximité obligent ces derniers à travailler avec :

- Roquebillière et Saint-Etienne-de-Tinée (maison de santé),
- les psychologues,
- Le CMP Notre-Dame (Valdeblore, Saint-Martin-Vésubie, Roquebillière et Saint-Sauveur-sur-Tinée).

Il œuvre également en partenariat avec addictions 06, le DAC, une association de dépistage du cancer, la Mutualité Française (orthoptiste pour dépistage visuel et auditif).

Problématiques et besoins repérés

La réflexion se porte essentiellement sur les besoins en santé des jeunes.

Les problématiques sont centrées sur :

- **Le domaine psychologique et psychiatrique,**

- **Les addictions, toxicomanie et alcool**
 - **La mobilité**
 - **L'isolement**
- Le besoin qui découle de cette réflexion et de ces problématiques est celui d'un lieu dédié à la jeunesse, type lieu de rencontre ou maison des jeunes.

En effet, à partir de 16 ans, actuellement sur les vallées, le lieu de rencontres de prédilection de la jeunesse devient **le bar qui reste un problème de santé publique**. Ce constat est soutenu **d'une « petite » toxicomanie au niveau des collèges et lycées** : cannabis et cocaïne sont consommés. Certains professionnels des stations de ski où des saisonniers sont dans le trafic de stupéfiants et consommateurs.

Ce réseau s'est accentué avec la crise sanitaire.

Ce lieu de rencontre dédié à la jeunesse se devrait protecteur, **avec un éducateur à disposition**. Il est essentiel de gagner la confiance des jeunes et d'être présent sur le long terme pour un suivi, un accompagnement et un encadrement optimal.

Il pourrait aider également à **réduire l'isolement ressenti par les jeunes** : Il n'existe aucune association sportive ou culturelle sur Roure et Saint-Sauveur-sur-Tinée, ce qui nécessite des déplacements sur Carros ou Saint-Etienne-de-Tinée. Il existe des activités extérieures mais non encadrées, à la charge de la surveillance des parents.

Les vallées sont à l'écart, reculées et à l'abandon. On constate **une vraie désertification du haut et moyen pays** du fait du manque d'intérêt pour ces communes et de ces dynamiques d'exclusion.

- La mobilité : un manque certain de structuration dans les transports.

De Roure, on compte un seul aller-retour matin et soir pour Nice et **aucune communication inter-vallée** qui détériore la relation des jeunes. Dans la commune de Roure, il n'y a **aucune navette scolaire**, car pas assez d'enfants. Les parents sont obligés de faire les déplacements.

- La Contraception :
 - On relève un réel manque d'infirmiers dans les établissements scolaires, ainsi qu'un manque de suivi médical où des jeunes filles se retrouvent coincées.
 - Il n'existe pas de permanence contraceptive type planning familial, ni de présence permanente pour assurer le suivi de l'adolescente.
 - Aucun gynécologue recensé sur la vallée.

Dans le cadre de la fonction de psychologue de Madame Castaing en cabinet libéral à Saint Sauveur :

Les mêmes problématiques sont repérées au niveau **des addictions et de l'isolement** de la jeunesse :

- Pour la tranche d'âge 20/25 ans : consultations en lien avec les addictions, la dépression majoritairement liée au COVID et l'isolement.
- Pour les collégiens : consultations en lien avec des problèmes de harcèlement scolaire essentiellement.

Globalement, on fait le constat de **jeunes angoissés par l'avenir**, accompagné de peur de ne pas trouver un logement. Il s'agit aussi bien de jeunes encadrés par les parents avec des activités en plein air que des jeunes livrés à eux-mêmes.

On relève également une **amplification des effets de groupe et des réseaux et plaques tournantes de stupéfiants**, au départ du lycée de Valdeblore et qui s'implante dans les stations de ski. De manière générale, la population de la vallée nie ces problèmes d'addiction de drogue et de stupéfiants. Les habitants des communes se sentent préservés des dangers de la ville et pourtant la consommation est devenue une pratique coutumière et généralisée dans la vallée.

Conclusion :

- Manque de structure et de coordination des différentes associations qui font chacune dans leur coin.
- Nécessite un maillage des différents partenaires, une organisation moins individuelle pour plus de fluidité.

Le CPTS devrait être ce générateur de coordination au niveau territorial.

LE CENTRE DE REEDUCATION PROFESSIONNELLE (CRP) PEDOPSYCHIATRIE ET PSYCHO-TRAUMATOLOGIE

Personne(s) rencontrée(s)

- Docteur BATTISTA, Responsable du CRP

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

Le CRP pédopsychiatrie et psycho-traumatologique de Lenal est la seule équipe psycho-traumatologique à s'être structurée et à travailler ainsi suite aux attentats et à la tempête Alex, qui, soutenu par le CN2R est devenue une référence régionale et nationale.

Du point de vue de l'accès aux soins psycho-traumatologiques, il a été nécessaire de mettre en place une équipe mobile permise par des allonges financières. L'équipe est à même de se déplacer en lien privilégié avec le CMP par l'intermédiaire du CE2P.

Constat des populations du haut et moyen pays :

- Les enfants issus de familles qui immigrent vers le haut pays sont des ruraux peu mobiles, avec un style de vie marginale, et des situations de précarité.
- Un deuxième type de population présent sur l'arrière-pays : des petits foyers de MNA (mineurs non accompagnés), et lorsqu'un problème survient, il est déjà souvent trop tard car la situation n'a pas été remarquée plus tôt : violence, décrochage scolaire, difficultés d'accompagnement et d'intervention en raison des problématiques de mobilité.

Les familles en situation difficiles s'excentrent de la ville et les précarités se cumulent sur le haut et moyen pays, accentuées par la tempête Alex, le confinement et la perte d'emploi.

Problématiques soulevées :

- ❖ La **consommation de stupéfiants** n'est pas une problématique mais une réalité.
- ❖ **Aucune prévention** n'est faite sur ces territoires, les jeunes sont pris en charge trop tard.
- ❖ Les parents sans profession sont peu disponibles psychologiquement, n'ont pas de voiture pour accompagner leurs enfants, leur mobilité est très réduite.
- ❖ **Manque de personnels et de moyens** qui obligent à faire des choix dans la prise en charge des patients.

Problématiques principales rencontrées sur la tranche d'âge 11-18 ans :

- **Décrochage scolaire / addictions (alcool, drogue) / conduites à risque (absence d'auto-école) :** pathologies et contexte familial mais aussi thématiques territoriales.
- Exposition à la différenciation sexuelle par la pornographie et la question du genre de plus en plus jeune.

- Anxiété, dépression qui découle sur des crises suicidaires (passage à l'acte) : phobies scolaires, idées noires, pathologies sournoises...
- Grossesses et IVG : sexualité plus précoce (collégiennes de moins de 15 ans). Bouche à oreille pour la prise en charge des jeunes au sein du service pédo.

La télévision par le biais de la chaîne rurale pourrait être un bon moyen de communication des services de prise en charge (FR3 et chaîne locale) et bande annonce dans les pharmacies.

Objectif du CRP

- ❖ Volonté d'intervenir dans les établissements scolaires pour suppléer les équipes pédagogiques.
- ❖ **Nécessité de former les personnels, notamment pédagogiques.**

Des essais ont déjà été lancés dans certains collèges, au sein de l'Education Nationale et du Département.

- ❖ **Nécessité de faire de la prévention** : suicide, addictions, décrochage scolaire, parité, sexualité, etc.

Dans les internats, on retrouve des enfants qui ne peuvent plus continuer à évoluer au sein de leur foyer (décrochage scolaire), avec un sentiment d'isolement amplifié par le contexte.

Or, la prévention n'est plus faite et les équipes peinent à se déplacer car n'ont pas les conditions nécessaires pour un accueil optimal.

Il faut pouvoir trouver des personnes relais sous forme de maraude par exemple pour faciliter les familles qui ne peuvent se déplacer ; ce qui créera de façon sine qua non un nouveau bassin d'emploi et faciliterait l'accès aux soins car descendre sur Nice nécessite une journée scolaire de perdue.

Besoins repérés

- ❖ En dépit des équipes mobiles, il faut trouver des locaux de mise à disposition pour des rendez-vous plus spécifiques : maison médicale de santé, MDD, mairie, associations.

Le fait est qu'aujourd'hui, il n'existe aucun lieu dédié pour les médecins, les groupes thérapeutiques, les psychologues, les psychomotriciens.

Des locaux dédiés faciliteraient la prise en charge et le suivi psychologique des jeunes et permettrait de capter une plus grande tranche de la population par l'anonymat et l'intimité que permettrait des locaux attitrés.

- ❖ Il s'agit également **d'optimiser les équipements informatiques** pour les téléconsultations avec un référent sur place (psychologue, éducateur, infirmier, etc.) qui pourrait accompagner les familles et offrir une intimité au patient.
- En définitive, le service a déjà toutes les équipes médicales et paramédicales nécessaires ainsi qu'un véhicule pour optimiser les déplacements, mais il manque indéniablement de moyens structurels.

Idée novatrice qui se retrouve déjà dans certains départements français : un camping-car mobile départemental pour la rencontre entre familles et professionnels de santé. Un projet qui demande certes un investissement lourd mais optimisé et rentabilisé dans le temps.

LE CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE (CMP) DE NOTRE-DAME / NICE

Personne(s) rencontrée(s)

- Annie ARDISSON : Psychologue Adolescents
- Delphine DESJARDINS : Pédiopsychiatre sur la tranche 17-30 ans, Responsable du CMP Notre-Dame (permanence deux après-midi sur le CMP et le reste du temps sur l'hôpital Lenal).

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

En avril 2021 une psychologue et une infirmière ont été recrutées spécifiquement pour le haut et le moyen pays dans le cadre de l'accompagnement suite à la tempête Alex.

Des permanences de deux psychiatres sur la haute tinée et une psychologue sur Roquebillière ont été mises en place :

- 1 psychiatre tous les jeudis : Saint-Sauveur-sur-Tinée (salle Mairie), Roquebillière (MDD), Valdeblore (maison de santé), Saint-Martin-Vésubie.
- 1 psychologue le mardi et le vendredi sur les mêmes communes.

Au sein de ces permanences on compte environ **10 à 15 patients par semaine, tous sont âgés de plus de 18 ans.**

- 1 permanence à Saint Martin du Var par le CMP Lenal qui prend en charge les collégiens.

La permanence sur Saint-Sauveur-sur-Tinée est actuellement suspendue par le manque de fréquentation (2 à 3 suivis au total).

La fréquentation serait plus importante si la prise en charge commençait avant 17 ans, avec en effet [une forte demande de la part des collèves et du lycée de la montagne du territoire.](#)

Certains jeunes du territoire fréquentent le CMP du centre-ville et utilisent les transports en commun pour assurer leur suivi.

Le choix de l'anonymat reste pour ces jeunes une priorité.

Il n'existe pas de profil type dans la fréquentation des jeunes reçus en permanence sur le territoire.

Modalités d'intervention sur la commune

Il existe un travail en commun et en parallèle entre la psychologue et la psychiatre : travail complémentaire si nécessaire, qui s'adapte aux besoins et à la volonté du jeune.

Le motif le plus fréquent et régulier reste celui **des troubles de l'humeur, à la marge des débuts de psychose**. En général, l'équipe ne constate pas de lien direct entre les problématiques liées à la ruralité et des manifestations psychologiques des jeunes.

- **Consommation de produits (alcool, cannabis)** : les jeunes en parlent, mais n'est pas spécifique au territoire
- **Crise sanitaire** : Beaucoup de décompensation, de décrochage et de rechutes de maladie, difficulté du présentiel/distanciel liée aussi à une mauvaise connexion internet ; à l'inverse difficulté pour certains de retourner en cours après le confinement.
- **Nouvelle problématique : la transsexualité et la non binarité** : un peu comme un effet de mode entre 13 et 15 ans. Davantage une réponse à un malaise propre à l'adolescence qu'à une quête identitaire.
- **La problématique des écrans et des réseaux sociaux** révèle surtout les pathologies de manière plus prématurée.

Besoins repérés

- ❖ Des besoins repérés pour la tranche d'âge des 14 /17 ans non couvert sur le territoire.

En totalité, nous avons mené 23 entretiens et rencontré 43 personnes.

5.1.6.1 Caserne des Pompiers de Lantosque

CASERNE DES POMPIERS DE LANTOSQUE

Personne(s) rencontrée(s)

- Joël MARIA, Adjoint Chef de centre
- Maryse THAON, 1^{ère} adjointe

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Les communes couvertes par la caserne de Lantosque :

- Utelle
- La Bollene
- Lantosque

- *La composition de l'équipe :*

- 3 professionnels qui interviennent aussi sur Nice, Monaco et Marseille.
- 5 jeunes volontaires entre 18 et 25 ans qui sont encore dans un cursus d'étude, soit en emploi.

Sur les 5 jeunes qui se présentent en moyenne par année seulement 2 restent : un écrémage se fait du fait des entretiens, des tests médicaux (sanguin, urine), tests sportifs, et une bonne conduite en général.

On constate une bonne entente et un esprit d'équipe au sein de la caserne de Lantosque.

Des aides du département sont allouées en termes de matériels et de personnels qui permettent des interventions de qualité sur les communes.

Modalités d'intervention sur la commune

- *Problématique centrale repérée : La perte de motivation et désœuvrement des jeunes*

Beaucoup de jeunes isolés, sans travail, qui alternent période de travail et de chômage avec une préférence pour l'inactivité.

Ces jeunes repérés sont dans l'irrespect, plutôt agités et agressifs bien souvent après une consommation de produits.

La mairie recherche des emplois non qualifiés mais n'arrive pas à embaucher.
Un bassin d'emploi plus riche depuis la tempête Alex avec de la création de nouveaux emplois.

- *Consommation d'alcool et de produits illicites*

L'alcool prend beaucoup de place chez beaucoup de jeunes, même si on constate moins de problèmes liés à l'alcool depuis le COVID, ainsi que moins de signalements en raison de la fréquentation plus limitée des brasseries.

Des situations d'ébriété ou de coma dans la tranche d'âge des 16/25 ans suite à de la consommation de drogues et d'alcool.

Sur la commune de Belvédère, repérage important de jeunes sans situation qui se droguent.

- *La tempête Alex*

Certains jeunes traumatisés avec des situations de crise d'angoisse.

Un épisode qui reste gravé dans les mémoires de tous.

Soutien psychologique proposé qui a été bénéfique pour les équipes.

Beaucoup d'entraide locale lors des difficultés de manière générale, qui s'est confirmée pour le COVID et la tempête Alex, notamment auprès des personnes âgées.

- *Situations de violences*

Quelques interventions pour de la violence conjugale (surtout des nouveaux couples avec des enfants en bas-âge, davantage des familles nouvellement arrivées sur la commune, qui ne travaillent pas avec des problématiques sociales).

Plus difficile de capter les violences sur enfants.

- *Activités fréquentées par les jeunes*
 - Equipe de chasse qui fonctionne bien,
 - Un comité des fêtes avec quelques jeunes,
 - Club de boules,
 - Activités de montagne de type randonnées.

Un ancien foyer à destination de la jeunesse sur la commune mais qui a fermé il y a quelques années après l'explosion de consommation de drogue.

La commune ne souhaite pas prendre en charge la responsabilité d'un lieu pour les jeunes, elle ne souhaite pas non plus la donner à un jeune au vu des antécédents.

Besoins repérés

- ❖ **Besoin d'une personne encadrante qui pourrait motiver et accompagner les jeunes en difficulté.**

5.1.6.2 *Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARRUD) 06*

CENTRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT A LA REDUCTION DES RISQUES POUR LES USAGERS DE DROGUES (CAARRUD) 06 – EQUIPE MOBILE LOU PASSAGIN

Personne(s) rencontrée(s)

- Charlotte COGNET, éducatrice spécialisée
- Sandra MARSON, assistante sociale

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

Crée en 2011, le CAARRUD accueille et accompagne des usagers de drogues à la réduction des risques.

Objectifs de la structure initiale

Les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues assurent :

- L'accueil collectif et individuel, l'information et le conseil personnalisé pour les usagers de drogues ;
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux soins qui comprend l'aide à l'hygiène et l'accès aux soins de première nécessité (proposés de préférence sur place), l'orientation vers le système de soins spécialisés ou de droit commun et l'incitation au dépistage des infections transmissibles ;
- Le soutien aux usagers dans l'accès aux droits, l'accès au logement et à l'insertion ou la réinsertion professionnelle ;
- La mise à disposition de matériel de prévention des infections ;
- L'intervention de proximité à l'extérieur du centre, en vue d'établir un contact avec les usagers.

Ils développent des actions de médiation sociale en vue de s'assurer une bonne intégration dans le quartier et de prévenir les nuisances liées à l'usage de drogues.

Les centres participent au dispositif de veille en matière de drogues et de toxicomanie, à la recherche, à la prévention et à la formation sur l'évolution des pratiques des usagers.

Les centres peuvent être gérés par des établissements de santé dès lors que ceux-ci gèrent également un centre spécialisé de soins aux toxicomanes.

Modalités d'intervention sur les vallées

Le Projet de l'équipe mobile CAARRUD inter-vallée : l'équipe mobile du CAARRUD est composée de deux temps pleins et d'un infirmier occasionnel qui circule à l'aide d'un camion mobile sur l'ensemble du territoire sous forme de maraudes.

- *Public*

Toute personne consommatrice ou poly-consommatrice de substances psycho affectives : drogue, alcool, mésusage de médicaments.

L'admission est gratuite et inconditionnelle pour les majeurs.

Les prestations médico-sociales se déroulent dans le respect de l'anonymat, de la libre adhésion et des droits individuels.

- *Territoire des vallées :*

Le budget subventionné par l'ARS est pérennisé en 2019 suite à un diagnostic territorial pour les vallées.

L'association intervient sur tout l'Est du département : de Nice à Menton sur le littoral ; ainsi que sur la Roya ,la Vésubie ,Bévéra (frontière italienne).

[Intervention depuis un an sur la Vésubie](#) (juste avant la tempête) : tous les mercredis.

Constats

Sur la jeunesse de la vallée, l'équipe n'a que très peu de recul, sa mise en place est trop récente.

Cependant des premiers constats sont soulevés :

- **Hausse des consommations** avec le COVID, les confinements et la tempête Alex.
- Des consommateurs occasionnels qui sont devenus habituels, des habituels qui consomment encore plus.
- Beaucoup de produits de coupe : herbe de synthèse, médicaments, etc. avec des risques encore plus importants.
- **Une prévention sur l'aspect psychologique liée à la consommation est à envisager.**
- Davantage de **mise en danger** : une consommation festive et d'effet de groupe devient quasi systématique. Cette consommation devient routinière et entraîne des mises en danger (viol, violence, accident de voiture, consommation de substances non connues, contamination).
- **Les médecins et psychiatres sont les plus grands prescripteurs de médicaments.**

L'orientation vers le CAARUD

La mise en relation se fait principalement via les partenaires, les maisons de santé, ou le réseau addictions 06.

Un 1^{er} contact toujours difficile du fait de l'effet de village et de la peur du regard des autres. Un réel besoin de créer un lien de confiance.

Lycée de Valdeblore :

La drogue devient **occupationnelle** pour des internes qui n'ont pas grand-chose à faire.

Peu de fréquentation de jeunes sur le passage de l'équipe mobile pour le moment mais **beaucoup de retour voire d'alertes des établissements scolaires.**

Proposition du dépistage sur Valdeblore : même si c'est sur la vallée de la Tinée les jeunes bougent beaucoup, et du fait d'un réseau de plus en plus installé, la mairie a fait appel à l'association en soutien. En effet, la prévention de mise en danger reste le cœur de métier du CAARRUD (dépistage, prévention autour de la contamination, kit de matériels stériles).

SIDA :

Chez les toxicomanes, on relève de moins en moins de contamination par échange de matériels ou par intraveineuse grâce aux structures qui se sont créées (pharmacies, itinérance, etc.).

Mais pour autant le sida se propage : **manque de prévention dans les lycées, des jeunes qui ne se protègent pas**, une communauté gay plus active, un nombre de femmes en situation de rupture et de divorce qui ne se protègent plus, une population mal ou peu renseignée.

Besoins repérés

- ❖ Volonté d'intervention plus importante sur les lycées et en particulier le Lycée de Valdeblore.
- ❖ Projet : Interventions sur les facultés.

COMPAGNIE MIRANDA

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame MAS, coordinatrice actions

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

La compagnie intervient sur les collèges et les lycées de l'ensemble du département.

Elle propose des ateliers de pratiques théâtrales, d'improvisations autour de thématiques définies avec les équipes éducatives (estime de soi, harcèlement, gestion du stress, prise de paroles, etc.).

Elle rencontre différents publics : classe de SEGPA, classe relais, IME, CFA, lycées professionnels, etc.

La compagnie propose également des spectacles de prévention destinés à des publics collégiens / lycéens sur la prévention de la délinquance, les addictions, les réseaux sociaux, les risques sexuels, l'environnement, etc.

Modalités d'intervention sur la commune

Les interventions se présentent sous forme de spectacle itinérant sur les collèges en classe de 4^{ème} :

- Saint-Martin-du-Var en 2018/2019
- Saint-Sauveur-sur-Tinée le 17 décembre 2020

Le spectacle retenu se nomme « Fragile » : il questionne les **thématiques du harcèlement, des réseaux sociaux, des relations parents-adolescents**.

Il dure **1 heure et est suivi d'un débat et d'échanges de ¾ d'heure**, à destination de 5 classes de 4^{ème} généralement regroupées.

L'équipe de Miranda revient sur les établissements 2/3 mois après pour évaluer l'action et faire passer un questionnaire support à de nouveaux échanges.

L'objectif central est de porter un message aux élèves et de proposer un outil pour les professionnels afin de créer ou **renforcer le lien entre l'équipe pédagogique /éducative de l'établissement et les élèves**.

Une plaquette en petit format est remise à chaque élève après le spectacle avec l'ensemble des contacts de partenaires jeunesse (l'escale Ville de Nice, CIDFF, planning familial, hôpital Lénval, maison de l'adolescent, sida info service, la maison des victimes).

Ce spectacle est **financé par la Politique de la Ville (FIPDR) dans le cadre de la prévention de la délinquance et de la radicalisation**.

Un autre **spectacle itinérant « Green Deal »** sur la mobilité durable a été créé en 2020. Il s'intéresse à la problématique de l'environnement, des déplacements « verts », à la consommation d'eau et à la fabrication étrangère en général.

Besoins repérés et à venir

- ❖ Spectacle « Fragile » programmé sur le collège de Tourrette-Levens, le collège de Roquebillière et sur Saint-Martin-du-Var sur l'année 2021/2022.
- ❖ Spectacle « Green deal » prévu sur le collège de Saint Blaise à Saint-Sauveur-sur-Tinée sur l'année 2021/2022.
- ❖ Une nouvelle programmation sera proposée à la rentrée par le département dans le catalogue ACEDUC pour l'ensemble des actions Education Nationale.

LES APPRENTIS PAS SAGES

Personne(s) rencontrée(s)

- Samantha LANNEY-RICCI, coordinatrice

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

L'association, créée en 2013, a pour objectif la diffusion de la culture scientifique. Cela s'illustre d'une part par l'organisation d'ateliers et d'animations à destination de tous les publics, scolaires comme adultes.

Ils sont impliqués dans l'organisation de la Fête de la Science dans la vallée de la Vésubie depuis 2017, ainsi que par une action de liant social associatif dans la vallée avec des partenaires comme le Parc du Mercantour, les rencontres de Venanson et la Semeuse.

Les Apprentis Pas Sages sont à présent dotés d'un conseil scientifique multidisciplinaire (astronomie, chimie, mécanique, science du vivant, mathématiques, etc.) incluant des professionnels permettant la validation des animations selon le respect d'une charte scientifique.

Champ d'intervention (territoire, public) :

Les Apprentis Pas Sages, membre du réseau culture science permettent de diffuser la culture scientifique dans une zone d'activité, la vallée de la Vésubie, représentant un public **peu desservi par les associations scientifiques**. Les raisons principales de cet éloignement **sont la géographie des villages, et la rareté, voire parfois l'absence totale de transports en commun**.

Elle est implantée sur Belvédère depuis 2019 mais y intervient depuis 2017.

Ses actions sont le plus présentes sur Belvédère et Roquebillière avec un rayonnement sur l'ensemble de la Vésubie grâce à la fête des Lumières.

Métier (objectifs de la structure, ce qu'elle fait, pourquoi ?)

Le corps de métier de l'association est la médiation scientifique, mais au vu des besoins elle propose des heures de soutiens scolaires et des stages de remise à niveau :

- Médiation scientifique : ateliers au sein des écoles et collèges soit au sein des locaux de l'associations : stages pour les particuliers et formations pour les adultes,
- 2019 : club science le lundi soir : tranche primaire à partir du CE2,
- Soutien scolaire et stage de remises à niveau : tous les niveaux,
- Eté 2018 : Stage sur l'énergie : CM2/6^e/5^e,
- Stage sur l'astronomie et la robotique : CE2 à la terminale.

L'association intervient auprès des publics éloignés de la culture, et notamment de la culture scientifique par leur situation géographique ou sociale. Basés dans la vallée de la Vésubie, Ils participent à des événements où ils mettent en valeur la science et/ou des savoirs faire anciens. Ils proposent également des formations et du soutien scolaire.

- *Les publics cibles sont :*

Le grand public et les scolaires pour les animations de médiation scientifique, les adultes ou adolescents en difficulté dans les matières scientifiques, les adolescents en difficulté, les décrocheurs et les demandeurs d'emploi pour les formations.

- *L'association a pour buts de :*

- Faire découvrir au plus large public possible des savoirs et savoir-faire au travers d'activités et d'événements ainsi que d'animations,
- Participer à la cohésion sociale au travers des débats scientifiques et historiques,
- Former des publics à des matières scientifiques et littéraires, ainsi qu'à des savoir-faire,
- Les domaines abordés peuvent englober, les sciences, les langues, l'artisanat, l'histoire,
- Les sports, les jeux peuvent être proposés par les membres actifs de l'association, notamment pour rendre ludiques les savoirs partagés,
- Proposer des services d'aide tels que remise à niveau, soutien scolaire, aide administrative concernant des domaines de savoirs existants dans l'association,
- Permettre l'intégration professionnelle par l'activité économique.

Besoins soulevés

- ❖ *Environnement rural :*

Chaque famille se connaît, le sentiment que tout se sait rapidement : difficulté des familles dans le besoin à demander de l'aide de peur du jugement, mais aussi du manque d'informations et l'absence de relais psychologiques et administratifs.

Des « conflits de villages » intergénérationnels et néo-ruraux/autochtones (menaces et règlements de compte).

Certains jeunes zonent au sein du village ou dans les maisons secondaires vides.

- ❖ *Environnement familial :*

Des familles rurales avec un faible niveau d'instruction : accès au numérique, accompagnement scolaire des enfants, pas de formations (risque des réseaux sociaux par exemple), problématiques familiales (addictions et pathologies).

Des enfants livrés à eux-mêmes qui n'ont **pas l'accompagnement et le suivi scolaire et/ou psychologique nécessaire** : des parents disponibles mais sans l'instruction suffisante ou des parents salariés peu présents par les déplacements journaliers

❖ *Mobilité :*

Le village est très enclavé, loin de tout. Il n'y a pas assez de transports et de façon sine qua non **pas d'accès aux soins, au suivi psychologique, au marché de l'emploi.**

Ce qui explique une partie de la population en situation de grande précarité. Le peu d'emplois présents sur le territoire ne sont pas qualifiés. Pas de débouchées agricoles sur la commune du fait de terrains en pente.

L'Association mise tous ses projets sur le soutien scolaire, la médiation scientifique et la formation mais le manque de moyens financiers complique l'avancée.

[Le projet « Pas Sages vers le succès »](#)

L'association est en train de monter un projet de subventions en partenariat avec CCI, Terra Numerica (CNRS, INRIA, Université NCA) et l'Observatoire. Le groupe CCI s'apprête à ouvrir de nouveaux locaux en bas de la vallée au niveau des Moulins afin de proposer des formations dans différents secteurs d'activités. Les apprentis pas sages souhaitent s'associer au projet en proposant sur la vallée des formations pour accompagner les jeunes dans leur remise à niveau/soutien scolaire pour accéder aux formations CCI.

LES OUVREURS

Personne(s) rencontrée(s)

- Benoit ARNULF, coordinateur de l'association

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Association niçoise créée en 2009, Les Ouvreurs organise et anime des interventions en milieu scolaire, des rencontres et des formations auprès d'adultes travaillant au contact de jeunes publics.

Une manifestation culturelle cinématographique appelée « IN&OUT » est également organisée chaque année à Nice, Cannes et Toulon depuis une dizaine d'années.

L'association a reçu un **agrément de 5 ans renouvelable par l'académie/rectorat de Nice** et est **enregistrée dans le registre ACEDUC** par le département pour financer des actions sur les établissements scolaires.

Modalités d'intervention sur la commune

150 interventions au total dans les établissements scolaires, collèges et lycées.

Formation des adultes autour de la sexualité, dans le cadre du « contrat de ville » par sectorisation. Cette formation ouverte initialement à tous les opérateurs de tous les secteurs Métropole (2x/an), a subi une évolution de l'organisation par sectorisation et quartier uniquement sur Nice.

Cette Formation s'adresse aux animateurs/éducateurs spécialisés.

Interventions haut et moyen pays : Roquebillière et Saint-Etienne-Tinée :

- 1^{ère} fois en 2017/2018 sur les deux classes de 3^{ème} sur Saint-Etienne-sur-Tinée,
- 2018/2019 à Roquebillière sur les 3 classes de 3^{ème} (70 élèves),
- Saint-Etienne-de-tinée sur les 2 classes de 5^{ème} et les 2 classes de 3^{ème} (130 élèves environ),
- 2019/2020 3 classes de 3^{ème} sur Roquebillière,
- 2020/2021 3 classes de 3^{ème} sur Roquebillière.

Thématiques :

- **Sexualités (au pluriel)** : transmettre des informations en lien avec les sexualités.
- **Education sexuelle** : actée dans les programmes scolaires à hauteur de 3 heures par élève et par année.

De manière générale, on constate depuis 5 ans une **grande évolution avec des élèves de plus en plus informés sur l'orientation, l'identité sexualité** : LGBT, bisexualité, pansexualité. Un état d'esprit assez ouvert sur la question. Mais malgré une connaissance des termes et de l'importance de les connaître, ils ont souvent du mal à les définir.

- Collège Roquebillière :

Réel fossé entre ceux qui ne sont jamais sortis de la vallée, originaires de la vallée, et toute une population de jeunes assez « branchés » et modernes.

Majoritairement des discours progressistes et d'ouverture qui colorent les échanges.

- Collège Saint-Etienne :

Les groupes d'élèves sont très proches les uns des autres, tous en internat.

Discours très francs et directs avec des jeunes qui vont loin dans leur intimité (ce qui n'est pas demandé dans le cadre de l'intervention).

Retour et analyse des interventions scolaires dans les établissements du territoire

De manière globale, on constate un changement de paradigme depuis 3 ans autour d'une question qui était initialement une problématique individuelle d'élèves identifiés ou non comme victime (rejet/violence) avec un besoin de sensibilisation pour que cela s'arrête.

Aujourd'hui ces mêmes élèves s'identifient et revendiquent comme étant un signe de s'assumer : des élèves qui se tiennent la main dans la cour, des élèves transsexuels qui demandent à se faire appeler par leur nouveau prénom, etc.

(Cf. Collège de Grasse : des élèves ont monté un club autour de la journée internationale de manifestations et lutte contre l'homophobie le 17 mai.)

Actuellement, la place du parent est également en train de changer : initialement des parents qui devaient être les derniers au courant ; aujourd'hui des parents qui assument le choix de leur enfant et l'accompagnent auprès de l'établissement scolaire.

Estimations de 15 et 20% par classe d'« obtus » qui expriment des réserves ou des prises de position fermée (discours « ça leur passera » jusqu'à des propos de dégoût et/ou rejet).

La plus grande difficulté aujourd'hui de façon générale : des garçons entre 15 et 18 ans plutôt en lycée professionnel en rébellion et qui expriment un discours « viriliste » et fermé d'esprit.

Besoins repérés

- ❖ Pour des besoins plus individuels, mise en place l'année dernière au collège de la Colle-sur-loup d'une heure après l'intervention d'échange individuel avec des élèves dans le besoin.

Mais pour l'instant, il n'y a pas le budget nécessaire donc réalisé sous forme de bénévolat. Ce besoin pourrait se voir élargi à d'autres interventions si de nouvelles subventions sont créées.

- ❖ Idée de création d'un groupe de paroles qui se choisit et choisit de venir : des jeunes directement concernés par une question d'identité, d'orientation ou de sexualité.

Une dynamique où les jeunes s'écoutent et se répondent.

LES PETITS DEBROUILLARDS

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. Soledad TOLESA, coordinatrice.

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Les Petits Débrouillards est une association itinérante de médiation scientifique avec une approche de proximité et porte ses actions sur 6 quartiers du département.

En ce qui concerne le Haut et moyen pays, l'association s'appuie sur les partenaires sur place et sont présents selon les besoins, **les partenaires privilégiés étant le PNR et le parc du Mercantour.**

Les orientations se font :

- Par les partenaires directement
- Par la rencontre spontanée des partenaires : écoles primaires, collège, associations.

Les structures avec lesquelles l'association travaille principalement :

- **Vésubie** : office du tourisme de Belvédère, association « apprentis pas sages », maison du parc du Mercantour, les mairies (saint martin Vésubie)
- **Tinée** : maisons du parc, les villes (Saint-Etienne de tinée, collège de Saint sauveur sur tinée, et maison du parc de Saint Etienne, et les écoles primaires de Saint sauveur sur tinée).
- L'Estéron : petites structures de Gillette : maison des ados, club de sport ; école de Bonson et centre de loisirs.

Modalités d'intervention sur la commune

L'association se déplace avec un camion d'itinérance sur les places de village :

- **Expériences en 2017 sur Saint sauveur et Saint-Etienne** : cafés sciences pour les 50ans et plus, mais peu de jeunes.
- Sur le **collège de Saint-Sauveur** : travail sur la transition écologique et le climat avec l'intervention d'un espace info énergie et un travail de prévention sur les écogestes : panneaux solaires, automobile.
- En 2020 : itinérance dans la Vésubie sur la transition écologique au sein des écoles et sur les places de villages.
- De manière systématique chaque année : coordination régionale de la fête de la science en association avec les apprentis pas sages.
- Avec la MSA, [projet de création des labos ruraux pour proposer des actions pour les 11/25ans, mais difficulté à capter cette tranche d'âge.](#)
- Organisation de stages VVV : villes-vie-vacances uniquement dans les quartiers urbains de Nice.

Projets de cet été et plus :

- ❖ Festival du 14 juillet sur les communes de Saint Martin Vésubie et Saint Delmas avec l'association « Hervé Gourdel » autour de la montagne et de la photo.
- ❖ Fête de la science la 2^{ème} semaine d'octobre jusqu' à fin octobre en lien avec les apprentis pas sages sur les communes de la Vésubie.

Problématiques repérées :

- *Une certaine précarité des familles :*

Des familles qui se reculent de la ville pour des loyers plus attractifs mais avec de bas ou moyens revenus ; allers retour chaque jour pour le travail qui représentent un cout, ainsi qu'une consommation plus élevée en chauffage sur certaines communes.

- *Problèmes de transports :* difficultés de mobilité, peu de transports en commun.

Le point positif de cette difficulté est celui de favoriser l'autonomie de certains jeunes, ils deviennent indépendants dans leurs déplacements plus rapidement, pour d'autres cela les isole encore plus.

- *La question de l'addiction aux réseaux sociaux :*

Une nouvelle approche des loisirs où beaucoup se font par écrans et par des jeux vidéo.

Besoins repérés

Pour cette tranche d'âge 11-25 ans, l'association n'a pas encore pu établir de relation pérenne sur le haut et moyen pays avec ce public. Ces jeunes sont captés par le biais des structures déjà mis en place.

- ❖ **Manque réellement de structures pour les + de 11 ans sur des territoires isolés.**

Perspectives envisagées :

- ❖ **Réflexion sur les formations métiers à distance dans le domaine rural, écologique, agricole** (documentation en attente).
- ❖ **Projet envoyé au FEJE pour créer des tiers lieux** en proposant des animations pour connaître les jeunes et repérer des lieux avec des ordinateurs, des permanences, des innovations en termes de projets pour accompagner les jeunes à monter un projet autour de l'écologie : application de covoiturage ; dynamique de production et vente de produits locaux ; communication intra-vallées.

ASSOCIATION CAP JEUNESSE

Personne(s) rencontrée(s)

- Cécile PINAUD, chargée de communication du Cap Jeunesse, animatrice du dispositif boussole – animatrice d’ateliers numériques

Éléments d’informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d’intervention (territoire, public)

L’Association Cap Jeunesse Côte d’Azur et son Bureau Information Jeunesse (anciennement CRIJ : centre régional information jeunesse) répondent à une mission de service public définie et garantie par l’État.

Une nouvelle direction a été nommée au mois de septembre 2020, ainsi qu’une fusion avec l’association AGIS06 qui va se concrétiser par les statuts associatifs d’ici la fin d’année 2021.

Découvrir les métiers, connaître les débouchés, trouver un stage, construire un projet professionnel, accéder à la formation, préparer un séjour à l’étranger, bénéficier d’aides à la recherche d’emploi et au logement, connaître ses droits... les structures du réseau IJ répondent à toutes les questions et indiquent la marche à suivre.

*Le Bureau Information Jeunesse de Nice accueille au 6, Avenue Félix Faure à Nice : mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h
mercredi de 9h à 12h et de 13h à 17h*

Ses informateurs-documentalistes sont à disposition pour accompagner les jeunes dans leurs recherches, sur tous les sujets qui les intéressent :

- Etudes – Formation
- Métiers – Emploi
- Initiatives – Projet
- Volontariat – Engagement
- Logement – Hébergement

- Prévention – Santé
- Culture – Loisirs
- Mobilité internationale

Le Bureau Information Jeunesse propose de multiples services.

L'accès à l'information est accessible gratuitement, de manière anonyme, à tous les publics (collégiens, lycéens, étudiants, salariés, demandeurs d'emploi...), mais aussi à leurs parents, aux enseignants et à tous les travailleurs sociaux

Modalités d'intervention uniquement sur la commune de Nice

- *Emploi*

Informations en auto-documentation sur le CV, lettre d'accompagnement, entretien d'embauche et tests, chômage, adresses utiles, etc ; avec la mise à disposition de trois ordinateurs (dont un pour les personnes à mobilité réduite) pour réaliser des CV et des lettres de motivation sur site.

Un service Annonces Jobs à l'étranger a été mis en place en partenariat avec le Club Téli.

On retrouve également sur ce site, dans la rubrique « Annonces jobs », une **liste de sites proposant des offres d'emploi dans de multiples secteurs** : un service Annonces en ligne qui propose des CDI, CDD, missions de Service Civique, jobs saisonniers, etc.

- *Logement*

Un **service Annonces en ligne** qui propose : chambres, colocation, studios, 2 pièces et plus.

- *Accès Internet*

Des **bornes d'accès gratuit** pour faire des recherches sur internet, pour travailler sur son CV ou sa lettre de motivation, pour consulter son compte CAF, etc. L'accès est gratuit (sous conditions).

- *Espace Santé*

Des informations en auto-documentation sur la santé, la prévention, les addictions, les vaccinations.

- *Espace CAF*

L'Association Cap Jeunesse Côte d'Azur est le **Point Relais CAF** qui fournit des informations, en auto-documentation, sur les prestations familiales de la CAF.

L'Association Cap Jeunesse Côte d'Azur ne peut informer sur les dossiers mais met à disposition un ordinateur permettant un accès sur le site de la CAF.

La CAF des Alpes-Maritimes anime des ateliers d'utilisation de leur site dans les locaux.

- *Espace Mobilité des jeunes*

Un **accueil Eurodesk** est proposé pour tout connaître sur les programmes de mobilité européenne.

Également, un **Point Info OFAJ** permet d'avoir accès à toutes les informations sur les programmes de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

On retrouve aussi des informations et des permanences de professionnels sur les séjours linguistiques et les séjours au Pair.

L'Association Cap Jeunesse Côte d'Azur organise, chaque année, un Forum sur la Mobilité Internationale.

- *Service civique*

Outre une personne dédiée au service civique pour répondre à vos questions, le BIJ de Nice propose aussi un service d'offres de missions en Service Civique consultable dans leurs locaux.

- *Espace Initiative des jeunes*

La structure propose des Kit d'informations (création d'entreprise ou d'association, montage de projets, recherche de financements...) et est partenaire des dispositifs du Conseil Régional PACA (e-Pass, Zou...).

- *Le dispositif Sac Ados*

L'Association Cap Jeunesse Côte d'Azur et le BIJ de Nice sont également partenaires de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du **dispositif Sac Ados**. Ce dispositif vise à favoriser le départ de jeunes de 16 à 25 ans, généralement exclus des vacances, désireux de vivre une première expérience de séjour en autonomie sans encadrement familial ou professionnel.

- *Le dispositif Boussole des Jeunes*

Le dispositif La Boussole des Jeunes, ouvert depuis juin 2020, est un site internet adapté aux smartphones et aux tablettes qui permet d'accéder en quelques clics à des **services ou dispositifs** qui existent pour répondre aux besoins et aux préoccupations du jeune.

La Boussole des Jeunes de Nice est un dispositif proposé aux **jeunes de 15 à 30 ans, en particulier à destination des jeunes invisibles**.

Elle permet de trouver des **professionnels à proximité de chez soi** qui peuvent aider dans la recherche d'**emploi, de formation, d'orientation et d'un logement**.

Le site : boussole.jeunes.gouv.fr

Le mode de fonctionnement : Le jeune rentre sur la boussole en ligne : il renseigne sa commune et a les deux possibilités de recherche : logement ou emploi/formation. Il a ensuite un questionnaire sur sa situation actuelle et ce qu'il cherche. La boussole génère les offres de service intéressantes pour le jeune, selon plusieurs catégories : information, accompagnement, formation, coup de pouce et aide (promeneurs du net).

Une fois l'offre de service sélectionnée : la plateforme propose au jeune l'organisme référent pour l'offre proposée et la géolocalisation du lieu de la structure ; il laisse ses coordonnées pour être contacté par le référent du partenaire qui s'est engagé à répondre sous 7j maximum.

[On passe par ce biais du numérique à une rencontre et un accompagnement physique.](#)

La boussole délivre un accompagnement et non un emploi

A ce jour, la boussole des jeunes intervient uniquement sur Nice. Elle a l'ambition de couvrir l'ensemble des Alpes-Maritimes.

Cela nécessite un **important travail de partenariat autour de l'offre de service de chacun** : à ce jour [53 partenaires signataires de la charte avec Cap jeunesse](#) (organismes de création d'entreprise, logement intergénérationnel, pôle emploi, mission locale, etc.).

Sur l'année juin 2020 – juin 2021 : **1530 connexions avec 380 demandes traitées auprès de partenaires.**

Aujourd'hui, la volonté est de se rendre auprès des partenaires pour aller à la rencontre des jeunes et les accompagner dans l'usage de l'outil pour les autonomiser dans leur engagement dans leurs recherches.

Dans la réponse à l'appel à projet dispositif boussole on retrouve également [le dispositif du bus IJ mobile](#) : l'objectif est d'aller à la rencontre des jeunes des vallées et de certains quartiers pour leur communiquer de l'information et les orienter vers les partenaires.

Cap Jeunesse a eu l'obtention d'une partie des subventions mais n'en connaît pas encore la répartition. Toutefois les subventions ne seront pas suffisantes pour l'obtention d'un bus.

Ce projet est en partenariat avec la Mission locale Menton, SLV Sophia Antipolis CJT Cagnes et Cap Jeunesse.

- *Les Formations/ateliers numériques*

[Ces formations/ateliers numériques](#) sont au nombre de 8 : certaines reçoivent des subventions départementales mais majoritairement il s'agit de formations payantes qui s'adressent aux établissements scolaires, à la mission locale de Menton via la garantie jeune, aux associations comme MONTJOYE.

Les thématiques abordées : fake-news, le vrai du faux, le pouvoir de l'image, le bon usage des réseaux sociaux.

Ces ateliers sont payants à hauteur de 125 euros sauf une à 100euros sur 2heures ; à l'exception de la gratuité pour les collèges qui passent par le catalogue AQUEDUC du département.

Besoins repérés et projets

- ❖ **Une ouverture du dispositif « boussole » à l'échelle départementale nécessite une ouverture de poste pour une personne supplémentaire.**
- ❖ **Amélioration de partenariat avec Mission Locale de Nice et visibilité des outils de Cap jeunesse.**
- ❖ **Souci de développer la thématique Santé dans la rubrique prévention.**
- ❖ **Extension de l'ensemble des dispositifs de l'association aux vallées.**
- ❖ **Soutenir le projet du bus mobile pour accéder au territoire des Vallées.**

COLLEGE DE LA VESUBIE, ROQUEBILLIERE

Personne(s) rencontrée(s)

- La principale de l'établissement
- Mme PAQUETEAU, CPE
- Virginie AMARGER, assistante sociale

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ et modalité d'intervention (territoire, public)

Le collège compte aujourd'hui 260 élèves.
39 internes pour un effectif maximal de 40 élèves.

Des élèves qui proviennent de :

- Saint-Martin / Venanson / Roquebillière
- Lantosque (noyau très paupérisée) / La Bollène (néo-hippie) / Utelle

Chiffres :

- 80% des élèves externes ou demi-pensionnaires transportés par bus
- 11% des élèves en dessous de 10 de moyenne.
- Peu voire pas d'absentéisme : les élèves sont heureux d'aller en cours et de retrouver leurs camarades : s'est révélé particulièrement vrai lors de la tempête Alex.

Intervenants au sein du Collège :

- Une principale
- Une CPE
- Une infirmière à temps complet qui se partage avec l'école primaire
- Un gestionnaire : volet financier et fonds sociaux.
- Une assistante sociale présente une fois toutes les deux semaines
- Psychologues EN : 2 personnes une fois toutes les deux semaines à tour de rôle.
- La psychologue PMI
- Psychologues EN : 2 personnes une fois toutes les deux semaines à tour de rôle.

Problématiques soulevées

- *Un manque d'effectifs*
 - Madame Molinari, la psychologue PMI, ne prend pas en charge les élèves internes qui ne sont pas issus de la vallée : des internes, notamment SEGPA, se retrouvent sans suivi psychologique.
 - L'assistante sociale, en lien avec la MSD, est le seul partenaire social en termes de suivi pour les jeunes. Cela nécessite un lourd travail car souvent le collège, sollicité pour la prise en charge d'un jeune en internat, ne se voit pas transmettre les antécédents du jeune, nécessaire à un suivi optimal et adéquat.

- Pas de principal/directeur pour la filière SEGPA
- La présence de l'association Apage à raison d'une fois par semaine à raison d'une récréation, semble bien trop peu pour créer du lien avec les élèves et les équipes éducatives et pédagogiques.
- Du fait de la tempête Alex et de situations sociales difficiles, les effectifs fluctuent beaucoup en cours d'année, notamment pour éviter les placements en foyer. Le collège est sollicité par la MSD par sécurité pour les jeunes mais n'ont pas le personnel adéquat pour un suivi optimal.

Cf. L'établissement a accueilli provisoirement un élève en internat avant son placement à Sospel.

➤ En définitive [la direction se sent seule et peu soutenue](#)

- *Un public fragile et dans le besoin*

La direction constate une augmentation des situations de mal être de la part des jeunes, amplifiées par la tempête Alex et le contexte COVID : crises d'angoisse, beaucoup de scarification, tentatives de suicide.

➤ [Atmosphère anxieuse.](#)

Un public très fragile, socialement défavorisé, qui rencontre des difficultés financières et éducatives avec un évitement des familles quant aux difficultés rencontrées par leurs enfants : hygiène, pathologies, conflits familiaux, vie en collectivité, décrochage scolaire, projet d'orientation, opposition au système, etc.

Un public hétérogène, local et péri-urbain, mais qui reste pour la plupart en situation de précarité :

- **Fuite des services sociaux**
- **Enracinement communal : choix du lycée de la Montagne par dépit plus que par envie et/ou motivation**
- **Un marché du travail totalement bouché par le manque de mobilité : enlèvement, enclavement ; Auto-école sur Roquebillière supprimée, peu de rotations de bus (3 allers-retours par jour).**
- **L'internat est une solution pour répondre aux besoins d'élèves en difficulté mais le collège n'a pas les fonds nécessaires pour monter des projets + manque de personnel**
- **Aucune formation des surveillants pour les AED en charge de l'internat.**
- **Addictions et consommations de stupéfiants : certaines familles cultivent et fournissent elles-mêmes leurs enfants.**

De façon générale, un problème de motivation scolaire où le collège devient davantage un lieu de sociabilisation que de scolarité et d'enseignement.

Pistes de réflexion

- ❖ S'appuyer sur les permanences de la MDD ou de l'association ANFAN comme structure d'accueil pour les temps extra-scolaire à la sortie des cours, les weekends et pendant les vacances où une personne habilitée pourrait recevoir les élèves demi-pensionnaires et externes : soutien scolaire, aide aux devoirs, suivi psychologique, choix d'orientation, écoute, conseils...

L'objectif : [Pouvoir se reposer sur des intervenants externes qui pourrait prendre le relais dans l'accompagnement d'un enfant en difficulté scolaire voire personnelle ou exclu.](#)

- Les jeunes n'ont aucun espace qui leur est réservé : ils traînent aux alentours du collège les weekends et à la sortie des cours.

- Aucun dispositif relais : les jeunes sont livrés à eux-mêmes.
- ❖ Partenariat éventuel avec la MSA pour une aide à la parentalité dans le cadre de l'organisation de soirée à thème.

Exemples : « Comment se faire respecter sans violence ? » « Quels dangers des réseaux sociaux et comment y remédier ? ».

Il faut aller à la rencontre des familles et s'appuyer sur le collège qui représente un milieu de vie avec un sentiment d'écoute.

- ❖ **Itinérance d'éducateurs spécialisés qui pourraient aller à la rencontre des jeunes aux alentours du collège** : permettrait de repérer de nouvelles situations, d'éviter le « zonage » de la jeunesse et des débordements et incivilités au sein du village, d'accompagner les jeunes qui ne bénéficient du cadre de vie de l'internat et se sentent isolés, mettre en place de nouveaux projets.

COLLEGE JEAN FRANCO, SAINT-ETIENNE-DE-TINEE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. MATTUIZZI, principale du Collège
- Mme. DIDIER, CPE
- M. Aurélien MEDAN, Assistant social

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Rencontre avec l'équipe éducative

Champ et modalité d'intervention (territoire, public)

- *Equipe pédagogique*
 - 2 psychologues Education nationale : une fois par mois
 - 1 Assistant social présent une fois toutes les deux semaines : Aurélien MEDAN
 - 200 élèves dont 130 internes soit 65 % des effectifs (regroupés par 6 dans les chambres).
 - 18 professeurs.
 - Des actions de médiation pour les établissements ruraux isolés (financés par le département) : 2 ou 3 médiateurs 1 fois par semaine (association APAGE) : le lundi pendant la matinée et sur la pause méridienne. Les élèves se confient, bon contact. Permet d'avoir un regard extérieur et croisé avec les équipes pédagogiques. (Exemple : repérage d'un élève dangereux physiquement, harcèlement, impulsivité).
 - *Ecoles de secteur :*
 - Saint Dalmas le Selvage, Saint Etienne de tinée, Auron, Isola village et Isola 2000 (internes malgré la proximité géographique car pas de transports hors lundi matin et vendredi soir). Les autres : hors secteurs, et donc internes : Valberg (24), Monaco, Levens, Tourette Levens, Gréolières, Guillaume, Carros, Saint Laurent du var, Castagniers, Roussillon, Clans, Nice, Roquebrune, Menton ,le Var ,etc.
- des jeunes de tout le département du fait du sport études ski.
- *Affectation et dérogation selon le secteur*

Le comité régional valide les candidatures des futurs élèves.

- L'établissement reçoit beaucoup de candidatures pour peu de places. 156 « candidatures d'internat » pour l'ensemble du département dont 110 pour demande Saint Etienne.
- 13 nouveaux élèves en ski études, dont 10 en internes d'Isola 2000
- Sur les 6^{èmes} : 34 nouveaux élèves, sur les 5^{èmes} : 4 nouveaux internes.

- *Filières*
 - Ski études dès la 6^{ème} avec 40 élèves (compétition, rencontres interclub) : niveau de la flèche obligatoire en ski.
 - Pole excellence montagne à partir de la 5^{ème} : filière plus polyvalente, pas de compétitions de ski mais pratique de tous les sports de montagne (escalade, vtt, ski de fond, randonnée).
 - Filière générale.

Des élèves qui doivent avoir en général un profil sportif avec un fonctionnement très autonome : l'élève doit rattraper les cours perdus lors des déplacements, son niveau est réévalué chaque année : si l'élève baisse trop au niveau sportif ou au niveau scolaire, il est sorti de la section et réorienté en filière générale.

- *Profil des parents et des catégories socio professionnelles*

Des CSP très favorisées : cadres supérieurs, moyens et enseignants qui constituent la majorité.

Des CSP défavorisées à la marge : 10-15%.

Pour autant, peut se voir un décalage entre les jeunes avec des moyens économiques plus larges et ceux avec des situations de précarité.

Problématiques soulevées

- *Problématique liée au COVID*

Les entretiens d'entrée ont été faits par téléphone sans rencontre personnelle ni contact humain : quelques profils d'élèves inadaptés pour l'internat avec des lacunes scolaires, troubles du comportement, troubles du langage.

Il n'y a pas eu de liaison entre le conseil d'école et le collège pour le recrutement.

De ce fait, une classe de 6^{ème} complexe cette année avec des élèves présentant des troubles de l'attention et « troubles DYS ».

15 contaminations intra-collège + 15 contaminations intra-familial + 3/18 enseignants.

Isola 2000 a représenté un cluster pendant les fêtes de fin d'année où les jeunes se sont beaucoup retrouvés.

2 élèves de collège avec un COVID long qui ne sont toujours pas revenus et présentent un état encore bien faible, les autres sont moins affaiblis mais peuvent avoir des coups de fatigue suite à des séances sportives intensives.

Le dispositif CAPAD pour les cours à distance (piloté par la DSDEN) a été mis en place : certains professeurs se déplacent à domicile et les autres cours sont en visio.

- *Dispositifs relais*

Une SEGPA à Roquebillière : 1h15 de route.

Une classe relais : collège Mistral à Nice, très éloigné.

Le collège fait ce qu'il peut avec des protocoles de type PAP : Les parents sont prévenus depuis le début **qu'en cas de besoin spécifique, ce collège n'est pas la solution car il n'assure pas de prise en charge et de suivi dans le comportement spécifique de l'élève sur place.**

- *Des dispositifs en interne*

- Etude obligatoire tous les soirs pendant 1 heure : un responsable pour 15/20 élèves : ce dispositif n'est pas suffisant.
- De l'aide aux devoirs est proposée, à la marge pour les externes.
- **Dispositifs « devoirs faits » sur la base du volontariat** : 4 élèves en extrême difficulté : l'équipe pédagogique a dû faire des choix car manque de personnel pour un encadrement et un accompagnement optimal de l'élève.

- *Accès aux soins*

- Hôpital Saint Maur dans le village avec radiographie.
- Aucune structure d'urgence : la structure d'urgence est à Nice ce qui pose problème pour les filières sportives et l'internat.
- 2 médecins libéraux + 2 suppléants dans le village
- 1 kiné en poste sur la commune mais aucune disponibilité.
- Un kiné itinérant que l'établissement a accepté de faire intervenir à l'intérieur du collège pour le suivi des élèves car il est impossible pour les parents de descendre sur Nice en semaine ; pour éviter également que les élèves manquent les cours.
- 1 infirmière logée sur place, seulement 35h semaine, pas en poste la nuit : manque une personne pour l'internat.

- *Orientation post-3^{ème}* :

L'orientation sur la voie professionnelle est marginale : sur 45 élèves de 3^{ème}, 3 ont demandé la voie professionnelle, le reste une 2^{nde générale} et technologique.

Lycée de secteur du collège :

- Lycée de la Montagne de Valdeblore, très demandé pour sa mention labellisée ski.
- Pour les autres : certains dans le privé ; quelques élèves qui retournent dans leur lycée de secteur mais à la marge du fait de la mobilité.

Valberg reste un gros problème : lycée de secteur au Parc impérial et collège de secteur de Puget-Théniers sans aucun transport scolaire. La seule solution reste le train des pignes jusqu' à Puget Teniers et ramassage par les parents à la gare.

➔ L'année dernière, Valdeblore n'a accepté aucun élève de Valberg par manque de places.

- *Interventions internes au collège*

Février 2021 : Intervention de la BPDJ (gendarmerie) pour les classes de 6^{ème} suite au harcèlement d'une élève via les réseaux sociaux : harcèlement, addictions, droit à l'image (prise de photo sans consentement).

Les interventions en addiction ont été proposées dans un objectif de prévention car on ne soulève pas de problèmes liés à l'usage de drogue ni d'alcool dans l'établissement. Les seules addictions repérées seraient aux jeux vidéo mais cela reste à la marge.

Besoins repérés

Le collège fait partie des 8 établissements dans le département équipés en tablettes IPAD pour tous les élèves et professeurs : c'est un très bon outil pédagogique mais aucune prévention de fait, donc le Wi-Fi est coupé à 20h30 le soir jusqu' à 7h30 pour éviter une utilisation abusive.

- ❖ Une **prévention dans l'utilisation du numérique** serait utile.
- ❖ Besoin d'une **action sur les relations filles/garçons** en raison d'une minorité de filles due aux filières sportives de haute montagne. Travail sur les stéréotypes à envisager également.

Un étage fille, un étage garçon : plus de communication entre les deux étages avec des portes sous alarmes à partir de 20h pour éviter les rapprochements physiques depuis un incident.

- ❖ Pour autant, un besoin d'une **prévention sur la sexualité et la pornographie** se fait sentir du fait des réseaux sociaux.

Constat d'incidences dans les bus scolaires : violence, bousculade dans le bus, nuisances sonores.

- ❖ Besoin de prévention également de type « **médiateur de bus** ».

Pour les élèves présentant un handicap, aucun contact avec le référent handicap ni avec l'IEN n'est fait : une demande devait être réalisée pour 2 élèves mais l'ERH ne s'est pas occupé du problème.

Pour les élèves avec des troubles orthophoniques ou du langage, aucun suivi possible.

Madame Anne-Lise MOLINARI, psychologue au Conseil Départemental, ne peut être présente qu'une fois tous les 15 jours et assure le suivi de trois élèves à la MDD.

Aucun psychologue, aucun orthophoniste dans le village : 1 permanence une fois par mois sur Saint sauveur à 30km sans beaucoup de disponibilité.

- ❖ **Besoins importants de personnel supplémentaire dans les prises en charge spécifiques des élèves.**
- ❖ **Manque de dispositif relais** pour des jeunes qui ne rentreraient pas dans le cadre éducatif classique : manque d'accompagnement et de suivi.
- ❖ **Besoin d'aide à la parentalité** : difficultés éducatives avec quelques jeunes du littoral en fuite de situation familiale difficile.

Problématiques de situations de parents séparés ou de familles recomposées qui nécessiteraient un soutien, une médiation, un accompagnement.

Rencontre avec l'assistant social

Genèse de la structure

Rattaché au service social de l'Education nationale « promotion de la jeunesse », Aurélien Médan intervient à 90% au Collège Jules Romains à Nice et 10% du temps au collège Jean Franco sur Saint-Etienne de Tinée, soit un jeudi sur deux (une 15aine de fois dans l'année).

Champ d'intervention (territoire, public)

L'établissement a 200 élèves, 130 internes et 70 externes/demi-pensionnaires.

Sur les externes, les élèves sont issus des petits villages voisins : Saint-Etienne-de-Tinée, Auron, Saint-Delmas-le-Selvage, Isola.

Finalement, très peu d'élèves du secteur, la plupart provenant de Valberg et Guillaume ou du littoral.

Métier (objectifs de la structure, ce qu'elle fait, pourquoi ?)

L'assistant social prend en charge la Protection de l'enfance :

- Evaluation de situations repérées difficiles
- Absentéisme scolaire
- Décrochage scolaire
- Besoins financiers autour de la scolarité : internat, demi-pension, frais des voyages scolaires.

Besoins repérés

Au sein même de l'établissement, on ne soulève aucune réelle problématique liée à la jeunesse : « une présence sociale plus régulière ne se justifierait pour cet établissement ».

Du fait de leurs deux filières « pôle excellence montagne » et « ski étude », les enfants internes de cet établissement sont issus de famille assez favorisées (le ski représentant une activité assez onéreuse). Le collège s'assimile facilement à un établissement privé et les quelques situations difficiles restent des cas isolés liés souvent à des familles en situation de précarité.

Les problématiques liées à la jeunesse se retrouvent in fine en dehors de l'enceinte du collège :

- ❖ **Mobilité** : Peu de rencontres hors de l'établissement du fait de la distance de chaque village et du peu de moyens de transports qui desservent les différents territoires. En dehors de l'établissement, pendant les weekends et les vacances scolaires, **les élèves sont finalement assez isolés du fait de leur éloignement géographique.**

Pour autant, « peu d'errance ou de zonage » dans ces villages saisonniers et des jeunes qui, du fait de leur formation, ont un attrait pour les activités de plein air, faciles d'accès sur leur territoire.

- ❖ **Pas de structures et de personnel dédiés** à la prise en charge de la jeunesse au sein des villages.
- ❖ **Accès aux soins très difficile** : 1 psychologue PMI qui se partage entre toutes les communes à raison 1 fois tous les 15 jours sur chaque village en interne des établissements scolaires et en externe.
- ❖ **Manque de structures et de dispositifs relais** pour les élèves en difficulté ou en décrochage scolaire avec des besoins spécifiques.

Exemple : Il existe des classe relais à partir de la 6^{ème} (de vacances à vacances) pour remotiver les élèves en difficulté mais celles-ci se trouvent au collège Mistral à Nice, inaccessibles sur le plan géographique pour les familles.

Exemple : une seule classe SEGPA à Carros difficile d'accès car pas de transports.

Exemple : dispositif ULIS pour les élèves en situation de handicap uniquement présent à Saint-Martin-du-Var : question ici aussi de la mobilité.

COLLEGE LUDOVIC BREA, SAINT-MARTIN-DU-VAR

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme CUTAVA, principale adjointe
- Mme LOISON, Assistante Sociale
- Mme TERMINIELLO, infirmière

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ et modalité d'intervention (territoire, public)

- *Equipe pédagogique :*
 - Madame Guénin : principale
 - Madame Cutaya : principale adjointe
 - Célia Loison : assistante sociale depuis le début d'année, présente sur site 1 jour et demi par semaine.
 - Madame Terminiello : infirmière remplaçante (du lundi au jeudi) / Madame Pasquale : infirmière référente
 - Madame Rebuffel : CPE
 - 1 psychologue de l'EN présent une fois par semaine le jeudi
- *Profil des élèves :*

537 élèves : 233 filles et 300 garçons.

La majorité sont sur les communes de :

- Bonson : 35 élèves
- Castagniers : 75 élèves
- Gilette : 55 élèves
- La Roquette-sur-var : 47 élèves
- La Tour : 6 élèves
- Lantosque : 7 élèves
- Le Broc : 2 élèves
- Levens : 6 élèves
- Saint-Martin-du-var : 158 élèves
- Utelle : 20 élèves

Dans la majorité, des élèves désorientés et des adultes démunis.

Des élèves de 13 à 16 communes différentes : des histoires de village qui se retrouvent au sein de l'établissement.

Exemple du village de Bonson contre Saint-Martin-du-var mais le phénomène peut tourner entre les villages.

L'ensemble des élèves se rencontrent tous en 6^{ème} alors qu'ils habitent tous à proximité.

- *A un niveau plus spécifique*

Deux cas de phobie scolaire dont un lié à un harcèlement et l'autre en lien avec le confinement.

Trois à quatre décrochages scolaires en 3^{ème} : même type de profil de jeunes qui seraient davantage susceptibles de s'orienter vers des filières professionnelles pour rejoindre des « entreprises familiales » : BTP, jardinage, coiffure, petits commerces type épicerie.

Un jeune de 4^{ème} qui a perdu pied : pas d'intérêt pour la scolarité avec des difficultés psychologiques et qui n'a jamais eu de suivi ou d'accompagnement.

Modalités d'intervention

- *Intervention Association MONTJOYE*

Programme « copains vigilants » dès le 20 septembre 2020 sur deux semaines destinées aux 6^{èmes} en priorité et une exposition pour les 5^e et 4^e sur les problèmes de harcèlement.

Constat mitigé par l'équipe pédagogique : des enfants passifs qui se connaissaient peu avec une longue période de confinement. Donc n'a pas eu l'effet escompté.

La programmation « copains vigilants » pour le harcèlement se fera donc plus tardivement dans l'année.

- *Intervention de l'ARS*

Animation de [groupes de parole autour du confinement](#). Inquiétude des jeunes autour du rituel du confinement. Des relations intra-familiales difficiles qui ont émergé et de nouvelles problématiques.

- *Interventions de la gendarmerie*

Collaboration qui a commencé avec les 6^{èmes} et qui s'est finalement étendue à l'ensemble des classes jusqu'en 3^{ème} : [Interventions sur le harcèlement et le cyberharcèlement](#) essentiellement.

- *Interventions en interne sous forme d'ateliers*

[Thématiques sur la contraception, la sexualité, la cyber-sexualité](#) pour les 4^{èmes} avec deux référents par classe : professeurs de SVT, étudiants de médecine, infirmière du Collège.

- *Intervention de l'Assistante sociale auprès des élèves et des familles*

Des familles en situation de précarité avec des logements vétustes, des familles éloignées du marché du travail, du système de santé, de la culture.

Problématiques accentuées par le COVID avec des familles qui ont perdu leur emploi.

Des familles non équipées en informatique.

- Un [besoin d'accompagnement à la parentalité](#) bien qu'une certaine méfiance vis-à-vis des services de l'état.

Les demandes de bourse et d'aides financières ne sont pas sollicitées, plusieurs hypothèses sont évoquées : phobie administrative, négligence, autres...

Les élèves issus de villages qui posent le plus de problèmes cette année sont sur les communes de Castagniers et Bonson.

- *Au niveau de la prise en charge des élèves à l'extérieur du Collège*

Aucun accompagnement ou accès aux soins possible en urgence : 6 à 9 mois d'attentes pour le CMP ; les orthophonistes sont débordées.

Besoin de descendre sur Nice avec des familles non véhiculées.

Une pédopsychiatre libérale sur Castagniers débordée : Madame Haivas ; avec des familles qui n'ont pas forcément les moyens de régler une consultation non remboursée en partie.

Problématiques soulevées

- ❖ **Présence accrue de harcèlement, mais surtout du cyberharcèlement** : nécessité d'insister sur cette forme d'harcèlement via les réseaux sociaux où les élèves s'insultent sans même se connaître. Une situation exacerbée avec le contexte COVID.

Un climat de violence avec des débordements accrus notamment avant les vacances ou au retour de weekend, exacerbé par les réseaux sociaux. Les faits divers via les réseaux deviennent addictifs pour les jeunes qui s'identifient à des personnages violents.

Il y a pu avoir des faits de violences physiques à la sortie du Collège.

- ❖ 9 classes sur 20 fermées pour cause du COVID : ouverture hybride.

Des élèves atteints dans leur moral et repères, ainsi qu'au niveau de leur positionnement d'élève.

Le collège devient un exécutoire. Les jeunes ne voient plus personnes (copains, familles) et ne pratiquent plus aucune activité sportive. Des jeunes isolés, qui ont dû travailler en distanciel, en autonomie. Le collège est devenu l'ennemi pour certains avec des rapports de force.

Ce contexte général a dévié les missions de l'équipe pédagogique : plus de communication avec les parents qui explosent devant l'institution et leurs enfants.

De plus, une confiance en l'adulte écorchée de la part des jeunes qui rend le travail de l'équipe pédagogique plus complexe.

Besoins repérés

- ❖ **Utilité évidente d'éducateurs spécialisés qui seraient présents à l'intérieur et à l'extérieur du Collège pour faire le lien entre les différentes problématiques.**
- ❖ **Besoin de recentrer sur la pédagogie et non sur la répression : pour cela la prévention est nécessaire.**
- ❖ **Besoin de ramener des gens de l'extérieur, des intervenants et des interventions spécifiques et spécialisées.**
- ❖ **Un besoin d'équilibrer les classes pour éviter des débordements excessifs : particulièrement compliqué cette année à cause du contexte.**

COLLEGE SAINT-BLAISE, SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE

Personne(s) rencontrée(s)

- Alain CROLARD, principal
- Florence CERNIAC, CPE
- Charlotte LANDAIS, CPE

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ et modalité d'intervention (territoire, public)

Le collège compte 185 élèves dont 60 internes.

Sur l'ensemble des étudiants, 2/3 sont issus de la vallée, de milieu social plutôt défavorisé ; 1/3 du littoral avec pour certains d'entre eux des troubles du comportement. Un collège assez hétérogène.

- *Les intervenants sur le Collège :*
 - Le principal
 - 2 CPE : point fort, seul établissement à en bénéficier.
 - Une assistante sociale qui intervient une fois toutes les deux semaines.
 - Une psychologue EN : 2 personnes présentes 1 fois par mois
 - Psychologue PMI : 1 fois toutes les deux semaines.
 - Une orthophoniste libérale : 1 fois par semaine
 - Association APAGE : intervention sur 1 seule récréation (15min) par semaine.
 - Une infirmière
 - 8 assistants d'éducation

- *Ramassage scolaire :*

Pour les externes et demi-pensionnaires : « Scolabus » de la Métropole.

Pour les élèves de Valberg : hors secteur et hors métropole, c'est donc la région qui s'en occupe.

- ➔ Chaque village a son ramassage scolaire ce qui évite les conflits entre des élèves issus de différents « clans ». De plus le personnel de direction est au fait de ce qui se passe au sein des bus avant et après les cours.

Contexte environnemental du Collège

Pas de désertification rurale mais un réel abandon rural. Plus de réelle vie de village, une commune purement administrative : gendarmerie, Secours en Montagne PGHM, Office National des Forêts (ONF), le parc du Mercantour, le Collège et le Service des routes.

La population autochtone est âgée et les parents d'élèves sont pour la plupart non originaire de la vallée. Une **population plutôt périurbaine avec un contexte social défavorisé** qui fuie les loyers chers et pour certains d'entre eux les services sociaux.

De plus, **les problèmes de mobilité entraînent des problématiques liées à l'insertion professionnelle**. Le marché du travail est inexistant sur le village, les familles sont peu véhiculées (pas d'auto-école dans la vallée), les transports trop rares : « le village est devenu une cité dortoirs ». Le Collège et l'EHPAD sont devenus à eux seuls des bassins d'emploi.

Place importante de la religion et attaches aux racines rurales très marquée : racisme, chauvinisme, propos extrémistes.

Clans : davantage de services, une mairie dynamique tournée social en dépit d'une population plutôt pauvre.

Rimplas : population vieillissante. Le seul dernier commerce du village repose sur un restaurant. Construction de HLM qui a amené sur le territoire des familles du littoral avec des problématiques sociales. Problèmes d'addictions et de vente de stupéfiants.

Roquebillière : HLM avec une forte activité de dealers

Valdeblore : surnommée « Val de Beuh' » : plantations et vente de cannabis.

On relève en conséquence une **importante misère sociale**. Le contexte familial tient une place importante dans l'explication des difficultés que rencontre la jeunesse.

Besoins repérés :

Lors de notre rencontre, l'établissement devait faire face à plusieurs problèmes à traiter dans l'urgence, à savoir :

- Une élève a fait une tentative de suicide 2 jours auparavant sur l'heure de permanence en extérieur.
- 9 élèves et 2 professeurs ont été détectés cas de contact en pleine période de brevet blanc
- Une élève a perdu le matin même son père d'un AVC alors qu'elle connaît déjà une instabilité familiale, la mère ayant des pathologies.

L'établissement est en pleine période d'évaluation : questionnaire communiqué aux enfants, aux parents, aux professeurs et au corps non professoral.

- *Comportements des élèves au sein de l'établissement*

Du fait de la mixité sociale des étudiants, on distingue notamment par les tenues vestimentaires les différences de revenus des familles.

Les jeunes sont plutôt respectueux des règles et des adultes ; pas de gros soucis de délinquance.

Les collégiens ne se fréquentent pas par tranche d'âge mais plutôt par famille et vallée : en conséquence les jeunes sont de plus en plus précoces puisque les plus âgés entraînent les plus petits du village : accès aux réseaux sociaux, images violentes et/ou sexualisées, discours cru et vulgaire. Le personnel de direction est au fait des histoires de clans et de villages mais cela se ressent peu au sein de l'établissement.

Le collège a fait le choix de ne plus prendre de surveillants issus du village pour des soucis d'impartialité et d'équité face à des conflits entre élèves qui relèveraient de problèmes de villages ou d'histoires de familles ; à quoi s'ajoute un souci de discrétion pour que les jeunes en situation difficile se sentent en confiance.

Mais ceci implique un **turn-over important des surveillants du fait de la difficulté d'attirer du personnel** : nécessite des horaires aménagés, vie rurale difficile où tout se sait, village enclavé avec peu de mobilité, souci d'hébergement.

Toutefois, le collège bénéficie de 8 assistants d'éducation, un encadrement humain supérieur à d'autres établissements.

- *Manque de suivi médical et de suivi psychologique et personnel habilité*
- **Un besoin énorme de suivi des jeunes** : le CMP de Saint-Martin-du-var, le plus proche géographiquement est surbooké, avec très peu de disponibilités et plusieurs mois d'attente.
- Mme. Molinari, psychologue PMI, ne prend en charge que les enfants de la vallée : la quasi-totalité des internes ne peut donc bénéficier de son suivi. Et faire appel à une psychologue libérale revient vite cher pour les familles en situation de précarité.

C'est le collège qui assure le transport des élèves vers la permanence MDD pour les RDV des élèves avec Mme Molinari.

- Les familles sont limitées géographiquement, certaines ne sont pas véhiculées et dépendent des bus que trop rares sur le village. Les familles sont donc peu enclines à se déplacer.

- *Manque de dispositifs relais :*

L'établissement scolaire a mis en place le dispositif « devoirs faits » mais celui-ci n'est possible que par la volonté du corps professoral car assuré par les professeurs.

Les élèves en décrochage ou en échec scolaire sont livrés à eux même :

- Pas de SEGPA ou de dispositif ULICE.
- Le seul dispositif relais se trouve au Collège Mistral de Nice. Un élève de l'établissement en a bénéficié. Même si le corps enseignant a constaté une petite progression, l'organisation horaire n'était pas adaptée : 1h30 de transport matin et soir, une arrivée sur site entre deux heures de classe donc zonage autour de l'établissement avec mauvaise fréquentation et prise de stupéfiants.

Aujourd'hui, le collège fait tout pour garder les élèves difficiles au sein de l'établissement car ont « peur de le perdre » : ils ont ainsi récemment annulé un conseil de discipline qui aurait pu entraîner le renvoi d'un élève qui n'aurait bénéficié d'aucun suivi ultérieur.

Piste de réflexion :

- ❖ Le collège souhaiterait pouvoir bénéficier de la **présence de médiateurs de façon beaucoup plus assidue au sein de l'établissement scolaire**. Ils permettraient d'assurer le lien entre jeunes, familles, établissement scolaire et professionnels ; mais aussi d'**éducateurs spécialisés qui pourraient intervenir aux alentours de l'établissement scolaire** pour « encadrer » et accompagner les jeunes qui n'ont pas l'appui familial nécessaire une fois l'établissement scolaire quitté.

- ❖ Dans ce cadre, il pourrait être intéressant de s'appuyer sur la permanence de la MDD où une personne référente pourrait recevoir les jeunes sur les temps extra-scolaires : aide aux devoirs, résolution de conflits, lien parents/enfants, orientation, etc.

LYCEE DE LA MONTAGNE, VALDEBLORE

Personne(s) rencontrée(s)

- M. VALLEE, proviseur,
- Mme. CLEMENT, proviseure adjointe
- Mme. CERIAC, CPE
- Mme. DIERCH, CPE
- Mme. GIORDAN, Assistante sociale

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ et modalité d'intervention (territoire, public)

411 élèves : actuellement en demi-jauge, soit présents sur l'établissement 1 semaine sur 2.

70% des élèves sont internes et viennent de la vallée du var et de la Roya.

25% des élèves sont demi-pensionnaires (les locaux et les jeunes de Puget-Théniers)

5% des élèves sont externes et vivent sur place.

- *Equipe pédagogique présente sur l'établissement :*
 - Pascale Giordan, Assistant social : 1 fois par semaine ou tous les 15 jours.
 - 1 infirmière à temps complet
 - Mesdames Cerniac et Dierch, CPE
 - M. Philippe Vallée, Proviseur
 - Madame Clément, Proviseur Adjoint
 - Un Psychologue scolaire tous les jeudis qui assure un accompagnement dont ¾ des séances pour l'orientation
 - Une psychologue départementale, Madame Molinari, une après-midi par semaine mais qui n'assure aucun suivi. Elle propose également une orientation en cabinet libéral ou en CMP (liste d'attente de 6 mois)
 - Une cellule de veille en interne pour les informations préoccupantes : 4/5 à l'année.

Le lycée de la montagne a pour particularité d'être polyvalent et d'offrir plusieurs spécificités en dehors de ses filières générales :

- Filières générales composées de 7 spécialités : Histoire, géographie et géopolitiques ; HLP (Humanité, littérature et philosophie), LLCE (Langues, littérature, cultures étrangères), Mathématiques, Physique-chimie ; SES (sciences économiques et sociales).
- Formations sportives complémentaires en dehors du temps scolaires, activités de Haute montagne, formation non diplômante, acquisition de bases pour se préparer aux diplômes d'état.

- Section professionnelle avec plusieurs domaines d'activités : tertiaire (métiers de l'accueil, métiers du Commerce, métiers de la relation clients); forestière (métiers liés à l'environnement, à la conduite de chantiers, à la mécanique des engins et outils de chantier) ; MELEC (métiers d'électricité et de ses environnements connectés)
- Post Bac, avec une mention complémentaire dans l'animation et la gestion de projets dans le secteur sportif sur une durée d'un an (400 heures en établissement +18 semaines en milieu professionnel : cette mention permet d'obtenir l'équivalence du Brevet Professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport)
- Une classe atypique de 3^{ème} Prépa-métiers : demande à la fin de 4^{ème} instruit par le Collège d'origine et transmis au Lycée pour être soumis à une commission d'admission. Cette classe prépare à la voie professionnelle et à l'apprentissage (enseignement obligatoire de 3^e, une période de stage de 4 semaines, enseignement complémentaire de découverte professionnelle des métiers et des formations).

- *Profil général d'orientation :*

Seulement 19% des élèves font des études supérieures chez les Pro en BTS.

Peu de demandes de parcours supérieurs pour les professionnels. Concentré sur la filière généraliste.

Problématiques repérées :

- *Collège de Roquebillière :*

Une filière SEGPA de 16 élèves mais avec peu de débouchés pour ces élèves.

Les élèves issus de la SEGPA ont besoin de filière spécifique type CAP, mais il n'existe pas de dispositifs relais et de formations pour trouver localement des ressources. L'équipe s'interroge sur quel CAP.

- *Manque important de spécialiste paramédicaux*

Aucune orthophoniste ni de psychologue présent sur la commune ; le manque de ces spécialistes sur place est très important et demande une organisation pour accompagner les élèves sur d'autres structures.

- *Incivilités sur le temps scolaire*

Dealers locaux et du littoral de la Vésubie pour fournir les lycéens.

Problématique de cocaïne moins visible depuis quelques temps.

- *COVID*

Une vague de contamination importante qui a forcé le lycée à fermer une semaine au mois de novembre 2020. En lien avec une insouciance en début d'année ; une prise de conscience aujourd'hui qui a permis de réduire les contaminations.

Constat d'une anxiété générée par le contexte, accompagnée d'une difficulté de projection. Des jeunes qui ne se voient plus à cause de la demie-jauge. Un vécu d'isolement. Pas de relations interclasses. Un appauvrissement des liens. Une frustration importante ressentie par les élèves orientés en sport avec l'annulation des principales activités.

- L'établissement a fait le choix de garder les terminales (Bac et Bac Pro) au maximum avec l'échéance de Bac.
 - Les activités sportives extérieures ont été maintenues.
- *Tempête Alex :*

Accueil des lycéens de la Vésubie au sein de l'école des Neige de la Colmiane : structure départementale d'école de ski.

- *Situation familiale précaire :*

Pour certains, l'internat est un refuge.

- *Nécessité d'un référent local. Les éducateurs AEMO et AED sont peu présents car se déplacent peu.*

Des familles du littoral qui montent dans le haut pays pour fuir des situations sociales difficiles : des parents qui ne demandent pas les aides sociales, sont dans une forme de phobie administrative (seulement 27% de demandes de bourse), ce malgré la forte incitation des Collèges et Lycées.

Constat de démission voire de négligence de certains parents qui ouvre à une forme de fatalité en termes d'orientations où le lycée de la montagne est un choix par défaut des locaux qui ne veulent pas quitter leur village.

- *Alcool et addictions :*

Problématique d'alcool sur site en début d'année sur les temps scolaires sur certaines classes : fonctionne par cycle, cela concerne des internes ou les jeunes locaux. Particulièrement les jeunes de Roquebillière, La Bollène-Vésubie, Lantosque, Belvédère.

Problématiques sociales concentrées sur la Vésubie, moindre sur la Tinée, avec un gros point noir sur Clans.

Saint-Martin-Vésubie et Roquebillière : les familles ne se mélangent pas. Différence sociale et d'environnement de vie.

Rimplas : petit village mais avec beaucoup de HLM, concentration de problématiques familiales avec des familles non francophones.

Des schémas familiaux qui se reproduisent ; des jeunes marginaux implantés dans des réseaux illicites sans ambition et projection d'avenir. Les problématiques de mobilité cloisonnent les difficultés sociales.

- *Actions de prévention locales*
 - 2 épiceries locales jouent le jeu avec le lycée pour interdire la vente d'alcool.
 - Descente dans les bus de la gendarmerie avec chien pour la drogue et la consommation de stupéfiants ; exploitations locales.

- *Actions de prévention santé, sexualité, consommation*
 - Intervention de la Mutualité Française sur les addictions : fonctionnait bien avant le COVID
 - Venue des services sanitaires y compris à l'internat : étudiants en médecine qui font des interventions de prévention.
- *Les mesures AEMO et AED*

Elles sont très peu présentes sur l'établissement et ne sont pas communiquées.

- Des jeunes avec des mesures éducatives sont découverts en cours d'année par manque de mobilisation.
- Des jeunes changent d'éducateur 3 à 4 fois sur 2 années de prise en charge : manque de repère et de suivi pour les élèves qui ne veulent plus accorder leur confiance.
- *Manque de structure pour les jeunes hors cadre*

On constate que **trop peu de dispositifs relais** pour les jeunes inadaptés au cadre institutionnel classique de type ULIS, ITEP, SEGPA, classe relais.

L'aide à la parentalité se révèle également nécessaire pour l'adhésion du cadre familial. Il manque un maillon et de la coordination.

Actuellement, le système se révèle totalement inadapté pour des enfants ayant besoin de soins et d'accompagnement spécifique. D'autant qu'il n'y a pas d'AESH ou AVS sur le territoire et l'établissement n'arrive pas à avoir quelqu'un de compétent.

Ainsi, passés 18 ans, les jeunes se retrouvent livrés à eux-mêmes sans encadrement.

- *Ressources locales*
 - 1 maison de santé locale sur Valdeblore avec de nombreux professionnels de santé avec un système de permanence (consultations ostéopathe, gynécologue, diététicien).
 - Une organisation des bus qui fonctionne bien au niveau des roulements : 7 bus différents le lundi matin + 2 de la Vésubie + 1 Tinée.
 - Un cinéma qui fonctionne 1 fois par semaine.
 - Quelques clubs sportifs.
 - 1 médiathèque assez bien fréquentée.
 - Une piscine municipale (de mars à septembre).

Besoins repérés

- ❖ **Nécessité de coordonner sur le territoire les différentes institutions qui fonctionnent** : région, département, métropole. Actuellement, il n'y a aucune interface locale qui réunit les différentes instance (décrochage scolaire, incivilité).
- ❖ Un conseil du territoire pourrait avoir comme objectif d'harmoniser et de regrouper les différentes structures.
- ❖ Le pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL), pourrait avoir un effet de coordination des besoins

- ❖ **Un Accompagnement à la fonction parentale à mettre en place** : nécessite un référent éducatif, présent du début à la fin de l'année scolaire a minima et dans le meilleur des cas durant le temps du suivi éducatif.

Les équipes se sentent isolées avec peu de communication entre les différents établissements et partenaires : un manque de réseaux.

2021 : Un directoire s'est tenu dans le cadre du réseau montagne dont l'objectif était de mettre en lien les conseils de vie collégienne et lycéenne pour favoriser les rencontres intergénérationnelles.

LYCEE LES EUCALYPTUS, NICE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. COTTO, Proviseur adjoint du Lycée Professionnel
- Mme. VICENT, CPE du lycée général
- Mme. QUILICHINI, Professeur documentaliste du lycée général
- M. BERTIN, CPE du lycée professionnel

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Présentation de la structure

Le lycée des Eucalyptus est un établissement public d'enseignement général, technologique et professionnel situé à Nice, qui compte environ 1500 élèves (dont 500 en lycée professionnel, 200 en classe préparatoire aux grandes écoles, 200 en BTS et 500 dans la voie générale ou technologique).

Il propose un riche éventail de formations dans les domaines scientifique, technologique et industriel depuis la Seconde jusqu'au Bac +2. Il permet ainsi d'effectuer un parcours complet de formation, du Pré-bac jusqu'à l'intégration en école d'ingénieur, par le biais d'une des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), ou à l'obtention du Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

Non sectorisé, l'établissement se différencie également des autres lycées de l'Académie par son ancrage prononcé dans l'industrie ainsi que par les liens étroits tissés avec les entreprises locales.

Les différentes filières :

- Maintenance véhicule automobile (mécanique)
- Réparation carrosserie, un bac pro avec également un CAP
- Système numérique
- Métier de l'électricité
- BPI : études dessins produits industriels
- TO : technicien outilleur
- TU : technicien usineur
- Section générale et technologique / BTS et classes préparatoires

Champ d'intervention (territoire, public)

Sur l'année 2021

- 1600 élèves dans l'établissement
- 2000 personnes sur site
- 40 étudiants en classes préparatoires
- 550 Lycée Professionnel

- 600 Lycée Général
 - 200 professeurs
 - 140 élèves internes
- *Profil d'élèves*

Des jeunes qui sortent de leur village pour la première fois et se retrouvent propulsés dans la « grande ville » avec toutes ses tentations.

Des jeunes en internat ou des jeunes qui font des allers-retours entre le lycée et leur commune d'origine.

Plus précisément sur le Lycée général, on compte **33 élèves originaires du haut et moyen pays**, dont une majorité provenant de la commune de St Martin du Var, tous externes avec des résultats scolaires bons ou moyens.

En tout, pour les 14 communes (Belvédère, Bonson, Clans, Duranus, Gilette, La Bollene Vésubie, La Roquette/Var, Lantosque, Levens, Roquebillière, Saint Martin du Var, Saint Sauveur/Tinée, Utelle, Valdeblore) : **on compte 9 internes et 24 externes.**

Pour l'ensemble des résultats, 26 sont entre très bons et moyens, et 7 seulement en insuffisants.

- *Profil des familles*

Des familles originaires du haut et moyen-pays ou des familles qui ont fui la ville.

Deux profils de l'arrière-pays : des familles très aisées qui se reculent pour un meilleur cadre de vie ;

Des familles avec des problèmes sociaux et de précarité. Un grand fossé entre ces deux modèles sans juste milieu.

Modalités d'intervention sur la commune et problématiques soulevées

- *Interventions diverses d'Associations :*
 - **Intervention de l'association PAJE** avec des médiateurs et futurs éducateurs spécialisés qui ont une bonne relation avec l'équipe éducative plusieurs fois par jour depuis 6 années.
 - **Action de solidarité 06** depuis 3 ans pour les LP, les internes et certaines classes ciblées : sur les addictions et la consommation.
 - **Intervention de l'association AFEV** : deux services civiques qui accompagnent les jeunes en décrochage scolaire (C.V., préparation des oraux, etc.).
 - **A disposition, une maison des lycéens** : ancien foyer dédié aux lycéens avec prioritairement les internes (10 euros l'adhésion) offre un espace de détente : baby-foot, coin lecture, jeux de société, etc.
- *Problématique importante de consommation de drogues illicites et d'alcool*

Des problèmes d'alcool (vodka et bières) et de consommation de stupéfiants au sein de l'internat : des jeunes qui sont habitués à consommer de plus en plus jeunes.

Des jeunes exclus de l'établissement scolaire pour consommation de stupéfiants et état d'ébriété.

Sur l'ensemble du territoire un constat de « culture bio » : commerce et consommation de stupéfiants.

- *Problématique de mobilité*

Mobilité très réduite et une connexion internet limitée sur certains villages.

Des problèmes de liaisons de bus qui nécessitent plusieurs abonnements.

Un réel souci de mobilité qui participe en premier lieu à la déscolarisation des jeunes qui parfois s'accompagne d'un relâchement de la famille qui n'ont pas les capacités d'accompagner leurs enfants.

A la rentrée 2021, le lycée des Eucalyptus nous a recontacté, nous faisant part que le changement des horaires de bus métropolitains entraînait des difficultés de transport pour les lycéens du haut et moyen pays.

Deux types d'élèves pour les non internes : ceux qui s'engagent vraiment dans leur cursus malgré un absentéisme perlé ; et ceux qui choisissent le lycée professionnel par défaut mais qui se perdent en cours d'année.

- *Problématiques des stages dans le professionnel et de bassin d'emploi*

22 semaines de formation pour valider le diplôme : un bassin d'emploi très pauvre sur le haut et moyen pays qui démotive les jeunes.

- *Problématiques parentales et de précarité*

Les parents sont démunis, avec le constat de 2 tendances : des familles avec de fortes ambitions pour leurs enfants ; d'autres qui choisissent ce lycée par défaut et au confort lié à la proximité de Nice

- Certains jeunes ont un modèle familial éloigné de la culture scolaire : certains étudiants n'ont pas le goût de l'effort scolaire car les parents entretiennent l'idée que ce n'est pas nécessaire.
- Des familles ne remplissent pas les dossiers de bourses pour éviter de faire entrer l'administration dans leur cadre familial et donc le contrôle administratif.
- Il y a aussi un manque d'information et des difficultés d'accès et de familiarisation à internet.

- *Problématique de cyberharcèlement*

- **Rapport filles / garçons** : peu de filles pour plus de garçons au sein de l'établissement qui entraîne jalousie, cyber harcèlement et violences pouvant conduire à des tentatives de suicide.
- Gros impact des réseaux sociaux ou tout se sait et tout est commenté.
- Des jeunes de l'arrière-pays plus précarisés ou pas « à la mode » ce qui crée un fossé dans leurs relations.
- Une perte de certains élèves qui sont trop attachés à leur vie de village et ne peuvent se confronter à la modernité de la ville.
- Coming-out : des jeunes qui de part des stéréotypes familiaux ne peuvent s'assumer ; peur du regard de l'autre et de la famille.

Besoins repérés

- ❖ **Une réelle absence de centre de soins qui pourrait prendre en charge le suivi des jeunes avec des orthophonistes et psychologues disponibles.**
- ❖ **Des enfants qui ont besoin de protocoles adaptés de type PAP avec une prise en charge soutenue**
- ❖ **Un besoin de rattacher les parents à l'établissement : un mauvaise communication et information, un manque d'aide et d'accompagnement à la parentalité**

Pistes de réflexion :

Il pourrait être intéressant pour les jeunes en difficulté ou créant des troubles au sein de l'établissement scolaire [de mettre en place des mesures de responsabilisation en lien avec les équipes municipales.](#)

MAISON DU DEPARTEMENT, SAINT-SAUVEUR-SUR-TINEE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. LAJAUNIE, Responsable

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

La Maison du département (MDD) œuvre depuis une dizaine d'années. On en compte 10 sur le territoire de la Métropole dont celle itinérante. Chaque MDD a plus ou moins sa spécificité.

Champ d'intervention (territoire, public) et Métier

La MDD a pour objectif de faciliter les démarches administratives de tous les usagers et notamment les démarches en ligne.

Labellisé France Service, la MDD a vu évoluer ses compétences dans l'évolution des réponses fournies aux administrés. Etant au départ un simple guichet unique elle devient aujourd'hui un élément central dans l'orientation du public vers les services compétents. Travail de premier niveau (écoute, information et accompagnement), elle évalue de façon informelle la situation sociale des administrés afin de vérifier que la personne a tous ses droits ouverts avant de l'accompagner dans ses démarches et de l'orienter vers les services et/ou personnes compétentes assistant social, MSD, CLIC.

- **D'où un lien et un travail collaboratif nécessaire entre toutes les entités.**

La MDD est finalement le relais d'informations entre administrés et intervenants professionnels et sociaux du territoire.

Si un besoin particulier est repéré, la MDD est aussi en capacité de monter un projet : en lien avec les partenaires locaux et les partenaires, la MDD peut être à l'origine de l'organisation d'une nouvelle permanence, réunion d'information, forum, atelier d'inclusion numérique, etc.

Modalités d'intervention

Aujourd'hui, la MDD de Saint-Sauveur commence à gagner en visibilité par la **construction d'un réseau d'acteurs locaux** : élus territoriaux, professionnels de santé, associations, commerçants, artisans...

- La spécificité de la vie de village est que tout se fait par bouche à oreille, d'où l'importance de se faire connaître.

La MDD a aujourd'hui entre 30 et 40 partenaires.

Elle assure notamment la permanence des acteurs sociaux qui se déplacent sur les communes, met à leur disposition ses locaux notamment pour les psychologues et les éducateurs :

- La psychologue de la PMI s’y rend deux fois par mois pour recevoir les élèves de l’école primaire et du collège.
- Permanence une fois par mois de la psychologue réseau addiction 06, Madame Jo FERRARI.
- Pôle emploi reçoit également dans les locaux de la MDD.
- La PMI organisait des ateliers de motricité mais ces derniers n’ont pas connu un grand succès.

Des aides du département sont proposées aux jeunes par le biais de la MDD, dont la plus connue reste la [bourse du collège](#). Mais il existe aussi d’autres aides ponctuelles dont le public a moins connaissance notamment l’aide au premier logement et au permis de conduire.

- Pour pallier ce manque d’informations, la MDD organise des forums ou des réunions d’informations à destination des usagers.

Besoins repérés

Rien n’est à signaler au niveau de la MDD de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Il y a très peu de demandes du jeune public. Ce sont souvent les parents qui s’occupent des démarches administratives à faire en ligne.

- ❖ **Prévention auprès de la jeunesse**
- ❖ **Accompagnement à la parentalité**
- ❖ **Pénurie d’accès aux soins et suivi psychologique**
- ❖ **Manque de personnels sociaux**

Toutefois, on soulève la [précarité de certains foyers](#) qui auraient besoin d’un accompagnement plus poussé : problèmes financiers, addictions, pathologies.

La construction de logements sociaux au sein des villages a fait venir des familles du littoral en situation familiale complexe et du fait de la réelle pénurie d’accès aux soins et suivi psychologique sur le territoire, ces familles sont recluses.

- Forcément, les jeunes pâtissent de façon sine qua non d’un environnement personnel et familial bancal.

En dehors de l’accompagnement nécessaire des jeunes, [ce sont les familles dans leur ensemble qui ont besoin d’être soutenues](#), ce qui est rendu difficile par le manque de personnels sociaux sur le territoire.

- **Des jeunes rencontrent des troubles comportementaux, d’addictions, etc. qui découle souvent d’un contexte familial difficile.** D’où la nécessité de prendre le problème à la racine en [permettant aux parents d’avoir l’aide nécessaire et les bases éducatives fondamentales](#) (alimentation, sommeil, violence, moyens de communication, etc).

Ainsi, à titre d’exemple, la psychologue PMI est présente sur la commune 1 fois toutes les deux semaines. Si une situation qui nécessite une attention particulière auprès d’un jeune est constatée, **un travailleur familial pourrait prendre la relève pour assurer un suivi plus régulier et faire le lien avec la famille pour un accompagnement collectif et non plus uniquement individuel.**

Dans un quel cas, [ce suivi doit être assuré dans un lieu neutre](#). Car l’effet village induit un « voyeurisme » et les familles ont du mal à demander ou accepter l’aide proposée.

PARC DU MERCANTOUR

Personne(s) rencontrée(s)

- Elena MASELLI, chargée de mission développement durable
- Cyrille FURMINIEUX, Service civique éducatif

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Le siège administratif du parc est à Nice, 23 rue d'Italie.

L'objectif de l'ensemble des actions est de sensibiliser le plus grand nombre, pour une meilleure protection et conservation des territoires.

Le Parc national du Mercantour base sa **politique d'éducation à l'environnement et au développement durable vis-à-vis des écoles sur la promotion d'une véritable "culture de la Nature"**. Afin d'informer et d'encourager de nouveaux comportements plus respectueux de la nature, le Parc développe des outils éducatifs et une offre pédagogique qui se décline en 3 niveaux d'intervention :

1. Pour les classes (tous niveaux) se trouvant sur le territoire du Parc : **un programme pédagogique thématique annuel**. Les classes souhaitant participer à ce projet bénéficieront de l'intervention des gardes-moniteurs du Parc sur plusieurs demi-journées réparties le long de l'année scolaire. Ce projet pédagogique annuel se décline pendant 2 ans. En parallèle de ce programme annuel, les classes du territoire Parc ont également la possibilité de demander des interventions ponctuelles sur des thématiques autres que celles proposées par le programme annuel ainsi que des visites et animations dans les maisons du Parc.
2. Pour les classes se trouvant dans l'aire optimale d'adhésion (AOA) : des interventions ponctuelles, des visites et animations dans les maisons du Parc sont possibles pour tous les niveaux ;
3. Pour les classes venant d'ailleurs : des visites et animations dans les maisons du Parc (tous niveaux) sont possibles ainsi que la mise à disposition d'une documentation sur le Parc.

4 projets particuliers de sensibilisation du public scolaire :

1. Le projet « 1001 nuits alpines »
2. Le programme pédagogique « Bio'Adapt »
3. Le projet d'école inclusive « Pierres, feuilles, stylos ! »
4. Le projet "Jeunes ambassadeurs"

Modalités d'intervention

La chargée de mission s'occupe essentiellement de la coordination de projets et services tourisme, scientifique, communication, éducation, etc.

Elle traite la recherche de projets, et la création de communication ainsi que des outils pédagogiques. Un travail de proximité est réalisé avec les homologues italiens.

Pour finir, une mission de formation pour les socioprofessionnels du territoire est proposée (accompagnateurs en montagne) : comment transmettre, quelles techniques de transmission, etc.

Au niveau du haut et moyen pays

Une charte de protection à l'environnement a été signée par la majorité des communes du haut et moyen pays avec le Parc national du Mercantour, **sauf les communes de Saint-Etienne-de-tinée, Isola, Saint-Delmas-le-Selvage**, pour des raisons historiques et politiques.

Les classes de collège et lycée sur les deux vallées Tinée / Vésubie ont bénéficié du programme pédagogique annuel mis en place tous les trois ans sur des thématiques préalablement définies.

Projet « Explore nature école » : explorer la biodiversité autour de l'école ; en appui avec des événements grand public et des scientifiques et experts.

3 demie journées d'animation par classe sont organisées.

Co-construction de projets autour de la thématique centrale.

« Programme bio adapte » à la prochaine rentrée : adaptation de la faune et la flore en montagne, pollution lumineuse, cadre de vie, etc. (à télécharger en ligne) à partir de dossier de vulgarisation scientifique en lien avec les programmes pédagogiques scolaires.

« Programme Les jeunes ambassadeurs du parc » : sur la base du volontariat des lycéens avec des journées de formation au siège à Nice et sur le terrain dans les vallées, accompagné d'animation d'événement et de sensibilisation.

Intervention sur le lycée de Valdeblore sur les années précédentes avec 8 à 9 volontaires.

Projet « pierre feuille stylo » autour du handicap en partenariat avec le lycée Vauban (avec classe ULIS et classes relais) : des binômes travaillent sur l'année ensemble : les lycéens rencontrent des élèves en situation de handicap.

Saint Martin Vésubie et Saint Etienne de Tinée se sont retirés du projet à cause de la tempête Alex et de la crise sanitaire.

Projet « vacances apprenantes » : remobiliser des savoirs pour des élèves en décrochage scolaire ou en situation difficile : accompagner les jeunes en extérieur en lien avec les métiers de la montagne.

Pour exemple en 2019 et à titre événementiel la vallée de la tinée a fait venir un chef papou de Nouvelle-Papouasie qui a rencontré plusieurs classes en tenue traditionnelle.

L'objectif était de travailler sur l'ouverture aux populations indigènes, sur le rapport à la nature et la terre, et par voie de conséquence un travail sur l'ouverture d'esprit.

Formations des enseignants Vésudie/tinée

Proposition de programmes pédagogiques en lien avec l'environnement : à la rentrée prochaine se sera sur « le loup et son environnement ».

Projets autour du handicap (randonnées, équitation) pour ouvrir l'offre de la nature à tous.

Partenariats associatifs : les petits débrouillards, association curieuse de nature, association la semeuse de Berthemont (accueil périscolaire et « village vacances »).

Il est à noter que le bon déroulement des activités éducatives de l'année 2020 et 2021 a été fortement impactées par la crise sanitaire

Problématiques et besoins repérés

Problématiques du haut et moyen pays observées :

- Des jeunes qui se renferment sur des métiers standards pour le côté financier attractif plus que par motivation et qui sont dans le manque de sens dans la projection de leur travail.

Les jeunes sont peu accompagnés pour l'ensemble, dans la connaissance de la palette de métiers. Des jeunes dans un contexte familial et/ou économique difficiles voire précaires pour certains. **Des jeunes qui veulent sortir de la précarité** ; mais aussi ceux pour qui l'argent est une vraie valeur. Choix souvent d'une vie professionnelle par défaut.

- Beaucoup d'entre eux sont « déconnectés », manque de lien à la nature, à la simplicité
- **Addiction au numérique** qui ne devient plus un outil mais une finalité : monde du travail pour gagner de l'argent, pression sociale, immédiateté.
- **Des jeunes peu mobiles**, autocentrés, qui se déplacent peu.
- Une jeunesse en manque de repères

Les besoins repérés :

- ❖ Besoin au niveau sociétal de recréer des repères avec les personnes référentes, entre autres des adultes.
- ❖ Besoin de vivre des expériences sur plusieurs jours en dehors d'un cercle familial abimé et non constructeur, ce qui offrirait la possibilité de découvrir et d'être inspiré, et d'accéder à d'autres modèles avec une ouverture sur les métiers pour trouver un sens à sa profession.
- ❖ Découvrir et travailler sur ses compétences et ses talents.

RESEAU ADDICTION 06

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. Jo FERRARI, coordinatrice

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Présentation du Réseau Addiction 06

Le Réseau Addiction 06 est un dispositif d'appui aux professionnels de santé libéraux prioritairement, ainsi qu'aux autres acteurs impliqués dans le champ de l'addictologie (médecins généralistes, professionnels médico-sociaux...) qui prennent en charge des patients présentant des conduites addictives (avec ou sans produit). Ce sont ces professionnels qui adressent majoritairement les patients au réseau.

L'objectif général d'Addiction 06 est de [faciliter les démarches concernant les parcours de soin des patients addicts, d'éviter les ruptures de parcours et de contribuer à fluidifier le parcours de santé des personnes présentant des conduites addictives, afin de leur garantir une prise en charge coordonnée, sécurisée et continue par des structures spécialisées.](#)

Le Réseau, qui existe depuis 28 ans, a été créé par des médecins généralistes militants. Il est financé aujourd'hui par l'ARS via une subvention reconduite chaque année après évaluation.

Le réseau est présidé par un Conseil d'Administration composé des membres suivants :

- Dr AIRAUDI Pierre- Président
- M. FAVOT Patrick – Vice-Président
- M. CLOT Lionel – Trésorier
- Dr STEFANI Bernard – Trésorier-Adjoint
- Dr CHERIKH Faredj – Secrétaire-Adjoint

L'équipe de coordination est composée des professionnels suivants :

- Dr ANSALDI – Médecin psychiatre expert addictologue
- Mme RUBAGOTTI Nadine - Coordinatrice
- Mme REZKI Isabelle – Infirmière coordinatrice
- Mme FERRARI Jo – Psychologue référente de secteur
- Mme GARRACH Lamia – Comptable

Qu'il s'agisse de la prise en charge d'adultes ou de jeunes, le réseau propose et organise des permanences d'évaluation addictologique une fois par mois et par secteur par les coordinatrices de proximité, Mme Rezki et Mme Ferrari, qui évaluent la problématique du patient et le réorientent vers les structures spécialisées selon sa demande et les possibilités qui s'offrent à lui, en accord avec les professionnels qui le suivent. Dans ce but, des réunions de coordination pluridisciplinaires sont réalisées autour de la situation d'un patient en présence du médecin généraliste, d'infirmier(e)(s), pharmacien, travailleur social, psychologue afin de coordonner au mieux le parcours de santé des patients en venant en appui aux professionnels chargés de leur prise en charge.

Leurs missions consistent à faciliter leurs démarches, en réalisant notamment ces RCP permettant la croisée des regards sur une situation donnée et l'élaboration de préconisations (ex. orientation des patients après accord du médecin vers un centre de soin adapté, actes dérogatoires lorsque le réseau en bénéficie...)

Le Réseau propose également des formations pour les professionnels, des temps d'échange autour du thème des addictions pour le public et des actions de prévention (auprès du public jeune etc.).

Il permet également le relais d'informations importantes sur les dépendances, produits et mode de prise en charge aux professionnels.

Contexte général

Selon le dernier rapport d'activité, la file active du Réseau pour 2019 est de 335 patients. Elle se décompose de la manière suivante : 194 patients inclus en 2019 + 141 patients 2018 pour lesquels une action de suivi a eu lieu en 2019 (rechute, prises de nouvelles, réorientation, etc....).

La moyenne d'âge des patients est de 47 ans environ (comprise entre 14 ans pour le plus jeune et 84 ans pour le plus âgé).

La problématique Alcool est la plus répandue, suivie du tabac, cannabis et jeux. On note une recrudescence sur le Haut-Pays de la consommation problématique de cocaïne. La population masculine est prédominante.

Dans le Haut-Pays, les addictions sont souvent conjointes à des problématiques économiques et sociales. Ces dommages socio-sanitaires sont notamment corrélés à la consommation d'alcool.

Modalités d'action sur les communes concernées : Roquebillière, Valdeblore, Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Des interventions ont été menées de 2016 à 2018 au Collège Saint-Blaise (Saint-Sauveur sur Tinée).

Leur intervention a débuté en cours d'année 2018 car le Réseau Addiction 06 attendait de recevoir l'agrément du Rectorat afin de pouvoir intervenir au sein de l'établissement.

- Les entretiens menés auprès des élèves internes avaient pour but de leur proposer une évaluation en ce qui concerne les conduites addictives de toutes sortes - en rapport avec des substances licites, illicites, ou en lien avec des dépendances comportementales (téléphone portable, Internet, jeux Vidéo, TCA...) - ; les sujets rencontrés lors de la permanence mensuelle étaient orientés par Mme Ournac, l'infirmière scolaire, en lien avec l'équipe éducative.

Dans le champ des addictions, l'intérêt d'un travail en réseau pluridisciplinaire n'est plus à démontrer, compte tenu de la spécificité de ces pathologies. Chez l'enfant et l'adolescent, ces conduites vont souvent de pair avec des fragilités relationnelles, familiales ou scolaires.

- Leur rôle était de repérer les difficultés des élèves reçus et d'en faire part, le cas échéant, à l'infirmière scolaire qui pouvait alors juger de l'intérêt d'une orientation médico-psychologique pour l'élève (CMP, relais vers l'hôpital Lenval si besoin, CJC).

En ce qui concerne le rythme des interventions : Les permanences ont débuté le jeudi 15 mars 2018,

les rendez-vous étaient gérés par Mme Ournac ; les coordinatrices du Réseau Addiction 06 recevaient ensuite les élèves en entretien individuel à leur demande.

Les parents d'élèves ont été informés de cette prestation pour leurs enfants (via le carnet de liaison ou dans le bulletin de note) et ont donné leur accord.

Une information était fournie pour informer de la gratuité et du total anonymat de ces entretiens pour les élèves. Lors des permanences menées une matinée par mois de 9h à 13h, Addiction 06 a assuré un accueil individuel aux élèves dans un bureau mis à leur disposition par le collège Saint-Blaise permettant de garantir la confidentialité des entretiens réalisés.

Comme indiqué précédemment, en cas de « cas complexe », c'est-à-dire en cas de repérage d'une situation d'urgence, de difficultés familiales ou scolaires particulièrement lourdes pour l'adolescent, l'infirmière scolaire chargée de la prise en charge des élèves était informée dans le cadre de la notion déontologique de « secret partagé », pour envisager la procédure à suivre. L'équipe éducative avait la possibilité d'entrer en contact avec Addiction 06 pour échanger au niveau de la situation d'un élève, afin de pouvoir accompagner au mieux les sujets scolarisés.

- **L'objectif de leur mission a été d'apporter une évaluation dans le domaine de l'addiction aux élèves qui le désiraient**, en sachant que bien souvent, les questionnements à ce sujet foisonnent, les diverses consommations étant souvent une forme d'expression des difficultés liées à l'histoire de vie. Les passages à l'acte renfermant souvent du sens, il leur a été proposé un espace de parole leur permettant de décrire leurs ressentis, leurs difficultés, d'améliorer leurs capacités à repérer leurs émotions, tout en les soutenant particulièrement dans les domaines en lien avec l'addiction.

Bilan :

Dès 2017, les collèges et les lycées du Haut-Pays sollicitent Addiction 06 afin de mener des évaluations et des orientations qui vont être réalisées par des psychologues vacataires auprès des élèves rencontrant des problématiques addictives.

Le rectorat de Nice a agréé le réseau Addiction 06 pour cinq ans le 13 novembre 2017, puis le retrait de l'agrément a contraint le réseau à cesser leurs actions après plusieurs années d'intervention au sein du Collège de Saint-Vallier de Thiey, du Collège Saint-Blaise (Saint-Sauveur sur Tinée), et du Lycée de la Montagne (Valdeblore).

A ce jour, en 2021, Addiction 06 reçoit des patients mineurs après accord parental au sein des maisons de Santé du Haut-Pays, ou de la MDD, mais ce public reste minoritaire.

Problématiques rencontrées auprès des jeunes

Les problématiques principales concernaient :

- ❖ **Consommation de tabac,**
- ❖ **Dépendances comportementales** (jeux vidéo en première place suivis de l'usage abusif d'Internet en seconde place)
- ❖ **Questionnements concernant un entourage dépendant.**

- ❖ **L'éloignement géographique et les difficultés pour les jeunes de se rendre dans les structures spécialisées sont des freins à la prise en charge.** Aussi afin de favoriser une démarche de soins, **il est nécessaire de développer des services de proximité.**

Les médecins généralistes prenant en charge des patients ayant une problématique addictive peuvent les orienter vers ces permanences. La consommation de substances psycho actives licites ou illicites est également très différente dans ces territoires, plus isolés. Une forte stigmatisation de ces patients est également présente.

PSYCHOLOGUE LIBERALE, ROQUEBILLIERE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. SABATIER, psychologue libérale sur Roquebillière.

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

L'installation de Madame Sabatier dans le cabinet médical de Roquebillière du médecin généraliste (Dr. Renard) et de l'orthophoniste (Mme. Renaudot) date d'une douzaine d'années.

Champ d'intervention (territoire, public)

➤ *Lieux de permanence :*

Sa présence au cabinet de Roquebillière est exclusive à la journée du mardi. Elle scinde sa journée sur 2 permanences :

- La matinée est réservée à la Maison du département ou elle reçoit les sinistrés de la tempête Alex (contrat renouvelable tous les 6 mois par le Département).
- L'après-midi est consacrée aux patients du cabinet.

Les autres jours, Madame Sabatier est salariée dans une Association pour personnes malentendantes. Elle peut également occuper le cabinet de son époux, dentiste, sur Nice Ouest où il lui arrive de recevoir des jeunes du haut et moyen pays, étudiants sur Nice.

➤ *Public*

Madame Sabatier reçoit tout public et un certain nombre de jeunes plutôt à l'âge de l'adolescence entre 12 et 16 ans. (2/3 adultes et 1/3jeunes).

On relève 2 profils type de jeunes : ceux qui rejettent les vallées et ceux qui y sont très attachés ; pas de situation intermédiaire.

Modalités d'intervention sur la commune

➤ *Les orientations*

Elles se font essentiellement par le bouche à oreille, avec quelques orientations via le Collège de Roquebillière, le cabinet médical lui-même et la maison de santé de Roquebillière.

La consultation est à 45 euros et non remboursable par la Sécurité sociale. Certaines complémentaires santé prennent en charge une partie.

Le dispositif régional « Pass santé jeunes » offre 6 chèques de 22,50 pour les 16/25ans depuis 2021. Quelques jeunes ont pu bénéficier de cette prestation bien que le travail soit bien trop court sur 6 séances.

Une convention de partenariat a été signée avec le Réseau Addiction 06 pour assurer la prise en charge de 6 séances pour des jeunes en proie à des addictions.

Les problématiques centrales repérées :

- *Au niveau parental*

Un certain nombre de mères isolées et de couple séparés : l'arrière-pays attirent ces mères par le moindre cout des loyers ; des pères absents, désinvestis, la distance kilométrique accentuant la problématique. De ce fait, on constate un [binôme quotidien mère-adolescent sans présence tiers](#) (ni père, ni grands parents) qui aggrave la problématique adolescente.

De plus, on relève des [efforts de trajet en termes de mobilité](#) pour les 2 parents : contexte lourd accentué par la mobilité qui explique dans certains cas des parents peu présents physiquement ou en difficulté pour accompagner et suivre leur enfant.

- *Difficultés d'intégration*

Ces difficultés sont liées essentiellement au [phénomène de déracinement](#). Il est très compliqué pour les jeunes arrivants de se faire une place. L'identité de la Vallée, avec des familles implantées depuis des générations, est assez prégnante.

- *Une vague récente de problème d'identité sexuelle*

Plusieurs jeunes filles dans le [questionnement de leurs identités sexuelles](#), âgées entre 12/15 ans. Certaines sont dans des interrogations de transformation de sexe de fille en garçon.

D'autres sont dans des hésitations d'identité sexuelle et d'homosexualité qui tend vers la pansexualité. [Une attirance indéterminée par le genre et le sexe.](#)

Ces jeunes filles se sentent de manière générale isolées, incomprises, parfois rejetées par leurs familles.

- Quelques jeunes consultent sur la permanence des sinistrés de la tempête Alex avec des *symptômes post traumatiques* : des jeunes très choqués, en souffrance psychique.
- Un climat de tristesse général de la jeunesse lié fortement au *contexte COVID*.

On relève un appauvrissement des contacts, un repli sur soi, une absence de toute activité sportive. Une jeunesse éteinte et dans un mal être global.

Besoins repérés

- ❖ Un remboursement des consultations favoriserait la première prise de contact avec les psychologues et les travaux longs de prise en charge.

- ❖ Un **travail de prise en charge familiale de type systémique** : Mise en place de la GFC (gestion de crise familiale) avec les adolescents prise en charge par le Département et des consultations thérapeutiques renouvelables.

- ❖ Un **lieu dédié à la jeunesse de type PAEJ** (point d'appui et d'écoute jeunes) ou Carrefour Santé jeunes : un dispositif spécifique pour les jeunes avec des permanences d'écoute voire d'accompagnement et de soutien.

MAISON DES JEUNES, LEVENS

Personne(s) rencontrée(s)

- Romain FABRE, Responsable

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure et champ d'intervention (territoire, public)

La MDJ de Levens, rattachée au SIVoM val de banquière, est ouverte depuis 10ans. Les locaux sont offerts par la Mairie. Bien aménagés avec un grand espace intérieur qui donne directement sur le « Grand Pré », ils permettent de faire venir des prestataires et d'organiser des projets.

Cf. Rencontre inter-jeunes entre toutes les MDJ avec l'organisation d'un concert musical.

En moyenne, hors période COVID, **la structure compte entre 70 et 80 dossiers sur l'année soit 80 à 90 jeunes en tout.**

En termes d'accueil, la structure bénéficie de **2 animateurs pour 16 adolescents en période COVID, 24 en temps normal.** L'été, les demandes sont plus importantes, donc **3 animateurs pour 36 jeunes** sur place avec la mise à disposition de minibus.

Métier (objectifs de la structure, ce qu'elle fait, pourquoi ?)

Les moyens du SIVoM lui permettent de fidéliser les jeunes par la diversité des activités proposées avec des projets pédagogiques, quelques activités d'animation et des travaux à thématique.

La MDJ de Levens **accueille 2 tranches d'âge – 11-13ans et 14-17ans** : une mixité des âges qui entend des besoins différents et adaptés mais qui a l'avantage, couplée à la dynamique de village où tout le monde se connaît, de créer du lien et une dynamique de groupe lors des activités dans un environnement convivial.

Modalités d'intervention sur la commune

La structure est ouverte sur l'ensemble des vacances scolaires, ainsi que le weekend, soit le vendredi soir de 18heures à 23heures soit le samedi pendant la journée.

Avant le mercredi répondait à un « accueil libre » des adolescents, mais cette formule a été arrêtée du fait du peu de passage. La structure est assez loin du village donc peu de jeunes se déplacent à la structure sur le temps de libre accès.

La MDJ parvient à attirer les jeunes par des activités adaptées aux âges et en favorisant les activités de plein air. Elle favorise la mixité des âges par des projets de groupe qui leur permettent de gagner en autonomie, de s'entraider et de se concerter pour prendre les décisions les plus adéquates.

Cf. Toutes les vacances de printemps, un séjour de 4 jours est organisé pour les 14-17ans : les jeunes participent à l'élaboration de leur projet : appel des prestataires, choix des menus (travail sur le rythme

alimentaire), construction des plannings et des activités, choix du thème pédagogique (un rapport est remonté au SIVoM à chaque activité organisée).

→Souhait de responsabiliser les jeunes, qu'ils se sentent engagés dans le projet et qu'ils respectent leurs engagements, renforcer la solidarité et les échanges. Instaurer un sentiment de confiance mutuelle.

Besoins repérés :

Selon le Responsable de la PDJ de Levens, pas de problématiques préoccupantes sur la commune :

- Un tissu associatif dense et développé : beaucoup d'activités extra-scolaires proposées aux jeunes et d'événements sportifs et culturels organisés sur la commune.
- Lien important avec les parents concernant la MDJ : le responsable rencontre parents et jeune à chaque inscription pour s'assurer de l'implication de l'adolescent et du suivi des parents.
- Le règlement de l'inscription à la MDJ se fait au coefficient familial de la CAF ce qui permet l'adhésion d'un grand nombre de jeunes. Levens reste de toute façon une commune assez aisée comparée à d'autres villages avec des familles qui ont des revenus suffisants, présents pour leurs enfants et capables de financer les activités extra-scolaires.
- Mobilité : Levens, relativement près du littoral, reste assez bien desservi.

TOUTEFOIS : bien que ce soit en marge, **on retrouve tout de même quelques jeunes qui zonent : manque de repères, d'accompagnement, qui ne bénéficient pas de la même éducation, qui « ne rentrent pas dans le cadrage classique ». S'ensuit la consommation de stupéfiants et d'alcool sur la voie publique qui dérangent les aînés du village.**

- ❖ D'où la volonté du SIVOM de mettre en place **le projet ACTIV'jeunes avec la CAF** afin d'accompagner et encadrer les jeunes majeurs : utiliser le temps du mercredi après-midi pour développer le lien social en intégrant à la structure les « jeunes majeurs » qui ne peuvent normalement plus avoir accès aux prestations du SIVoM, afin de les accompagner dans leur recherche d'emploi, accompagnement et aide scolaire, rédaction de C.V., aide aux relations parentales, etc.

Le responsable du SIVoM agit déjà en ce sens de façon informelle, en jouant un rôle d'intermédiaire entre jeunes, familles et professionnels : covoiturages pour que certains jeunes puissent se rendre à la MDJ, accompagnement, conseil, aide à chercher une formation.

ASSOCIATION ANFAN, ROQUEBILLIERE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. CORNILLON, Responsable

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Le centre ADO était initialement ouvert sur l'ensemble des vacances scolaires avec la mise à disposition d'un local par la commune.

S'en est suivi la mise en place d'un foyer auto-géré par les jeunes 24h/24 et 7j/7 avec animation et projets : déplacement pour des matchs de football à Nice, installation d'un T.V. dans le local pour soirée football ou karaoké, organisation de soirées en autonomie.

MAIS la relève n'a pas été reprise par les plus jeunes du fait du manque d'animateurs locaux. La Mairie avait recruté un éducateur de rue mais qui n'a pas réussi à mobiliser la jeunesse car pas du village et donc trop peu présent.

Entre 1999 et 2008 : pérennité du centre ADO du fait d'un animateur local issu du village qui assurait le suivi des jeunes et tout le temps disponible pour les accompagner. Après cette époque, personne n'a pu assurer la relève et l'encadrement du centre ADO lors des petites vacances scolaires et mercredi.

- Aujourd'hui, le centre ADO ne fonctionne que l'été par le manque de fréquentation sur les autres temps. L'association a accueilli entre 20 et 24 jeunes l'été précédent issus des villages de Roquebillière, Lantosque et Saint-Martin.

Modalités d'intervention sur la commune

Du fait du contexte COVID et de la tempête Alex, l'Association a perdu des enfants : les parents ont dû trouver d'autres alternatives de garde, notamment sur Utelle et la Bollène.

L'association compte 9 effectifs (temps plein et mi-temps) mais peine à pérenniser les équipes : même si les prétentions salariales sont plus élevées qu'ailleurs les responsabilités et les soucis d'enclavement/mobilité restreignent l'engagement des personnels.

Le local initialement attribué aux adolescents a été récupéré par le bassin de baignade.

Suite à la tempête Alex, la ferme pédagogique a été emportée ainsi que le siège social, avec tout le patrimoine de l'association, les documents financiers, administratifs et sociaux.

Aujourd'hui, le périscolaire se fait au sein de l'école ou du collège dans le grand gymnase, mais ce dernier n'est pas du tout adapté pour les temps calmes, repas, activités manuelles : lourde logistique.

L'association devrait reprendre des locaux à la Semeuse pour les mercredis, les vacances scolaires et la tenue du centre ADO avec des extérieurs qui rendront jeunes et personnels plus autonomes.

Besoins repérés :

- MOBILITE
- PROXIMITE
- LIEUX DE RENCONTRE
- PERSONNEL ADAPTE ET HABILITE
- ACCES A LA FORMATION

❖ **Le centre ADO ne fonctionne plus que l'été par le manque d'une personne référente qui connaît le village, qui capterait les jeunes et serait surtout disponible sur le long terme.**

Ce manque d'encadrement des adolescents, ajouté aux soucis de mobilité (manque de transports, de navettes inter-communes, de bus (seulement 3 allers retours sur la journée) entraînent un zonage de la part des jeunes. Les jeunes ne se sentent, de façon générale, pas écouté, ni responsabilisé.

Exemple : le cyber centre avant sa fermeture ouvrait ses portes à partir de 16h jusqu'à 19h : les élèves ayant fini les cours s'y rendaient avant de prendre le bus : accès libre sans adhésion. Le cyber centre organisait également des soirées adultes la semaine et jeunes le weekend ; concours de PlayStation, tournois informatiques, formations numériques) : lieu de rencontre et de sociabilisation.

❖ Selon Madame Cornillon, le besoin se tourne vers **un éducateur de rue rattaché éventuellement à l'association et à disposition des besoins de l'enfant** : répondre à ses questions, l'accompagner dans ses démarches, l'informer sur ses possibilités et ses potentialités, ...).

Le centre ADO avec une personne référente sur le long terme pourrait servir **de lieu d'accueil pour les jeunes en manque d'appui familial en dehors des heures de cours**. Beaucoup d'enfants sont issus de familles monoparentales en situation de précarité et de misère sociale et l'enfant manque d'un référent qui ferait la jointure entre toutes les institutions, organismes, structures.

Annexes – données complémentaires

Genèse de la structure

1992 : création de la ferme pédagogique à vocation éducative sur l'environnement et le monde rural.

1997 : 1^{er} centre éducatif.

1999 : Création du centre ADO et de l'accueil périscolaire + un cyber centre + création d'un point info jeunesse repris par le SIVOM avant la MDD.

2005 : Ouverture d'un centre périscolaire sur Lantosque (qui fonctionne très bien) et Saint-Martin (arrêt en 2006 car choix du village de répondre plutôt à une demande plus touristique que jeunesse ; la commune ouvrira plus tard son propre centre de loisirs).

2014 : fermeture du Cyber centre par manque de financement.

FOYER ADOLESCENTS, SAINT-ETIENNE-DE-TINEE

Personne(s) rencontrée(s)

- Mme. Stéphanie CORTESE, Responsable Foyer ADO ; actuellement Directrice des accueils de loisirs de 3 à 10 ans sur la commune de Saint-Etienne-de-Tinée

Eléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Madame Cortese est à l'initiative de la création du foyer ADO de Saint-Etienne-de-Tinée en 2016. La demande est initialement arrivée par les parents et les enfants, **principalement des collégiens sur la tranche des 10/15 ans.**

Après ces âges, les jeunes sont pour la plupart en internat sans besoins spécifiques concernant le foyer.

Le Foyer a pu proposer des [sorties, de l'aide aux devoirs, et des séjours pour une quinzaine de jeunes](#). Une participation financière de la famille est demandée à hauteur de 50 euros à l'année ; et un prix d'entrée pour les activités de consommations.

La Mairie a financé les guides (escalade, randonnées, etc.) et les transports.

Modalités d'intervention sur la commune

Le foyer a très bien fonctionné pendant 2 ans avec un bon groupe.

Toutefois, Madame Cortese a été mis en poste sur une tranche d'âge plus jeune. La mairie a recruté un autre animateur mais ce dernier est resté en place 5 mois, le poste est par la suite resté vacant. Avec le COVID, la structure n'a pas réouvert.

Aujourd'hui les parents sont seulement demandeurs de soirées et d'activités de consommation sans projet et d'aide aux devoirs.

De plus, [il n'y a toujours pas de mise à disposition de personnel municipal pour remplacer ce poste vacant.](#)

Les jeunes font beaucoup d'activités extra-scolaires sur la commune par le biais de l'UNSS du collège, la demande de ce remplacement n'est donc pas prioritaire.

2 hypothèses de la baisse de fréquentation :

- Une demande moindre de la part des parents
- Le manque de personnel qui réduit les activités proposées.

La responsable opte plus pour l'hypothèse liée à un défaut de personnel.

Le nouveau projet du Foyer :

- 3-4 jours d'ouverture sur les petites vacances : une sortie de consommation et puis mise en place de projets sur le territoire même de la commune (objectif pour que les jeunes s'approprient leur territoire autour de projets pédagogiques),
- Aide aux devoirs le mercredi,
- Séjour plus long sur la période estivale,
- Ouverture élargie aux jeunes des communes voisines,
- Intégrer les internes du Collège de Saint-Etienne sur le Foyer pour réduire le clivage des communes. La CPE était partante, mais il ne s'est rien passé en raison de la crise.

L'offre aujourd'hui ne répond pas à la demande de suivi et de propositions sur le long terme.

Profil des jeunes et problématiques de la commune :

- *Emploi*

Gros bassin d'emploi de la Société économique mixte des cimes du Mercantour (SEM) qui s'occupe remontées mécaniques de la commune.

[Des jeunes pas motivés à partir se former](#), la SEM propose un bon taux de rémunération ainsi que des horaires de travail intéressantes.

La Mairie a donc la difficulté de proposer des postes moins rémunérés avec des horaires plus lourdes. Même si [la Mairie a proposé de financer la formation BAFA](#) il est difficile de faire concurrence.

Des jeunes qui ont une **représentation du travail propre aux vallées** : travailler 6 mois à l'année sur les grosses période saisonnière été/hiver ; puis chômage les 6 autres mois de l'année.

Saint-Etienne reste une commune assez riche où les jeunes ont une valeur parfois déformée de l'argent avec des parents qui ont des moyens supérieurs.

Pas beaucoup d'autonomie pour ces jeunes qui vivent chez leurs parents.

Très peu d'ambition professionnelle où travailler à la SEM à l'année leur suffit.

Une minorité d'ambitieux avec des projets de longues études ou de formation ou de départ de la commune pour certains.

En règle générale, ceux qui font des études sont bien aidés par leur parent et n'ont pas la nécessité de travailler pour se nourrir et se loger.

Les autres, commencent à travailler sur les périodes saisonnières dès 18 ans et cela leur suffit, sans autre projection professionnelle.

- *Consommation d'alcool et de drogues*

[Une consommation qui commence très jeunes et en grande quantité.](#)

Des plaintes ont été déposées pour viol à 15 ans, suite à des consommations.

Des jeunes livrés à eux-mêmes avec des parents qui rentrent tard du travail et des jeunes qui se retrouvent dans des granges à l'extérieur pendant les festins sans surveillance.

Les communes de Marie et Belvédère : grosses plantations de communautés dites hippies avec des reventes importantes dans les communes aux alentours. Grand désœuvrement sur des communes où il y a peu de choses à faire ; tout comme à Valdeblore.

Besoins repérés

- ❖ Question de remettre **un temps plein** pour redynamiser la structure du foyer.

Recherche d'un **personnel diplômé**, compétent et rigoureux sur sa présence sur le long terme.

Besoin de faire un appel d'offre qui donne envie à des personnes de s'installer sur la commune autour d'un poste intéressant. Nécessité de trouver d'autres avantages, de faire évoluer la politique d'embauche et d'emploi sur les postes en Mairie.

SIVOM DE LA TINEE

Personne(s) rencontrée(s)

- Madame ALCARAZ, responsable centre de loisirs

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

Le SIVOM de la Tinée a été créé en 2012.
Mr. Blanchi, Maire de Clans, en est le président.

Champ d'intervention (territoire, public)

Le SIVOM regroupe 11 communes : Clans, Ilonse, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Bairols, Valdeblore, Rimplas, Marie, Roubion, Roure, La Tour et Tournefort.

3 personnes travaillent au siège du SIVOM :

- Une responsable école (de la naissance à 11 ans) : Mme. Laugier en charge des inscriptions en crèche, réservation des bus, restauration, garderie matin et soir et mercredi.
- Une responsable centre de loisirs (pour les 3 à 13 ans) : Mme. Alcaraz.
- Une comptable.

Modalités d'intervention sur la commune

Le SIVOM gère 4 centres aérés : Clans, Roussillon, Valdeblore et Saint-Sauveur ; ouverts la première moitié des vacances scolaires et le mercredi.

Il faut au moins 5 enfants pour ouvrir la structure sur les vacances, mais il n'y a parfois pas assez d'inscrits, à l'image de Roussillon et de Clans où les structures ont été dans l'obligation de fermer sur certaines périodes.

- *Dates et horaires d'ouverture*
 - Le mercredi : 7h45 – 17h30 pour l'ensemble des structures.
 - Démarrage des centres cet été : du 8 juillet au 7 août.
 - Saint Sauveur : ouvert du 8 au 23 juillet par le manque de fréquentation.
 - Roussillon ouvert 1 semaine sur 2 pour la même raison.

- *Les activités sur la période des vacances scolaires :*
 - Plan d'eau de Clans, piscine d'Isola et de Valdeblore
 - Cours de poney à Clans et Valdeblore
 - Maison d'art expérimental à Clans
 - Trampoline à Valdeblore
 - Des intervenants dans les centres : aquarelles et décoration des lieux ; découverte du biathlon au travers d'une course d'orientation ; cours de full contact (règles des sports de combat avec compétition inter-centre) ; intervenant de jeux de société pour la création d'un plateau de jeu.

Problématiques rencontrées

- *Le remplissage de structures*

Des familles ont demandé des plages horaires plus larges à cause des temps de trajets professionnels, de type 7h15/18h. Cependant, le SIVoM ne peut répondre à cette attente parentale du fait de l'amplitude horaires pour un seul employé. Il n'y a pas à ce jour de possible roulement sur les différentes structures.

De plus, on constate un manque d'intérêt croissant des parents, accentué avec le COVID : hypothèse que le confinement a forcé les parents à trouver d'autres moyens de garde.

Difficultés particulières pour les centres de Roussillon et de Saint-Sauveur qui n'ont pas assez d'inscrits pour ouvrir tout le temps : difficulté pour les familles qui inscrivent leur enfant mais qui doivent finalement trouver d'autres moyens de garde du fait de la fermeture des centres qui ont moins de 5 inscrits.

- *Problématique de personnel*

On relève un **réel défaut de personnels avec la difficulté de trouver des personnes diplômées dans la vallée.**

En ce sens, le SIVOM a financé la formation BAFD de 3 personnes (BAFD et BAFA) dont une animatrice de 18 ans.

Pour rappel au niveau des normes, il faut 1 personne pour 8 enfants jusqu'à 6 ans ; 1 personne pour 12 enfants au-dessus de 6 ans. En ce qui concerne les sorties piscine de Valdeblore et Isola, ou le plan d'eau à Pont de Clans, c'est 1 animateur pour 5 enfants.

Les effectifs doivent donc être plus nombreux l'été : des saisonniers qui travaillent à l'école pendant l'année viennent en renfort.

Besoins repérés

- ❖ **Aucun projet en cours pour les plus de 13 ans dans aucune commune.**
- ❖ **Manque réel de personnel et la politique de réduction des coûts ne favorise pas une réponse adaptée aux familles** en termes de plages horaires des centres aérés et de besoins spécifiques de type activités et structures pour préado et/ou adolescent.

En exemple, un foyer jeune à Ilonse avait été mis en place avec une salle à disposition avec bibliothèque et télévision, mais qui a été rapidement détériorée et n'a pas été remplacée.

- ❖ Un travail de communication pourrait être envisagé quant à la formation petite enfance, enfance, jeunesse qui est très peu représentée sur l'ensemble des communes du SIVOM avec un vrai déficit de postulants diplômés sur ces territoires.

SIVOM VAL DE BANQUIERE

Personne(s) rencontrée(s)

- Roch BARUT, responsable jeunesse.

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Champ d'intervention (territoire, public)

Le SIVOM Val de Banquière existe depuis 1991. Il regroupe 13 communes dont Bonson qui vient rejoindre le SIVoM.

Sur l'ensemble des communes du diagnostic, 5 appartiennent au SIVoM Val de Banquière : La Roquette sur Var, Saint Martin du Var, Duranus, Levens et Bonson.

Chaque commune fait le choix de déléguer telle ou telle compétence : petite enfance, enfance, jeunesse, sport, etc.)

En ce qui concerne la jeunesse, il existe plusieurs cas par rapport à ces communes :

- Levens a délégué au SIVoM son secteur jeunesse.
- Saint Martin du Var gère son service jeunesse (jusqu'à 13 ans) mais se projette sur un éventuel transfert au SIVoM de cette compétence.
- Bonson n'a pas encore de Service Jeunesse mais d'ici 1 an ou 2, la commune souhaiterait créer un Service Jeunesse mutualisé et délégué au SIVoM. Peut-être avec la Roquette sur Var et / ou Saint Martin du Var.
- Duranus : aucun service enfance et jeunesse sur cette commune.

En ce qui concerne la jeunesse, le SIVoM a intégré, en 2021, **l'axe Animation Sociale qui a pour but de mailler tout le territoire (en fonction du bon vouloir des communes) afin de mettre en place, en partenariat avec la CAF, la Prestation de Service Jeunes**. Ce travail doit aboutir en mai 2021 avec l'acceptation de la CAF du dossier de demande de financement.

Modalités d'intervention

- *Les compétences du SIVoM :*
 - Petite enfance,
 - Enfance, jeunesse,
 - Sport,
 - Social,
 - « Grands travaux » (investissements).

L'intervention du SIVoM est au bon vouloir des communes qui décident ou non de déléguer une ou plusieurs compétences. Levens a par exemple délégué au SIVoM uniquement sa compétence jeunesse.

Le SIVoM a possibilité d'intervenir sur le périscolaire avec prise en charge de la jeunesse le mercredi et pendant les vacances scolaires. Encore une fois, chaque commune fait à la carte, selon ses besoins.

- Le SIVoM Val de Banquière a 6 structures jeunesse dont 1 sur notre zone : Levens.

3 projets d'ouverture de MDJ en cours :

- Castagniers en synergie avec Saint-Blaise ;
- Saint-Martin-du-var pour la jeunesse d'ici un an ou deux (la commune a aujourd'hui une structure mutualisée avec l'enfance qui fonctionne mal) ;
- Aspremont qui dépend aujourd'hui de « Loisirs Séjours Côte d'Azur » ;
- Bonson sera l'année prochaine mutualisée avec la Roquette et/ou Saint-Martin-du-Var.

Problématiques liées à la jeunesse

- ❖ **Isolement** : gros soucis de mobilité pour l'accès aux études et aux formations et activités extra-scolaire.
- ❖ **Accès à Internet** : les animateurs sur Saint-Blaise sont quasiment impossibles à contacter ; suivi à distance des études compliquées (liées aussi à des situations de précarité chez certaines familles où les parents n'ont pas les moyens d'accompagner leurs enfants).
- ❖ **Démarches administratives à faire** : information jeunesse uniquement à Nice. D'où la volonté de faire monter cette information jeunesse au sein des MDJ.
- ❖ Mission locale : a pour projet de faire une permanence mobile en s'appuyant sur les MDJ.
- ❖ Nécessité de faire venir de la **prévention** sur le territoire.

- ❖ **Manque de structure d'interventions.**

Saint-Martin-du-var : beaucoup de logements sociaux avec un environnement assez populaire. Petite délinquance au sein de la commune et autour du collège. C'est au sein de cette commune que l'on retrouve le plus de problématiques sociales.

Saint-Blaise : Développement des logements sociaux accompagné d'un boom démographique avec peu de structures. La Mairie a construit de nombreux logements sans les infrastructures nécessaires : écoles, crèches, collèges, accueil périscolaire et vacances. Choix d'urbanisation pour accueillir de nouvelles familles (loyers moins chers, meilleur cadre de vie, ...) mais qui peut poser problèmes sans les structures d'accueil adéquates pour la petite enfance et la jeunesse.

Projets en cours et besoins repérés

Un travail engagé autour de l'animation sociale

Dans la conjoncture actuelle, il est important de ne plus se concentrer uniquement sur de « l'animation loisirs » et d'intervenir davantage sur de l'animation sociale du fait de la difficulté des jeunes de plus en plus marquante à se former et se projeter dans l'avenir.

Le SIVoM a commencé à encadrer les quartiers prioritaires de Saint André et de la Trinité où les jeunes sont en errance ou désœuvrés autour d'animations et prévention (risque, addiction, soutien à la scolarité).

- ❖ L'objectif est d'ouvrir cette animation sociale à l'ensemble du territoire en partenariat avec la CAF avec « l'offre de service jeunes » pour les jeunes hors murs.

L'idée est de mettre le service sur l'ensemble de l'intercommunalité avec **3 étages d'intervention** :

- 1^{ère} étage : **les maisons des jeunes** (MDJ), support d'accueil et d'accompagnement pour les 11-17ans avec toutefois une difficulté à capter la tranche d'âge 14-17ans avec l'apparition des réseaux sociaux et jeux vidéo.
- 2^{ème} étage : « **l'accueil des jeunes** » pour les 14-17ans (en lien avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale) pour capter les plus grands qui ont déjà fréquenté les MDJ. L'objectif est de travailler des projets qu'ils coconstruisent pour les faire devenir acteur de leurs loisirs.
- 3^{ème} étage : **animation pour les jeunes 12-25ans « ACTIV'Jeunes »** (Accompagnement Compétence Territoire Initiative Valorisation) sur tout le territoire pour encadrer les jeunes hors structure (travail de médiation, information jeunesse (labélisation du SIVoM), accompagnement).

Exemple du projet solidaire sur Saint André « Parraine ton prochain » : mixité des générations dans l'aide aux sans domicile fixe avec la préparation de petits déjeuners le samedi matin.

Ce 3^{ème} niveau est déjà en place sur Saint André et la Trinité avec le souhait de pouvoir s'étendre sur le territoire avec des permanences au sein des MDJ. Cette intervention **nécessite la mise en place de référents jeunes** (éducateur, assistant social) afin d'aller à la rencontre des jeunes et les accompagner : orientation vers la MSD, problématiques de logements et de mobilité, mission locale, recherche d'emploi, etc. et/ou les intégrer dans des projets solidaires. Il s'agit de reconnaître les jeunes isolés pour leur proposer des actions par la mutualisation des moyens et des personnels pour aller vers les jeunes.

Ce volet nécessite de s'appuyer sur le CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance) et la cellule de veille pour les situations problématiques.

- ❖ En définitive, l'objectif est de **couvrir toute la tranche d'âge et de travailler en synergie avec toutes les structures déjà mises en place.**
- ❖ **Permanence sur les MDJ** : aide à la rédaction des C.V., aide à trouver des jobs et répondre aux annonces ; aide à la scolarité, résolutions de conflits familiaux, etc.
- ❖ **Intervention sur tous les collèves** : Le SIVoM intervient déjà sur la Trinité par le biais d'animations thématiques sur les temps méridiens pour attirer les jeunes sur les MDJ + dispositif d'accompagnement des jeunes de 3^{ème} en difficulté en les aidant à trouver des stages en concomitances des cours.
- ❖ **Futur projet « manger bouger » avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)** afin d'offrir une heure de sport en plus par semaine par le biais de la MDJ avec des animations au sein des collèves :

sport, cours diététique, initiation à l'animation saine. Volonté de le transposer cette action sur Saint-Martin-du-Var et Tourrette qui manquent de moyens pour le moment.

- ❖ **Travail avec les associations Montjoye et ALC pour les jeunes les plus désœuvrés** : leur redonner confiance et les accompagner.
- ❖ **Travail avec la CAF au travers de la CTG** avec toutes les communes du SIVoM sur l'ensemble des besoins de la petite enfance, de la jeunesse et en termes d'infrastructures (routes, habitats, animation, infrastructures).

En 2022, une nouvelle CTG va voir le jour et qui va prendre la place du contrat enfance-jeunesse (CEJ) afin de travailler de manière beaucoup plus globale pour harmoniser et créer une corrélation entre les choix d'urbanisation et d'infrastructures.

- ❖ **Volonté d'impliquer davantage les parents sur le plan éducatif** en les faisant participer aux thématiques de prévention et dans la continuité des activités dans le cadre d'espaces de rencontres jeunes/parents/professionnels.

Le SIVoM avait déjà organisé une journée de prévention sur les addictions en conviant les parents mais ces derniers n'étaient pas venus sous l'hypothèse de la méfiance du regard des autres familles.

➤ D'où la nécessité de créer une dynamique et de restaurer un lien entre jeune, parent et MDJ. A noter qu'au sein des MDJ, à chaque inscription, à lieu une heure de rencontre pour créer du lien avec les parents (ACTIV' jeunes).

- ❖ **DDCS : regroupement des acteurs jeunesse (autour du « club ado ») : groupe de réflexion** pour faire émerger de nouvelles philosophies, enrichir les pratiques, maillage au niveau départemental pour s'appuyer les uns sur les autres et prendre des idées.
- ❖ Un travail de proximité nécessaire entre les structures du SIVoM et les associations sportives, culturelles et associatives

Exemple de Levens en partenariat avec le club de VTT sur des projets (organisation du championnat de trial) dans l'objectif que les jeunes se sentent impliqués dans la vie locale, de créer du lien entre la jeunesse et les institutions, de les rendre actifs et de les valoriser.

Néanmoins, l'intervention du SIVoM nécessite l'aval des communes. Or, les petites communes n'ont que peu voire pas d'aides pour développer des projets, pas de subventions, pas les moyens financiers. Elles parviennent à ouvrir certains dispositifs mais cela reste difficile en dépit de leur besoin de financer des actions pour leurs jeunes.

La mobilité rend aussi difficile la mobilisation des jeunes. Les MDJ de Saint-Blaise et de Levens bénéficient d'une navette de 9 places leur permettant de récupérer les jeunes un peu partout dans les petites communes mais cela reste limité.

COLLECTIF ENSEMBLE SUBLIMONS L'ANIMATION (ESA)

Personne(s) rencontrée(s)

- M. HAUPAIX, coordinateurs ESA
- M. GAUDEL, responsable Jeunesse de la ville de Villeneuve-Loubet

Éléments d'informations sur la jeunesse (constats et/ou besoins)

Genèse de la structure

Le Collectif Ensemble Sublimons l'Animation (ESA) est un collectif de professionnels monté il y a presque 5 ans qui fait suite à un Forum de l'animation.

L'origine de la création de ce collectif prend naissance dans le fait que les professionnels ne se sentaient pas représentés : l'envie de tous a été de **se décroiser autour d'actions communes** et d'être représentés dans les instances et partenaires institutionnels.

Champ d'intervention

Le rôle et l'objectif du collectif ESA est principalement la communication et la logistique. La volonté est de **travailler sur des projets transposables à toutes les structures et à tous les âges**, et qui puissent s'adapter à tous.

- Travailler sur la méthodologie de projet, réfléchir en commun aux problématiques jeunesse,
- Créer une synergie de réseaux d'environ 70 structures.

Le collectif est composé d'au moins 50 partenaires.

Le collectif ESA fait partie du dispositif « **Dynamique azurienne de la jeunesse** » : il permet aux acteurs institutionnels de pouvoir échanger (CAF, Fédération populaire, Préfectures des Alpes maritimes, la Politique de la ville, Service jeunesse et sport, Cité éducative).

Au niveau du territoire, le collectif est regroupé essentiellement sur le littoral ; **plus difficile sur le haut et moyen pays car moins de structures et moins d'effectifs. Il n'y rien sur la Vesubie**, les contacts sont peu nombreux.

- *Les subventions*

- Financement quasi exclusif de l'Etat / CAF.
- Participation très faible de 2000 euros du Conseil Départemental.

Cette absence de subvention territoriale permet toutefois une liberté d'expression et une relation indépendante de financement et d'actions.

Modalités d'intervention

- Les actions et projets
- [Accueil Collectif de Mineurs \(ACM\) solidaire](#) : pauvreté, récolte alimentaire (5^{ème} édition, 70 structures d'accueil qui participent).

Un travail de valorisation des structures avec à l'appui un travail de création, bac de récolte original, projets pédagogiques.

- [Les colonies solidaires](#) ont été *mises en place lors des tempêtes Alex* en prenant en compte les problématiques de transports.

Deux colonies sur le Mont-Boron et Auron ont vu le jour avec des enfants de tout le haut et moyen pays : Tinée, Vésubie, Roya.

Un plan de relance des colonies est activé sous forme d'une mutualisation, suite à un constat important de désengagement des communes et partenaires. Cette mutualisation a pour objectif d'avoir **un directeur pour plusieurs structures** : mutualisation des transports, des hébergements, des activités. [Un objectif rentable avec des coûts plus bas mais aussi social et une mixité des publics.](#)

Au-delà, cette dynamique apporte des nouvelles connexions, une ouverture d'esprit, et de nouveaux lieux de rencontre. L'objectif plus qualitatif est celui de déstructurer les idées reçues pour s'enrichir les uns, les autres et palier les fractures.

- [Le Projet graine d'animateur](#) a pour but d'accompagner les jeunes de 15-17 ans sans BAFA pour les suivre dans leur orientation et dans l'animation.

Il permet de ne pas perdre les jeunes jusqu'au BAFA ,et leur donne la possibilité de s'engager et de ne pas s'isoler et /ou errer.

Ce projet offre une immersion de 3 semaines et une première appréhension du métier, s'ensuit une aide financière pour passer le BAFA.

- [Exemple du déploiement d'une structure jeunesse à Villeneuve Loubet](#) :

Une difficulté initiale à mobiliser le public adolescent au centre jeunesse de la commune de Villeneuve Loubet.

Le directeur a d'abord porté une réflexion sur ce désengagement de la politique adolescent qui a donné suite au résultat d'un constat important de **clichés sur l'image des adolescents qui ne sont pas intéressés par une vie de structure**, de club, etc. Un travail de déconstruction puis de reconstruction a alors été amorcé dans ce sens, ainsi qu'une **adaptabilité à la particularité de ce public**.

Un résultat : **des 5 jeunes adhérents, la structure est passée à 150 adhésions.**

- Est issu de ce travail la création d'un **conseil des jeunes totalement indépendant** sans passer par la commune et ses élus.

- Une **mobilisation des partenaires autour de la jeunesse** : selon les envies et les orientations professionnelles, les jeunes se sont rapprochés des acteurs locaux appropriés lors des événements pour apporter leur aide (activités et évènementiels) par une mutualisation et une transposition de talents.

Au total, on compte **38 manifestations sur l'année avec la collaboration du public adolescent.**

- **Création de conventions BAFA** avec une passation entre le centre ADO et les animateurs : passerelles sous forme de tutorats et suivis entre les tranches d'âge : les plus jeunes accompagnent les adolescents dans certains projets.
- Un soutien particulier pour les équipes encadrantes dédiées à la jeunesse accompagnée d'une volonté de **faire monter en compétences les équipes**. Ce travail s'est fait avec la volonté d'impliquer les politiques pour appuyer les propositions. Nécessité de valoriser les statuts d'animateur.
- Pérennisation des meilleurs éléments : selon les besoins de la commune, **lien entre le centre ADO et les propositions de CDI de la commune.**

Constat du Réseau ADO 06 : une baisse constante des effectifs des adolescents dans les centres/clubs ADO.

UN club ADO n'est pas accessoire : 1^{er} maillon de lutte contre la délinquance et l'errance.

Le club ado est fréquenté par la tranche des 15/18 ans pour la plupart.

- 15-25ans : davantage une dynamique de projets, avec des chantiers de jeunes.
- 15-17 ans : possibilité de naviguer entre le club ado et le chantier jeunes selon leur niveau d'autonomie et de responsabilisation.

Besoins repérés

Un besoin d'une réelle aide et accompagnement autour de structures type club ado qui occupent le terrain :

- ❖ Dynamique de groupe essentielle à construire : un **vivre ensemble** où les jeunes partagent des moments avec leurs animateurs.
- ❖ Appartenance importante à un groupe où l'animateur fait partie intégrante du groupe : **la pérennisation d'un animateur fixe est élémentaire** qui assure confiance et régularité.
- ❖ Stratégie RH pour **pérenniser la fonction** : salaire décent, évolution des plans de carrière avec des paliers intermédiaires, des formations, un temps dégagé pour le réseau afin d'accompagner les jeunes.
- ❖ Penser à des **équipes plurielles** avec des spécificités : ceci à un coût et les élus et partenaires doivent en prendre conscience.
- ❖ La structure ne doit pas être en plein milieu d'un quartier, d'une commune mais **en périphérie pour éviter l'entre-soi et favoriser la mixité.**
- ❖ Laisser l'opportunité aux jeunes de **s'approprier la structure** et de la conditionner à leurs besoins : faire évoluer les lignes d'une année à l'autre avec un règlement non fixe.

Importance de l'environnement où le jeune doit participer à la création de son espace. Le jeune prendra soin de ce qu'il a construit : respect du travail fait et du matériel.

- ❖ **Elaborer un planning de tâches ; le club devient une maison** : ménage, cuisine, où tout le monde participe. Organisation des jeunes qui participent à la vie du collectif tout en étant libre sur les horaires.
- ❖ **Besoin d'un cadre** (inscriptions, horaires d'ouverture, activités), **flexible pour une responsabilisation.**
- ❖ **Faire participer les jeunes à la création des nouveaux projets.**

Exemple du skate parc à Villeneuve Loubet où les jeunes ont participé à la conception et au suivi de la création avec les médiateurs et les services techniques : budget, plan, conception.

Aujourd'hui, les jeunes régulent eux-mêmes le respect des règles et de la structure sur le site.

Le jeune doit être au cœur du projet. Pour cela, il est nécessaire de réduire les activités de consommations, favoriser les projets pédagogiques.

5.1.7 La rencontre avec les jeunes du territoire

5.1.7.1 Rencontre avec les Conseil des jeunes de Saint-Martin Vésubie

Dans le cadre du diagnostic, une rencontre a été programmée à la Mairie de Saint-Martin-Vésubie en présence de l'élue à la jeunesse, Madame Pastorino.

Cet échange a permis de donner l'expression aux jeunes sur leurs parcours, difficultés et problématiques et propositions d'aménagement ou de nouvelles actions.

Suite à la tempête Alex, des jeunes de la commune ont formé un collectif afin d'apporter leur soutien et leur aide aux sinistrés. Par leur force de proposition, s'en est suivi la concrétisation de ce Conseil des jeunes.

Il est à ce jour, le seul actif sur le haut et Moyen pays.

CONSEIL DES JEUNES, SAINT-MARTIN-VESUBIE

Personne(s) rencontrée(s)

- Alicia, 22 ans
- Florent, 17 ans
- Chloé, 17 ans
- Théo, 13 ans

RECITS DE VIE

- Alicia – 22 ans : conseillère municipale et référente jeunesse.

Alicia a fréquenté le collège de Roquebillière et le lycée de la Montagne. Elle souhaitait initialement s'orienter vers un parcours artistique à Antibes au lycée Léonard de Vinci, mais n'a pas pu être prise par manque d'accompagnement et d'informations quant aux dossiers nécessaires à élaborer.

Après son baccalauréat elle a passé un an en arts appliqués à l'école de Condé de Nice : en rejoignant cet établissement semi-privé, elle n'a pu bénéficier d'aucune bourse scolaire publique. Alicia a donc dû faire un prêt étudiant qu'elle continue à rembourser.

Elle a ensuite bifurqué vers la petite enfance/enfance. La commune de Saint-Martin-Vésubie lui a financé sa formation BAFA et l'accompagne aujourd'hui dans sa formation BAFD.

Son constat est que le **manque d'informations sur les différents choix d'orientation et de cursus dans le secondaire** conduit les jeunes à changer plusieurs fois de filière. Dès le lycée, ce manque d'accompagnement se constate quant aux possibilités et options diverses proposées par les différents établissements et poussent les jeunes à choisir davantage les lycées de secteur plus par défaut que par réelle envie.

- ❖ **Idée** : la possibilité de construire un bureau municipal ou un accueil jeune avec pour accompagner la jeunesse dans leur orientation et offrir de la formation à distance dans un espace coworking avec un espace informatique.

Une autre difficulté reste l'accès au permis de conduire. Il n'y a aucune auto-école dans la vallée. Avec l'itinérance de l'auto-école de Saint-Martin-du-var sur Valdeblore, les jeunes ne peuvent passer que le code sur des horaires absolument pas aménagées. Donc ils préfèrent passer le code sur Internet et descendre pour la conduite sur Nice (2h de transports pour 1h de conduite).

- Florent - 17 ans

Après 6 mois passés au lycée les Eucalyptus, suite au choix d'une filière qui ne lui convenait pas initialement, Florent a voulu se réorienter en coiffure en CFA à Carros. Mais avec le COVID, il n'a pas réussi à trouver une formation en apprentissage sur la vallée, uniquement sur Nice Nord qui demande des facilités de mobilité et un logement, et Florent a donc renoncé à son projet.

Il ne bénéficie *d'aucun accompagnement d'aucune structure type Mission locale, d'une part inexistante sur le territoire et dont les jeunes n'ont même pas connaissance.*

Cette errance dans son orientation tient selon lui à un manque de relais d'informations et d'accompagnement dans le choix des études et des filières.

- ❖ **Idée** : Poussés par les établissements, les jeunes de la vallée se rendent à la Journée d'information d'Acropolis sur le choix des métiers et des orientations mais rien n'est mis à leur disposition pour faciliter leur mobilité. Il pourrait être intéressant **d'organiser une journée d'information type « Salon de l'étudiant » directement sur la vallée** ou au sein des établissements scolaires pour donner aux étudiants toutes les informations nécessaires (formations, écoles, logements, etc.)
- ❖ Il s'agit également de prendre en compte le véritable décalage entre la vie rurale et la vie citadine pour les jeunes issus du haut et moyen pays : grandes formations, grandes écoles, démarches administratives pour les différentes demandes (internat, transports, logements, etc.). Il s'agirait d'y sensibiliser les jeunes et de les **renseigner sur les organismes pouvant les accompagner en cas de difficulté** (recherche de formations, accompagnement administratif, recherche de logement, recherche de stages ou d'alternance en apprentissage, etc.)

- Théo – 13 ans et demie

Actuellement collégien à Roquebillière, Théo prend des cours de théâtre sur la commune.

Il participe également au Conseil des jeunes, constitué il y a moins d'un an à la demande des jeunes de la commune qui souhaitent aider leur village suite à la tempête Alex. En effet, **la tempête a eu un lourd impact psychologique sur la jeunesse.** Des enfants sont encore suivis et les plus jeunes sont toujours stressés lors des orages et de passage d'hélicoptère. Les jeunes sont encore fragiles, à quoi peut s'ajouter un stress financier suite aux problèmes d'assurance des parents qui impactent les jeunes. Les touristes qui viennent prendre des photographies des dégâts, les ragots sur les réseaux sociaux et les fausses informations qui circulent ajoutent à l'atmosphère anxiogène.

Pour répondre aux questions des jeunes en demande d'informations, l'un des jeunes de la commune a travaillé sur le plan de secours communal. Il a expliqué aux élèves et collégiens dans les établissements scolaires à quoi avait été due la catastrophe pour qu'ils puissent mieux comprendre et

assimiler l'événement d'un point de vue scientifique et géologique. Cette intervention a permis d'ouvrir le dialogue.

Le conseil des jeunes compte parmi ses membres essentiellement des collégiens ainsi que deux « délégués » à l'école maternelle et primaire en communiquant les idées de leurs camarades.

En lien avec la professeure de théâtre de la commune, les jeunes souhaitent **réaliser une vidéo** pour vanter les mérites du village avec l'appui d'autres professionnels spécialisés du cinéma qui vont les accompagner dans le montage. Ils sont également à l'origine, avec l'aide de la marie, de la création d'une **flashmob** et d'une **veillée le 2 octobre** avec une **commémoration** et le partage d'un repas. Un designer de Saint Martin du var a également proposé la construction d'une maison dans chaque village sinistré, illuminée pour l'événement.

Le conseil des jeunes participe également à l'organisation d'événements : concours de boules carrées, concours de la murra le 13 août, fête patronale le 15 aout.

- **Chloé – 17 ans, passage en Terminale au lycée Carnot à Cannes :**

De façon générale, *la période de confinement a été compliquée* pour la plupart des jeunes et dont *certain ont décroché ou ont vu leurs notes drastiquement baisser* : système informatique qui ne fonctionne pas, plus de contact avec les amis et les professeurs, manque d'accompagnement parental.

Pour Chloé, le confinement a été difficile car initialement en internat, elle s'est retrouvée en distanciel seule. Cela lui a demandé de l'**adaptation** face à la manière de travailler des différents professeurs, avec plusieurs outils informatiques à comprendre et manier. Certains jeunes se sont retrouvés seuls sans pouvoir être aidés.

Au sujet de **la mobilité**, l'accès au lycée demande à Chloé un trajet en voiture ou en covoiturage de Saint-Martin-Vésubie jusqu'à Saint-Laurent-du-Var, avant de pouvoir prendre le train jusqu'à Cannes. Les jeunes de la vallée ont *souvent peur des transports en ville : ce décalage sans accompagnement entre le monde rural et la vie citadine rend difficile l'acclimatation et l'autonomie des jeunes issus des vallées*. Pour autant, certains jeunes préfèrent la ville car elle offre davantage de possibilités, de choix, de solutions.

Pour son camarade, l'intégration en internat a été bien plus compliqué. Tous les deux dans la même classe la première année, ils se sont sentis isolés car seuls internes et n'ayant pas la compréhension de tous les codes citadins. Nouvelle dynamique cette année où les classes ont été restructurées, mieux « mélangées » selon la commune d'origine.

- ❖ **Idée** : La création de temps **d'interventions sur la vie citadine en milieu scolaire** (applications mobiles pour les déplacements, structures d'accueil ou de référence en cas de besoin, etc.) suite à double constat : la peur pour certains de quitter la famille mais aussi de façon plus large la vallée où tout le monde se connaît et le manque d'accompagnement adéquat. Il serait ainsi intéressant de **penser des modules/supports ludiques** qui parlent aux étudiants et qui permettent une meilleure circulation et compréhension de l'information.

Les activités extrascolaires sur la commune comptent beaucoup d'activités sportives en plein air mais il **manque cruellement d'activités culturelles**, à l'exception du conservatoire de musique itinérant et des cours de Théâtre sur Saint-Martin-Vésubie.

Au sujet des addictions, beaucoup de troisièmes refusent d'aller au lycée de Valdeblore à cause des **rumeurs sur l'alcool et les stupéfiants**, alors même qu'on retrouve un **peu de consommation au**

collège. La consommation d'alcool chez les jeunes est très marquée lors des fêtes du village, à l'image du bal du 14 juillet.

Pour les 18-25ans : ceux qui restent dans la vallée doivent trouver une alternance ou une embauche ce qui est compliqué et **se retrouvent alors souvent sans situation.** Ceux qui décident de quitter la commune pour le secondaire ou la recherche d'emploi se retrouvent facilités.

Dans la vallée tout marche par bouche à oreille et **ceux qui ne sont pas issus du village ont du mal à s'intégrer.** Il est alors plus difficile de lancer une activité professionnelle. Ce manque d'ouverture des habitants de la vallée peut appauvrir la dynamique du village.

6 Annexes :

6.1 Annexe n°1 : Données démographiques INSEE 2017

Commune	Habitants 2017	Jeunes 0-29 ans 2017	Population par sexe et âge 2017	Part de la population 15-25 ans en activité professionnelle 2017	Ménages 2017	Jeunes 15-25ans vivant seuls sur la population des ménages 2017	Scolarisation 2017
Zone 1							
Saint-Martin du Var	3000 habitants	610 jeunes 0-14 ans 517 jeunes 15-29 ans	299 hommes 0-14ans 311 femmes 0-14ans 270 hommes 15-29ans 247 femmes 15-29ans	41% de la population 15-25 ans (soit 143 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 48,9% d'actifs sur la même tranche d'âge (171 jeunes en tout)	1206 ménages	8,8% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 170 scolarisés sur 171 jeunes (99,4%) 15-17ans : 116 scolarisés sur 118 jeunes (98,3%) 18-24 ans : 86 scolarisés sur 231 jeunes (35,4%)
La roquette-sur-Var	940 habitants	182 jeunes 0-14 ans 121 jeunes 15-29 ans	92 hommes 0-14ans 90 femmes 0-14ans 57 hommes 15-29ans 64 femmes 15-29ans	32,6% de la population 15-25 ans (soit 28 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 40,7% d'actifs sur la même tranche d'âge (35 jeunes en tout)	392 ménages	8% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 46 scolarisés sur 46 jeunes (100%) 15-17ans : 39 scolarisés sur 39 jeunes (100%) 18-24 ans : 24 scolarisés sur 47 jeunes (51,1%)
Gilette	1596 habitants	295 jeunes 0-14 ans 243 jeunes 15-29 ans	149 hommes 0-14ans 146 femmes 0-14ans 116 hommes 15-29ans 127 femmes 15-29ans	30,7% de la population 15-25 ans (soit 50 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 39,3% d'actifs sur la même tranche d'âge (64 jeunes en tout)	668 ménages	11,9 des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 96 scolarisés sur 96 jeunes (100%) 15-17ans : 76 scolarisés sur 77 jeunes (98,7%) 18-24 ans : 28 scolarisés sur 86 jeunes (32,6%)
Duranus	140 habitants	20 jeunes 0-14 ans 15 jeunes 15-29 ans	9 hommes 0-14ans 10 femmes 0-14ans 11 hommes 15-29ans 4 femmes 15-29ans	33,3% de la population 15-25 ans (soit 4 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 41,7% d'actifs sur la même tranche d'âge (5 jeunes en tout)	60 ménages	20% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 11 scolarisés sur 11 jeunes (100%) 15-17ans : 4 scolarisés sur 4 jeunes (100%) 18-24 ans : 4 scolarisés sur 7 jeunes (50%)

Bonson	737 habitants	124 jeunes 0-14 ans 130 jeunes 15-29 ans	62 hommes 0-14ans 62 femmes 0-14ans 71 hommes 15-29ans 59 femmes 15-29ans	38,8% de la population 15-25 ans (soit 33 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 52,9% d'actifs sur la même tranche d'âge (45 jeunes en tout)	311 ménages	9,7% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 31 scolarisés sur 33 jeunes (93,9%) 15-17ans : 24 scolarisés sur 26 jeunes (92,3%) 18-24 ans : 31 scolarisés sur 59 jeunes (52,5%)
Utelle	873 habitants	162 jeunes 0-14 ans 117 jeunes 15-29 ans	96 hommes 0-14ans 66 femmes 0-14ans 56 hommes 15-29ans 61 femmes 15-29ans	31,4% de la population 15-25 ans (soit 22 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 45,7% d'actifs sur la même tranche d'âge (32 jeunes en tout)	402 ménages	7,1% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 38 scolarisés sur 38 jeunes (100%) 15-17ans : 28 scolarisés sur 29 jeunes (96,6%) 18-24 ans : 13 scolarisés sur 41 jeunes (52,5%)
Levens	4738 habitants	895 jeunes 0-14 ans 661 jeunes 15-29 ans	452 hommes 0-14ans 443 femmes 0-14ans 334 hommes 15-29ans 327 femmes 15-29ans	25,7% de la population 15-25 ans (soit 123 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 37% d'actifs sur la même tranche d'âge (178 jeunes en tout)	1892 ménages	4,8% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 262 scolarisés sur 269 jeunes (97,4%) 15-17ans : 186 scolarisés sur 187 jeunes (96,6%) 18-24 ans : 154 scolarisés sur 294 jeunes (52,4%)
Zone 2							
Saint-Martin-Vésubie	1411 habitants	140 jeunes 0-14 ans 155 jeunes 15-29 ans	71 hommes 0-14ans 68 femmes 0-14ans 87 hommes 15-29ans 68 femmes 15-29ans	37,9% de la population 15-25 ans (soit 38 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 42,7 d'actifs sur la même tranche d'âge (43 jeunes en tout)	746 ménages	25,2% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 51 scolarisés sur 51 jeunes (100%) 15-17ans : 28 scolarisés sur 31 jeunes (90,6%) 18-24 ans : 28 scolarisés sur 69 jeunes (40,8%)
Belvédère	677 habitants	113 jeunes 0-14 ans 69 jeunes 15-29 ans	54 hommes 0-14ans 59 femmes 0-14ans 39 hommes 15-29ans 26 femmes 15-29ans	34,9% de la population 15-25 ans (soit 15 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 44,2% d'actifs sur la même tranche d'âge (19 jeunes en tout)	338 ménages	12,3% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 33 scolarisés sur 33 jeunes (100%) 15-17ans : 20 scolarisés sur 20 jeunes (90,6%) 18-24 ans : 10 scolarisés sur 23 jeunes (43,5%)
La Bollène-Vésubie	575 habitants	99 jeunes 0-14 ans 69 jeunes 15-29 ans	54 hommes 0-14ans 45 femmes 0-14ans 35 hommes 15-29ans 34 femmes 15-29ans	39,3% de la population 15-25 ans (soit 20 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 57,1% d'actifs sur la même tranche d'âge (29 jeunes en tout)	282 ménages	8,2% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 29 scolarisés sur 33 jeunes (88,2%) 15-17ans : 14 scolarisés sur 17 jeunes (82,1%) 18-24 ans : 9 scolarisés sur 34 jeunes (26,5%)

Lantosque	1312 habitants	221 jeunes 0-14 ans 178 jeunes 15-29 ans	119 hommes 0-14ans 102 femmes 0-14ans 99 hommes 15-29ans 80 femmes 15-29ans	43,2% de la population 15-25 ans (soit 50 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 52,7% d'actifs sur la même tranche d'âge (61 jeunes en tout)	579 ménages	9,3% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 70 scolarisés sur 71 jeunes (98,6%) 15-17ans : 35 scolarisés sur 37 jeunes (94,5%) 18-24 ans : 24 scolarisés sur 79 jeunes (30,3%)
Roquebillière	1841 habitants	271 jeunes 0-14 ans 231 jeunes 15-29 ans	151 hommes 0-14ans 120 femmes 0-14ans 114 hommes 15-29ans 117 femmes 15-29ans	33,6% de la population 15-25 ans (soit 48 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 48,3% d'actifs sur la même tranche d'âge (69 jeunes en tout)	805 ménages	17% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 83 scolarisés sur 84 jeunes (98,8%) 15-17ans : 58 scolarisés sur 61 jeunes (95,1%) 18-24 ans : 20 scolarisés sur 82 jeunes (24,4%)
Venanson	159 habitants	8 jeunes 0-14 ans 21 jeunes 15-29 ans	3 hommes 0-14ans 5 femmes 0-14ans 13 hommes 15-29ans 8 femmes 15-29ans	29,4% de la population 15-25 ans (soit 5 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 29,4% d'actifs sur la même tranche d'âge (5 jeunes en tout)	87 ménages	20% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 2 scolarisés sur 2 jeunes (100%) 15-17ans : 10 scolarisés sur 10 jeunes (100%) 18-24 ans : 1 scolarisé sur 7 jeunes (14,3%)
Zone 3							
Valdeblore	853 habitants	118 jeunes 0-14 ans 126 jeunes 15-29 ans	64 hommes 0-14ans 54 femmes 0-14ans 70 hommes 15-29ans 56 femmes 15-29ans	25% de la population 15-25 ans (soit 22 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 34% d'actifs sur la même tranche d'âge (30 jeunes en tout).	403 ménages	14,7% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 35 scolarisés sur 35 jeunes (100%) 15-17ans : 26 scolarisés sur 27 jeunes (96,2%) 18-24 ans : 33 scolarisés sur 62 jeunes (53%)
Rimplas	91 habitants	10 jeunes 0-14 ans 10 jeunes 15-29 ans	4 hommes 0-14ans 6 femmes 0-14ans 4 hommes 15-29ans 6 femmes 15-29ans	25% de la population 15-25 ans (soit 2 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 50% d'actifs sur la même tranche d'âge (4 jeunes en tout).	50 ménages	20% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 4 scolarisés sur 5 jeunes (80%) 15-17ans : 1 scolarisé sur 1 jeune (100%) 18-24 ans : 3 scolarisés sur 7 jeunes (42,9%)
Ilonse	193 habitants	16 jeunes 0-14 ans 23 jeunes 15-29 ans	10 hommes 0-14ans 6 femmes 0-14ans 15 hommes 15-29ans 8 femmes 15-29ans	28,6% de la population 15-25 ans (soit 4 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 28,6% d'actifs sur la même tranche d'âge (4 jeunes en tout)	81 ménages	0% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 5 scolarisés sur 5 jeunes (100%) 15-17ans : 5 scolarisés sur 5 jeunes (100%) 18-24 ans : 4 scolarisés sur 9 jeunes (44,4%)

Marie	105 habitants	14 jeunes 0-14 ans 5 jeunes 15-29 ans	10 hommes 0-14ans 4 femmes 0-14ans 2 hommes 15-29ans 3 femmes 15-29ans	75% (soit 3 jeunes) de la population 15-25 ans exerce une activité professionnelle pour 75% d'actifs sur la même tranche d'âge (3 jeunes en tout).	56 ménages	0% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 3 scolarisés sur 3 jeunes (100%) 15-17ans : 1 scolarisé sur 1 jeune (100%) 18-24 ans : 1 scolarisé sur 3 jeunes (33%)
Bairols	105 habitants	26 jeunes 0-14 ans 9 jeunes 15-29 ans	13 hommes 0-14ans 13 femmes 0-14ans 6 hommes 15-29ans 3 femmes 15-29ans	20% de la population 15-25 ans (soit 1 jeune) exerce une activité professionnelle pour 40% d'actifs sur la même tranche d'âge (2 jeunes en tout).	39 ménages	0% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 6 scolarisés sur 6 jeunes (100%) 15-17ans : 2 scolarisés sur 2 jeunes (100%) 18-24 ans : 1 scolarisé sur 3 jeunes (33%)
Clans	638 habitants	114 jeunes 0-14 ans 90 jeunes 15-29 ans	59 hommes 0-14ans 55 femmes 0-14ans 41 hommes 15-29ans 48 femmes 15-29ans	25,8% de la population 15-25 ans (soit 15 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 40% d'actifs sur la même tranche d'âge (19 jeunes en tout)	280 ménages	15,6% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 34 scolarisés sur 36 jeunes (94,6%) 15-17ans : 27 scolarisés sur 27 jeunes (100%) 18-24 ans : 18 scolarisés sur 33 jeunes (55,9%)
Tournefort	167 habitants	42 jeunes 0-14 ans 23 jeunes 15-29 ans	22 hommes 0-14ans 21 femmes 0-14ans 12 hommes 15-29ans 10 femmes 15-29ans	53,3% de la population 15-25 ans (soit 8 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 66,7% d'actifs sur la même tranche d'âge (10 jeunes en tout)	63 ménages	0,0% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 14 scolarisés sur 14 jeunes (100%) 15-17ans : 5 scolarisés sur 5 jeunes (100%) 18-24 ans : 0 scolarisé sur 10 jeunes (0%)
La Tour	567 habitants	93 jeunes 0-14 ans 53 jeunes 15-29 ans	55 hommes 0-14ans 37 femmes 0-14ans 25 hommes 15-29ans 28 femmes 15-29ans	25% de la population 15-25 ans (soit 10 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 35% d'actifs sur la même tranche d'âge (14 jeunes en tout)	241 ménages	0,0% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 26 scolarisés sur 26 jeunes (100%) 15-17ans : 14 scolarisés sur 11 jeunes (93,3%) 18-24 ans : 15 scolarisés sur 25 jeunes (60%)
Zone 4							
Saint-Delmas-le-Selvage	118 habitants	10 jeunes 0-14 ans 17 jeunes 15-29 ans	7 hommes 0-14ans 3 femmes 0-14ans 14 hommes 15-29ans 3 femmes 15-29ans	3,3% de la population 15-25 ans (soit 3 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 44,4% d'actifs sur la même tranche d'âge (4 jeunes en tout)	69 ménages	50% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 1 scolarisés sur 1 jeunes (100%) 15-17ans : 4 scolarisés sur 4 jeunes (100%) 18-24 ans : 0 scolarisé sur 5 jeunes (0%)

Saint-Etienne-de-Tinée	1531 habitants	191 jeunes 0-14 ans 236 jeunes 15-29 ans	91 hommes 0-14ans 99 femmes 0-14ans 122 hommes 15-29ans 114 femmes 15-29ans	53,9% de la population 15-25 ans (soit 79 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 58,5% d'actifs sur la même tranche d'âge (86 jeunes en tout)	808 ménages	39,9% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 52 scolarisés sur 52 jeunes (100%) 15-17ans : 42 scolarisés sur 44 jeunes (95,6%) 18-24 ans : 28 scolarisés sur 103 jeunes (27,1%)
Isola	681 habitants	108 jeunes 0-14 ans 76 jeunes 15-29 ans	52 hommes 0-14ans 56 femmes 0-14ans 37 hommes 15-29ans 40 femmes 15-29ans	31,9% de la population 15-25 ans (soit 16 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 38,3% d'actifs sur la même tranche d'âge (19 jeunes en tout)	363 ménages	9,8% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 31 scolarisés sur 31 jeunes (100%) 15-17ans : 25 scolarisés sur 27 jeunes (92,3%) 18-24 ans : 6 scolarisé sur 22 jeunes (28,6%)
Roure	173 habitants	7 jeunes 0-14 ans 12 jeunes 15-29 ans	3 hommes 0-14ans 4 femmes 0-14ans 9 hommes 15-29ans 3 femmes 15-29ans	75% de la population 15-25 ans (soit 4 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 75% d'actifs sur la même tranche d'âge (4 jeunes en tout)	109 ménages	0% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 0 scolarisé sur 4jeunes (0%) 15-17ans : 1 scolarisé sur 1 jeunes (100%) 18-24 ans : 0 scolarisé sur 4 jeunes (0%)
Saint-Sauveur-sur-Tinée	308 habitants	55 jeunes 0-14 ans 41 jeunes 15-29 ans	27 hommes 0-14ans 28 femmes 0-14ans 20 hommes 15-29ans 21 femmes 15-29ans	45,8% de la population 15-25 ans (soit 11 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 45,8% d'actifs sur la même tranche d'âge (11 jeunes en tout)	149 ménages	28,6% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 10 scolarisés sur 10 jeunes (100%) 15-17ans : 11 scolarisés sur 11 jeunes (100%) 18-24 ans : 5 scolarisés sur 13 jeunes (38,5%)
Roubion	121 habitants	12 jeunes 0-14 ans 16 jeunes 15-29 ans	8 hommes 0-14ans 4 femmes 0-14ans 8 hommes 15-29ans 8 femmes 15-29ans	27,3% de la population 15-25 ans (soit 3 jeunes) exerce une activité professionnelle pour 27,3% d'actifs sur la même tranche d'âge (3 jeunes en tout)	61 ménages	0% des jeunes 15-25ans vivent seuls sur la population des ménages recensés	11-14 ans : 5 scolarisés sur 5 jeunes (100%) 15-17ans : 4 scolarisés sur 4 jeunes (100%) 18-24 ans : 4 scolarisés sur 7 jeunes (57,1%)

6.2 Annexe n°2 : Annuaire des assistants sociaux et de leurs permanences

Secteur	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
NICE NORD Assistant social : GIORDAN Pascale pascale.giordan@ac-nice.fr					
Collège H. Fabre Bd H. Sappia BP 109 06102 NICE 04.92.07.84.30			Collège René Cassin Tourrette Levens 04.93.91.01.46	<i>Semaine A :</i> Lycée de la montagne Valdeblore 04.93.05.33.00	<i>Matin</i> Collège René Cassin Tourrette Levens 04.93.91.01.46
NICE OUEST 4 Assistant social : MEDAN Aurélien aurelien.medan@ac-nice.fr					
Collège Jules Romains 206, Bd du Mercantour 06200 Nice				<i>Semaine A</i> Collège J. Franco 04.93.03.62.10	
NICE OUEST 5 Assistant social : KOURTI Sabrina Sabrina.Kourti@ac-nice.fr					
Lycée Paul Augier 163 bd René Cassin 06201 NICE Nice 04.93.72.77.77		Lycée T. Maulnier Nice 04 93 18 00 50			
CARROS VALLEE DU VAR Assistant social : LOISON Célia celia.loison@ac-nice.fr					
Collège Langevin 11Bd Colle Belle 06510 CARROS 04.92.08.20.70		Collège Ludovic Bréa St Martin du Var 04.92.08.29.70	Collège Ludovic Bréa St Martin du Var 04.92.08.29.70		
St LAURENT du VAR Assistant social : PIGEON Assia assia.pigeon@ac-nice.fr					
Collège Pagnol 1643 esplanades E.Jouhaud 06700 St LAURENT du VAR				<i>Semaine B :</i> Collège St Blaise St Sauveur sur Tinée 0493022030	

04.93.19.46.90					
----------------	--	--	--	--	--

6.3 Annexe n°3 : Questionnaire réalisé à destination des jeunes

Questionnaire à destination des jeunes du territoire du haut et moyen pays métropolitain

La Métropole de Nice Côte d'Azur, s'inscrivant dans une politique européenne, a décidé de conduire un diagnostic de la politique Jeunesse, centré sur les besoins des jeunes dans le haut et moyen pays.

L'objectif pour la Métropole est de mettre en place une action à destination des jeunes en fonction des besoins repérés.

Dans le cadre de cette étude, nous te sollicitons et te remercions pour répondre aux 29 questions. Cela te prendra pas plus de 10 minutes !

Ton avis nous intéresse !

Alors merci de ta participation !

Qui es-tu ?

Ton sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin	Ton âge :	Ta commune :
--	------------------	---------------------

Ta résidence :

- Je vis avec mes deux parents
- Je vis avec un seul parent
- Je vis seul.e
- Je vis en couple
- je vis chez un membre de ma famille (autre que mes parents)
- Je vis en structure collective (internat, foyer, résidence...)
- Je vis en famille d'accueil
- Autre

Ta situation :

Que fais-tu ?

- Je suis collégien.ne / lycéen.ne
- Je suis étudiant.e
- Je suis apprenti.e
- Je suis demandeur d'emploi
- Je suis en recherche de formation
- Je suis en formation professionnelle
- Je suis en emploi / intérimaire
- Autre

Mes interactions sociales

Mon entourage et mes amis se trouvent majoritairement :

- Dans ma commune
- Dans une commune proche de la mienne
- Ailleurs

Fréquentes-tu régulièrement un ou plusieurs groupe.s de jeunes ?

- Non, je préfère être seul.e
- Plutôt un groupe de jeunes régulier
- Plutôt des groupes de jeunes différents

Activités et loisirs :

Tes activités principales se trouvent en majorité :

- Dans ma commune (aller à la question 11.)
- Dans une commune voisine (aller à la question 11.)
- Ailleurs dans la région (répondre à la question 9.)
- Je ne pratique aucune activité (répondre à la question 10.)

Si tu as répondu "ailleurs dans la région" à la question précédente, peux-tu nous préciser où ?

Si tu as répondu "je ne pratique aucune activité à la question 8., peux-tu en indiquer la raison :

- Je n'en manifeste pas l'intérêt
- Le coût de ces activités est trop élevé
- Cela ne correspond pas à mes attentes
- Elles sont trop éloignées de mon domicile
- Autre

Tes activités et tes envies

	J'aime	Je pratique (si oui, répondre à la question13.)	J'aimerais le faire mais je ne peux pas	Je n'aime pas
Pratiquer une activité sportive, de loisirs ou culturelle ?				
Participer à des Événements (culturels /vie associative) organisés sur ma commune				
Retrouver mes amis ou jeunes				

dans un lieu convivial dédié				
---------------------------------	--	--	--	--

Si tu as répondu "j'aime" ou "je pratique" à l'une des affirmations précédentes, peux-tu nous préciser de quelle.s activité.s précise.s il s'agit ?

Moyens de transports

Quel type de transport utilises-tu le plus souvent ?

- Voiture
- Transports en commun
- Transports scolaires
- Scooter
- Vélo
- Autre

Estimes-tu que la mobilité est un frein à ton autonomie ?

- Oui
- Non

Les services autour de ton lieu de vie

Selon toi, sur ton lieu de vie, les éléments suivants sont-ils des avantages pour les jeunes?

Accès à l'emploi et à la formation



Accès au logement



Transports et déplacements



Équipements et activités sportives



Équipements et activités culturelles



Vie associative



Espaces conviviaux pour les jeunes



Aide et accompagnement des jeunes

En dehors de tes parents, quels sont pour toi les adultes qui peuvent t'aider et t'accompagner ?

- Personnel scolaire (C.P.E, enseignants, psychologue,...)
- animateurs Jeunesse
- Éducateurs
- Bénévoles d'associations (associations sportives, culturelles...)
- Assistant social
- Autre

Selon toi, ces personnes doivent-êtré rencontrées :

- Dans ma commune
- En dehors de ma commune (répondre à la question 24)

Si tu as répondu "en dehors de ma commune" à la question précédente, peux-tu nous dire pourquoi ?

En cas de situation difficile, sais-tu vers qui te tourner, à qui parler ?

- Mes parents
- Mes frères et soeurs
- Mes amis
- Une personne de l'établissement scolaire (CPE, enseignants, psychologue...)
- Un professionnel de la jeunesse (animateur, éducateur,...) (si oui, répondre à la question 27)
- Un professionnel de santé
- Je n'ai personne
- autre

Si tu as répondu "un professionnel de la jeunesse" à la question précédente, peux-tu nous préciser le métier de cette personne ?

Ton avis nous intéresse !

Parmi tous ces thèmes, quels sont ceux qui pourraient être partagés avec toi pour t'aider ou t'accompagner dans ton projet de vie ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Scolarité | <input type="checkbox"/> justice |
| <input type="checkbox"/> loisirs | <input type="checkbox"/> accès aux droits |
| <input type="checkbox"/> formation | <input type="checkbox"/> aide à la mobilité |
| <input type="checkbox"/> santé | <input type="checkbox"/> aide au logement |
| <input type="checkbox"/> addictions | <input type="checkbox"/> relations familiales |
| <input type="checkbox"/> relations fille/garçon | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> emploi | |

Quelles sont tes idées pour améliorer la vie des jeunes sur ton territoire ?

6.4 Annexe n° 4 : Données de la Mission locale (données juillet 2021)

Commune	Nombre de jeunes		Commune	Nombre de jeunes
Clans	1		La Roquette-sur-Var	2
Gilette	1		La Tour	1
Levens	4		Lantosque	3
Saint-Martin-du-Var	1		Levens	3
Bonson	1		Roquebillière	4
Clans	7		Saint-Martin-du-Var	10
Gilette	4		Utelle	2
Isola	2		Levens	3
La Bollène-Vésubie	1		Saint-Martin-Vésubie	1
La Roquette-sur-Var	6		Saint-Martin-Vésubie	1
Lantosque	1		Saint-Martin-du-Var	1
Levens	5		Levens	23
Roquebillière	4		Roquebillière	2
Saint-Martin-Vésubie	1		Venanson	1
Saint-Martin-du-Var	19		Levens	2
Valdeblore	1		Roquebillière	1
Levens	1		Roquebillière	1
Saint-Martin-Vésubie	2		Levens	2
Saint-Martin-du-Var	1		Levens	1
Levens	1		Saint-Martin-du-Var	1
Clans	1		Levens	1
Levens	2		Lantosque	1
Valdeblore	1		Levens	2
Levens	1		Saint-Martin-du-Var	1
Saint-Étienne-de-Tinée	1		Saint-Étienne-de-Tinée	1
La Roquette-sur-Var	1		Levens	3
Levens	4		Roquebillière	1
Roquebillière	1		Levens	1
Utelle	1		Utelle	1
Bonson	1		Clans	1
Gilette	6		Levens	2
La Bollène-Vésubie	1		Levens	3
Total général			168	
<i>Données transmises en juillet 2021</i>				

6.5 Annexe n°5 : Webconférence « Jeunesse en ligne : des usages aux risques du numérique »

Webconférence

Jeunesse en ligne : des usages aux risques du numérique
Une rencontre entre chercheurs et professionnels
Jeudi 27 mai 2021

Une conférence en ligne organisée par la Caisse d'allocations familiales des Alpes-Maritimes et l'Unité de recherches Migrations et Société - URMIS (Université Côte d'Azur, Université de Paris/IRD/CNRS), avec la participation de la Caisse nationale des allocations familiales autour de la thématique de la jeunesse.

Ouverture de la conférence – 15 min

- *(Non enregistré)* M. Frédéric Ollivier, Directeur de la Caf des Alpes-Maritimes,
- *(Partiellement enregistrée)* Mme Véronique Van de Bor, Vice-présidente Politique sociale, Égalité et Diversité de l'Université Côte d'Azur,
- Mme Virginie Gimbert, Responsable du département Recherche et Valorisation scientifique, de la Caisse nationale des allocations familiales,
- M. Jean-Luc Primon, Directeur adjoint de l'Unité de recherches Urmis, Université Côte d'Azur,
- Mme Marion Manier, Chargée de recherche à la Caf des Alpes-Maritimes, chercheuse associée Urmis, Université Côte d'Azur

Quel est l'impact de l'omniprésence du numérique et des écrans dans notre société et le rapport entre les enfants et ces nouvelles technologies dans le cadre des apprentissages ?

Faut-il interdire ? recommander ? Prévenir des risques ?

La période de crise sanitaire que nous vivons a démontré l'importance du numérique notamment dans la garantie des liens sociaux et du travail, ainsi que la continuité de l'enseignement à distance qui s'est généralisé dans les écoles et les universités.

Ce phénomène de société engage ainsi l'avancée des chercheurs scientifiques sur ce sujet.

Ce projet d'échange fait suite à une première vague de recherches et d'études entre les équipes de l'URMIS (spécialisé dans les recherches sur les migrations, les mobilités, les circulations internationales, les disparités, les discriminations, le racisme et l'altérité) et de la CAF sur les thèmes des politiques publiques, familiales et sociales (famille, parentalité, lien école/jeunesse).

Aujourd'hui, il s'agit de s'intéresser à la jeunesse : son identité, sa diversité, son rapport au numérique et les questions de cyberviolence.

Les résultats de ces recherches s'inscrivent dans les thématiques en phase avec l'actualité et les questions qui traversent notre société : les relations, l'usage du numérique, la cyberviolence et le cyberspace.

L'expérience de l'expansion du recours au numérique et de l'intensification de ces usages dans de nombreux espaces de la vie sociale a fortement accéléré et s'est même amplifié avec la crise sanitaire,

y compris dans des domaines où le recours à ces technologies n'était que peu développé. La légitimité d'analyser ces pratiques du numérique et les modes et conditions d'accès semble primordiale. L'existence du cyberspace et de ces risques avec plusieurs faits divers à l'appui, ont montré l'acuité de cette question et de ces effets sur les comportements et les conduites juvéniles.

La CNAF et son département de recherche en lien avec la CAF, qui finance et accompagne des travaux de recherche ou d'évaluation menés au niveau national, fait aujourd'hui de la jeunesse une thématique d'intérêt. Les travaux présentés ici sont la suite d'un partenariat de plusieurs années entre la CAF et l'URMIS afin de valoriser les fruits de ce partenariat et de [partager les préoccupations sur les pratiques numériques des jeunes et des politiques et dispositifs destinés à les accompagner](#).

Dès 2019, des travaux avaient déjà été initiés sur la jeunesse et le numérique : « Evaluation des promeneurs du Net » en 2018, et la revue *Informations sociales* qui porte sur les questions « écrans, numériques et parentalités ».

Il s'agit de présenter les résultats des recherches et faire dialoguer ces travaux avec les expériences des acteurs et des professionnels de la jeunesse, de la parentalité et de l'éducation.

Session 1 : Jeunes en ligne : pratiques numériques et risques du « cyberspace » - 58 min

- Mme Catherine Blaya, Professeure en Sciences de l'éducation
- M. Alessandro Bergamaschi, Maître de conférences en sociologie, Urmis, Inspe, Université Côte d'Azur
- *Discussion*

Expérience des jeunes en ligne et hors ligne autour de la sociabilisation des jeunes

En ce qui concerne les pratiques numériques, on s'intéresse à la question de la cyberhaine.

« Contexte de la recherche : En France, l'inquiétude au sujet de la cyberhaine augmente en raison des attaques terroristes, de l'augmentation de l'activisme national et d'une hostilité grandissante à l'encontre des musulmans et des migrants. Des recherches antérieures montrent que la haine en ligne impacte réellement les activités et la qualité des relations des jeunes en ligne (12-20ans) : 40% des jeunes disent être exposés ; 14% victimes et 5% auteurs (Blaya, 2019) ».

L'inquiétude sur la question de l'incitation à la haine en ligne ou hors ligne augmente en raison d'un contexte particulier. Ces dernières années, la cyberhaine est le type de cyberviolence qui est le plus en augmentation au niveau européen.

La Cyberhaine, de quoi parle-t-on ? : « Le discours de haine désigne l'usage d'une ou de plusieurs formes particulières d'expression – à savoir, l'appel à la promotion de ou l'incitation au dénigrement, à la haine ou à la diffamation à l'encontre d'une personne ou d'un groupe de personnes, ainsi que le harcèlement, les injures, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation ou les menaces à l'encontre de cette ou ces personnes) et toute justification des ces diverses formes d'expression – fondée(s) sur une liste non exhaustive de caractéristiques ou de situations personnelles englobant la « race, la couleur de peau, la langue, la religion ou les convictions, la nationalité ou l'origine nationale ou ethnique ainsi que l'ascendance, l'âge, un handicap, le sexe, le genre, l'identité de genre et l'orientation sexuelle ». ECRI (Commission européenne contre le racisme et l'intolérance) sur les discours de haine dans sa Recommandation n°15 de 2016, alinéa p. 16.

Pour cette recherche, les chercheurs se sont intéressés à la cyberhaine qui se centre sur les questions d'origine ethnique en s'appuyant sur la xénophobie et sur les critères religieux.

- La cyberhaine :
 - **Agresse non seulement les individus mais aussi la communauté à laquelle ils appartiennent.** D'ailleurs nombre d'enfants interrogés disent ne pas rapporter les expériences de cyberhaine dont ils font l'expérience et sont victimes pour protéger leurs parents qui sont selon eux déjà victimes de discrimination dans la vie réelle.
 - **Menace la cohésion sociale** puisque repose sur une hostilité intergroupe et une mise à l'écart,
 - **Incite à la violence** hors ligne et génère haine, colère, peur tristesse, violence.

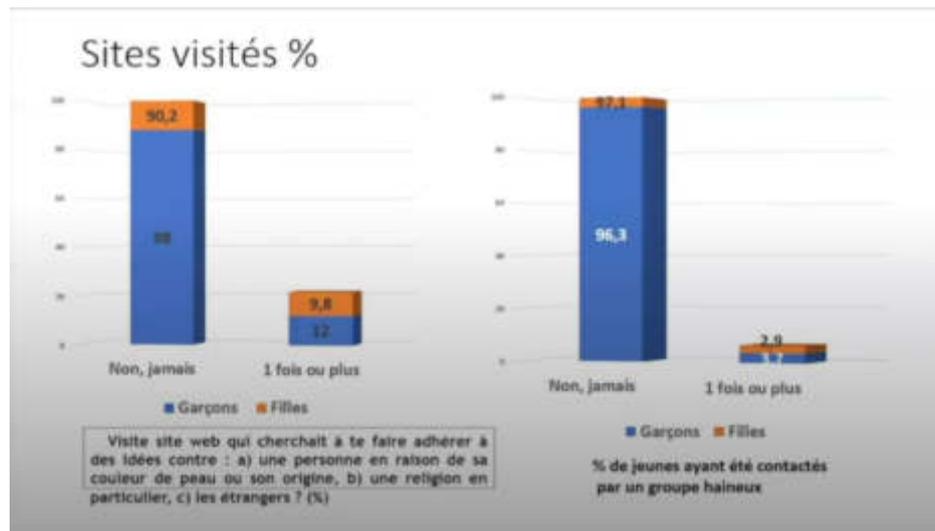
La recherche avait pour objectif d'étudier la qualité des relations en ligne chez les jeunes et plus précisément mieux comprendre l'implication des jeunes dans la cyberhaine.

Cela a fait suite à une enquête auto-déclarée où 2900 jeunes interrogés ont rempli un questionnaire en ligne au sein de 15 établissements scolaires dans les académies de Nice et Aix-Marseille, répartis entre collèges et lycées ; l'entretien de 25 jeunes ; des entretiens avec des parents autour de 4 focus groupes avec l'aide de la CAF.

- En termes d'échantillons :
 - 52,5% de garçons et 47,5% de filles ;
 - 26,3% de collégiens pour 73,7% de lycéens ;
 - 33% de milieu social bas ; 40,4% moyen ; 26,6% supérieur (basé sur la CSP des parents, nomenclature INSEE).
 - Origine à 63,9% majoritaire (né en France avec les deux parents nés en France) et 36,1% minoritaires (jeune né à l'étranger où dont l'un des deux parents est né à l'étranger), selon le lieu de naissance du jeune et des parents.
- Le questionnaire interrogeait :
 - Les caractéristiques de la sociabilité dans la vie traditionnelle des jeunes,
 - Les pratiques digitales et les expériences en lignes,
 - Les expériences de discrimination entre pairs, en milieu scolaire et le sentiment de francité,
 - Les opinions personnelles : ex. des pratiques religieuses, la confiance interpersonnelles et institutionnelle, les attitudes envers les questions posées par l'immigration internationale, les représentations du racisme, les représentations de l'éducation scolaire comme moyen de lutte contre la xénophobie,
 - La qualité de l'expérience scolaire,
 - Les données socio-démographiques et les caractéristiques individuelles.

Aujourd'hui le débat se centre sur les expériences de la cyberhaine et sur la confiance dans les institutions et les expériences de discrimination en milieu scolaire.

- Résultats :



Les chercheurs ont demandé aux jeunes s'ils avaient déjà **visités des sites qui cherchaient à les faire adhérer à des idées contre une personne** du fait de sa couleur de peau, son origine, une religion ou une nationalité.

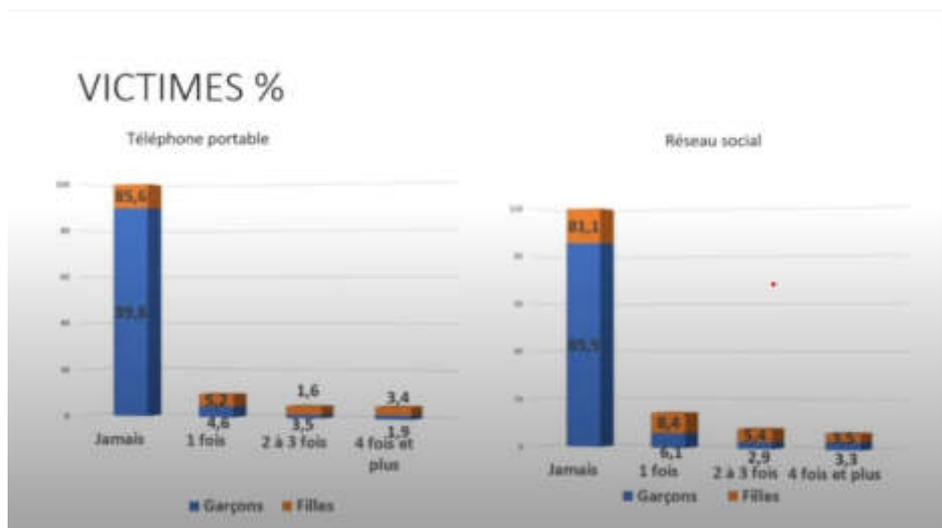
Les garçons sont plus nombreux à déclarer qu'ils ont déjà visité ce type de site : ceci n'est étonnant puisque quand on interroge les jeunes sur leurs pratiques numériques en général, [on constate que les garçons explorent nettement plus de sites et potentiellement dangereux.](#)

Il se sont également interrogés sur le **nombre de jeunes ayant été contactés par un groupe organisé haineux** : ces derniers sont très actifs au niveau des jeunes et tendent à les attirer en organisant des combats, des concerts, des activités ludiques et créatives. [La aussi, plus de garçons contactés que de filles.](#)

- Exposition :

- La majorité des jeunes exposés à des contenus haineux ne les ont pas cherchés à dessein (94%)
- Les sites les plus souvent cités sont Fdesouche et le FN
- Une minorité d'élèves (3,4%) a directement été contactée par des groupes organisés et on ne constate pas de différence significative selon l'origine.
- Les supports médiatiques les plus souvent cités en termes d'exposition sont Facebook, les messageries instantanées et Twitter.
- 8% des jeunes ont visité un site avec des contenus racistes ou xénophobes et 9% un site à l'encontre d'une religion. [Les garçons sont plus nombreux que les filles.](#)

- Victimes :



Le pourcentage global compte environ 12% de victimes sur les jeunes interrogés, ayant subi une victimation via le téléphone portable ou les réseaux sociaux. Les filles tendent à être plus victimes que les garçons. Toutefois, lorsque l'on est dans le cadre de victimation répétée (cyber harcèlement), on ne constate plus de différenciation significative entre les filles et les garçons.

Les variables les plus significatifs associés au fait d'être victime (analyse en régression logistique des jeunes victimes de cyberhaine) :

- Le fait d'être une fille (sexe),
- Le fait d'être scolarisé en collège (niveau de scolarité),
- Le fait d'être victime d'un rejet par les pairs au sein de l'établissement scolaire, qui témoigne d'une relation certaine entre « la vraie vie » et « la vie en ligne ». En effet, la cyberhaine et la cyberviolence sont des violences de proximité, en distante certes, mais entre jeunes qui se connaissent et fréquentent les mêmes établissements scolaires (72%), y compris la même classe. Ils gravitent dans les mêmes réseaux, le même quartier, la même bande.
- La gestion d'une situation problématique en ligne après avoir été les récepteurs de messages haineux :
 - La réponse la plus fréquente est d'effacer le message (26,7% chez les garçons ; 18,5% chez les filles ;
 - 17,1% des garçons font un signalement pour 10,1% des filles ;
 - Les filles semblent avoir davantage intégré les recommandations en termes de prévention et de gestion des conflits de crise puisque 14,1% contactent le webmaster ou le modérateur contre seulement 2,8% pour les garçons.
 - Les filles déclarent également une plus forte propension à répondre à l'agresseur sur le même ton (11,9% pour 8,8% chez les garçons) : la réponse est une prévention pour désamorcer un conflit ponctuel et éviter d'entrer dans la boucle du harcèlement.

Toutefois les victimes ont encore trop tendance à effacer ces messages, et à taire ce qu'ils subissent notamment chez les garçons pour des questions de statut, de masculinité, de virilité.

Pour autant, les jeunes assurent eux-mêmes une régulation des conflits en ligne : quand il y a un conflit (diffusion de messages du réseau auquel ils appartiennent à l'extérieur de ce réseau), ils

organisent des sortent de tribunaux en ligne où ils se réunissent et tentent de gérer les conflits entre eux (Snapchat, Instagram).

Du « monde du net » au « monde traditionnel »

On s'est aperçu que ces deux mondes sont interconnectés.

- L'implication dans la cyberhaine est corrélée à :
 - La victimisation dans le « monde traditionnel »,
 - Une baisse de confiance dans les autres et les institutions,
 - Des sentiments de xénophobie et de racisme ou d'attitude hostile à la diversité.

La victimisation dans le « monde traditionnel » se fait entre pairs et à école bien que les formes de discrimination entre pairs soient réduites avec 5% de victimes et 3% d'auteurs.

Les sentiments de discrimination sont souvent mobilisés pour l'explication des scolarités chaotiques entraînant une baisse de confiance (lien social) et une baisse du sentiment de francité. Ces deux indicateurs concernent davantage des élèves avec des expériences directes ou indirectes avec l'immigration ; des jeunes qui n'ont jamais participé à des actions d'éducation à la citoyenneté ; des jeunes insérés dans des CSP moyennes-inférieures.

- Les formes de la confiance sociétale :
 - **Institutions à proximité affective** : familles, amis. Le niveau de confiance exprimé est important.
 - **Institutions à vocation** citoyenne : police, hommes politiques, journalistes, école, sécurité sociale, justice. Niveau de confiance mitigé.
 - **Institutions distales** : banques, institutions religieuses, grandes entreprises. Niveau de confiance très faible.

Cette question de la confiance interpersonnelle questionne la vision des jeunes vis-à-vis des personnes qui les entourent. **Un plus faible sentiment de confiance accroît l'hostilité.** Or, le pourcentage de confiance interpersonnelle exprimé est moyen. Même si le résultat n'est pas des plus positifs on remarque un regain de confiance interpersonnel depuis quelques années.

- Rapport à l'altérité culturelle et religieuse :

Les craintes envers l'altérité (le niveau de préjugés) sont sensibles à l'âge, à la sociabilisation de genre, aux ressources économico-culturelles, à l'hétérogénéité des relations amicales, à l'implication des enseignants dans des « actions interculturelles » et à la confiance. Cette question d'altérité (acceptation ou hostilité) a un impact sur les enjeux sociaux, économiques et culturels.

Les plus jeunes insérés dans le parcours du collège exprime des niveaux de préjugés et d'hostilités plus importants :

- Ces facteurs liés au développement de l'esprit citoyen, la culture scolaire, le renforcement des compétences et capacités cognitives, la capacité à manier avec plus d'habileté certaines formes rhétoriques pour cacher des attitudes hostiles.
- **La sociabilisation de genre** : les garçons expriment des sentiments d'hostilité plus marqué que chez les filles.

- Les **ressources économiques et culturelles** : davantage on est positionné haut dans la stratification sociale, moins on se sent menacé.
- **L'hétérogénéité des relations amicales** : les jeunes les plus intolérants baignent dans des réseaux de pairs homogènes au regard des critères sociaux économiques et culturels
- **Le rôle de l'éducation formelle** : le niveau d'hostilité est diminué par l'implication des enseignants dans des actions interculturelles. Il y a des effets bénéfiques des réductions de niveau d'hostilité.
- **La confiance** : moindre est la confiance entre les autres et les institutions plus est important le niveau d'hostilité. **Il suffit de peu pour déstabiliser le lien social et une fois qu'il est affecté, le sentiment de discrimination continue de le détériorer.**

→ *Comment mobiliser les différentes conséquences de la cyber haine ?*

Les sentiments de discrimination et d'exclusion dans le monde traditionnel et notamment l'obsession vécue dans le monde scolaire génèrent une baisse des niveaux de confiance ce qui est relié à l'intensification de l'hostilité à l'altérité. Ce qui entretient les premiers sentiments de discrimination et d'exclusion.

En définitive, **l'exposition à la cyberhaine est une forme de victimisation indirecte associée à l'agression** (corrélation forte entre être victime de propos haineux et d'agresser en retour). Le fait d'être exposé à la cyberhaine génère chez les jeunes le même sentiment que les victimes. Les conséquences post-traumatiques d'une exposition à des faits violents représentent les mêmes risques pour la santé psychologiques des jeunes que ceux qui sont victimes.

Il existe un besoin impérieux de renforcer et de prévenir la violence en milieu scolaire pour prévenir la victimisation en ligne et la régulation des propos haineux en ligne (retrait de contenus des sites). Cependant, la mise en application des lois n'est pas aussi effective qu'escomptées.

La question du genre doit être prise en compte dans les actions de prévention (pérenniser les interventions en lycée et renforcer les interventions auprès des plus jeunes). Il faut savoir que lorsqu'on est une fille la probabilité d'être victime est plus importante. De plus, 70% des jeunes qui disent appartenir à la communauté homosexuelle expriment avoir été déjà au moins une fois victime de cyberviolence.

Il faut sensibiliser les garçons aux questions en lien avec le sexisme et les prévenir des risques d'aller rechercher des sites potentiellement dangereux ainsi que les effets de la « bulle filtre » pour éviter la sollicitation et la proposition de nouveaux sites en fonction de recherches initialement effectuées.

Un travail sur les questions de statut et de représentation de la masculinité semble aussi important : travailler sur la **question de l'homosexualité et de la banalisation de l'homophobie** dans les commentaires et les interactions entre les jeunes.

Cette prévention doit se faire au niveau des jeunes mais aussi des parents : ce qui ressort au niveau de l'accompagnement parental dans les entretiens menés est le sentiment d'être démunis. Ce qui leur semble le plus efficace n'est pas les réunions de groupes au sein des établissements scolaire mais davantage les discussions et les échanges entre parents.

- Ceci pourrait donner suite à **la création de groupes de réflexion invitant à la fois les jeunes et les parents, mais aussi les professionnels et travailleurs sociaux.**

- Il faut miser sur les formateurs et les éducateurs pour la question du genre au niveau de l'éducation formelle et informelle **en proposant des formations sur la construction du genre** : cela permettrait d'anticiper un certain nombre de dérives.
- En termes de parentalité
 - Les parents accompagnent les plus jeunes en contrôlant davantage les heures passées en ligne et non le contenu visité et utilisé, parce qu'ils ne sont pas au courant de l'utilisation web réalisée par leurs enfants.
 - Les échanges s'améliorent avec l'âge (à l'adolescence les échanges sont davantage basés sur les activités ludiques, la recherche d'événements récréatifs en ligne) où les mamans sont le plus impliquées.
 - Un contrôle total de leurs activités semble illusoire (compte parallèle et dissimulé).
- Protection contre la cyberhaine : que dit la loi AVIA ?

Elle oblige le retrait des contenus manifestement haineux sous 24 heures ; les publications terroristes ou pédopornographiques dans un délai d'une heure. Les plateformes doivent retirer après signalement toute insulte touchant à la prétendue race, à la religion, à la nationalité, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre ou au handicap.

Session 2 : Accompagner les jeunes en ligne ? Le cas des Promeneurs du Net – 43min

- Mme Barbara Bignon, Conseiller technique Jeunesse, Caf des Alpes-Maritimes
- M. Gilles Frigoli, Maître de conférences en sociologie, Urmis, Université Côte d'Azur
- *Discussion*

Il s'agit de s'intéresser aux politiques publiques et aux dispositifs qui ont vocation à accompagner les jeunes et/ou leurs parents.

Mme. Bignon a lancé la mise en œuvre du dispositif des promeneurs du Net sur le département, accompagné de M. Frigoli en tant que sociologue observateur.

- Contexte de la démarche

Ce dispositif fait écho à l'initiative déployée en Suède il y a une 15 aine d'années, puis arrivée en France en 2012 et déployée la première fois par les CAF de la Manche, du Chair et du Morbihan. Les retours positifs du dispositif Promeneurs du Net a permis sa généralisation au niveau national en 2017.

Depuis le démarrage, le suivi de la jeunesse en ligne par les Promeneurs du net se fonde sur le constat que les professionnels de la jeunesse qui accompagnent les jeunes au quotidien (écoles, rues, structures jeunesse) doivent être implantés dans la rue numérique qu'est Internet, vaste, où les jeunes sont très présents sur les réseaux sociaux.

- Chiffres et données
 - **87% des 11-12ans sont équipés d'un smartphone** : ils peuvent télécharger des applications et avoir accès aux réseaux sociaux.
 - **59% des moins de 13 ans ont au moins un compte sur un réseau social** (source IFOP).

- Suite à des enquêtes nationales relatives aux réseaux sociaux, sur la tranche d'âge 11-18ans, Youtube arrive en tête dans l'utilisation, suivi de Snapchat puis Instagram. Pour les 18-25ans, en premier Instagram, Snapchat, puis Facebook.
- Facebook a perdu sa place de leader ; TikTok a pris beaucoup d'ampleur et s'est imposé comme l'application la plus téléchargée en 2019 dans le monde, très populaire chez les 16-18ans.

Il y a un réel besoin d'accompagner ces jeunes en préadolescence dans la rue numérique. Les professionnels doivent être au fait de ces technologies dont l'usage peut entraîner des dérives, notamment de cyberharcèlement. **La présence éducative sur internet apparaît aujourd'hui comme incontournable** pour ces promeneurs du net. Il s'agit **d'accompagner les professionnels de la jeunesse à la connaissance des nouveaux réseaux sociaux** afin d'y être présent.

- Présentation des promeneurs du net et objectifs du dispositif

La démarche Promeneurs du net est portée à l'échelle nationale par 92 CAF et 1500 professionnels identifiés comme promeneurs du net, présents sur les réseaux sociaux. La CNAF a assuré son soutien dans la convention d'objectif et de gestion signée avec l'état sur la période 2019-2022. La CAF des Alpes-Maritimes est engagée dans la démarche depuis septembre 2017 : action phare du schéma départemental sur la période 2016-2020. Il s'agit d'une **réelle politique préventive, éducative et sociale** auprès des jeunes.

La présence éducative des promeneurs du net prend tout son sens dans le contexte actuel de confinements et couvre-feux successifs où beaucoup de structures jeunesse ont été fermées. Cette démarche a permis de maintenir le lien avec les jeunes via ces professionnels et les réseaux sociaux.

Les promeneurs du net sont **des professionnels de la jeunesse qui s'adressent aux jeunes de 12 à 25 ans** : ils interviennent dans le cadre habituel de leur mission, mandatés par leur employeur et qui peuvent travailler dans un centre social, un point d'information jeunesse, un foyer des jeunes travailleurs, un foyer adolescents, un accueil de loisirs, une mission locale ou encore un espace public numérique.

Ils établissent une relation de confiance avec les jeunes et deviennent « amis » avec eux via les réseaux sociaux et différents process selon le réseau social utilisé. Le promeneur du net est clairement référencé (photo, nom, structure) pour permettre au jeune de savoir à qui il s'adresse. Il se met en contact avec le jeune pour répondre à ses préoccupations et peut également impulser des projets avec les jeunes par le biais des outils numériques. En cas de réel difficulté, le promeneur du net peut demander au jeune de venir le rencontrer en présentiel. Pour étendre leur influence, les promeneurs du net deviennent d'abord ami avec des jeunes fréquentant leur structure puis étendent leur réseau par effet boule de neige.

- Ce n'est pas un nouveau métier, mais une manière de prolonger les missions éducatives auprès des jeunes selon les nouveaux types de relation impulsés par le numérique.

Au début du dispositif, on comptait 9 promeneurs du net dans le département, **aujourd'hui le réseau est étoffé avec 20 promeneurs du net actifs**. Un site internet départemental permet de retrouver leur liste et leur identité. Il s'agit d'un réseau qui s'agrandit, se professionnalise grâce à **une coordination externalisée confiée à l'association Les petits débrouillards qui permet de mettre en place des formations et des réunions de réseau régulières pour accompagner ces professionnels**.

Cette démarche est un réel outil d'intervention proposé par la CAF au service des politiques jeunesse pour professionnaliser ces pratiques par la labellisation « promeneurs du net ». Il est à noter que la CAF œuvre à travers de nombreux autres dispositifs : prestation service jeunes, appel à projet jeunes, soutien au foyer des jeunes travailleurs, pilotage des fonds accueil jeunes.

- Une approche psycho-sociologique du dispositif

Une convention de partenariat avec l'URMIS a permis la présence du chercheur M. Frigoli depuis le démarrage de la démarche qui a pu suivre le déploiement de l'action et qui a donné suite à un rapport de recherche. Ce dernier a pu nourrir les débats et a permis de prendre le recul nécessaire sur la mise en œuvre du dispositif.

La recherche menée par M. Frigoli avait pour objectif d'étudier [comment les pouvoirs publics se saisissent des pratiques numériques des jeunes pour concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques](#). La démarche « Promeneurs du net » a pour objectif de faire face à certains risques et dangers auxquels les jeunes sont exposés. Il s'agissait au début de mieux comprendre comment ce dispositif se construit, se définit, se déploie et les moyens à mobiliser pour affronter des problématiques nouvelles dans leur matérialité. Il faut prendre en compte que l'apparition des réseaux sociaux est récente et que leur utilisation devient un objet de débat public puisque certains des problèmes associés au numérique sont tout nouveau.

- En définitive, l'objectif premier de cette recherche était d'appréhender la manière dont les institutions et les professionnels agissent au regard des problématiques dont on a peu de recul (cyberhaine, discrimination par internet, cyberharcèlement, etc.) et donc susceptibles de mettre à l'épreuve les façons de faire habituelles.

L'enquête montre en particulier le phénomène qui consiste pour les institutions et les professionnels de [trouver le juste équilibre entre l'assimilation](#) (les acteurs recyclent les manières de faire usuelles) [et l'accommodation](#) (en s'adaptant à la nouveauté quitte à modifier les prismes organisationnels, cognitifs et normatifs avec lesquels on travaille habituellement). Les acteurs oscillent donc entre adaptation au changement et utilisation des ressources habituelles.

- Le prisme de l'assimilation

On s'intéresse ici aux réflexes institutionnels et professionnels à l'œuvre. on retrouve notamment **la territorialisation qui, depuis des décennies, sert de mot d'œuvre dans la mise en place des politiques sociales.**

- Ceci implique de laisser aux CAF et aux départements une marge de manœuvre importante pour s'adapter aux territoires et adapter aux dispositifs des enjeux purement locaux ;
- On peut aussi évoquer la promotion du partenariat comme mode d'action, c'est-à-dire l'idée qu'on valorise le fait que les acteurs se parlent, se concertent et se coordonnent ;
- Le recours au monde associatif est également un réflexe institutionnel ancré dans nos politiques actuelles. Les promeneurs du net sont d'ailleurs pour beaucoup issus du monde associatif ;
- La question de l'évaluation est importante puisque le dispositif Promeneurs du net est évalué et entre dans un ensemble plus large de décisions politiques, de manière à rester ancré dans la vie institutionnelle locale.

- En définitive, sur le versant « assimilation », il s’agit d’utiliser les manières de faire et de fonctionner que l’on connaît pour les adapter à une nouvelle réalité que sont la rue numérique, Internet et les risques associés.
- Le prisme de l’accommodation

L’accommodation oblige à revoir les grilles d’analyse initiales.

- On observe d’abord la question des horaires de travail : Comment réguler la présence des professionnels dans la rue numérique ouverte 7j/7 et 24h/24 ? les promeneurs du net ont-ils un droit à la déconnexion ?
- On peut aussi parler de la confidentialité des données et de leur traçabilité : tout ce qu’on fait et dit sur le web laisse des traces qui oblige les institutions à repenser la régularisation des pratiques professionnelles et interroge la responsabilité des professionnels.
- La question des compétences des promeneurs du net et de leur expertise. Il s’agit d’un terrain connu puisque les professionnels de la jeunesse savent accompagner les jeunes dans leurs projets et leurs difficultés ; mais il s’agit également d’un terrain moins banalisé par l’apparition récente de la rue numérique.

Ce dernier point conduit à s’interroger sur la manière de définir concrètement les compétences des promeneurs du net. **Cela nécessite de la part des institutions de construire des compétences pour les promeneurs du net** : concrètement, ils remplissent la mission donnée de développer les pratiques pour accompagner les jeunes dans leurs projets et les difficultés auxquelles ils s’exposent. Pour faire vivre cette définition, les institutions mobilisent les critères classiques de la mise en œuvre d’une politique publique : la qualification, l’expérience, la motivation, la confiance dans la structure qui emploie le promeneur, etc. Puis pour sécuriser la démarche, les institutions contractualisent les rapports entre les différents acteurs, assurent un suivi de l’activité et forment les promeneurs (tout ceci est animé aujourd’hui par la CAF).

- Des compétences attendues qui font face des remises en question

Toutefois, on répond à la question imparfaitement puisque lorsque qu’on rentre dans le détail de l’expertise attendue par les promeneurs, les choses sont nécessairement moins claires. Cette construction inédite révèle de nouvelles difficultés auxquels il faut faire face et la compétence nécessaire contrer ces problèmes est elle-même en train de se coconstruire. Tout ne va pas de soi pour deux raisons :

- **La gamme des difficultés que les promeneurs du net doivent être capable de repérer et si possible de contenir sur la rue numérique est très étendue** : cyberharcèlement, cyberhaine, sexisme, conspirationnisme, racisme, discours de dérives sectaires, pornographie, fake news, populisme, radicalisation, etc. Or chacune de ces thématiques est un domaine d’expertise en soi : on ne peut pas s’improviser spécialiste de l’un de ces thèmes. **On attend donc des promeneurs du net une gamme de compétences assez étendue qui n’est pas inhérente à leur fonction.**
- La charge morale et politique, voire idéologique dont sont lestées certaines de ces problématiques dans le débat public sous-entend que **les promeneurs doivent trancher des questions dont ni le débat public ni le droit, ni même les scientifiques ne tranchent** soit parce que les scientifiques ne sont pas d’accord entre eux, soit parce que la question n’est pas politiquement tranchée par le législateur. Il existe une zone grise où les comportements d’un jeune ne sont pas assez caractérisés pour tomber sous le coup de la loi ou d’une réprobation

morale et pas assez anodin pour éviter aux éducateurs de s'en préoccuper. **En affrontant cette zone grise, les professionnels doivent trancher des questions pour lesquelles ils ne savent pas s'ils sont dans la technique, la science, le préjugé, le stéréotype, l'idéologie, etc.**

Exemple du conspirationnisme : malgré tous les travaux engagés, il est difficile de déterminer où se situe le point de commencement du conspirationnisme et à partir duquel on peut considérer que l'affaire est grave. Les scientifiques ne sont pas d'accord entre eux, et il s'agit au niveau politique d'un sujet de controverse dans les débats publics. Or, on demande aujourd'hui aux promeneurs de s'avoir manier cette zone floue, de clarifier ce qui ne l'est pas.

Les institutions anticipent ces difficultés : les promeneurs du net sont formés, leurs pratiques régulées et les échanges favorisés entre professionnels. Ils sont également conseillés pour réorienter les jeunes vers des spécialistes lorsque le contexte le nécessite.

Toutefois, le problème n'est pas complètement résolu mais plutôt déplacé. Il ressort ici tout l'enjeu du socle du travail social :

- L'ambivalence entre aide et contrôle social,
 - L'ambiguïté entre le désir de se nourrir de la recherche scientifique et la crainte d'être dépossédé de sa propre compétence,
 - L'ambiguïté entre la volonté de dépolitiser les questions au risque de la dérive techniciste ou au contraire le souhait de les sur-politiser au risque de déprofessionnaliser les secteurs.
- Les bénéfices du dispositif Promeneurs du net dans la réflexion politique

Pour autant, le dispositif Promeneurs du net offre une opportunité et se présente comme un très bel outil pour poser certaines questions anciennes mais toujours autant d'actualité :

- **La dimension politique du travail social au sens large** : les problèmes auxquels les travailleurs sociaux se confrontent sont pour une part des problèmes que l'on peut traiter sur un versant strictement technique avec l'appui des sciences sociales et des travaux de recherche. De manière irréductible, ces problèmes sont donc pour une part politique. En l'occurrence, à travers le dispositif des Promeneurs du net, **il s'agit de statuer sur le fait de savoir ce qu'est une jeunesse qui va bien ou ne va pas bien, ce qu'est une jeunesse qu'on doit protéger parce qu'elle souffre ou dont on doit se protéger parce qu'elle nous fait peur. En définitive, sur ce qu'est une jeunesse souhaitable.** Or, cette question est imminemment politique. Constaté cette idée a priori c'est exposer les professionnels à de grandes difficultés parce qu'on leur demande de régler par de l'ingénierie sociale des questions politiques. On prend le risque du retour politique dans les pratiques quotidiennes de travail - par exemple par le biais de la discrimination - puisque les professionnels doivent remplir des cases vides qui risquent d'être remplies par des préjugés, des stéréotypes ou des tentatives sous la contrainte du bricolage de significations, de critères et de valeurs précisément hors contrôle.
- **L'idée de la fonctionnalité du travail social** : finalement le travail social est-il nécessaire ? Faut-il vraiment la présence de promeneurs du net ? **La réponse est oui, car nous avons plus que jamais besoin d'espace de médiation entre ce qui circule dans le débat public et l'environnement immédiat des jeunes.** En effet, c'est sous une forme souvent assez hystérique que l'on parle des questions liées aux dangers numériques. Il s'agit donc de créer des espaces où la réciprocité de perspective est possible, ce qu'on ne voit plus aujourd'hui dans le débat public. Il faut créer des espaces où l'on puisse admettre la nuance, le fait qu'il n'existe pas de vérité définitive, même lorsqu'on va la chercher auprès de la science. Il est

nécessaire d'avoir des espaces où l'on admette des approches différentes voire antagonistes du monde social pour autant constituées à partir de ce constat du « commun ». Cela oblige les professionnels et les promeneurs à une grande réflexivité ne serait-ce que pour vivre sereinement une grande modestie par rapport à l'ampleur de la tâche en prenant conscience que l'enjeu est d'une ambition démesurée.

- Des retombées positives du dispositif pour une collaboration des différents acteurs dans la demande politiques

Le constat de ce dispositif a été très valorisant sur les Alpes-Maritimes : le réseau des promeneurs du net a su relever ce défi en ne cédant pas à l'arbitraire, à l'indécision ou à la paralysie. Ils n'ont pas cédé au scientisme ou au contraire ne se sont pas créés des certitudes sans se connecter aux résultats de la recherche scientifique. Les acteurs ont essayé de faire vivre avec discernement le projet et de rendre le monde social vivable.

Le discernement, mot clé aujourd'hui, passe par l'idée qu'il s'agit **de réfléchir collectivement pour nourrir notre discernement**. Il manque réellement à notre débat public sur certains sujets. Il est nécessaire de le mettre en œuvre dans le réseau local entre professionnels, partenaires et coordinateurs en organisant de la formation, de la réflexion, des débats pour accepter la complexité collectivement.

Interlude : présentation des vidéos « La famille tout-écran » - 1m30

<https://www.youtube.com/hashtag/lafamilletoutecran>

Il s'agit d'une mini-série créée en 2018 par la CNAF en partenariat avec le CLEMI, diffusée sur les chaînes de France Télévision. Elle a pour objectif de sensibiliser avec humour et pédagogie les parents et les jeunes à un usage maîtrisé des médias et du numérique. Ces épisodes d'1min30 abordent des situations de la vie quotidiennes (harcèlement, télétravail, jeux vidéo).

Table ronde : acteurs et initiatives dans le domaine des jeunes en ligne, animée par la Caf des Alpes-Maritimes (57min).

- Mme Soledad Tolosa, Les petits débrouillards
 - Mme Roxane Obadia, Le Clémi Nice (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information)
 - M. Yann Beaucomps, Centre social Le Village, Nice
 - M. Christophe Aurouet, Point Accueil et Écoute Jeunesse, ARPAS
 - M. Yann Beaucomps, Centre social Le village, M. Emile Mbumba Maganga, SOS Solidarité, accompagné de Mmes. Nadia Ouahbi et Leila Bouanani adhérentes au Centre social.
-  Soledad Tolosa : coordinatrice de l'antenne Alpes-Maritimes de l'association Les petits débrouillards, association de médiation scientifique. Depuis 2019, elle a repris la coordination des dispositifs des Promeneurs du net.
-  Roxane Obadia : coordinatrice académique pour le CLEMI, centre national qui existe depuis 1983 et présent dans chaque académie. Il survient sur les thématiques d'éducation aux médias et à l'information de la maternelle à l'université avec des chargés de missions sur tout le territoire qui interviennent dans les établissements scolaires et qui proposent quelques programmes dans les hôpitaux pour accompagner les enfants hospitalisés et dans les centres pénitentiaires pour la prévention des adultes contre la radicalisation et la théorie du complot.

- ✚ Christophe Aurouet : directeur de l'ARPAS et qui intervient au Point Accueil et Ecoute Jeunes, dispositif d'accompagnement des 11-25ans. Ils proposent leurs services dans leurs propres locaux et dans les structures des partenaires.
- ✚ Yann Beaucamps, Emile Mbumba, Nadia Ouahbi et Leila Bouanani : le Centre social Le village à l'Ariane est porté par le CCAS et intervient sur un projet pour montrer l'importance des échanges entre professionnels et parents autour des écrans. Ce projet « Ecrans mode d'emploi » s'inscrit en partenariat de SOS solidarité et d'un groupe de parents (Réseau Parents 06 de l'Ariane) pour le bon usage des outils numériques.
- ✚ Mme. De Montvallon, coordinatrice au CIDFF

Il s'agit ici de mettre en perspective les résultats de la recherche avec les pratiques professionnelles et d'obtenir un échantillon de l'offre présente pour accompagner jeunes et parents aux pratiques numériques.

- Les questions :

- Les constats dans les pratiques professionnelles de terrain

Quels sont les principaux bénéfices et les principaux risques des usages numériques chez les jeunes, constatés dans votre pratique professionnelle de terrain ?

- Les actions/ressources

Quels sont les outils et ressources utilisés pour accompagner/informer les jeunes ou leur parent ?
Quels sont les leviers/obstacles à cet accompagnement ?

- Qu'en pensent les jeunes ?

- Intervention de Roxane Obadia

Le CLEMI est plus souvent appelé dans les collèges à les problématiques liées à l'utilisation des écrans par les jeunes sont diverses :

- La cyberviolence/cyberhaine la première problématique la plus récurrente,
- Les risques pour la santé,
- Les risques sociaux,
- Les risques cognitifs,
- La propriété intellectuelle.

Les jeunes peuvent s'approprier sur le net des contenus qui ne sont pas les leur, notamment dans le cadre des exposés avec des copier-coller. Il s'agit de **sensibiliser les jeunes à l'utilisation à bon escient des informations tirées du net** (faire des synthèses personnelles et citer ses sources dans le cadre des exposés par exemple). Il faut également leur apprendre dans le cadre moins pédagogique mais davantage ludique et récréatif, qu'utiliser des musiques et des films doit se faire dans le respect des droits d'auteur.

- Les stéréotypes sexistes.

Les élèves sont souvent confrontés à des images sexualisées qui peuvent les conduire à adopter des conduites stéréotypées voire à risques. **Il faut travailler sur ces clichés, notamment sur les réseaux sociaux (les canons esthétiques, le respect de son corps et de son image, etc)**. Ce travail est impulsé par l'éducation nationale en lien avec les infirmières.

- Les publicités déguisées des « influenceurs » : les comptes des « stars » et notamment de la télé-réalité sont des comptes qui permettent de gagner de l'argent en faisant du placement de produit et les élèves n'en ont pas toujours conscience.

Comment adopter une démarche consciente et un esprit critique pour utiliser les réseaux sociaux avec discernement ?

« Les compétences du XXIème siècle » que sont le web, les réseaux sociaux et les outils numériques apportent de réels bénéfices et permettent aux élèves de travailler de nouvelles compétences : communication, collaboration, citoyenneté mondiale, autonomie, créativité.

Il faut travailler en profondeur sur les risques évoqués ci-dessus pour conduire les élèves à une pratique citoyenne éclairée, autonome et créative.

➤ Intervention de Soledad Tolosa :

Les petits débrouillards est une association d'éducation aux sciences à travers la démarche scientifique et leur positionnement est de créer des passerelles entre les sciences et les citoyens avec une approche de dédramatisation des thématiques. Ils se basent sur l'envie d'apprendre et la curiosité.

- Les constats « Bénéfices » : le lien, la créativité, la rapidité. Il s'agit de travailler sur les compétences du XXIème siècle où le numérique a beaucoup apporté.
- Les constats « Risques » : tous ces bénéfices ne sont pas utilisés à bon escient.

Dans le dispositif des promeneurs du net, le focus reste à l'échelle du réseau social et donc d'un usage passif du numérique. Ce qui semble important à développer reste les usages créatifs pour ne pas subir la révolution numérique et en devenir acteur.

Pour cela, l'association propose des ateliers et des accompagnements dans les compétences à développer via le numérique : techniques manuelles, codage informatique, créativité numérique, etc.

➤ Intervention de Christophe Aurouet :

La particularité des Points Accueil et Ecoute Jeunes est de recevoir des jeunes qui sont en difficulté dans la distanciation par rapport à des problématiques variées liées au numérique.

Les dangers et les risques du numériques sont différents selon l'utilisateur. **Les jeunes qui se retrouvent en difficulté face à certains usages du numérique s'explique du fait de leur personnalité, de leur environnement familial et particularités psychologiques.**

On retrouve des problématiques également liées à l'âge et principalement sur la tranche d'âge 11-15ans :

- Ils font usage du téléphone et peu de l'ordinateur avec peu de recours à des recherches sur le net. Ils sont davantage dans une **dynamique de relations interpersonnelles de petits réseaux communautaires autour de la classe ou de l'environnement familial.**
- Certains font un usage massif des nouvelles technologies jusqu'à un risque de déscolarisation et dont **le principal fléau reste l'addiction aux jeux vidéo.**
- On constate également la montée d'une problématique concernant les filles autour des applications visant à modifier votre image. **Il est impératif de sensibiliser les jeunes sur la thématique de l'esthétique où le net devient un miroir spéculaire et narcissique, avec une**

[recrudescence de la souffrance psychique chez les adolescentes](#) du fait de l'usage massif de ces applications qui modifient votre apparence dans les relations interpersonnelles. Cette exagération va jusqu'à développer des complexes et une insatisfaction jusqu'à la dépression et le recours à la chirurgie esthétique. L'Italie est notamment en train de promulguer une loi pour interdire les interventions esthétiques sur les mineurs de moins de 16 ans.

- La cyberhaine incite à des comportements intracommunautaires qui visent à exercer un contrôle sur la communauté.
- Sur le niveau parental, l'inquiétude et l'insatisfaction des parents se centralise autour du [délitement de la vie intrafamiliale](#) où les adolescents sont isolés dans leur espace avec peu d'interactions et d'échanges avec les parents.

- Intervention de Yann Beaucamps et de l'équipe Le village et SOS solidarité à travers l'action « Ecrans mode d'emploi » et point de vue des parents sur l'usage du numérique des enfants :

Des ateliers ont été menés pendant plusieurs mois afin de travailler avec les parents la notion de compétences numériques parentales et promouvoir leurs propres aptitudes.

Les parents n'ont pas seulement été sensibilisés avec des informations officielles puisqu'ils ont également permis la création d'un réel lieu de partage d'expériences et de soutien. Il s'agissait de cheminer un raisonnement autour de l'usage des écrans par les jeunes afin que les parents deviennent des acteurs relais et accompagnants auprès de leurs enfants.

- *Nécessité d'avancer avec les usages numériques :*

Les avantages du numérique, notamment lors du confinement, se sont révélés multiples : son utilisation a permis aux parents de garder du lien avec les écoles et d'avoir les bons outils pour accompagner les jeunes dans leur scolarité à distance (devoirs, activités). Sur le plan personnel, il a permis à l'ensemble des familles de garder contact avec leurs proches et ainsi réduire les impacts sur la sociabilité de chacun.

Ces avantages vont de pair avec la sensibilisation des parents aux usages numériques qui doivent devenir un exemple dans son utilisation afin de donner un cadre aux enfants (cadre d'utilisation, limitation du temps d'écrans, etc).

- *Existe-t-il des groupes de travail parents/enfants/travailleurs sociaux ?*

Il est nécessaire de développer ces projets type « Ecrans mode d'emploi » entre psychologues, professionnels sociaux et familles. Dans ce projet, les enfants n'ont pas été inclus car il s'agissait de soutien à la parentalité pour offrir un cadre sécurisant pour les parents afin d'échanger sur leurs difficultés. [L'idée d'associer des enfants rejoindrait d'autres objectifs et pourrait se révéler pertinent pour une meilleure compréhension des différents acteurs et des compétences qui leur sont propres.](#)

- Interventions de Soledad Tolosa et Roxane Obadia :

- *Les influenceurs et les placements de produits*

Les petits débrouillards : Suite à la remontée de terrain des promeneurs du net pour répondre aux questions **des jeunes qui espèrent devenir influenceurs ou youtubeurs**, il a été nécessaire de lancer une [série d'intervention d'influenceurs et youtubeurs d'une certaine audience auprès des jeunes pour expliquer leur profession.](#)

Le CLEMI national a lancé un module vidéo intitulé « l'atelier des clics critiques » dont certaines s'intéressent à ce phénomène avec un décryptage entre les élèves et les professionnels de l'information.

- *La nécessité d'une collaboration de tous les acteurs pour une meilleure prévention des jeunes quant aux usages numériques*

Il existe **un lien et une co-éducation possible** entre ce qui se passe à l'école, dans les familles et auprès des partenaires. Il s'agit à la fois d'un levier et d'un frein où tout l'enjeu se résume à [comment bien mieux travailler ensemble ?](#)

Dans les établissements scolaires, l'éducation aux médias et à l'information fait partie des programmes. Il ne s'agit pas d'une matière, l'information est diffuse parmi les différents enseignements et nécessaire pour la bonne pratique des étudiants.

Le CLEMI intervient à l'initiative de l'éducation nationale : sa mission première est de **former tous les professeurs à l'éducation aux médias et à l'information** pour qu'ils puissent travailler ces thématiques dans leurs classes. Le CLEMI intervient ponctuellement pour des projets hors murs de l'école à la demande des institutions (hôpitaux, centres pénitenciers, etc.) et des associations. Il s'agit de [coconstruire la démarche autour du numérique avec notamment la création de médias](#) pour que les élèves comprennent mieux les mécanismes à l'œuvre (harcèlement, théorie du complot, cyberhaine, etc.)

La [thématique du Darkweb](#) est très présente notamment chez les lycéens et principalement utilisé par les garçons : internet devient un **outil transgressif où les contenus interdits et les relations sociales prohibées ou politiquement incorrectes circulent librement**. Tous les jeunes connaissent le nom des applications à télécharger pour avoir accès cette liberté censurée. Donc il est nécessaire d'entrer en dialogue avec les jeunes qui ont accès à ces contenus de la phase cachée d'internet et du monde des adultes.

- Intervention de Mme. Montvallou, coordinatrice au CIDFF

Le CIDFF intervient dans l'ensemble des établissements scolaires de la primaire à l'université autour de différents ateliers :

- Atelier sur l'autodéfense verbale en prenant en considération la communication non verbale,
- Le théâtre forum sur les questions de cyberharcèlement et d'espace numérique,
- Le « café des parents » autour de la thématique du cyberharcèlement,
- La campagne régionale #ViolenceJeTeQuitte qui aborde la violence au sein des couples chez les jeunes où l'on aborde la question du revenge-porn et des violences physiques et psychiques.

Sur la question du genre et du sexisme, les filles sont davantage victimes sur les questions de genre tout en restant plus ouvertes envers la diversité, alors que les garçons seraient davantage les auteurs de dérives de genre et de diversité. Le CIDFF intervient beaucoup sur ces problématiques. [Il s'avère nécessaire d'œuvrer sur les stéréotypes de genre \(métier, style vestimentaire, orientation sexuelle\) avec des jeunes avertis de plus en plus jeunes.](#)

Il faut également [privilégier une formation initiale et continue de tous les intervenants](#) (enseignants, travailleurs sociaux, éducateurs) notamment sur la question du sexisme et du numérique plus largement, en adoptant les modules selon les professions pour maximiser les ressources.

- ✓ L'INSPE, organisme de formations initiales et continues, propose une formation sur la question des discriminations fondées sur le genre, une formation sur la question de la violence et du cyberharcèlement. Ils font appel aux compétences en interne mais aussi à celles des milieux associatifs.

Beaucoup d'outils ont été développés autour des filles, **ce qui manque aujourd'hui autour du masculin et de la construction de la virilité** : il s'agit d'un véritable enjeu pour de jeunes garçons autour de la construction sexuelle notamment pour ceux qui ne se conforment pas à l'ordre sexuel et aux normes de virilité.

Enfin, pour l'instant, seules des mères sont investies dans le projet « Réseau parents 06 ». Le CIDFF souhaiterait s'associer avec « Le village » et l'association des parents pour créer un groupe de discussions pour les pères de famille, important dans la représentation du genre auprès des jeunes, bien que leur mobilisation reste compliquée.

En conclusion :

Les bénéfices sont certains mais les risques sont réellement présents quant à l'usage du numérique. Il s'agit donc au travers les différentes actions de développer l'esprit critique, la créativité et de réflexion collective pour prôner le discernement.